Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13307 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine MERCREDI 11 NOVEMBRE 1987

Espoir de paix en Amérique centrale

L'éventualité d'un dialogue entre les Etats-Unis et le Nicaragua, pour le retour de la paix dans la région, ne peut plus être écartée. Dans un discours prononcé à Washington, devant les représentants de l'Organisation des Etats américains (OEA) – où le président Ortega doit prendre la parole mercredi, – M. Reagan vient en effet d'affirmer, lundi 9 novembre, que « le secrétaire d'Etat George Shultz sera prêt à une rencontre commune avec les ministres des affaires étrangères des cinq nations d'Amérique centrale, y compris le représentant des sandinistes, lorsque des négociations sérieuses entre ceux-ci et les combattants de la liberté [la Contra] se seront engagées sous la médiation du cardinal Obando y Bravo ».

Impensable il y a seulement quelques mois, cette offre de Washington a été considérablement facilitée par les importantes concessions déjà faites par les autorités de Managua depuis la signature du plan de paix le 7 août dernier à Ciudad-Guatemala. La plus spectaculaire aura été l'ouverture d'un dialogue indirect avec la Contra.

Incontestablement, Washington et Managua ont fait un pas l'un vers l'autre, pour le règlement de ce conflit qui secoue l'isthme centro-américain depuis plus de six ans.

La dynamique créée par le plan de paix du président costaricien Oscar Arias n'est pas la seule raison d'une telle évolution. Le gouvernement de Managua, qui affronte des difficultés économiques de plus en plus criantes, trouve là une possibilité d'arrêter un conflit aussi meurtrier que coûteux. Il ne fait aucun doute que l'Union soviétique, où se trouvait le dirigeant sandiniste quelques heures avant l'annonce de l'ouverture du dialogue avec la Contra, a poussé Managua dans cette voie. De même est-il impossible pour le président Reagan, dont l'affaiblissement est évident, de poursuivre l'aide aux rebelles antisandinistes – que le Congrès ne semble de toute manière pas près d'approuver – sans prendre en compte les efforts de paix déployés dans la région.

Malgré cette double contrainte qui force les autorités américaines et nicaraguayennes au dialogue, toutes les ambiguïtés ne sont pas levées. Washington n'envisage une négociation avec Managua que si une réelle discussion politique entre la Contra et les sandinistes est engagée. Ces derniers n'ont pour l'instant proposé que des rencontres indirectes avec les rebelles pour mettre au point les modalités d'un cessez-le-feu. A la veille de sa visite, mercredi, à Washington, le président Ortega réclame, lui, l'ouverture de discussions bilatérales avec les autorités américaines, et non pas simplement une rencontre de tous les pays concernés.

Il reste que le chemin parcouru, un peu plus de trois mois après la signature du plan, est loin d'être négligeable et que, pour la première fois sans doute, l'espoir d'une paix dans la région n'est plus simplement un vœu pieux.

M 0147 - 1110- 4,50 F



Nouvelle et forte chute à la Bourse de Paris

La baisse du dollar affaiblit le franc face au deutschemark

Les marchés financiers internationaux ont été déçus par les maigres résultats de la réunion des gouverneurs des banques centrales à Bâle – qui s'est achevée le lundi 9 novembre – et traumatisés par la poursuite de la baisse du dollar, au plus bas à Francfort et à Tokyo. A Paris, la devise américaine baisse, affaiblissant le franc face au deutschemark.

Toutes les Bourses de valeurs sont victimes de l'incertitude générale : à Londres mardi (–3 %) et surtout à Paris, où le recul atteignait 6,7 % en début d'après-midi. La première cotation officielle de Suez avait été marquée, la veille, par un échec. L'inquiétude est nourrie par les difficultés des négociations entre la Maison Blanche et le Congrès sur la réduction du déficit budgétaire américain.

Comme on pouvait s'y attendre, le ton volontairement neutre du communiqué des gouverneurs des banques centrales, réunis, dimanche 8 et lundi 9 novembre à Bâle, a fortement déçu les milieux financiers internationaux et provoqué, mardi 10 novembre, une nouvelle baisse du dollar, après une pause relative la veille. De nouveaux records ont été enregistrés à Francfort, avec un billet vert tombé à moins de 1,66 deutschemarks, et à Tokyo, où le palier des 135 yens a été enfoncé aisément à 134, puis 133,40 yens. A Paris, le dollar a glissé à 5,64 F, moins vite qu'il n'aurait dû en raison d'un nouvel affaiblissement du franc vis-à-vis du mark, dont le cours a repassé la barre des 3,40 F, contre 3,3950 F en début de semaine.

Ce sont, cependant, les Bourses de valeurs qui ont ressenti le plus durement l'absence de décision sur une éventuelle stabilisation du dollar et la lenteur des négociations entre la Maison Blanche et le Congrès américain sur une diminution du déficit budgétaire. Le marché le plus touché a été celui de l'Allemagne fédérale, où le recul du billet vert ne peut manquer d'affecter les résultats des sociétés exportatrices. En outre, les gérants de portefeuilles étrangers ont continué à se délester de valeurs allemandes, de sorte que l'indice de la Bourse de Francfort a perdu près de 7 % lundi, avec des chutes atteignant 10 % sur de grands titres comme celui de la Deutschebank. A Londres, également, le défaitisme a été de règle lundi (–3,4 %), ainsi qu'à Milan (– 3,6 %) et même à Zurich (– 6 %). Lundi soir, le nouveau recul de Wall Street (– 3 %) a entraîné celui de la Bourse de Tokyo mardi matin (– 3,37 %), sans oublier Hongkong (– 4,5 %) et Sydney (– 3,8 %). Quant à Paris, l'humeur était massacrante, en début de semaine, sous les colonnes du palais Brongniart. Lundi un repli du cours initial de 5 % atteignait 6,7 % en début d'après-midi. L'événement du jour avait été constitué par la cotation du titre de la Compagnie financière de Suez, dont la chute de 17,6 % par rapport au prix d'offre de la privatisation a été très mal reçue à l'étranger, qui a déjà commencé à revendre ce qu'il a acheté tout récemment, pour limiter les pertes.



Ce qui déprime le plus les marchés, c'est l'incertitude sur les véritables intentions des Etats-Unis, et leur véritable détermination en matière de déficit budgétaire. Dans les milieux financiers, on estime, en tout cas, que les autorités allemandes sont résignées à laisser « filer » le dollar, probablement jusqu'au fameux cours de 1,60 DM évoqué, imprudemment et trop précocement, par M. Jacques Delors, il y a une douzaine de jours à l'Assemblée européenne de Strasbourg. Les opérateurs ont remarqué le faible volume des interventions de la Bundesbank mardi, sur les marchés des changes, ce qui n'a pas été toutefois le cas de la Banque du Japon, qui aurait acheté 500 à 700 millions de dollars pour freiner la chute du billet vert à Tokyo.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 32.)

Lire page 2

Un point de vue de Jean-Pierre Chevènement « Contre la récession, un « New-deal » européen

De Lénine à Gorbatchev

La révolution septuagénaire

par André Fontaine

L'image d'une révolution doit beaucoup à la saison qui l'a vue éclater. L'été confère au 14 juillet, malgré tout le sang versé, un inaltérable parfum de fête. Chaque commémoration de la révolution d'Octobre nous rappelle qu'elle s'est déroulée en réalité, selon notre calendrier, en novembre, c'est dire dans le mois le plus frileux, le plus triste, en un mot le moins révolutionnaire de l'année. Les dirigeants soviétiques, s'ils veulent éviter de périr gelés en assistant au défilé, sont bien obligés de s'emmitoufler dans des pelisses de boyards et d'orner leur chef d'un feutre qui n'évoque que de loin la prolétarienne casquette de Lénine.

Cet engoncement contribue à noyer la cérémonie dans la grisaille et à lui donner une raideur peu compatible avec la prétention jadis affichée par le communisme naissant d'être la « jeunesse du monde ». Malgré le rajeunissement intervenu il y a deux ans au sommet, la révolution d'Octobre fait bien son âge.

Il faut dire que, de la guerre, civile et étrangère, à la folie meurtrière de Staline et à la sclérose gérontocratique de ses derniers épigones, le régime qu'elle a engendré a subi toutes les épreuves possibles et imaginables. Sa survie, dans ces conditions, tient du miracle.

La passivité du peuple russe, habitué depuis des siècles à courber la tête devant les tempêtes auxquelles l'ont soumis à répétition la nature et la soif de pouvoir y est sans doute pour quelque chose. Mais aussi son patriotisme, l'abnégation avec laquelle il a su défendre le sol natal, l'orgueil qu'il éprouve à avoir vaincu cette même Allemagne qui avait si longtemps constitué pour lui le modèle d'une société efficace. Stalingrad a scellé l'alliance de la Russie de toujours et du régime qui lui avait été imposé en 1917 par une toute petite minorité de « *bolcheviks* » se présentant comme l' « *avant-garde* » du prolétariat, qui n'allaient pas hésiter quelques mois plus tard à disperser *manu militari*, parce que sa composition ne leur plaisait pas, la Constituante dont ils avaient eux-mêmes organisé l'élection.

Staline, nouvel Ivan le Terrible, personnage tiré tout droit de Shakespeare, qui hantait ses nuits, obsédé par les complots au point de faire couper, à titre de précaution, toute tête qui dépassait un peu, Staline avait été pris complètement au dépourvu en 1941 par une invasion dont il s'était obstinément refusé à voir les innombrables signes avant-coureurs. Mais une fois qu'il eut recouvré ses esprits il comprit parfaitement que sa seule chance de gagner était d'en appeler à la Russie des profondeurs.

« *Nous ne nourrissons nullement l'illusion qu'ils* [les Russes] *se battent pour nous* [les communistes], devait-il dire à l'envoyé de Roosevelt, Averell Harriman, *ils se battent pour la Sainte Russie* ». Patrie idéologique, patrie de ces « sans patrie » qu'étaient, dans l'analyse de Marx et Engels, les prolétaires, la Russie redevenait une patrie terrienne, conformément à l'adage romain : *ubi pater, ibi patria*. Où est le père, là est la patrie.

La nature même du régime devait en être transformée. Octobre était fondamentalement internationaliste, littéralement apatride : l' « Union des républiques socialistes soviétiques » est le seul pays au monde dont l'appellation officielle soit pure de toute attache territoriale, pour cette bonne raison qu'elle se voulait ouverte à tous les peuples.

(Lire la suite page 6.)

Les présidents Hussein et Assad au sommet d'Amman

Retrouvailles irako-syriennes

AMMAN
de notre envoyée spéciale

Coup de tonnerre annonciateur de bouleversements pour une fois pacifiques ou brève éclaircie due à la nécessité de l'instant et à l'ambiance environnante ? Il est trop tôt pour répondre, mais le roi Hussein de Jordanie a réussi, le lundi soir 9 novembre, l'impossible : faire se réconcilier, au moins pour un moment, les frères ennemis syrien et irakien. Les présidents Hafez el Assad et Saddam Hussein se sont donné l'accolade devant leurs pairs réunis pour un dîner par le souverain jordanien, mais une accolade longuement préparée. Ce premier pas, dont on ignore encore l'importance en l'absence de détails sur les termes d'un éventuel accord, pourrait mettre fin à huit ans de brouille entre l'Irak, en guerre avec l'Iran, et la Syrie, principale alliée arabe de Téhéran.

Depuis la matinée de lundi, véritable début de ce sommet extraordinaire, au vrai sens du terme, les dirigeants du monde arabe, sous l'impulsion du souverain jordanien, avaient fait de ce rapprochement leur seule et unique préoccupation, persuadés qu'ils étaient que c'était une condition indispensable pour tenter de mettre fin à la guerre du Golfe.

Les chefs de délégations s'étaient donc enfermés pendant près de quatre heures avec pour seul véritable menu la tentative de réconciliation entre les présidents syrien et irakien. Le sérieux et une « *franche explication* » avaient, selon le ministre jordanien des affaires étrangères, marqué cette réunion. Le souverain jordanien, véritable artisan de ce succès, avait donné le ton en demandant, en substance, à l'ouverture de ce huis clos, « *que chacun vidât son cœur* ». Le président Assad avait alors, durant deux heures environ et calmement, exposé la position de son pays, se présentant comme un défenseur de l'arabisme, notamment à l'égard des Etats du Golfe. Dans un discours distribué ensuite par la délégation irakienne, le président Saddam Hussein s'était, lui, attaché sur un ton modéré à l'égard de ses pairs, à souligner que « *la menace iranienne contre la nation arabe dépassait dans son ampleur tout ce qui avait préoccupé dans le passé la Ligue arabe* ».

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 4.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 A$; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

Contre la récession, un « New Deal » européen

L'effondrement du marché boursier traduit l'échec du libéralisme.
Les pays de la CEE doivent, ensemble, relancer la croissance pour l'emploi.

par JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT (*)

SERONS-NOUS capables d'éviter la récession ? Telle est la question qui va désormais dominer le débat politique. C'est sur la clarté de la réponse que devrait se jouer l'élection présidentielle.

Certains avaient pu croire qu'il serait possible de mettre le chômage entre parenthèses dans le débat électoral. Ils se trompaient. L'effondrement boursier aura au moins eu cet effet pédagogique : nous rappeler à l'urgence de *la seule* question qui compte : celle de l'emploi.

La *deuxième leçon* que nous donne cet événement majeur, c'est *l'échec du libéralisme*. La crise actuelle vient de loin : depuis la suspension de la convertibilité en or du dollar par le président Nixon en 1971, aucune règle ne tient plus. Les changes flottants, l'inflation, l'endettement et la monétisation des déficits, ceux du tiers-monde puis ceux des Etats-Unis ont sans cesse permis de repousser les échéances. Les autres pays ont depuis six ans accepté les déficits américains parce qu'ils « tiraient » vers le haut l'économie mondiale, mais la hausse des taux d'intérêt rendue nécessaire pour drainer l'épargne vers les Etats-Unis, la déréglementation imprudente des marchés financiers et le gonflement de la spéculation auraient dû alerter les gouvernements : en fait, les accords du Plaza en 1985 et du Louvre en 1987 n'ont fait que dissimuler le refus de revenir à de véritables disciplines.

Tout cela, pendant six ans, a été couvert du label « libéralisme ». Ils ont l'air malin, aujourd'hui, les adorateurs du veau d'or : doctrinaires du libéralisme qui faisaient de la détaxation fiscale des riches le ressort d'une nouvelle croissance, thuriféraires du marché financier dont l'infinie souplesse était censée amortir tous les cahots, nouveaux économistes à l'écrasante superbe, « golden boys » magiciens de l'argent facile, mais aussi gouvernants aveugles : Reagan le premier bien sûr, mais aussi les responsables des politiques économiques allemande ou japonaise, qui n'ont cessé d'accumuler depuis des années des excédents profondément perturbateurs. Que dire enfin des émules de M. Reagan en France, MM. Chirac et Balladur, Madelin et Léotard, mais aussi de celui qui a inauguré en 1978 la politique d'un franc artificiellement fort et de taux d'intérêt élevés drainant l'épargne vers les placements financiers plutôt que vers l'industrie, je veux dire M. Barre ?

Entre Bonn et Washington, la France se trouve aujourd'hui exposée en première ligne. Nous comptons les coups quand nous ne les encaissons pas. Le franc souffre et notre croissance est en panne. Qu'est devenu l'héritage du gaullisme en matière monétaire ?

Envolé, bradé par les accords de la Jamaïque en 1976, entérinés par MM. Giscard d'Estaing et Chirac, et dont j'avais à l'époque combattu la ratification au Parlement. Décidément, ceux qui ont « accompagné le mouvement » qui nous expose aujourd'hui à toutes les secousses sont malvenus pour donner des leçons d'indépendance nationale !

Les socialistes eux-mêmes ne doivent-ils pas faire retour sur leur propre pratique ? La fascination pour le tabou monétaire – attitude obligée dans l'*establishment* financier international, – l'ouverture sans contrôle des marchés financiers et le développement d'instruments spéculatifs, les longues hésitations à condamner les privatisations parce qu'elles semblaient plaire au pays : tout cela, hier et aujourd'hui, montre qu'il y a toujours un risque pour les socialistes à épouser le vent dominant... surtout lorsqu'il souffle dans le mauvais sens !

Cette leçon, pour désagréable qu'elle soit, peut-elle nous aider à répondre à la question de l'emploi ? Je crois que oui : c'est en tournant le dos aux processus qui ont conduit à l'échec financier que l'on pourra éviter le drame économique.

Pour une initiative européenne de croissance

A l'évidence, les Etats-Unis vont devenir à plus ou moins brève échéance le « poids mort » de l'économie mondiale. Seuls, le Japon et l'Europe pourront prendre le relais comme « locomotives » ; cela suppose qu'ils s'engagent, l'un et l'autre, dans des politiques vigoureuses de relance. J'ai suggéré, dès février dernier, à Strasbourg, que la France propose à ses partenaires et d'abord à l'Allemagne une « *initiative européenne de croissance* ». Celle-ci m'apparaît désormais, pour le monde, pour l'Europe et pour la France d'une urgente nécessité. Cette initiative pourrait s'organiser autour de quelques idées-forces :

– Mesures importantes de relance d'abord en Allemagne, puis dans les pays qui disposent de marges à cet égard ;

– Lancement de programmes européens cofinancés, scientifiques, technologiques et industriels, mais aussi en direction des pays de la rive sud de la Méditerranée ;

– Elargissement et renforcement du SME, mise à plat des parités qu'imposent les formidables excédents allemands (370 milliards de francs prévus pour 1987), promotion de l'ECU comme monnaie de réserve et baisse concertée des taux d'intérêt ;

– Mise en place, enfin, d'une véritable politique commerciale commune.

Le Japon aurait bien sûr à faire un effort parallèle et d'une ampleur au moins comparable.

∴

Un nouveau *New Deal* est nécessaire. A partir de l'Europe, cette fois-ci. La relance n'est pas une obligation à laquelle nous devrions nous résigner ; ce doit être la chance de l'Europe : celle de faire reculer son chômage, de loin le plus élevé dans le monde, de rattraper son retard technologique, de renforcer ses solidarités et, d'une certaine manière, de réussir son « découplage » économique avec les Etats-Unis.

L'Allemagne est confrontée à un choix décisif : soit construire l'Europe avec la France, soit céder à nouveau au mirage d'une politique de grande puissance dont en réalité elle n'a plus, à long terme, les moyens. Le président de la République, lors de sa dernière visite en Allemagne fédérale, a montré que la France était prête à infléchir sa doctrine de dissuasion pour tenir compte des intérêts de l'Allemagne.

Encore faut-il que l'Allemagne tienne compte des intérêts de ses partenaires. La France ne peut accepter de voir son industrie continuer à s'effilocher, ses parts de marché se réduire, son investissement et sa production stagner.

Sans croissance, le marché unique de 1992 tournerait au scénario de la catastrophe et ferait le lit des hégémonies de tous ordres.

Répétons cette évidence : dans sa forme actuelle, le SME fonctionne comme *un garrot pour l'économie française* en même temps qu'il joue un rôle d'amortisseur pour le mark. Le SME ne méconnaît qu'une chose : la France n'est pas l'Allemagne. S'il n'est pas possible de le réformer à chaud pour créer une véritable monnaie européenne, alors mieux vaut le quitter provisoirement pour faire repartir l'Europe monétaire, le jour venu, sur des bases assainies, et cette fois avec l'Angleterre, l'Espagne et l'Italie.

En attendant, un tel choix nous conduirait à mettre en œuvre une politique nationale de croissance et de compétitivité : la Suède, après tout, ne se débrouille pas si mal. Surtout, il redonnerait à notre politique économique les moyens et l'autonomie dont, au nom d'une conception libérale – et mystificatrice – de l'Europe, elle a été progressivement dépouillée. Ce ne serait pas un choix de facilité, mais je suis convaincu que le pays peut accepter l'effort si la justice sociale y préside et si on fait appel à son patriotisme : reconquérir l'emploi est possible si l'on sait mobiliser toutes les capacités humaines aujourd'hui enfouies, négligées ou stérilisées.

Confiance dans la France

Ce sursaut de l'initiative à tous les niveaux implique que la France retrouve confiance en elle-même et dans la démocratie : que chacun se prenne par la main et que cessent les jérémiades. Il faut mobiliser la France et lui montrer qu'elle a gardé, si elle le veut, toutes ses chances pour figurer demain parmi les vainqueurs de la guerre économique mondiale et pour être le levier d'une Europe européenne. Encore faut-il se délivrer de la dogmatique libérale et réapprendre à marier l'initiative publique et l'initiative privée.

Bien sûr, nous ne nous sauverons pas tout seuls : il ne s'agit pas seulement d'accroître à nouveau notre part du gâteau (notre part du marché mondial dépassait 6 %, elle n'atteint plus que 4,9 %). Il faut accroître le gâteau lui-même, c'est-à-dire la production mondiale.

A terme, l'enjeu est, comme l'a suggéré François Mitterrand, celui d'un *nouvel ordre monétaire international* clairement tripolaire, articulé entre le yen, le dollar et l'ECU, stabilisé vraisemblablement par une référence extérieure qui impose ses disciplines à chacun et en particulier aux Etats-Unis. Les idées de M. Baker concernant la constitution d'un panier de référence, constitué de matières premières, parmi lesquelles l'or, montrent que les esprits ne sont plus figés sur de tels sujets.

Une telle réforme ne pourrait ignorer les problèmes des pays en développement, dont la solution commande une reprise durable de la croissance à l'échelle mondiale. Il faudra revenir enfin sur la déréglementation des marchés financiers, sur lesquels les banques et les institutions financières du secteur public doivent retrouver toute leur place. Il s'agit de remettre la sphère financière au pas de l'économie réelle.

Nous sommes à l'heure des choix décisifs : entre l'optimisme de façade des gouvernements qui, de subterfuges en palliatifs, nous poussent vers la catastrophe, et la volonté de prendre les problèmes à bras-le-corps pour remettre l'économie sur ses pieds et réorienter les flux financiers vers l'investissement productif.

Tout cela aussi se jouera en 1988 : un nouveau « New Deal » est nécessaire en Europe pour que la démocratie, encore une fois, fasse ses preuves !

(*) Ancien ministre.

Toujours le gaullisme

par ROLAND NUNGESSER (*)

L'ANNIVERSAIRE de la disparition du général de Gaulle – le 9 novembre 1970 – ne doit pas être seulement l'occasion de rendre hommage à un des plus grands hommes de l'histoire de la France. Il doit surtout susciter une ardeur nouvelle pour assurer la continuité du gaullisme.

Celui-ci n'est pas mort avec de Gaulle, puisque, plus que jamais, on se réfère au général dans tous les pays du monde et que, en France, ses adversaires, jadis les plus acharnés, tentent de récupérer le gaullisme : du Parti communiste, qui admet l'équipement nucléaire de la France après avoir tant attaqué sa politique d'indépendance militaire, ou du Front national, qui ose revendiquer des origines gaullistes par la bouche de M. Sergent – il fallait le faire !, – jusqu'au président de la République, qui ne cesse de se référer à la Constitution, qu'il n'avait cessé de combattre !

C'est donc que le gaullisme reste un corps de doctrine toujours valable.

Dans une civilisation de masse déshumanisée, où chaque individu se sent de plus en plus isolé, où le machinisme, loin de libérer l'homme, comme l'espéraient les socialistes du dix-neuvième siècle, semble maintenant l'asservir, la base de toute action politique doit se résumer en une seule phrase, aujourd'hui gravée dans le granit du mémorial de Colombey : *« Il n'y a qu'une querelle qui vaille, celle de l'homme. »*

C'est pourquoi j'ai toujours été tenté de définir le gaullisme comme *« l'effort pour adapter la société moderne aux exigences fondamentales de l'humanisme »*.

La participation est l'application essentielle de ce principe de base. Le général l'a largement appliquée sur le plan politique, depuis le vote des femmes et le rétablissement du référendum jusqu'à l'élection du président de la République au suffrage universel. Il l'a voulue également dans l'Université. Il n'a cessé d'œuvrer pour que la participation se développe dans le cadre de l'entreprise. C'est une œuvre qui reste à poursuivre, car elle seule peut permettre de « désaliéner » l'homme moderne des conditions d'habitat, de travail, de transport, que lui impose la société post-industrielle, en lui restituant ses facultés d'initiative et de responsabilité.

Voilà pourquoi en ce dix-septième anniversaire de la disparition du général de Gaulle, le gaullisme apparaît plus vivant que jamais, parce qu'il est porteur de solutions d'avenir.

(*) Président du Carrefour du gaullisme, ancien ministre, député RPR du Val-de-Marne, maire de Nogent-sur-Seine.

Au Courrier du Monde

RHÉTORIQUE

L'art à l'école

J'ai lu l'article « L'école s'ouvre aux arts », signé conjointement par MM. Monory et Léotard dans *le Monde* du 31 octobre. A la veille des débats parlementaires, ils puisent leur foi en leurs projets et en leur budget dans ces morceaux d'anthologie de la littérature politico-administrative dont la recette est enseignée à l'Ecole nationale d'administration : subtil dosage d'allusions confuses, semblant d'ordre dans un fourre-tout de références dissociées du réel et – canons de la dissertation obligent – ouverture triomphaliste sur l'an 2000, qui est à la culture ce que 1992 est à l'économie.

Laissons donc MM. Monory et Léotard aux délices de ce *« jeu des complémentarités, des interactions entre organismes d'essences différentes »*, et, plus prosaïquement, posons à leurs services deux questions ; à celui des études statistiques : combien de Françaises et de Français ont, jusqu'à ce jour, par le seul enseignement artistique reçu à l'école publique et par les seuls crédits publics, appris à jouer d'un instrument de musique ? Et, au service des comparaisons internationales : quel est le chiffre pour d'autres pays comme, par exemple, la Grande-Bretagne ou la Hongrie ?

JEAN LLASERA
(Ville-d'Avray, Hauts-de-Seine).

PALIER

Nationalité et famille

Un de vos lecteurs s'étonne de ce que *« de deux enfants qui naissent dans le même pays, la même ville, le même quartier »*, etc., l'un doive *« quémander solennellement le droit d'être français »* alors que l'autre l'a par *« un privilège éclatant »*.

Je lui ferai remarquer que si je nais à la même heure que mon voisin de palier, il n'en demeure pas moins que je suis le fils de mes parents comme il est l'enfant des siens. C'est une évidence « *éclatante* », et seule une erreur de la maternité pourrait apparemment modifier cet état.

Que, plus tard, mon pseudo-jumeau trouve que la moquette de mon appartement familial est plus moelleuse que le plancher du sien ou que ma « complémentaire » a un meilleur taux de remboursement et qu'il veuille en profiter à son tour, c'est un désir que je comprends.

Mais s'il veut se faire adopter, je pense que ma famille – et moi-même – avons le droit à la parole : une modification du livret de famille est un acte sérieux, et je ne vois pas pourquoi il serait plus facile de changer de nationalité que de changer de patronyme !

JEAN PARA
(Grenoble).

DIALOGUE

« Tuez-les tous » (suite)

Ayant lu votre note suivant la lettre de M. André Bouvet dans *le Monde* du 14 octobre, je me permets d'apporter les précisions suivantes :

– La formule *« Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens »* aurait été effectivement prononcée par Arnaud Amalric, lors du sac de Béziers, le 12 juillet 1209.

– Elle a bien été rapportée par le moine Césaire de Heisterbach, dans un recueil d'*exempla*, anecdotes destinées aux novices dont il avait la charge ainsi qu'aux prédicateurs. Cet ouvrage, le *Dialogue des miracles (Dialogus miraculorum)*, a été composé non point à la fin du treizième siècle – comme vous l'indiquez – mais *entre 1219 et 1223*, soit donc seulement un peu plus de dix ans après le sac de Béziers.

– Il est à remarquer par ailleurs que la seconde partie de la réplique *(Novit enim Dominus qui sunt eius)* est une citation biblique (II Tim. 2, 19).

– Césaire de Heisterbach cite cette formule avec prudence. Il a toujours soin de préciser dans son recueil le temps et le lieu de l'anecdote ainsi que la source de son information, car il a le souci d'assurer la plus grande authenticité à ses récits. Or, dans ce cas, Césaire dit clairement : On rapporte que l'abbé a dit : *« Tuez-les tous... (« ...fertur dixisse » : Caedite eos. Novit enim Dominus qui sunt eius. »)*

Il est donc probable que les propos de l'abbé de Cîteaux ont été déformés et rendus excessifs par son entourage.

JACQUES BERLIOZ,
ancien membre de l'Ecole française de Rome.

SOCIALISME

Le sixième tourment de M. Mitterrand

Dans le remarquable article consacré par Jean-Marie Colombani aux « cinq tourments de M. Mitterrand », il me semble qu'il en a oublié un – et non des moindres. Au moins ne l'a-t-il pas mis suffisamment en lumière.

Si la majorité des Français paraît disposée à réélire M. Mitterrand, une majorité tout aussi forte (ce n'est évidemment pas tout à fait la même) ne souhaite pas voir les socialistes revenir au pouvoir. Si bien que l'actuel président de la République serait réélu à coup sûr s'il se présentait à titre personnel, mais c'est beaucoup moins sûr s'il est le candidat officiel du Parti socialiste.

Comment en sortir ?

JACQUES MADAULE.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

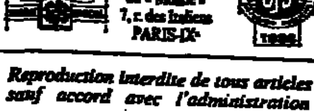
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

TUNISIE : le remplacement de Habib Bourguiba

Le renouveau politique devrait favoriser le redressement économique en cours

TUNIS
de notre correspondant

Les premiers résultats de la libéralisation de l'économie tunisienne engagée voici un an, et qui ira en s'accélérant, sont, à plus d'un titre, encourageants. Le *« programme de redressement »*, élaboré durant l'été 1986 et dont l'application a été favorisée par une dévaluation *« franche et nette »* de 10 % du dinar (en fait, à la suite de divers glissements, la monnaie tunisienne a perdu environ 30 % de sa valeur en deux ans) (1) ainsi que par de bonnes conditions climatiques et un redressement des prix du pétrole, permettra d'atteindre cette année une croissance du PIB de l'ordre de 5,5 % contre une prévision de 4,4 %.

A ces progrès, dus notamment aux performances de l'agriculture (19 millions de quintaux au lieu de 11,5 prévus) et du tourisme, s'ajoute une forte expansion des recettes d'exportation et des transferts de revenus. Les huit premiers mois révèlent, en effet, un accroissement de 38 % des exportations de biens (hors pétrole), de 37 % des recettes touristiques et de 54 % des transferts des travailleurs tunisiens à l'étranger, soit un dépassement des prévisions de quelque 260 millions de dinars.

D'autre part, il est enregistré une augmentation consistante des avoirs en devises de la Banque centrale, dont le niveau atteint actuellement 336 millions de dinars, après leur quasi-épuisement à la fin du premier semestre de 1986.

Confiance renaissante

Mais à côté de ces performances subsistent divers problèmes, et, en particulier, celui des investissements qui n'ont atteint, pendant le premier semestre, que le tiers des prévisions. Les restrictions à l'importation, observées en 1985 et 1986, la réévaluation des coûts d'investissements, du fait du glissement du dinar et du relèvement des droits de douane sur les équipements, et la hausse des taux d'intérêt, sont les principales raisons avancées par les autorités pour expliquer cet essoufflement.

Mais le climat politique crispé qui avait prévalu pendant un an et les incertitudes qu'il recelait quant à l'avenir, ainsi que la *« campagne d'assainissement et de lutte contre la corruption »* de l'an dernier, qui avait pris le plus souvent des allures de chasse aux sorcières et de règlements de comptes (2) n'y étaient pas étrangers.

Aujourd'hui, l'économie devrait profiter de la confiance renaissante après l'avènement du président Ben Ali, bien accueilli dans tous les milieux et, particulièrement, dans le monde des affaires, plus que tout autre soucieux d'ordre et de sécurité. Rien d'étonnant à ce que les premières mesures récemment arrêtées par le gouvernement tendent à redonner confiance au pays et à dynamiser les investissements.

C'est ainsi qu'il a été décidé une amnistie fiscale générale, qui ira de pair avec une réforme tendant à la simplification et à l'allégement des taux d'imposition. Il est, en outre, prévu une réduction de deux points du coût du crédit. Le marché monétaire sera élargi aux autres établissements financiers tels que les sociétés d'assurance, les caisses de sécurité sociale et les sociétés d'investissements.

Enfin, des assouplissements vont être apportés à la réglementation des changes. Les entreprises exportatrices de biens et de services et les particuliers justifiant des recettes provenant de l'étranger pourront ouvrir des comptes en devises et une amnistie sera promulguée en faveur des possesseurs de fonds à l'étranger, qui les rapatrieront avant le 31 décembre 1988.

Le FMI satisfait

Parallèlement, les mesures sociales qui accompagnent ces dispositions paraissent bien modestes. Seul le salaire minimal sera augmenté de 5 % à partir du 1er janvier (105 dinars mensuels) et encore de 5 % durant l'année prochaine. Les primes de rendement des fonctionnaires seront majorées dans la limite de 3 % de l'ensemble des traitements et salaires. Tous les autres salaires, bloqués depuis 1983, seront révisés en fonction de l'amélioration et de l'augmentation de la rentabilité et de la production des entreprises. C'est peu, si l'on considère que la hausse du coût de la vie représente au moins le triple des 4 % à 6 % reconnus officiellement chaque année. Mais « nécessité des équilibres » oblige. Et puis, la direction de la centrale syndicale UGTT, désormais toute acquise au pouvoir, non seulement s'en satisfait, mais s'en félicite.

Toutes ces décisions, a déclaré M. Ismaïl Khelil, ministre du plan et des finances, principal promoteur et animateur de cette politique de libéralisation — dont l'une des prochaines étapes doit être la privatisation de certaines entreprises publiques — ont été accueillies avec *« beaucoup de satisfaction »* par le FMI et la Banque mondiale. Il est vrai que même si elles ne leur ont pas été imposées, ainsi que les cercles officiels l'affirment, ces réformes vont dans la droite ligne de leurs recommandations.

La Tunisie négocie actuellement avec la Banque mondiale divers prêts entrant dans l'enveloppe de 350 millions de dollars qui lui est allouée au titre de l'exercice 1988 et un second accord, de l'ordre également de 350 millions de dollars, doit être conclu avec le FMI pour aider à *« la restructuration de l'économie tunisienne »*.

M. D.

(1) Le dinar tunisien vaut environ 7,50 F.

(2) Le cas de la SOTUETEC, premier bureau d'études en Afrique, qui a dû fermer ses portes et licencier deux cent vingt-cinq personnes dont quatre-vingts ingénieurs à la suite d'une « affaire » peu convaincante, est exemplaire.

Comment le « Combattant suprême » a été destitué...

TUNIS
de nos envoyés spéciaux

Les dirigeants tunisiens peuvent être soulagés. La deuxième phase de l'opération destitution de M. Bourguiba — celle qui consistait à lui faire quitter sans drame son palais de Carthage — a été menée à bien après plus de deux jours de tergiversations. Lundi 9 novembre, en fin de matinée, un hélicoptère a emporté l'ancien président jusqu'au Mornag, à une vingtaine de kilomètres de Tunis, dans une résidence ayant appartenu à sa deuxième épouse et où il aimait à se rendre pour de brefs séjours au printemps *(nos dernières éditions du 10 novembre)*.

Quelques heures après l'arrivée de M. Bourguiba, seule la présence d'une petit car de police devant l'entrée de la propriété témoignait de l'événement. Aucun barrage de police aux alentours. La circulation était normale à proximité de cette orangeraie située près de l'autoroute Tunis-Hammamet, sans le moindre afflux de curieux. Arme à la bretelle, quelques hommes de la gendarmerie et de la garde nationale formaient le seul dispositif apparent autour de l'illustre et encombrant résident.

Il était grand temps que le suspense autour de la destination finale du « Combattant suprême » cessât. Tunis était toujours d'un si grand calme qu'on avait du mal à concevoir l'importance de l'événement de samedi. Mais des rumeurs commençaient à circuler.

Certains en arrivaient à se demander si on ne cachait pas la mort de l'ancien président. De façon beaucoup plus vraisemblable, d'autres assuraient que le grand malade avait retrouvé un peu de vigueur pour refuser catégoriquement de se laisser écarter en douceur. Conscient que tout était fini pour lui, il aurait conçu une vengeance bien à lui en agissant de telle sorte qu'un soupçon pesât toujours sur M. Ben Ali quant à la manière dont il aurait écarté le « Père de la nation ».

La sénilité de M. Bourguiba

Dès l'annonce de la destitution, le nouveau chef de l'Etat avait insisté sur le fait que son prédécesseur devait être traité avec les honneurs dus à son passé. M. Baccouche, premier ministre, nous assurait que le souhait de M. Ben Ali était de pouvoir visiter un Bourguiba apaisé et serein pour parler avec lui des grandes orientations du pays. Même si, en l'espèce, le trait était un peu forcé, il n'y a pas de raison de douter qu'un mélange de pitié et de piété « filiale » guidait l'attitude des quelques hommes qui organisèrent la destitution. Après tout, dans d'autres pays, la situation que connaissait la Tunisie aurait pu être débloquée depuis longtemps par quelque moyen expéditif.

Le peuple tunisien se rendait bien compte de la sénilité de M. Bourguiba. Néanmoins, il aurait été choqué par l'emploi de la force contre lui. Pour beaucoup, le « Combattant suprême » restait le héros de l'indépendance. Les femmes savent qu'elles lui doivent leur émancipation. A partir du moment où M. Ben Ali avait écarté l'idée de recourir à la violence, le refus de M. Bourguiba de se laisser « déménager » posait un problème. Quittant Shakespeare, on risquait de tomber dans un mauvais livret d'opérette.

Un premier émissaire fut envoyé dimanche au palais de Carthage : M. Béchir Zergue el Ayoun, vieil ami du « Combattant suprême », militant destourien de la première heure, qui passe pour le seul homme à ne jamais lui avoir caché la vérité.

Une aide plus inattendue aurait aussi été fournie par une femme : Mme Saïda Sassi, la nièce de l'ancien chef de l'Etat qui lui servait de dame de compagnie depuis son divorce. Loin d'avoir été arrêtée comme on l'avait cru un moment, celle-ci a accompagné M. Bourguiba au Mornag où elle veillera sur lui avec l'aide de tous les médecins qu'il faudra.

Pourquoi cette clémence à l'égard d'une personne qui passait pour une des âmes damnées de l'entourage ? Son jeu aurait été plus compliqué qu'il ne le semblait. Selon une bonne source, elle aurait informé jeudi dernier M. Ben Ali qu'il allait être remplacé au poste de premier ministre par M. Sayah, le mémorialiste attitré du « Combattant suprême ». Raison de cette disgrâce : son refus d'obtempérer au désir présidentiel d'organiser un nouveau procès des intégristes.

Dès cet instant, il semble bien que M. Ben Ali et quelques compagnons sûrs décidèrent de passer à l'acte. M. Ben Hassine, homme de compagnie de M. Bourguiba, est prié de ne plus remettre les pieds au palais. Il comprend que le vent tourne et tente de gagner l'étranger, mais il est refoulé à l'aéroport. Il sera parmi les quelques personnes arrêtées à leur domicile dans la nuit de vendredi 6 à samedi 7 novembre.

M. Mansour Skhiri, longtemps directeur du cabinet présidentiel, est réveillé par la police dans une chambre de l'hôtel Sahara Palace à Nesta, où il faisait une tournée en tant que ministre de la fonction publique. Il rejoindra ensuite MM. Ben Hassine et Sayah dans une villa du centre de Tunis qui leur sert actuellement de prison. Un détenu, sans lien avec ce trio, a également passé quelques heures dans la villa avant d'être relâché : M. Bourguiba junior, qui fut lui aussi appréhendé à son domicile à l'aube de samedi.

Trois véhicules blindés ont pris position devant le palais. Le téléphone sonne en pleine nuit chez ceux des membres du gouvernement qui n'étaient pas informés des préparatifs, et il semble bien que ce fut le cas du plus grand nombre... Ils sont invités à se joindre au mouvement sur-le-champ. Un seul refuse, M. Mehiri, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale.

A 6 h 30, le général Ben Ali peut lire à la radio la déclaration que l'on sait. Le téléphone ne sert pas seulement aux lève-tôt qui alertent leurs amis et parents dans une ville stupéfaite. Sur les lignes du réseau officiel, M. Hedi Baccouche appelle quatre ambassadeurs aux alentours de 7 heures. Ce sont, dans l'ordre, ceux d'Algérie, de France, des Etats-Unis et du Maroc.

Au Quai d'Orsay, on parle prudemment samedi matin des *« nouvelles autorités »* tunisiennes, sans plus de précision. Mais M. Chirac sait déjà à quoi s'en tenir. Il a une conversation téléphonique avec M. Baccouche. Celle-ci sera bientôt suivie d'une autre entre M. Ben Ali et M. Mitterrand. L'opération a été parfaitement réalisée entre « Tunisiens », et il paraît tout à fait incongru d'imaginer qu'il fallut pour cela la bénédiction préalable de Washington et de Paris.

Grandes manœuvres politiques

Trois jours après ce coup de théâtre, les grandes manœuvres politiques avaient déjà commencé. Trois mouvements de l'opposition, le Mouvement des démocrates socialistes (MDS), le Parti communiste et le Rassemblement socialiste progressiste, ont entamé lundi des concertations qui se poursuivront dans les prochains jours afin de mettre au point une position commune lors des consultations que le gouvernement se propose d'avoir avec eux dans un proche avenir.

Avant cette réunion, M. Abdellahatif Mourou, secrétaire général du Mouvement de la tendance islamique (MTI), condamné par coutumace par la Cour de sûreté de l'Etat à dix ans de travaux forcés, avait téléphoné de l'étranger, où il s'est réfugié depuis dix-huit mois, à M. Ahmed Mestiri, secrétaire général du MDS, pour lui demander que le MTI ne soit pas exclu de cette concertation.

La réponse n'a pas été négative, mais faudra-t-il encore auparavant, a répondu M. Mestiri, que le mouvement islamique confirme solennellement son rejet de la violence, et notamment la condamnation formelle des récents vitriolages, son absence de tout rapport avec l'Iran et son acceptation du libre jeu démocratique. Dès lors, il n'y aurait plus aucun problème.

Au siège du MDS, principal parti de l'opposition, qui a souvent été la cible du pouvoir ces deux dernières années, l'optimisme règne. *« C'est un pari que nous faisons en approuvant la destitution de l'ancien président »*, nous a déclaré M. Ahmed Mestiri. *« Bourguiba — que j'ai quelques scrupules à critiquer aujourd'hui, alors que je l'ai contesté quand il était tout-puissant — était devenu un obstacle à toute évolution. Il n'y avait rien d'autre à faire. C'était une issue fatale pour empêcher la Tunisie de s'engager dans une sorte de libanisation. »*

M. Mestiri reconnaît que le nouveau président *« est handicapé »* par ce qui s'est passé ces derniers mois — *« la période la plus sombre de la Tunisie »* et à laquelle il a été mêlé en tant que ministre de l'intérieur. Mais c'est pour ajouter aussitôt : *« Toutefois, nous sommes convaincus qu'il a tout fait pour limiter les dégâts, que ce soit lors des derniers procès des syndicalistes, à l'occasion des mille et une misères que l'on nous a faites, et surtout nous savons avec certitude qu'il s'est efforcé, avec succès, d'éviter l'irréparable en empêchant la condamnation à mort des chefs politiques islamiques. »*

L'optimisme du secrétaire général du MDS, qui a connu Ben Ali, frais émoulu de Saint-Cyr, lorsqu'il était ministre de la défense — *« C'était un jeune officier méticuleux, droit, dont je garde un bon souvenir »*, — se fonde surtout sur les engagements précis qu'il a pris en faveur d'une démocratisation de la vie politique à la tête de l'Etat. Et puis, remarque-t-il, *« on a affaire à un homme sérieux qui sait ce qu'il veut, et qui est capable de réaliser ce qu'il dit et en a les moyens. C'est pourquoi nous avons pris le parti du préjugé favorable »*.

Cela dit, pour le secrétaire général du MDS, non seulement une amnistie générale est nécessaire, mais il faut aussi réaliser un consensus national qui doit se traduire dans les modalités et les formes de la représentation populaire. Dès lors, des élections législatives anticipées — la législature ne prendra fin qu'en novembre 1991 — ne s'imposent-elles pas ? *« Nous n'en sommes pas encore là,* répond M. Mestiri, *mais il est bien évident que, puisque M. Ben Ali s'est engagé à pratiquer le multipartisme et à donner la parole au peuple, il faudra y arriver le plus rapidement possible. Par quel autre moyen donner la parole au peuple, sinon par des élections ? »*

MICHEL DEURÉ
et JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

EN BREF

● **BANGLADESH : au moins quatre manifestants tués.** — La police a annoncé avoir tué par balles quatre personnes, mardi 10 novembre à Dacca, lors de heurts avec des milliers de manifestants réclamant la démission du gouvernement du président Ershad. Selon l'opposition, le bilan était, en début d'après-midi, de six tués. En dépit d'un interdit gouvernemental (*le Monde* du 10 novembre), l'opposition avait maintenu son appel en faveur d'un « siège de Dacca ». La police a ouvert le feu lorsque l'usage de matraques et de gaz lacrymogènes s'est révélé inefficace pour contrôler des manifestants qui ont essayé d'envahir le siège du gouvernement. Lundi, l'un des chefs de l'opposition, la Bégum Khaleda Zia, avait été légèrement blessé lors de la répression d'une manifestation d'étudiants à Dacca. La police a signalé, en outre, mardi, la mort de deux personnes, tuées par l'explosion accidentelle de bombes qu'elles étaient en train de préparer. — *(AFP, Reuter.)*

● **CHINE : protestations de réfugiés tibétains à Paris et à Genève.** — Les réfugiés tibétains en France ont écrit aux dirigeants français pour leur demander d'intervenir auprès du président chinois Li Xiannian, actuellement en visite d'Etat, en faveur du respect des droits de l'homme sur leur territoire. D'autre part, nous indique notre correspondant en Suisse, environ deux mille Tibétains ont manifesté le lundi 9 novembre, à Genève, devant le siège des Nations unies, pour réclamer *« l'indépendance du Tibet, la fin du colonialisme chinois, la libération de tous les prisonniers politiques, la restauration de la souveraineté nationale et le départ de l'occupant chinois »*

● **COTE-D'IVOIRE : « Jeune Afrique » interdit.** — Toutes les publications du groupe Jeune Afrique ont été interdites, le lundi 9 novembre, en Côte-d'Ivoire, conformément à la demande faite la semaine dernière au gouvernement par le bureau politique du parti unique ivoirien PDCI-RDA. Cette sanction — la première de ce genre prise par la Côte-d'Ivoire depuis son indépendance, il y a vingt-sept ans — avait été demandée, selon les milieux de l'édition à Abidjan, en raison des allusions faites par *Jeune Afrique* dans son premier numéro de novembre à une prétendue complicité de la Côte-d'Ivoire dans le coup d'Etat au Burkina-Faso. — *(AFP.)*

● **SINGAPOUR : explosion de deux bombes.** — Deux bombes ont endommagé des immeubles commerciaux aux premières heures de la journée, le mardi 10 novembre à Singapour, a annoncé la police. Une bombe a fait voler en éclats les vitres du bâtiment abritant la société American International Assurance. Quelques heures plus tard, une seconde explosion a détruit un grand massif de fleurs à l'extérieur de la tour Shell, qui abrite des dizaines de bureaux et les locaux d'une agence internationale de presse. On ne signale aucune victime. — *(Reuter.)*

Asie

SRI-LANKA

La prise de l'hôpital de Jaffna par les troupes indiennes

63 morts « dans le feu de l'action », selon un médecin tamoul

NEW-DELHI
de notre correspondant en Asie du Sud

Appelons-le Pratap, pour les besoins du récit. Médecin, il a quitté la ville de Jaffna le 27 octobre. Il n'a rejoint Colombo que le vendredi 6 novembre, après dix jours de voyage, en raison des innombrables contrôles de l'armée indienne. Pratap, qui est tamoul, sans pour autant militer dans quelque organisation que ce soit, était arrivé trois mois plus tôt à l'hôpital général de Jaffna. Il a donc vécu de près une partie de l'offensive indienne contre la ville transformée en bastion par les Tigres tamouls. Son récit éclaire l'un des épisodes les plus controversés de cette bataille, l'entrée des troupes indiennes dans l'hôpital.

Selon les Tigres séparatistes tamouls, l'hôpital avait été presque complètement détruit par les obus. Des massacres commis par l'armée indienne s'étaient soldés par une centaine de morts, et de nombreuses infirmières avaient été violées et enlevées (*le Monde* daté 25-26 octobre). Pratap est formel. Les bâtiments n'ont pas été touchés, hormis par des impacts de balles. Il n'y a eu aucun viol et aucun enlèvement. La réalité n'en est pas moins accablante pour l'armée indienne.

L'attaque de l'hôpital s'est déroulée le 21 octobre. Depuis douze jours, les troupes de New-Delhi, retranchées dans le fort de Jaffna, tiraient par intermittence des obus de mortier sur la ville. Ce jour-là, en milieu de journée, les soldats sortent du fort. Les Tigres tamouls se replient vers l'hôpital. Les combats de rues ont lieu autour des bâtiments. Vers 15 heures, la pression indienne devient trop forte. Les combattants tamouls décrochent et évacuent toute la zone. Pratap affirme qu'il n'y a plus, à ce moment-là, aucun militant séparatiste dans l'hôpital. Les soldats – la plupart sont des sikhs – envahissent les locaux où la panique est à son comble. Dans un couloir, les soldats sont brusquement confrontés à un groupe de civils. Ils ouvrent immédiatement le feu et tuent treize personnes : deux médecins, trois infirmières, une sage-femme et sept membres du personnel. La prise de contrôle de l'hôpital, d'une capacité d'environ mille lits, durera jusqu'au soir.

Toute la journée, Pratap entendra des coups de feu. A minuit, le bilan est de cinquante morts supplémentaires. Pratap tient à préciser que tous ne sont pas tombés sous les balles indiennes, certaines victimes étant des blessés graves laissés sans soins. Le lendemain, un autre médecin sera tué, et trois infirmières blessées. Ce seront les dernières victimes de cette attaque. L'après-midi, un médecin indien annonce au personnel que l'armée prend en charge la direction de l'établissement. Les officiers vont tenir un discours extrêmement ferme au personnel. Tout individu qui ne se conformera pas aux ordres sera immédiatement abattu. Deux médecins indiens vont arriver pour s'occuper exclusivement des soldats blessés.

Lorsque Pratap quitte l'hôpital, le 27 octobre, celui-ci abrite environ 150 patients tamouls. Le personnel se compose de 2 médecins, 1 chirurgien tamoul, 22 aides-soignants, 7 étudiants en médecine, 25 infirmières, 20 garçons de salle et 75 membres du personnel administratif. Il y a, en outre, 5 médecins et 1 chirurgien indiens. L'hôpital est totalement sous contrôle de l'armée indienne.

Pratap dit qu'à son départ, il n'y avait pas de pénurie grave de médicaments. Il est parti parce que, psychologiquement, il était à bout. D'autres médecins et infirmières, indique-t-il, attendent la première occasion pour fuir. Il a voulu que la vérité soit connue. En évoquant ces meurtres de civils commis par des soldats, Pratap dit : *« C'était peut-être dans le feu de l'action... »*

LAURENT ZECCHINI.

Attentat à Colombo : au moins trente-deux morts

Au moins trente-deux personnes ont été tuées, le lundi 9 novembre, à Colombo, et plus d'une centaine d'autres blessées dans l'explosion d'une bombe de forte puissance, à proximité d'un commissariat de police, situé dans un quartier très fréquenté. Des médecins ont confirmé la mort de trente-deux personnes et ajouté que la plupart des blessés avaient peu de chances de survivre en raison de brûlures graves. Ils ont précisé qu'au nombre des tués figuraient dix enfants.

Les forces de sécurité étaient alors en état d'alerte maximal dans la capitale. Le Janatha Vimukti Peramuna (JVP, Front de libération du peuple), un groupe marxiste cinghalais clandestin, avait, en effet, enjoint le Parlement de ne pas adopter le projet de loi accordant une autonomie limitée aux deux millions de Tamouls du Sri-Lanka, et dont la discussion doit commencer ce mardi. Mais l'attentat pourrait aussi bien être l'œuvre d'une organisation indépendantiste tamoule.

La police a indiqué que l'explosion avait eu lieu à bord d'un autobus dans le quartier de Maradana. La déflagration a été entendue à une douzaine de kilomètres à la ronde. Sur les lieux de l'explosion, selon les témoins, *« il n'y avait plus qu'un amoncellement de débris, un véritable chaos. Les vitres de tous les bâtiments avoisinants avaient volé en éclats et le toit de l'un d'entre eux avait été soufflé. Trois autobus étaient complètement détruits par l'incendie et de nombreuses personnes ont péri carbonisées à l'intérieur »*. Aussitôt après la catastrophe, des policiers armés et des membres des forces armées ont bouclé le quartier.

● **INDE : l'administration directe reconduite au Pendjab.** – La Chambre basse du Parlement indien a voté, le lundi 9 novembre, la reconduction pour six mois de l'administration de l'Etat du Pendjab par le gouvernement central. New-Delhi avait retiré, le 11 mai, au gouvernement régional, dirigé par le parti modéré Akali Dal, sa compétence à administrer le Pendjab en raison de son incapacité à mettre un terme à la vague de violence qui affecte cet Etat. Deux dirigeants indépendantistes sikhs activement recherchés, Surinder Singh et Rachpal Singh, ont été tués, lundi, alors qu'ils tentaient d'échapper au piège tendu par la police d'Amritsar, la ville sainte des sikhs. – *(AFP.)*

Proche-Orient

LIBAN

Le travail a repris après une grève de cinq jours

BEYROUTH
correspondance

Les Libanais se sont remis au travail, le lundi 9 novembre, après une grève générale de cinq jours qui a paralysé le pays. L'arrêt de travail avait été décrété par la Confédération générale des travailleurs du Liban (CGTL) qui entendait protester contre la terrible dégradation socio-économique qu'illustre la chute vertigineuse de la livre libanaise.

Le dernier jour de grève a été marqué par une manifestation populaire monstre. Des dizaines de milliers de personnes venues des quartiers est (chrétien) et ouest (musulman) ont convergé vers le secteur du Musée sur la ligne de démarcation séparant la capitale en deux. La CGTL voulait démontrer que, malgré douze ans de guerre civile, les Libanais demeurent unis. Les retrouvailles ont revêtu par moments le caractère d'une fête populaire. Lundi soir, après avoir obtenu du président de l'Assemblée nationale la promesse que des lois susceptibles de mettre un terme à l'effondrement économique seraient rapidement votées, la CGTL a proclamé la suspension de la grève.

En fait, l'arrêt de travail a surtout servi à exprimer le ras-le-bol d'un pays où le salaire minimum ne représente plus que 115 francs français par mois. L'opinion publique était sceptique quant à l'efficacité de l'action syndicale face au processus de désintégration du Liban, miné par ses querelles intestines et les ingérences extérieures.

ROGER GEHCHAN.

● **Roger Auque a été détenu en même temps que l'otage sud-coréen.** – L'otage sud-coréen Doe Chae Sung, récemment libéré par ses ravisseurs à Beyrouth, a bien été détenu avec le journaliste français Roger Auque, a affirmé, le lundi 9 novembre, le ministère des affaires étrangères. Selon le porte-parole du Quai d'Orsay, la France a été prévenue aussitôt après la libération de l'otage sud-coréen que celui-ci *« avait été détenu à un moment donné »* avec le journaliste français Roger Auque.

L'arraisonnement d'un bateau de plaisance

L'identité des huit personnes aux mains d'un groupe palestinien semble établie

Une partie du mystère qui entourait depuis deux jours l'arraisonnement d'un bateau de plaisance, le *Silco*, dans l'est de la Méditerranée, revendiqué le dimanche 8 novembre par le groupe Abou Nidal, commence à se dissiper. Du moins en ce qui concerne l'identité des huit personnes qui se trouvaient à bord, et qui sont maintenant aux mains du Fatah – Conseil révolutionnaire.

Annonçant, à Beyrouth, cet arraisonnement, un porte-parole palestinien avait parlé d'un navire battant pavillons belge et israélien, occupé, disait-il, par des « doubles » nationaux belgo-israéliens et franco-israéliens. Il apparaît aujourd'hui que le bateau de plaisance en question est un ancien sardinier, datant de 1952 et en si mauvais état que, déjà en 1982, la capitainerie du port de Cannes avait refusé de lui délivrer un certificat de navigation, pour des raisons de sécurité.

Accidenté en 1982, il était immatriculé à l'époque à Nice sous le numéro NI-304.910. Mais, le 23 juin 1985, il est acheté par un cuisinier belge exerçant ses talents dans un centre de gériatrie du Beausset, dans le Var : M. Fernand Houtekins. Consciencieux dans son travail, ce dernier n'en est pas moins considéré comme un marginal, vivant dans une caravane ; un passionné de mer aussi qui, à la même époque, rencontre une jeune Française, mariée et mère de deux enfants – Marie-Laure et Virginie, – Mme Jacqueline Valente, résidant également dans le Var, à Sanary. Et c'est apparemment pendant l'été 1985 que tout se joue, que le couple décide de couper les ponts, puisque ni les parents de M. Houtekins ni ceux de Mme Valente, pas plus que le mari de celle-ci, M. Pascal Bettille, ne recevront, après cette date, de leurs nouvelles. Quant au vieux sardinier, construit à Concarneau, une fois passé sous pavillon belge, on perd sa trace après un passage de quelques semaines aux chantiers Pain-Roland, à Saint-Mandrier, où son séjour s'est borné à du gardiennage – pour lequel les propriétaires du chantier attendent d'ailleurs toujours le règlement des frais. Le 18 juillet 1985, il sort des chantiers Pain-Roland.

Le 8 novembre 1987, un porte-parole du groupe terroriste Abou Nidal énumère les noms de *« prisonniers »* israéliens capturés au large de Gaza : c'est la famille Houtekins ainsi que Mme Valente et, semble-t-il, Marie-Laure, six ans, et Virginie, cinq ans. La famille, c'est-à-dire le frère de Fernand, M. Emmanuel Houtekins, un mécanicien qui a un temps habité Lyon, son épouse, Mme Godelieve Kets, quarante-huit ans, et leurs deux enfants, Laurent, dix-sept ans, et Valérie, seize ans.

Or, selon leurs parents, tant les Houtekins que Mme Valente sont catholiques et ne possèdent qu'une nationalité, la belge pour les premiers et la française pour cette dernière.

Alors, pendant qu'à Beyrouth le Fatah Conseil révolutionnaire affirme poursuivre l'*« interrogatoire »* des *« prisonniers »*, on continue, tant en Europe qu'en Israël, à se poser des questions sur les conditions de l'arraisonnement du *Silco* et de l'enlèvement de son équipage, six adultes ayant visiblement voulu rompre avec leur passé et partis en compagnie de deux enfants à l'aventure il y a un peu plus de deux ans.

A Jérusalem, les autorités israéliennes sont formelles : ni le bateau ni ses occupants n'ont eu de contacts avec Israël ; aucun n'a de passeport israélien. De plus, l'on doute fort que le *Silco* ait pu être arraisonné au large de Gaza, comme le soutient le groupe Abou Nidal, ne serait-ce qu'en raison des mesures de sécurité draconiennes en vigueur au large des côtes israéliennes.

Dernier élément : les ravisseurs ont évoqué la possibilité de visites aux prisonniers par le Comité international de la Croix-Rouge. Au CICR, on attendait pourtant toujours, lundi soir, un hypothétique contact.

Au Quai d'Orsay, on indique que le gouvernement français a pris contact avec toutes parties intéressées qui peuvent agir auprès des ravisseurs, en particulier les hauts responsables arabes qui se trouvent à Amman, où se tient le sommet arabe extraordinaire. Paris a également saisi le CICR.

Le conflit cambodgien

Le prince Sihanouk est attendu en France pour y amorcer des négociations

Le prince Sihanouk est attendu en France, le mercredi 11 novembre, pour un séjour de plusieurs semaines, au cours duquel il devrait rencontrer le premier ministre de Phnom-Penh, M. Hun Sen. Le principe de cette rencontre est acquis, mais la date et les modalités n'en ont pas encore été définies, Phnom-Penh ayant seulement proposé qu'elle ait lieu entre les 12 et 30 décembre, soit après le congrès du PC français, prévu début décembre et auquel M. Hun Sen est invité.

Ce projet de rencontre a été évoqué, mardi soir, par M. François Mitterrand, lors du banquet offert à l'Elysée au président chinois Li Xiannian. Le chef de l'Etat français a notamment souligné que Paris suivait avec intérêt les efforts du prince Sihanouk en faveur d'un règlement du conflit. Les Chinois ont, de leur côté, déjà fait savoir qu'ils ne s'opposaient pas à l'initiative de paix du prince.

Cette amorce de négociation du conflit a également fait l'objet, mardi matin, d'un entretien, au Quai d'Orsay, entre M. Jean-Bernard Raimond et son homologue indonésien, M. Mochtar Kusumaatmadja, qui faisait une brève escale à Paris. Le ministre français des affaires étrangères a salué le *« rôle déterminant »* de l'Indonésie dans cette affaire. Il a ajouté que si la rencontre Sihanouk-Hun Sen avait lieu, *« elle ouvrirait la voie de développements dans lesquels l'Indonésie et l'ASEAN* [Association des Nations de l'Asie du Sud-Est] *auraient leur rôle à jouer »*.

M. Mochtar – qui reste en contact avec les Vietnamiens – a déclaré, de son côté, qu'il ne voyait pas d'objection à ce que cette rencontre ait lieu en France. Paris et Djakarta prennent soin de souligner que, dans cette affaire, leurs actions respectives ne sont pas *« concurrentes »*, mais *« complémentaires »*.

Avec le retour en France du prince Sihanouk – qui y a séjourné à deux reprises depuis septembre, – Paris devient le point de rencontre des parties impliquées, directement ou indirectement, dans le conflit. On n'exclut pas la venue, à l'occasion du congrès du PC français, de M. Nhuyen Co Thach, vice-premier ministre et ministre vietnamien des affaires étrangères. Cette visite, si elle se confirme, interviendrait après le « retrait », les 28 et 29 novembre, de quelque vingt mille soldats vietnamiens du Cambodge, annoncé de source bien informée à Hanoï.

J.-C. P.

Le sommet arabe d'Amman

Retrouvailles syro-irakiennes

(Suite de la première page.)

Fait surprenant, il n'avait à aucun moment demandé la rupture avec l'Iran et encore moins l'application du pacte arabe de défense commune. Il avait d'ailleurs tenu à préciser qu'il n'était pas là, comme l'en accusent les Iraniens, parce que son pays était en position de faiblesse et que, quoi qu'il arrive, l'Irak ferait toujours face, même seul, à *« l'agression »*. Classant les pays arabes en trois catégories selon leur attitude face à ce conflit, il avait distingué *« ceux qui nous ont aidés dans la mesure de leurs moyens, ceux qui se tiennent en spectateurs et ceux qui entretiennent une alliance avec l'Iran »*, sans toutefois nommer quiconque, en particulier Damas.

A l'issue de cette longue réunion, le roi Hussein, sentant peut-être un déclic possible – car à ce moment on indiquait, de bonne source, que la méfiance restait grande et que le président irakien avait fait savoir qu'il ne croyait pas aux bons sentiments de son *« frère encore ennemi »* syrien – retenait pour un autre marathon cinq de ses pairs et bien évidemment les présidents Assad et Saddam Hussein.

Quelques heures plus tard, dans la suite du souverain à l'hôtel Plaza, se retrouvaient donc autour du roi Hussein l'émir du Koweït, le président des Emirats arabes unis, les présidents syrien, algérien, irakien, le prince héritier d'Arabie saoudite et le président du Nord-Yémen. La télévision jordanienne immortalisait un bref instant ce moment, et, visiblement, le roi Hussein faisait des efforts pour décontracter une atmosphère encore très compassée.

Que s'est-il passé pendant ces nouvelles quatre heures ? Rien n'a véritablement filtré de ce débat, et l'on ne peut que s'interroger sur le prix payé par chacun. Le président Assad a-t-il obtenu, comme on le dit de source proche des délégations, que l'on repousse l'examen de la question des relations avec l'Egypte ? Peut-être. Officiellement posée par le président irakien lors de son discours, cette demande avait immédiatement provoqué un violent refus de la Libye, un refus de la Syrie et des réserves de l'Algérie. Quoiqu'il en soit, certains Etats du Golfe ont, d'ores et déjà, fait savoir qu'ils renoueraient individuellement leurs liens avec Le Caire.

Le président syrien s'est-il, d'autre part, vu donner quelques garanties sur sa liberté de manœuvre au Liban ou avec l'OLP ? Difficile à dire déjà. Mais le leader de l'OLP, M. Yasser Arafat, a peut-être, pour reprendre les termes d'un haut responsable arabe, *« raté un moment historique »* boudant le dîner du roi, pour exprimer son mécontentement devant le peu d'égards qui lui sont accordés ici. Le président Assad aurait, en tout cas, reçu des promesses importantes d'aides financières – on parle de 2 milliards de dollars – pour redresser son économie chancelante.

C'est à l'issue de cette réunion en petit comité que le roi a lui-même fait entrer ensemble les deux présidents, irakien et syrien, pour le dîner de retrouvailles. Le souverain hachémite a, pour sa part, été chaudement félicité alors par tous les dirigeants arabes présents. Selon un témoin, les présidents syrien et irakien, placés à proximité, ont longuement bavardé, s'échangeant même leurs souvenirs.

Dans l'attente des conditions de ce rapprochement, il est difficile de savoir qu'elle est sa véritable valeur, d'autant que le passé pousse à beaucoup de circonspection. Lundi encore, la presse de Bagdad, comme celle de Damas tirait à boulets rouges, respectivement sur le chef d'Etat syrien et le président irakien. La gravité de la situation dans le monde arabe, et surtout les menaces sur les Etats du Golfe, ont, certes, amené les dirigeants arabes à prendre conscience de la nécessité de s'entendre, au moins sur un consensus minimum.

Lors de la rencontre, sans suite immédiate, des deux chefs d'Etat syrien et irakien dans le désert jordanien, le 27 avril dernier, Bagdad avait insisté pour obtenir de la Syrie sa simple neutralité dans le conflit Irak-Iran. Est-ce qu'a promis aujourd'hui le président Assad en demandant, en contrepartie aux dirigeants arabes, d'ouvrir un véritable dialogue avec Téhéran ? Mais l'irascible imam Khomeiny acceptera-t-il celui-ci, alors que l'Iran ne cesse de proclamer que seule la chute du régime de Saddam Hussein peut conduire à la paix ?

Un succès pour le roi Hussein

Quoi qu'il en soit, ce pas positif constitue un succès important pour le roi Hussein de Jordanie qui n'a pas ménagé ses efforts, tant pour arriver à réunir ce sommet que pour en faire quelque chose de sérieux et de constructif. On prête au roi, s'adressant à M. Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, cette phrase qui en dit long sur sa détermination à aboutir : *« Maintenant qu'ils sont tous là, je les garderais quatre jours, une semaine ou un mois, jusqu'à ce qu'ils se mettent d'accord. »*

Ce mardi matin, les vingt et un chefs de délégations vont se retrouver pour un nouveau huis clos, tandis que les ministres des affaires étrangères des huit pays dont les chefs d'Etat ont participé aux retrouvailles syro-irakiennes, plus l'OLP et la Ligue arabe, vont s'atteler à la rédaction des résolutions de ce sommet. Celles-ci seront une indication pour évaluer les éventuelles suites de la *« réconciliation »* syro-irakienne et des bouleversements qu'elle pourrait entraîner dans le monde arabe

FRANÇOISE CHIPAUX.



Amériques

VENEZUELA

Le retour de Carlos Andres Perez

L'ancien président Carlos Andres Perez a été désigné, il y a quelques jours, par le parti gouvernemental, Action démocratique (AD), comme son candidat à l'élection présidentielle de décembre 1988. M. Carlos Andres Perez — Cap, comme l'appellent les Vénézuéliens — l'a emporté très facilement, à l'issue de « primaires » à l'américaine très animées, avec 66 % des suffrages contre 34 % à son rival, l'ancien ministre de l'intérieur, M. Octavio Lepage, soutenu ouvertement et énergiquement par l'actuel chef d'Etat, M. Jaime Lusinchi.

La rivalité personnelle entre Cap — au pouvoir de 1974 à 1979 — et M. Jaime Lusinchi et l'âpreté de la campagne pouvaient faire craindre une rupture au sein de l'AD, une formation social-démocrate, membre de l'Internationale socialiste, au sein de laquelle Cap joue d'ailleurs un rôle remarqué et efficace, en particulier sur les problèmes d'Amérique centrale. Mais M. Lepage, beau joueur, a annoncé qu'il soutiendrait loyalement Cap en décembre 1988. Cette victoire d'un dirigeant soutenu par les syndicats, qui n'ont pas oublié les retombées sociales du boom pétrolier pendant sa présidence, devrait permettre à l'Action démocratique de conserver le pouvoir pour la prochaine période présidentielle.

Le parti social-chrétien COPEI, rival traditionnel de l'AD, n'a pas encore choisi son candidat. Des « primaires » doivent avoir lieu le 20 novembre pour départager l'ancien président Rafael Caldera (de 1968 à 1973) et l'ancien ministre de l'intérieur, M. Fernandez. Etonnant parallélisme dans les deux principales formations politiques vénézuéliennes qui pratiquent sans trop de heurts l'alternance démocratique depuis plus de trois décennies. Un bel exemple, rare en Amérique latine, de stabilité politique et de cohabitation acceptée dans le respect des règles démocratiques.

Mais quel que soit le candidat de COPEI, il aura très peu de chances, selon tous les sondages, de vaincre M. Carlos Andres Perez, qui avait quitté le pouvoir dans des rumeurs de scandales politico-financiers, mais a fait depuis deux ans un retour spectaculaire sur la scène politique. Son regain de popularité s'explique aussi par la médiocrité des deux dernières présidences, celle de M. Jaime Lusinchi (AD) et de M. Herrera Campins (COPEI). M. Carlos Andres Perez, âgé de soixante-quatre ans, populiste et dynamique, a déjà annoncé son intention de faire passer la croissance économique du Venezuela avant le remboursement de la dette extérieure.

M. N.

ÉTATS-UNIS : la course à l'investiture présidentielle

Le sénateur Dole, rival du vice-président Bush entre en lice

WASHINGTON
de notre correspondant

Le sénateur Robert Dole, principal adversaire du vice-président George Bush pour l'investiture républicaine à la prochaine présidentielle, a annoncé, lundi 9 novembre, une candidature qui était évidente depuis des mois. Comme il est de tradition, il s'est rendu pour cela dans son fief, une toute petite localité du Kansas, Russell, la ville de son enfance et de ses débuts dans la politique. L'estrade avait été dressée devant le drugstore où, jadis, il vendait des sodas, et tout s'est passé dans la meilleure et la plus banale des traditions. On a distribué des casquettes, lancé des ballons et crié : « *Dole for president !* », avant que le candidat n'aille renouveler son annonce dans l'Iowa, où auront lieu les premières consultations électorales, là où, en 1980, Robert Dole avait piteusement recueilli à peine 1 % des voix. Cette fois, il ne risque pas la même mésaventure. Les sondages lui accordent entre 20 % et 30 % des suffrages républicains, à bonne distance derrière M. Bush, mais loin devant les quatre autres candidats du Grand Old Party.

Bob Dole est aujourd'hui l'un des hommes politiques les plus connus aux Etats-Unis. Il va bénéficier de l'aide efficace de sa femme, Elizabeth, qui vient de démissionner pour cela du poste de secrétaire aux transports qu'elle avait occupé pendant des années dans l'administration Reagan. Et sa position de chef de la minorité républicaine au Sénat lui donne la précieuse opportunité d'être présent tous les jours dans l'actualité et sur les écrans de télévision, un avantage qu'il voudrait conserver le plus longtemps possible, quitte à dépenser une énergie considérable pour concilier ses activités au Congrès et ses déplacements électoraux.

D'énergie, c'est précisément ce dont cet homme de soixante-quatre ans manque le moins. Né dans une famille modeste, affectée comme celle de Ronald Reagan par la grande dépression, il s'est fait lui-même en politique. A force de volonté. A demi-paralysé depuis qu'il a été très gravement blessé en Italie quelques semaines avant la fin de la seconde guerre mondiale, il lui a fallu beaucoup de courage et un an d'hôpital avant de pouvoir retrouver un usage à peu près normal de son corps.

Une certaine amertume

De ce coup du sort, il lui est resté une certaine amertume, qui pourrait expliquer, dit-on parfois, son agressivité, sa volonté de triompher à tout prix. Bob Dole n'est pas un enfant de chœur, et quand la défaite électorale menaçait il n'a pas hésité devant les moyens les plus efficaces. Par exemple une campagne de tracts suggestifs pour dénoncer un concurrent « *avorteur* » — en fait, un médecin qui était intervenu dans les cas où la santé de la mère l'exigeait. Aujourd'hui, il en rejette la responsabilité sur ses subordonnés, mais sans vraiment convaincre. Et c'est bien lui qui, en 1976, alors qu'il était candidat à la vice-présidence sur le ticket de Gerald Ford, avait cru utile de dénoncer les « *guerres démocrates* » (dans lesquelles les présidents démocrates avaient engagé les Etats-Unis) : le Vietnam, la guerre de Corée... et les deux conflits mondiaux.

Depuis, il a limé un peu ses crocs, surveillé ses reparties. Il garde la dent dure contre son rival, George Bush, celui qui « *a commencé au sommet et n'en a pas bougé* ». Mais c'est aujourd'hui une autre image qu'il essaie de cultiver : celle de l'homme politique expérimenté, qui a derrière lui vingt-sept ans de présence ininterrompue au Congrès, cherche des solutions aux vrais problèmes, et d'abord à celui du déficit budgétaire, dont il a fait sa priorité. Il se pose en conciliateur, essaie d'arrondir les angles entre la Maison Blanche et le Congrès, à un moment où cela est particulièrement nécessaire. Il se garde bien de critiquer ouvertement M. Reagan et le reaganisme, mais laisse entendre qu'il faut à présent prendre les difficultés à bras le corps : augmenter les impôts. « *Les gens*, dit-il, *sont prêts à absorber une potion amère, mais personne ne veut leur tenir la cuiller.* »

Lui qui, au début des années 60, votait systématiquement contre tous les programmes sociaux explique, à présent, qu'il faut rendre le Parti républicain plus accueillant aux Noirs, qu'il ne faut pas oublier les déshérités, que l'Etat a le devoir d'assister les faibles. Conviction sincère ou souci d'occuper un bon créneau électoral ?

Une zone d'ombre

On reproche parfois à Robert Dole de ne pas avoir de conviction bien arrêtée, d'être imprévisible, de prendre la direction du vent. Il y aurait aussi une zone d'ombre chez cet homme au sourire éclatant et aux réflexions caustiques. Parmi les milliers de votes qu'il a émis au Congrès, un certain nombre auraient opportunément servi les intérêts de généreux donateurs de sa campagne électorale. C'est une pratique tout ce qu'il y a de plus banale au Congrès, mais on peut s'attendre que la presse fouille en profondeur de ce côté-là.

En politique étrangère, Robert Dole campe sur des positions clairement conservatrices, soutient les différentes résistances anticommunistes et se méfie beaucoup des accords de désarmement avec les Soviétiques. Mais il lui reste à prouver qu'il a une claire vision du monde, des idées fermes, un projet politique. Car certains soupçonnent cet homme à la profonde voix de bronze de n'être qu'une ambition vide, un politicien adroit qui ne serait pas forcément un président d'envergure.

JAN KRAUZE.

Diplomatie

La visite de M. Felipe Gonzalez à Paris

Une volonté commune de progresser sur la question des ressources de la CEE

C'est dans le cadre des relations « *normales, amicales et régulières* » qu'entretiennent la France et l'Espagne que M. Felipe Gonzalez rendait lundi 9 novembre à Paris la visite qu'avait effectuée l'année dernière à Madrid M. Jacques Chirac.

L'Europe a été au centre des conversations qu'a eues M. Gonzalez avec les responsables français : un entretien avec le président de la République, deux entretiens et un déjeuner avec le premier ministre.

Des deux côtés a été exprimée la volonté de « *réveiller la conscience européenne* » et de faire avancer le problème du financement de la Communauté. MM. Mitterrand et Gonzalez, indiquait-on à l'Elysée, « *se sont montrés déterminés à ce que l'on avance suffisamment lors du sommet européen de Copenhague* [début décembre] *pour que les Douze puissent parvenir à une solution sur ces questions au cours du premier semestre 1988, sous la présidence allemande* ».

M. Jacques Chirac a précisé que ses entretiens avec le chef du gouvernement espagnol visaient sur ce sujet à rapprocher des points de vue « *pas exactement identiques* ». L'Espagne, « *à juste titre* », a indiqué le premier ministre, souhaite, au nom du principe de « *cohésion* » dans la Communauté, un effort particulier sur les dépenses non obligatoires, notamment l'aide aux pays du sud de l'Europe, tandis que la France donne la priorité aux dépenses obligatoires, et notamment à la préservation des acquis de la politique agricole commune. Le premier ministre a insisté sur le fait que l'essentiel était à ses yeux « *la volonté politique* » des deux pays de voir assurée la situation financière de la CEE non seulement pour 1988, mais pour les cinq prochaines années.

En ce qui concerne les questions de sécurité, la France a réaffirmé son souhait de voir l'Espagne, comme le Portugal, entrer dans l'Union de l'Europe occidentale (UEO). Le président du gouvernement de Madrid a souligné la « *disponibilité* » de son pays pour une telle intégration (à laquelle s'oppose pour l'instant la Grande-Bretagne) ; il a écarté les réticences qu'avaient semblé exprimer certains représentants de son gouvernement en les attribuant à une interprétation erronée de la plate-forme récemment adoptée par l'UEO à La Haye.

M. Felipe Gonzalez a, d'autre part, rendu compte de son récent voyage en Amérique latine. Il a insisté sur la nécessité pour les grandes démocraties et pour l'Europe de « *prendre des initiatives* » en faveur d'un aménagement des dettes des pays les plus endettés.

M. Reagan se félicite de la reprise des négociations sur les essais nucléaires

Washington. — Le président Ronald Reagan s'est félicité de l'ouverture, lundi 9 décembre, à Genève, de négociations américano-soviétiques sur les essais nucléaires.

Ces négociations — dont le principe avait été acquis lors de la visite du ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, à Washington en septembre — doivent porter dans un premier temps sur l'amélioration des mesures de vérification des traités de 1974 et 1976 limitant les essais nucléaires. La première session doit durer deux semaines, et Washington souhaite qu'elles reprennent en janvier.

A Washington, les responsables américains ont indiqué que les négociateurs des deux pays évoqueraient notamment la possibilité d'envoyer des équipes d'inspecteurs conjointes sur leurs sites de tir respectifs pour évaluer l'exactitude des systèmes de vérification différents prônés par les deux pays. Les Etats-Unis préfèrent le système hydro-dynamique Cortex, tandis que les Soviétiques défendent l'utilisation de méthodes de détection sismique.

Mais ces responsables ont indiqué clairement que l'éventualité d'une élimination totale des tests, « *objectif ultime* » de la négociation, n'était envisageable que dans la perspective de la disparition des armes nucléaires, et hors de question dans « *un avenir prévisible* ».

Si les deux pays parviennent à se mettre d'accord sur les méthodes de vérification, M. Reagan soumettra les deux traités, celui dit du seuil (TTBT) — limitant à 150 kilotonnes la puissance des essais nucléaires — et celui sur les explosions nucléaires à des fins pacifiques (PNET), à la ratification du Sénat américain. Dans un second temps, a précisé M. Reagan, Washington proposera des négociations « *sur les moyens d'appliquer un programme par étapes (...) visant à limiter et, en fin de compte, à éliminer les essais nucléaires* ». Il a toutefois ajouté que les Etats-Unis devront continuer à tester tant que leur sécurité dépendra de leur dissuasion nucléaire. — *(AFP.)*

Europe

IRLANDE DU NORD : l'attentat d'Enniskillen

L'IRA tente d'expliquer le massacre par une « erreur technique »

LONDRES
de notre correspondant

L'IRA a admis, le lundi 9 novembre, avoir posé la bombe qui a tué onze personnes et en a blessé soixante-trois autres, dimanche matin, lors d'une cérémonie devant le monument aux morts d'Enniskillen, en Irlande du Nord.

Dans un communiqué publié par l'organisation républicaine clandestine, celle-ci affirme cependant que l'armée britannique est indirectement responsable de l'ampleur du massacre, et surtout du fait que les victimes soient toutes civiles.

L'IRA « *regrette* » dans ce communiqué les « *conséquences catastrophiques* » de l'attentat. Elle ajoute que « *la bombe a explosé sans que nous la déclenchions par signal radio. Il y a actuellement une compétition sans merci entre nos ingénieurs électroniciens et ceux de l'armée britannique pour la maîtrise des engins télécommandés* ».

L'IRA aurait ainsi prévu d'activer la bombe placée à proximité du monument aux morts lorsque celui-ci serait entouré par des soldats lors de la cérémonie du souvenir honorant les morts tombés lors des deux guerres mondiales et... au cours de la lutte contre l'organisation elle-même. Elle affirme qu'un « *radio scanner* » de l'armée britannique « *balayant* » les fréquences habituellement utilisées pour ce type d'engin a provoqué la détonation au moment où seuls des civils se trouvaient devant le monument. Cela se serait déjà produit à plusieurs reprises dans le passé pour des mines « dormantes » posées par l'organisation.

Le secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, M. Tom King, a immédiatement réagi : « *Cette déclaration est méprisable* », a-t-il affirmé. Le Royal Ulster Constabulary (RUC), la police d'Irlande du Nord, a formellement démenti la présence dimanche dans la région d'Enniskillen d'un « *scanner* » ou de tout autre appareil susceptible de déclencher un engin télécommandé. L'armée britannique elle-même est restée muette.

Les condoléances du Sinn Fein

L'IRA tient visiblement à se démarquer de ce qui s'est passé à Enniskillen et des images d'horreur abondamment diffusées par la télévision. L'organisation a non seulement exprimé ses « *regrets* », mais a révélé qu'une enquête interne était en cours visant la branche locale qui a posé la bombe.

Le Sinn Fein, l'aile politique légale, a, de son côté, condamné publiquement l'attentat. Le président du Sinn Fein, M. Gerry Adams, a présenté ses « *condoléances* » aux familles des victimes : « *Je n'essaie pas de justifier l'explosion de dimanche. Je regrette profondément qu'elle ait eu lieu* », a-t-il déclaré. Elu en juin dernier au Parlement de Londres par une circonscription catholique d'Irlande du Nord (Belfast-Ouest), M. Adams refuse de siéger à Westminster.

L'attitude de l'IRA n'est pas sans précédent. L'organisation avait fourni des excuses après l'attentat contre le grand magasin londonien Harrod's en décembre 1983. La voie choisie lundi est plus détournée. L'IRA tente de faire porter la responsabilité du carnage sur les spécialistes en ondes courtes de l'armée d'« *occupation* » britannique...

Le procédé révèle l'embarras de l'organisation, qui n'a pu se résoudre à se démarquer totalement des poseurs de bombes d'Enniskillen.

Depuis une dizaine d'années, l'IRA visait en effet presque exclusivement des cibles militaires ou policières. Par ce communiqué, elle fait ainsi savoir qu'elle n'a pas changé de stratégie et que le massacre de dimanche est dû, en quelque sorte, à une « *erreur technique* ».

Émotion considérable dans le Royaume-Uni

L'émotion reste considérable dans le Royaume-Uni. Un témoignage bouleversant a été présenté lundi soir par toutes les chaînes de télévision. Il s'agit du père de la plus jeune victime, une infirmière de vingt ans. Celui-ci, également blessé, a déclaré « *ne pas en vouloir* » aux auteurs de l'attentat et avoir même « *prié pour eux* ».

Cette absence de haine contrastait singulièrement avec les propos tonitruants, une fois de plus, d'un des principaux leaders protestants d'Irlande du Nord, M. Ian Paisley, qui, dans une interview télévisée, appelait quasiment, lundi soir, ses partisans à une action de représailles.

DOMINIQUE DHOMBRES.

RFA : le congrès chrétien-démocrate hanté par l'affaire Barschel

Le chancelier Kohl réalise son plus mauvais score

BONN
de notre correspondant

Dans le calendrier politique ouest-allemand, le congrès du Parti chrétien-démocrate, qui s'est tenu le lundi 9 novembre dans la Beethovenhalle de Bonn, aurait dû en toute logique passer inaperçu ; n'être qu'un simple congrès administratif dont le seul propos était de renouveler les instances dirigeantes de la principale formation au pouvoir en République fédérale d'Allemagne. En temps ordinaire, il se serait déroulé comme une fête de famille. Un parti qu'aucune élection décisive ne menace à brève échéance, dont le principal dirigeant est incontesté, et auquel ses alliés libéraux et chrétiens-sociaux bavarois ne peuvent, *nolens volens*, qu'être loyaux faute de solution de rechange, aurait pu s'offrir le plaisir d'une grand-messe unanimiste préparant des lendemains glorieux.

L'histoire, la petite et la moyenne, en a décidé autrement. L'affaire Barschel, la mise en question de la moralité d'un parti qui s'était présenté aux électeurs ouest-allemands comme le parangon de la vertu politique et le fer de lance du « *tournant politique et moral* » depuis cinq ans, ont jeté une ombre sur un rassemblement qui se voulait bon enfant, dans le style simple et cordial d'une formation qui se veut plus une grande famille qu'une armée d'opinion. Un des membre de cette famille, qui se réclame haut et fort des valeurs chrétiennes, a failli : un ministre président est mort, victime de sa peur panique de perdre le pouvoir. Uwe Barschel était l'ombre portée sur un congrès qui essayait de toutes ses forces de rejeter l'opprobre d'une partie de l'opinion allemande.

Déjà, l'avant-veille, lors du congrès régional de la CDU du Schleswig-Holstein, on avait vu M. Gerhard Stoltenberg essayer pathétiquement de dissiper les miasmes qui persistent à empoisonner l'atmosphère à Kiel. Le ministre des finances réussit, avec un peu moins de suffrages que la fois précédente, à se faire réélire à la tête d'une fédération éprouvée par le scandale, déchirée entre ceux qui veulent faire de la vérité une arme, même si elle commence par vous blesser, et ceux qui veulent mettre le couvercle sur une affaire sordide au nom de la raison de parti.

Saint Augustin, Kant et Zola

Le chancelier Kohl fut, lui aussi, la victime de ce désarroi chrétien-démocrate. Il a obtenu, pour sa réélection à la tête de la CDU, son plus mauvais score depuis 1973 : sur les 717 délégués présents à Bonn, 82 ont voté contre lui, et 55 se sont abstenus. Paradoxalement, M. Stoltenberg obtenait en revanche le plus grand nombre de voix lors de l'élection des adjoints, devançant les vedettes de l'équipe Kohl, Mme Rita Sussmuth, ministre de la famille et de la santé, et M. Norbert Blüm, ministre du travail.

Le malaise dans les couloirs du congrès était patent. Les délégués avaient certes été impressionnés par les discours — truffés de citations de philosophes et de moralistes — du chancelier Kohl et du secrétaire général du parti, M. Heiner Geissler, qui ont appelé saint Augustin, Kant et même Emile Zola à la rescousse. Mais ils n'ont pas été éblouis au point d'oublier les questions qui leurs sont posées, « *à la base* », par une société ouest-allemande dont les derniers sondages montrent que sa confiance en la classe politique faiblit en général et que la méfiance vis-à-vis de la CDU va croissant.

Les bonnes vieilles recettes, qui rassemblent le temps d'un congrès toute une famille politique, ont été utilisées sans complexes : de la mise en cause des lois libérales sur l'interruption de grossesse jusqu'à l'évocation de la faim dans le monde et des atteintes aux droits de l'homme aux quatre points cardinaux, en passant par l'exaltation des valeurs traditionnelles de fidélité, de bonne éducation, de patriotisme, les dirigeants chrétiens-démocrates ont avec quelque succès tenté de faire oublier à leurs troupes que leur inspiration se trouve plutôt dans Machiavel que dans saint François d'Assise.

LUC ROSENZWEIG.

● **Décès de deux personnes liées à l'affaire Barschel.** — Deux personnes liées plus ou moins directement à l'affaire Barschel sont mortes ces derniers jours en RFA. M. Hans-Joachim Knach (soixante-cinq ans), secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur du gouvernement régional de Kiel, est décédé brutalement dans son ministère le lundi 9 novembre. Il a succombé à une crise cardiaque. M. Knach devait être prochainement entendu par la commission parlementaire d'enquête mise en place à Kiel pour faire la lumière sur l'affaire Barschel.

Par ailleurs, la police de Dusseldorf (centre de la RFA) a révélé, lundi, qu'un détective privé, Stefan Ruedell (vingt-quatre ans), chargé un temps de filer M. Engholm, s'est donné la mort le 29 octobre dernier. — (AFP.)

De Lénine à Gorbatchev

La révolution septuagénaire

(Suite de la première page.)

On ne sait pas assez que le premier attendu mis en avant par le comité central bolchevik pour déclencher l'insurrection était « *la révolte dans la flotte allemande* (quelques équipages s'étaient mutinés à Kiel) *comme signe extrême de la poussée dans toute l'Europe de la révolution mondiale socialiste* ». Pour mesurer la portée de ce texte, il faut savoir que Lénine avait déclaré, le 7 mars précédent, devant le congrès de son parti : « *C'est une vérité absolue que nous serons condamnés à périr si la révolution n'éclate pas en Allemagne.* »

L'homme propose, mais Dieu dispose. La révolution allait bien éclater mais seulement dix-huit mois plus tard, à Berlin, puis à Munich et aussi à Budapest, et elle allait échouer. Jusqu'à sa mort cependant Lénine devait nourrir l'espoir de voir l'avènement de cette « *république mondiale des soviets* » dont il avait annoncé la naissance inévitable, en mars 1919, devant le huitième congrès. C'est à Staline qu'il allait revenir de bâtir le « *socialisme dans un seul pays* », inévitable conséquence du double échec de Moscou à exporter la révolution et des grandes puissances occidentales, malgré leur intervention dans la guerre civile, à la détruire dans l'œuf.

De cet Etat prolétarien, isolé du reste du monde par un « cordon sanitaire », l'assaut hitlérien a fait pendant un temps l'allié de cet « impérialisme » bourgeois qui, dans le manichéisme ultra-simpliste de Staline, ne valait pas mieux que le nazisme.

Roosevelt et à un moindre degré Churchill crurent possible, à Yalta, de prolonger dans le temps de paix la coopération du temps de guerre. Mais la méfiance de part et d'autre était trop forte. Et il y avait un énorme paradoxe, de la part des Etats-Unis, sortis de la guerre, selon la phrase de Truman au soir d'Hiroshima, comme « *la plus grande puissance de tous les temps* » à inviter une Union soviétique exsangue à participer à la consolidation d'un ordre dont ils étaient les principaux bénéficiaires. Elle allait bientôt tout faire pour le remettre en question à son profit : d'où la guerre froide, avec ses phases de tension et de détente et aussi, localement, de guerres chaudes, et la course, chaque jour plus ruineuse, aux armements de l'Apocalypse.

Cette guerre froide, qui peut le nier, ne mène nulle part, sinon à l'incroyable désordre dont nous ne parvenons à nous contenter que parce que nous fermons les yeux sur les monstrueuses injustices dont il est tissé et sur les risques d'explosion — ou d'implosion — qu'il implique. La question que nous devrions nous poser avec insistance est de savoir si, le gorbatchévisme aidant, il existe aujourd'hui une chance d'y mettre fin.

Le sens de l'histoire

Pour Lénine, que l'actuel secrétaire général cite à longueur de journée, la réponse était simple : il y avait deux camps, et l'un des deux, nécessairement, l'emporterait sur l'autre. L'identité du vainqueur ne faisait pas de doute à ses yeux, puisque le communisme allait dans le sens de l'histoire. Staline, à cette pétition de principe, devait apporter un premier correctif : la coexistence entre les deux systèmes est possible, mais seulement un certain temps, pour permettre au socialisme de se renforcer en vue de mieux affronter une guerre qui demeure inévitable.

C'est à Malenkov, repris par Khrouchtchev, qu'il revint d'apporter un second correctif : la guerre n'est pas inévitable, parce que la montée en puissance du camp socialiste est telle qu'il peut l'emporter sans que l'adversaire affaibli recoure aux armes. Mao tempêta contre cette assertion à ses yeux capitularde. Ce désaccord n'est pas pour rien dans la rupture qui devait intervenir au début des années soixante entre Pékin et Moscou.

Dans la foulée de la détente consécutive au dénouement de la crise des fusées de Cuba, qui avait mené le monde au bord de la guerre, Brejnev proposa à Nixon une sorte de « condominium » : il employa le mot devant lui. Le Watergate eut raison de cette initiative, et aussi le premier choc pétrolier, qui dut redonner confiance, au Kremlin, à ceux qui annonçaient la chute inévitable d'un capitalisme dont la vigueur, jusqu'à 1973, avait dû impressionner jusqu'aux plus dogmatiques. Suivirent douze années d'escalade, jalonnées par l'Afghanistan et la Pologne, et culminant dans la bataille des euromissiles.

Enfin Gorbatchev vint, qui tend la main à tout le monde ; il oublie les innombrables « jamais » proférés par ses prédécesseurs pour bientôt signer avec le champion, également amnésique, de la lutte contre « l'empire du mal » un traité qui va débarrasser l'Europe de toutes les fusées d'une portée comprise entre 500 et 5 000 kilomètres. Qui manifeste son désir de réintégrer, de toutes les manières, le système jusqu'à présent bien peu efficace des Nations unies et, ce faisant, de le revigorer. La doctrine de la révolution mondiale inéluctable serait-elle en passe de tomber aux oubliettes ? Il est trop tôt pour répondre, mais on peut tout de même se poser la question.

Le secrétaire général a, en effet, accompli un pas de plus dans l'évolution idéologique signalée plus haut. Dans son discours du 2 novembre, au Kremlin, il a déclaré que l'analyse de la situation mondiale uniquement en termes de « *lutte entre deux systèmes sociaux opposés* » est désormais « *impossible* » et que le mouvement communiste doit en tirer les conséquences en prenant en compte le « *besoin de renouveau et de changements qualitatifs* ».

Si les mots ont un sens, cela signifie que Gorbatchev s'écarte enfin du manichéisme léniniste et qu'il renonce au dogme de la victoire écrite à l'avance du socialisme à la sauce soviétique. Peut-être y songe-t-il depuis longtemps. Pierre Juquin rapporte en effet dans son dernier livre le mot qu'il a eu, lors d'une visite incognito à Paris, « *il y a quelques années* », après avoir longtemps contemplé, du parvis du Trocadéro, la réalité d'une grande ville moderne : « *Vous avez bien raison*, dit-il au jeune militant du PCF qui l'accompagnait, *de ne pas vouloir faire comme nous...* ».

Marxiste ou pas, tout homme un peu intelligent et honnête ne peut pas ne pas mesurer à quel point le socialisme réel correspond peu au rêve de Marx et Lénine : qui oserait aujourd'hui, au vu du sang versé au Moloch stalinien, parler de « bilan globalement positif » ? Il y a déjà bien longtemps que l'homme de la rue, à Moscou, a résumé par une aimable plaisanterie la différence des deux systèmes : « *Qu'est-ce que le capitalisme ? L'exploitation de l'homme par l'homme. Et le socialisme ? L'inverse.* »

En réalité, les deux systèmes sont aujourd'hui en crise et les réussites de celui de l'Est, pour spectaculaires qu'elles soient dans certains secteurs, au premier plan desquels l'espace, sont trop limitées pour faire oublier le prix écrasant dont elles ont été payées. D'autant plus que dans d'autres domaines l'échec est total : qu'on songe à la collectivisation des terres, qui a fait des millions de victimes. Exportatrice de grain avant la révolution, la patrie du socialisme ne peut aujourd'hui faire la soudure qu'en achetant massivement du blé et du maïs capitalistes... Et l'Afghanistan, et la Pologne, et le Vietnam, et l'Afrique ex-portugaise ? Dans chacun de ces cas le mot de faillite n'est pas trop fort.

L'aveugle et le paralytique

L'espoir, aujourd'hui, est que Gorbatchev a bien fait le bilan de cette révolution qui a soulevé dans le monde tant d'espoir, mais qui illustre pleinement aujourd'hui la réalité de ce que disait Tocqueville : « *Deux grands dangers menacent l'existence des religions : le schisme et l'indifférence.* » Le *schisme* est accompli : la Chine ne retournera pas sous la houlette de Moscou. L'*indifférence* est, avec la force d'inertie déjà dénoncée par Lénine, l'obstacle principal à la « *perestroïka* », à la reconstruction d'un système délabré.

Dans leur grande majorité, les peuples de l'empire soviétique en ont trop vu et trop entendu pour ne pas accueillir avec le plus grand scepticisme l'annonce de changements, et ils ont trop l'habitude d'une vie médiocre mais protégée pour se jeter au cou de celui qui entend d'abord, cela crève les yeux, remettre le pays au travail. « *Entre nous, mademoiselle*, disait, il y a quelques années, un industriel français à la jeune femme de l'Intourist qui le cornaquait, *on ne se fatigue pas beaucoup dans les usines soviétiques.* » Sa réponse mérite d'être rapportée : « *Et si c'était ça la supériorité du socialisme !* » Tant de souffrance, tant de libertés prises avec la Liberté pour en arriver là !

On comprend que Gorbatchev rêve d'autre chose. Mais comment faire pénétrer sa volonté mobilisatrice au-delà de l'élite scientifique technologique qui s'enthousiasme pour la conquête de l'espace et pour l'affirmation, partout dans le monde, de la puissance soviétique ? La meilleure carte, la plus efficace, qu'il aurait à jouer ne serait-elle pas plutôt de tout faire pour enterrer la hache de guerre avec l'Occident, réconciliant enfin, après des décennies de querelles où ils se sont épuisés, l'aveugle et le paralytique ?

ANDRÉ FONTAINE.

Le champ d'application de la peine de mort pourrait être réduit

MOSCOU
de notre envoyé spécial

L'URSS va-t-elle abaisser à dix ans la peine maximale de détention pour un condamné et supprimer les peines d'exil intérieur qui s'y ajoutaient généralement ? C'est ce qu'a laissé entendre, lundi 9 novembre, le ministre soviétique de la justice, M. Kravtsov, dans des déclarations à l'agence Tass. Toujours selon lui, on réduirait également, sans la supprimer, le champ d'application de la peine de mort, tout cela dans le cadre d'une révison du code pénal, qui date pour l'essentiel de 1958.

Il ne s'agit pour l'instant encore que d'une suggestion, et celle-ci reste d'autant plus à confirmer que se créerait une situation passablement étrange pour le système des peines en URSS : le maximum serait dix ans de prison (contre quinze aujourd'hui et vingt-cinq sous Staline), après quoi il ne resterait plus que la peine capitale... Or celle-ci est applicable à l'heure actuelle à pas moins de dix-huit crimes ou délits, allant du meurtre à l'espionnage ou à la haute trahison en passant par les « *crimes économiques particulièrement importants* » (plusieurs trafiquants ont été exécutés ces dernières années).

Même si l'on consent à réduire le nombre de ces cas, il n'est pas question d'abolir la peine de mort, laquelle, selon un sondage publié le mois dernier par le mensuel *Justice soviétique*, continue d'avoir les faveurs de plus d'une moitié des juges, procureurs et responsables du système pénitentiaire : 19 % souhaitent même son extension, contre 5,7 % seulement qui sont pour sa suppression. Et il y a de bonnes raisons de penser que la population soviétique dans son ensemble est encore plus anti-abolitionniste que l'opinion dans plusieurs pays occidentaux.

M. Kravtsov ne se prononce pas sur les délits d'opinion, alors qu'il avait été officiellement question lors des premières indications sur une révision du code pénal en février dernier de modifier les deux principaux articles sur lesquels s'appuie la répression des dissidents depuis plus de vingt ans : l'article 70, qui punit « *l'agitation et la propagande antisoviétiques* » (de six mois à sept ans de prison, auxquels s'ajoutent jusqu'à présent de deux à cinq ans d'exil intérieur), et l'article 190, qui sanctionne la calomnie, l'insulte au drapeau et la participation à des manifestations « *de nature à troubler l'ordre public* ».

S'il était encore récemment question de supprimer ce dernier article, qui fait double emploi avec le premier, on voit mal comment le pouvoir pourrait renoncer à l'arsenal très large des moyens que lui donne l'article 70.

MICHEL TATU.

● **Visas pour une famille de pentecôtistes.** — Une famille de six pentecôtistes, une communauté évangélique, a reçu ses visas de départ pour la RFA, a annoncé, lundi 9 novembre à Francfort, la Société internationale des droits de l'homme. La famille Guennadi Maïdanouk quittera cette semaine la région de Tchougouïevka, en Sibérie, a-t-on ajouté de même source. C'est la première fois que des membres de la communauté des pentecôtistes qui vit dans cette région de la Sibérie obtiennent l'autorisation d'émigrer. Guennadi Maïdanouk avait été arrêté en 1985 et condamné à douze mois de camp de travail. Huit autres membres de cette communauté religieuse sont actuellement enfermés dans des camps de travail. — (AFP.)

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

DÉFENSE : quelques pierres dans le jardin de l'Elysée

« Le triple saut en arrière, cela ne réussit pas à tous les coups ! » Tout en admirant l'agilité du ministre de la défense dans la gestion délicate de ses crédits de fonctionnement, **M. Yves Guéna** (RPR, Dordogne) n'a pas caché ses craintes quant aux risques de glissade. Le rapporteur spécial de la commision des finances a reconnu que le niveau d'activité et la capacité opérationnelle des forces avaient été préservés. Mais le seuil critique s'avance à grands pas selon lui. En fait de seuil, il s'agit d'un rapport : celui établi entre les dépenses de fonctionnement et d'équipement. En Allemagne fédérale et aux Etats-Unis, ce rapport se situe autour de 53 % - 47 % en faveur des dépenses de fonctionnement. En France, la proportion est inverse. *« Notre pays semble bien approcher du pourcentage minimal en dessous duquel le titre III ne peut plus descendre »*, a insisté M. Guéna, en rappelant que les dépenses de fonctionnement représentaient 47,9 % des crédits contre 49,3 % l'année dernière : *« Il ne faut pas descendre en dessous. »*

Des dérives de prix

D'autres élus de la majorité et de l'opposition ont manifesté une semblable inquiétude, **M. Jean Briane** (UDF, Aveyron), rapporteur pour avis, a trouvé ce budget *« globalement positif »*, tout en expliquant que le titre III était *« sur le fil du rasoir »*. Le député UDF a en outre insisté sur la nécessité de préparer pour demain *« une armée de haute technologie »*. De son côté, **M. Jean Brocard** (UDF, Haute-Savoie) a jugé la situation *« préoccupante »*. Il a souhaité que les réductions d'effectifs (mille deux cents postes de militaires de carrière) n'affectent pas la marine.

Les députés ont commencé le lundi 9 novembre l'examen du projet de budget du ministère de la défense. D'un montant de 176,6 milliards de francs, il s'agit du premier budget discuté après l'approbation, en avril dernier, de la loi de programmation militaire 1987-1991 (seuls les communistes avaient voté contre, Mme Huguette Bouchardeau, apparentée PS, s'était abstenue).

Les crédits 1988 de M. André Giraud enregistrent une augmentation de 4,42 % par rapport à l'année dernière. Ils respectent parfaitement les objectifs fixés par la loi de programmation en matière d'équipements (refonte des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins — SNLE — pour recevoir le missile nucléaire M 4 ; programme des SNLE nouvelle génération ; Mirage 2000 N ; chars AMX 30 B 2, etc.)

Le titre V (équipements) d'un montant de 93,2 milliards de francs (+ 6 %) correspond bien à ce qui avait été fixé en 1987. En revanche, les dépenses de fonctionnement, quoique non programmées, marquent le pas, avec 83,4 milliards de francs. Plus de cinq mille emplois, civils et militaires, seront supprimés. Toutefois, l'entraînement des troupes devrait être préservé : cinquante jours de sortie dans l'année pour l'armée de terre ; cent jours de mer pour les bâtiments de la marine ; cent quatre-vingts heures de vol par pilote dans l'armée de l'air.

Le ministre de la défense, M. André Giraud, devait présenter son budget le mardi 10 novembre. Il devait rappeler que la priorité reste au renforcement du nucléaire stratégique. Le groupe socialiste, qui s'était abstenu sur le budget 1987, mais avait voté la loi programme, a annoncé son intention de s'abstenir une nouvelle fois. Cette position médiane, outre qu'elle permet de rassembler les députés socialistes qui restent divisés sur l'attitude à avoir face aux crédits militaires, traduit une certaine défiance à l'égard de M. Giraud, suspect de non-orthodoxie par rapport à la pensée mitterrandienne.

M. Gérard Fuchs (PS, Paris) a estimé qu'*« en première analyse »* le budget 1988 était conforme aux orientations de la loi de programmation. *« En première analyse »* seulement, car le député rocardien, rapporteur pour avis, a souligné que le gouvernement, en ne tenant pas compte de l'évolution réelle des prix, introduisait un début de dérive : *« Sur deux années consécutives, le titre V (équipement) dans son entier est en retard de 2 milliards, dont environ 560 millions pour la section air. »* D'autre part, le titre III lui est apparu comme *« inquiétant »* et susceptible de créer des tensions là où l'insuffisance d'effectifs se fera le plus sentir. *« Il est à craindre que les budgets de la défense ne s'éloignent de plus en plus des prévisions de la loi de programmation (...). Compte tenu des dérives de prix déjà enregistrées, des niveaux de croissance envisagés, et du fait que d'autres priorités que la défense devront être satisfaites, il sera très difficile à quelque gouvernement que ce soit de réaliser ces objectifs »*, a expliqué M. Gérard Fuchs.

L'étonnement de M. Fillon

Le président de la commission de la défense nationale, **M. François Fillon** (RPR, Sarthe), a voulu prendre quelque distance avec les analyses trop pessimistes sur les dépenses de fonctionnement.

Il n'a pas contesté le tassement qui inquiète les militaires, mais il a préféré relever les effets *« particulièrement bénéfiques »* d'une remise en ordre des dépenses ordinaires, qui consiste notamment à transférer au secrétariat général de la défense nationale (SGDN) et à d'autres ministères des charges qui incombaient jusqu'à présent au ministre de la défense. *« Par voie de conséquence, les dépenses de fonctionnement sont diminuées à due concurrence du montant de ces transferts. »*

En revanche, comme M. Gérard Fuchs, M. Fillon n'a guère apprécié qu'une des modifications qu'il avait apportées par amendement à la loi-programme ait été en partie tournée. Cet amendement avait introduit l'obligation de réévaluer les dépenses d'équipement par l'application de l'indice des prix du produit intérieur brut marchand.

La réévaluation est bien intervenue, mais l'indice retenu est celui d'avril dernier et non celui qui figure dans le rapport économique et financier indexé à la loi de finances : *« Il en résulte que votre ministère est susceptible de perdre en pouvoir d'achat 1 milliard de francs »*, a protesté M. Fillon.

Insistant sur les droits du Parlement en matière de défense nationale, le président RPR de la commission de la défense s'est fait le relais des aigreurs provoquées à Matignon par l'annonce faite au mois de septembre, en Bavière, par le président de la République de la création d'un conseil de défense franco-allemand. *« Je le dis avec toute la déférence qu'impose à cette tribune tout commentaire sur les propos du chef de l'Etat : je m'étonne que, sur le territoire d'une puissance étrangère et sans que le Parlement ou du moins ses principaux responsables aient été informés ou consultés, ait été annoncée* [cette] *création, qui vraisemblablement exigera la rédaction d'un traité dûment ratifié. »*

Autre pierre jetée dans le jardin élyséen : celle lancée par **M. Arthur Paecht** (UDF, Var) contre la décision du président de la République de maintenir le site nucléaire fixe du plateau d'Albion. *« Tous les experts contestent maintenant le déploiement choisi par le président de la République »*, a expliqué M. Paecht, faisant plaisir à M. Giraud, qui a bataillé contre cette décision élyséenne. *« Cette décision du déploiement fixe, si elle était maintenue, affaiblirait la dissuasion »*, a ajouté le député UDF.

La perspective prochaine d'un accord américano-soviétique sur la suppression des missiles de portée intermédiaire stationnés en Europe a également suscité nombre de commentaires. Pour M. Fillon, la succession des « options zéro » doit résonner comme un appel incessant à l'union de l'Europe, et principalement à celle de la France et de l'Allemagne. Pour le député RPR, il faut *« rapprocher les états-majors afin qu'ils aboutissent à des doctrines d'emploi commun »*. *« Il appartient aux Européens de réagir en unissant leur force dans une véritable communauté stratégique. Dans ce domaine la France a un rôle essentiel à jouer »*, a lancé **M. Jacques Baumel** (RPR, Hauts-de-Seine).

Le rapporteur pour avis a également insisté sur l'indispensable prise en compte du spatial pour la politique de défense des prochaines décennies. Quant à **M. Alain Peyrefitte** (RPR, Seine-et-Marne), il n'a pas caché son inquiétude face à la stratégie soviétique qui consiste non pas tant à stimuler un découplage entre les Etats-Unis et l'Europe qu'à provoquer un *« découplage des Etats européens entre eux »*. Dans cette optique, le maillon que l'Union soviétique tente de scier se trouve en RFA. Pour M. Peyrefitte, la situation a au moins le mérite de montrer l'urgence d'une plus grande solidité de l'Europe.

PIERRE SERVENT.

PROPOS ET DÉBATS

M. Fabius : le comportement de M. Hernu

M. Laurent Fabius a affirmé, le lundi 9 novembre sur RTL, que ceux qui voudraient *« abattre »* le président Mitterrand dans l'affaire Luchaire *« en seront pour leurs frais »*.

M. Fabius a confirmé que *« les instructions formelles »* de MM. Mitterrand et Mauroy, ainsi que de lui-même, ont *« toujours été l'interdiction des ventes d'armes à l'Iran »*. *« Lorsque j'ai été informé,* a-t-il ajouté, *qu'un trafic pouvait exister à travers la société Luchaire, j'ai demandé à Paul Quilès (...) d'ouvrir une enquête. »* M. Fabius a précisé : *« Donc (...) on ne peut pas dire (...) que c'est la France qui a vendu des armes »*, mais il y a eu *« une entreprise qui a trafiqué, qui a vendu des armes en contravention formelle avec les instructions formelles du gouvernement »*.

Interrogé sur le comportement de M. Charles Hernu comme ministre de la défense, M. Fabius a affirmé : *« C'est vrai que quand on ajoute l'affaire du* Rainbow-Warrior *et celle-ci, ça fait beaucoup pour un seul département ministériel. »*

M. Mermaz : le « déclin » de M. Chirac

M. Louis Mermaz, membre du secrétariat national du PS, chargé des élections, a affirmé, le lundi 9 novembre, lors du « point de presse » hebdomadaire du PS à propos de l'affaire Luchaire : *« Une exploitation éhontée (...) douteuse, est une catastrophe pour le clan Chirac (...). Peut-être que c'est de cette affaire qu'on datera son déclin définitif (...). Loin de le redresser, ça va le faire plonger. »*

M. Mermaz a affirmé que *« peu à peu, les affaires se dégonflent »* et qu'*« on recule à toute vitesse »*. Selon lui, *« les Français n'aiment pas les rumeurs de boue »*. L'ancien président de l'Assemblée nationale a précisé que les livraisons d'obus à l'Iran ont représenté *« en trois ans, vingt-cinq mouvements de navires »*, ce qui peut, selon lui, expliquer qu'elles aient été difficile à détecter.

Pour le député de l'Isère, ces attaques sont dues au fait que *« le clan chiraquien (...) redoute »* que M. Mitterrand ne soit de nouveau candidat. En outre, selon M. Mermaz, il est permis de se demander si l'on n'assiste pas à une *« implosion de la majorité »* et *« même une certaine implosion au sein du clan RPR »*.

M. Rocard : vertu

Interrogé, le lundi 9 novembre sur TF 1, M. Michel Rocard a affirmé, à propos des « affaires » : *« Je préfère que l'on cure les maladies plutôt que de les taire. »* M. Rocard a cité Montesquieu pour affirmer : *« Il n'y a pas de démocratie sans vertu. La démocratie est exigeante. Il y a toujours eu des hommes d'argent, des hommes d'affaires sales, des hommes de mauvais coups partout. Le problème, c'est que, avec intransigeance, les hommes politiques intègres donnent à la justice l'occasion de faire le tri. »*

A propos de l'affaire Luchaire, M. Rocard a rappelé que c'est M. Mitterrand qui a renouvelé le triple embargo sur les ventes d'armes (notamment à destination de l'Iran) et que *« ayant donné cette consigne, il a sûrement été soucieux qu'elle soit exécutée »*.

M. Rocard a mis en cause le gouvernement à propos du maintien des privatisations. Il a jugé qu'il s'agit d'un *« mauvais coup »* pour la compagnie Suez et que le gouvernement donne *« l'impression qu'il n'y a plus de pilote dans l'avion »*.

M. Barre : l'engouement

En visite le lundi 9 novembre dans la Drôme, M. Raymond Barre s'est interrogé *« sur l'offensive puissante »* qui consiste à faire apparaître M. François Mitterrand *« comme le grand sage, le père de la patrie, le grand capitaine, le timonier, seul capable d'affronter les difficultés de l'avenir. Je ne vois pas quelles sont les raisons particulières tirées du passé qui puissent justifier ce subit engouement »*.

Evoquant ensuite les rapports au sein de la majorité, le député de Lyon a fait cette mise en garde : *« Ne recommençons pas ce qui s'est fait en 1981 où sciemment la discipline républicaine ne fut pas respectée entre les deux tours de l'élection présidentielle. L'expérience est là. Demain personne ne prendra le risque de ne pas respecter cette discipline. »*

M. Mégret : suicidaire

M. Bruno Mégret, député FN de l'Isère et directeur de campagne de M. Jean-Marie Le Pen, a jugé, le lundi 9 novembre à Nantes, que M. Jacques Chirac a eu un *« comportement politique suicidaire »* en affirmant devant le CRIF son refus de toute alliance avec un parti d'extrême droite.

Pour M. Mégret, ce comportement est *« difficilement compréhensible »* et il serait bien de *« poser la question à quelqu'un du corps médical »*. M. Mégret a précisé que, si le premier ministre persiste dans cette attitude, il *« compromet ses chances »* pour le second tour de l'élection présidentielle, car il aura besoin des voix du FN. *« Il faut »*, selon M. Mégret, que M. Chirac explique *« s'il compte se battre contre la gauche ou contre Jean-Marie Le Pen »*.

INTÉRIEUR : la satisfaction de M. Charles Pasqua

L'Assemblée nationale a adopté, le lundi 9 novembre, les crédits du ministère de l'intérieur. D'un montant de 60 274,3 millions de francs, ils augmentent, à structures budgétaires constantes, de 4 % par rapport à l'an dernier, et représentent 5,01 % de l'ensemble du budget de l'Etat. Les députés du RPR et de l'UDF les ont approuvés, ceux du PS et du PC les ont repoussés, ceux du FN se sont abstenus.

M. Charles Pasqua peut être satisfait : la sécurité est l'un des domaines où l'action du gouvernement Chirac est largement appréciée. Est-ce pour cela qu'il n'a pas jugé indispensable d'assister à la totalité de la longue discussion de son budget au Palais Bourbon ?

Il est vrai qu'entre lui et les députés, tout a été dit. La droite l'approuve à grands cris. Les communistes lui reprochent, comme l'a dit **M. François Asensi** (PC, Seine-Saint-Denis), d'assigner *« aux forces de police une mission de répression sociale et même d'agression contre les élus du suffrage universel »*, alors qu'ils font remarquer que *« chaque policier confiné dans le maintien de l'ordre social est une force de moins dans la lutte contre la délinquance »*.

« La diminution de la criminalité a commencé quand nous étions au pouvoir », disent sur tous les tons les socialistes pour tenter de profiter, eux aussi, de l'amélioration de l'état de l'opinion devant les problèmes de sécurité. Ainsi **M. Philippe Marchand** (PS, Charente-Maritime) a expliqué que c'était M. Pierre Joxe, alors ministre de l'intérieur, qui avait fait voter une loi de modernisation de la police, ajoutant que les crédits prévus au budget pour 1988 obligeaient à des *« régressions »* et donc *« n'appliquaient pas »* ce plan. Argument rejeté par **M. Robert Pandraud**, ministre délégué à la sécurité : *« Ce plan n'était pas une loi de programme, mais une loi cadre. En conséquence, il n'existait pas de crédits individualisés pour 1988. D'ailleurs, non seulement nous l'appliquons, mais sur bien des points nous faisons plus que ce qui était prévu. »*

Tout n'est pas affaire de crédits puisque **M. Pasqua** assure que, avant 1986, *« l'efficacité insuffisante des forces de l'ordre tenait beaucoup à la démission des responsables gouvernementaux face à la violence et au désordre »*.

Sécurité civile : renverser la tendance

La protection des citoyens, c'est aussi la sécurité civile. M. Pasqua a voulu en faire une des priorité de son action. A la grande satisfaction de **Mme Florence d'Harcourt** (UDF, Hauts-de-Seine), qui, depuis des années, défend ce secteur. Rapporteur de la commission de la défense sur la défense civile, elle a dû constater que les ministères mettent bien peu d'empressement pour répondre aux questionnaires officiels, au point que ceux de la santé, des transports et de l'agriculture ne lui ont pas répondu, et que celui des P et T lui a opposé le « secret-défense » !

Renverser la tendance qui faisait de la *« sécurité civile »* le parent pauvre du budget est l'objectif du ministre de l'intérieur. Beaucoup a déjà été fait, mais il reconnaît lui-même que la récente tempête en Bretagne et en Normandie et l'incident de Nantes montrent qu'il y a encore beaucoup à faire. Il admet qu'il n'a pas encore eu l'argent nécessaire pour créer une nouvelle unité d'instruction de la sécurité civile pour les risques chimiques et radiologiques, comme il l'a souhaité au printemps 1986. Aussi, comme tous les ministres de l'intérieur, il espère que les parlementaires feront un geste avec les faibles crédits dont le ministre du budget leur laisse la disponibilité.

Collectivités locales l'autre politique barriste

Le ministère de l'intérieur est aussi celui qui a la tutelle des collectivités locales, et donc celui qui est chargé de mettre en œuvre la décentralisation. Les critiques de la gauche sont connues. *« Vous étranglez financièrement les collectivités »*, dit **M. Jean-Jacques Barthe** (PC, Pas-de-Calais). *« L'Etat se désengage à l'égard des collectivités et remet en cause la décentralisation »*, affirme **M. Bernard Derosier** (PS, Nord), ce que nie **M. Yves Galland**, ministre délégué aux collectivités locales : *« Ce budget augmente les ressources des collectivités de 4,2 %. »*

Plus intéressante est l'analyse faite par MM. **André Rossi** (UDF, Aisne), rapporteur de la commission des finances, et **Pascal Clément** (UDF, Loire), rapporteur de la commission des lois, car c'est le point de vue des responsables barristes de ce dossier qu'ils expriment. Ainsi pour **M. Rossi** la *« nouvelle étape de la décentralisation »* devra faire le nécessaire pour que la commune ne soit plus *« la parente pauvre »* de ce mouvement. De même il regrette que la région soit devenue *« gestionnaire »*, multipliant ainsi les *« hiérarchies »*. Mais M. Rossi met aussi en cause l'Etat pour *« l'absence de déconcentration »* du fait de *« la jalousie avec laquelle les administrations centrales préservent leurs attributions »*.

Le responsable barriste des collectivités locales s'en prend surtout à la fiscalité locale : *« Archaïque, complexe, rigide et injuste, elle est arrivée au point de rupture. »* Il remarque ainsi que *« les collectivités locales sont obligées d'attendre de l'Etat la moitié de leurs ressources, ce qui limite leur autonomie »*. Aussi il propose une grande commission de réflexion sur l'ensemble du dossier, alors que le gouvernement en a créé deux, une pour les taxes foncières et une pour la taxe professionnelle, dont **M. Clément** dit qu'elle aura à régler *« la quadrature du cercle »*.

Quand à **M. Jean-Jacques Jegou** (UDF, Val-de-Marne), lui aussi barriste, il regrette que le projet de budget lie l'évolution de la taxe sur le foncier non bâti à celle de la taxe d'habitation, *« ce qui contredit la volonté du gouvernement de rendre les élus locaux libres et responsables »*.

Sur ce dossier-là, aussi, les barristes ont une autre politique à proposer.

THIERRY BRÉHIER.

Politique

Les partis politiques dans la pré-campagne présidentielle

Le splendide isolement de M. François Léotard

Un appareil pris sous les tirs croisés, des parlementaires inquiets pour leur avenir, des militants abandonnés à eux-mêmes : l'affaire... d'Ornano produit sur le Parti républicain des effets dévastateurs.

Privé du jour au lendemain par M. Léotard du précieux fardeau des élections qu'il avait en charge pour 1986 et estimant n'avoir jamais démérité, M. Michel d'Ornano ne décolère pas et compte bien se laver d'un tel désaveu public. M. François Léotard campe lui aussi sur ses positions, estimant tout à fait naturel qu'un chef de parti prétende conduire les négociations électorales de sa formation. Des deux côtés, on crie donc à la trahison !

En privé, M. Valéry Giscard d'Estaing digère mal *« cette grosse bêtise »* de M. Léotard. Après le soutien à M. d'Ornano exprimé par une dizaine de députés PR, dont son propre porte-parole, M. Philippe Vasseur, M. Léotard n'a pas hésité à parler de *« complot »*. Mais bizarrement, MM. Alain Madelin et Gérard Longuet ne se sont guère précipités pour dénoncer ledit complot. Ce qui n'aurait pu être au départ qu'une simple question de convenance est donc devenu une plaie ouverte dans le Parti républicain.

Placé dans un splendide isolement, M. Léotard doit faire face sur trois fronts. Il a, en effet, bien imprudemment ressuscité le front giscardien. En se privant des services de M. d'Ornano, il a coupé la plus solide passerelle qui le reliait encore à M. Giscard d'Estaing. Chez les amis de l'ancien président, on affirme que l'attitude de M. Léotard participe d'une entreprise calculée pour leur élimination, entamée voici quelques semaines par ce projet de lancer un mouvement de jeunes du PR directement concurrentiel du mouvement « historique » des jeunes giscardiens.

Pour autant, M. d'Ornano n'a pas du tout l'intention de laisser en jachère le terrain parlementaire, d'autant moins que son patron semble être taraudé par de nouvelles ambitions pour l'après-1988. Il continuera donc à réunir régulièrement autour de lui une trentaine de députés fidèles. Bref, M. Léotard risque maintenant de vérifier à ses dépens que mieux vaut avoir l'ancien président de la république avec soi que contre soi.

Le front barriste est, lui, ouvert depuis longtemps, précisément depuis que les amis de l'ancien premier ministre ont été éliminés de la direction du parti à l'automne 1984. De ce côté-là aussi flotte actuellement un certain parfum de revanche qui, en cas de succès de M. Barre à l'élection présidentielle, pourrait fort bien se transformer en bourrasque. Estimant à tort ou à raison que, sur le terrain, l'intendance a déjà largement précédé le ralliement officiel de M. Léotard, les barristes ne font plus une affaire de l'attitude du secrétaire général du PR.

Un problème d'autorité

Ce n'est en tout cas pas sans plaisir qu'ils assistent à cette lutte fratricide entre M. Léotard et les giscardiens. Mais, sur consigne directe de M. Barre, ils se sont finalement tus. Pour l'heure, les barristes du PR se contentent de compter les points, ce qui n'est pas, pour eux, la position la plus inconfortable.

Enfin, et c'est peut-être ce qui est le plus inquiétant pour lui, M. Léotard est aussi placé devant ce que l'on peut appeler le front... léotardien formé de tous ceux qui avaient cru découvrir en lui le Kennedy français.

Ceux-là sont déçus et pas nécessairement volontaires pour la traversée du désert qu'on voudrait leur proposer. Ce malaise trouve son illustration au sein de ce qu'il était convenu de nommer *« la bande à Léo »*. *« Dans le mot bande, il y a le mot débandade »*, avait un jour ironisé M. Giscard d'Estaing, décidément visionnaire : MM. Hervé de Charette et Jean-Jacques Descamps sont repartis vers l'ancien président ; MM. Philippe de Villiers et André Giraud sont devenus barristes ; MM. Claude Malhuret et Jacques Douffiagues sont en train de les suivre.

Reste le noyau dur : MM. Léotard, Madelin et Longuet qui, à la vérité, donnent plus le sentiment de se neutraliser que de faire cause commune pour la victoire des idées libérales. L'éviction de M. d'Ornano a, semble-t-il, été décidée par MM. Léotard et Madelin. M. Longuet n'en fut pas informé. La campagne lancée par le PR « Tous unis au second tour » fut lancée par MM. Madelin et Longuet. M. Léotard n'en était pas prévenu. Preuve que la stratégie pour la campagne présidentielle et les lendemains d'élection fait encore l'objet de bien des discussions et des tiraillements.

Trois fronts pour un secrétaire général, c'est beaucoup dans un parti certainement pas assez solide pour se payer un tel luxe de divisions. *« Il est grand temps,* prévenait, la semaine dernière, M. de Charette, *que barristes, léotardiens et giscardiens se retrouvent ensemble. »* Cela devrait se faire ce mardi matin, M. Léotard ayant accepté sur leur insistance de réunir députés et sénateurs du PR pour tenter, si c'est encore possible, de laver tout ce linge sale en famille. *« L'autorité,* explique M. d'Ornano, *ce ne sont pas les titres qui vous la donnent. On l'a ou on l'a pas. »* C'est précisément une réponse à cette question que chacun au PR attend, à présent, de M. Léotard.

DANIEL CARTON.

M. Lajoinie met en garde les élus du PCF qui favoriseraient la candidature de M. Juquin

Invité de l'émission « Face au public » sur France-Inter, M. André Lajoinie, candidat du PCF à l'élection présidentielle, s'est prononcé contre le financement public des partis politiques, avant d'indiquer qu'il avait recueilli 6 des 40 millions de francs nécessaires à sa campagne (le PC a lancé une souscription totale de 80 millions).

« Nous ne sommes pas décidés à faire ce qui s'est passé en 1981 », a dit M. Lajoinie au sujet de l'entrée de quatre ministres communistes au gouvernement, et il a estimé que *« le vote utile, c'est le vote Lajoinie »* au premier tour de 1988. Rappelant une formule de M. Georges Marchais selon laquelle *« aucune exclusion ne se fera* [du PCF] *pour des motifs d'opinion politique »*, le président du groupe communiste de l'Assemblée a mis en garde les élus qui seraient tentés de donner leur signature à M. Pierre Juquin : *« Ce n'est pas acceptable parce que c'est une violation ouverte de la démocratie du parti. »*

M. Lajoinie a affirmé que, parmi les vingt maires qui soutiennent M. Juquin (lire ci-dessous), *« la moitié n'ont jamais été membres du PC et d'autres ne sont plus membres du parti depuis longtemps »*. Après M. Jean-Claude Gayssot (*le Monde* du 10 novembre), il estime que le PCF *« ne s'est jamais aussi bien porté »*.

En Haute-Vienne, la normalisation suit difficilement son cours. A Concarneau (Finistère), deux adjoints au maire ont démissionné du parti alors qu'un ancien membre du comité central, M. Paul Le Gall, s'est mis *« en congé de parti »*. A Besançon, le projet de résolution du 26e congrès n'a obtenu que 26 % des voix lors d'une récente réunion de section. Le mercredi 11 novembre, l'Institut de recherche marxiste (IRM) organise une réunion d'intellectuels communistes afin, selon un dirigeant, de *« faire l'armistice sur les points de friction qui les opposent »*.

En Haute-Vienne : « des bulldozers contre des brouettes »

LIMOGES
de notre correspondant

Après la démission de la majorité de la direction communiste de la Haute-Vienne (*le Monde* des 6 et 7 novembre), la continuité est assurée par les cinq membres non démissionnaires du bureau fédéral (que quatorze membres ont quitté, et non quatre comme indiqué par erreur dans *le Monde* du 7 novembre) et par la moitié restante du comité fédéral (vingt-neuf démissions sur cinquante-huit).

Cette continuité est d'autant plus difficile que le PCF et en pleine période préparatoire de son congrès et que les trente-cinq sections du département doivent d'ici là discuter du projet de résolution, y apporter d'éventuels amendements et organiser leur participation à la conférence fédérale.

La conférence fédérale doit rassembler, en principe, deux cents délégués. Il n'est pas certain que les « orthodoxes » y parviennent. Les démissionnaires estiment que cette assemblée aura un caractère *« dérisoire »* et *« fantoche »*, surtout si elle abouti à désigner pour le congrès national une délégation unanime.

Quelques conférences de section ont déjà eu lieu ; la plupart se tiendront le week-end prochain. Les « orthodoxes » ont fait appel au renfort de la direction nationale. Dix membres du comité central vont donc « suivre » celles de ces assemblées qui s'annoncent les plus houleuses. Cette arrivée massive de dirigeants parisiens ne fait pas l'unanimité, loin s'en faut.

« Qui es-tu, toi ? »

La conférence de section de Nieul, au nord de Limoges, qui s'est tenue le week-end dernier, s'est fort mal passée. M. Pierre Blotin, le membre du bureau politique qui suit la fédération de la Haute-Vienne depuis la démission de M. Marcel Rigout du comité central, y est arrivé *« sans avertir préalablement le bureau de section »*, précisent les responsables de la section, qui se disent *« indignés et outragés »*.

Lorque M. Blotin a pris la parole, le maire de Nieul, M. Jean Mahaut, l'a interrompu : *« Qui es-tu, toi ? — Pierre Blotin, du bureau politique. — Ça y est, nous voilà sous haute surveillance ! »* Quelques instants plus tard, le même Jean Mahaut, traité de *« notable »* par un « orthodoxe », a rendu son mandat et quitté la séance. D'autres ont fait de même au cours de la discussion. Un militant paysan a lancé : *« Ils envoient des bulldozers contre nos brouettes ! »* Finalement, trois délégués ont été désignés par l'assemblée, alors que l'importance de la section de Nieul lui donnerait droit à onze délégués.

La section de Pierre-Buffière, dans le canton de M. Rigout, a décidé d'ajourner sa conférence et parle de boycotter la conférence fédérale. Certaines sections à Limoges et à Saint-Junien (la seconde ville de la Haute-Vienne, qui s'enorgueillit d'être communiste depuis le congrès de Tours et de l'être toujours restée) s'annoncent particulièrement vindicatives. Les « orthodoxes » comptent, pour rétablir l'équilibre, sur des sections d'entreprises — cheminots, postiers, organismes sociaux, Renault-Véhicules industriels.

Conclusion d'un vieux militant : *« C'est là-haut, à Paris, que le problème se pose et qu'il doit être réglé. Je retrouve l'affaire Barbé-Célor comme je l'avais vécue dans ma jeunesse. Cette direction avait bien failli faire couler le parti, il avait fallu l'arrivée de Maurice Thorez pour remettre les choses droites (1). Ce qui me fait du souci maintenant, c'est que je ne vois nulle part un nouveau Thorez capable de nous tirer de ce cul-de-sac. »*

GEORGES CHATAIN.

(1) L'Internationale communiste avait placé à la direction du PCF, à la fin des années 20, des dirigeants venus de la Jeunesse communiste, pour appliquer la ligne *« classe contre classe »*. Elle avait ensuite déclenché contre ces dirigeants l'affaire Barbé-Célor, du nom de deux d'entre eux, afin de les remplacer par une nouvelle équipe autour de Maurice Thorez.

L'état du PS

Quatre atouts, deux handicaps, une incertitude

Six mois avant l'élection présidentielle et... quelques jours avant que ne soit relancée l'affaire Luchaire, le PS disposait de plusieurs atouts dans la perspective de 1988 : la personnalité de M. François Mitterrand, la bonne image des socialistes dans l'opinion, les divisions de la majorité, la déception de l'électorat face à la politique du gouvernement. En négatif, deux handicaps : des propositions pour le moment peu attractives, des ferments de division contenus dans les rivalités des présidentiables. L'affaire Luchaire modifie en partie ce paysage.

● **La personnalité de M. Mitterrand.**

Il est trop tôt pour savoir si le président de la République sortira affaibli ou non de l'affaire Luchaire, d'autant qu'il ne s'est pas encore exprimé. Mais la plupart des socialistes (hormis les rocardiens) mettent l'essentiel de leurs espoirs dans une nouvelle candidature du président sortant.

● **L'image du PS.**

Les sondages d'opinion créditent constamment le PS d'une image nettement meilleure que celle de ses concurrents, quelle que soit, par ailleurs, la valeur de ses orientations (1). Cela explique que la majorité s'en prenne d'abord à cette image et la vivacité de la réplique du PS, qui ne veut pas laisser entamer un capital précieux.

En attaquant MM. Pierre Mauroy et Laurent Fabius, la droite tente bien sûr de ternir cette image dans deux directions différentes : la morale et la compétence. L'un des effets de l'affaire Luchaire est d'avoir réveillé les souvenirs de l'affaire Greenpeace. A moins que l'opinion ne dissocie totalement le PS des hommes et des gouvernements qu'il a *« soutenus »* — comme l'a dit lundi M. Jospin sur Europe 1, — les socialistes vont en pâtir. De ce point de vue, M. Fabius n'est sans doute pas le seul socialiste à trouver que, du côté de M. Charles Hernu, *« ça fait beaucoup »*.

Quant à MM. Mauroy et Fabius, ils sont dans la « seringue » : s'ils maintiennent qu'ils ont tout ignoré de cette affaire jusqu'à ce que M. Fabius demande une enquête, la morale est sauve, mais c'est leur efficacité qui est mise en cause. M. Charles Pasqua peut dès lors brocarder ces anciens chefs de gouvernement, qui n'étaient *« au courant de rien »*, alors que, depuis mars 1986, les socialistes affichent fièrement la « compétence » acquise, selon eux, dans la conduite des affaires du pays. Il est en outre difficile pour MM. Mauroy et Fabius de plaider à la fois qu'il n'y a pas eu dysfonctionnement de l'Etat et qu'ils étaient en dehors du « coup » sans, par là même, « charger »... M. Mitterrand, qui devient le seul maître d'œuvre possible.

● **Les divisions de la droite et la déception de l'opinion.**

La crise économique et financière a ouvert de nouvelles lézardes dans l'édifice majoritaire. Quant à l'électorat, dimanche après dimanche, il donne aux socialistes, dans les élections cantonales partielles, de solides raisons d'espérer. Corollaire obligé de la déception suscitée dans l'opinion par la politique « libérale » du gouvernement : la valeur « socialisme » est en hausse dans les sondages.

● **Les propositions du PS.**

Les socialistes s'attachent à montrer que leurs propositions, si elles ne sont pas spectaculaires, sont porteuses d'avenir. Pourtant, même dans les rangs socialistes, l'épais document que viennent d'examiner les sections ne déclenche pas l'enthousiasme.

Les anciens néo-rocardiens du PS — qui ne peuvent être suspectés d'extrémisme — écrivaient le mois dernier dans l'éditorial de leur bulletin *Idées pour l'autogestion* : *« Criticable sur la forme, le projet est-il acceptable au fond ? Oui si on aime l'eau tiède. A la logique révolutionnaire a succédé la tiédeur réformiste. »* Ces propositions, en fait, ne prendront éventuellement de force que lorsque le candidat socialiste — surtout si c'est M. Mitterrand — les aura, au moins en partie, reprises à son compte.

● **Les risques de division.**

Oui au débat d'idées, non aux divisions. Depuis toujours, les socialistes naviguent entre ces deux écueils. Ils vont avoir très vite une nouvelle occasion d'exercer leurs talents de navigateurs : M. Chevènement, qui veut appuyer sa candidature à la candidature (si M. Mitterrand renonce) sur un véritable *« projet »* pour la France, regrette toujours le manque de colonne vertébrale du texte en discussion dans le parti. S'il n'est pas certain que ses amis présentent un véritable « contre-projet », il est, en tout cas, acquis que l'ex-CERES va monter vigoureusement au créneau dès le prochain comité directeur (le 21 et le 22 novembre).

Du côté de l'autre candidat déclaré, M. Michel Rocard, on garde un silence remarqué sur l'affaire Luchaire. Lundi à TF 1, M. Rocard s'est borné à déplorer le climat et à souhaiter *« que l'on cure les maladies plutôt que de les taire »*. L'ancien ministre a préféré attaquer le gouvernement — qui donne l'impression qu'*« il n'y a plus de pilote dans l'avion »* — à propos des privatisations.

Cette discrétion s'explique sans doute par quelques souvenirs. Le 17 août dernier, interrogé par *Libération* sur *« morale et politique »*, M. Rocard avait affirmé notamment que la gauche avait commis au pouvoir des *« fautes »* et des *« bavures »* sur *« lesquelles il faut se poser des questions car elles n'étaient nullement inévitables »*. Ces déclarations avaient été vivement critiquées au PS.

Dans l'esprit de M. Rocard, il s'agissait de couper court aux attaques sur le thème des « affaires » que la droite ne manquerait pas de lancer contre lui pendant la campagne électorale.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) 57 % d'opinions positives, 32 % d'opinions négatives, selon le dernier baromètre SOFRES-*Figaro-Magazine* ; 40 % d'opinions positives, 45 % d'opinions négatives pour le RPR ; 40 % d'opinions positives, 45 % d'opinions négatives pour l'UDF.

● **Front national : jury d'honneur.** — Ainsi que l'avait confirmé M. Jean-Marie Le Pen au forum RMC-FR 3 du dimanche 8 novembre, un jury d'honneur aura à trancher *« la difficulté qui s'est élevée entre deux dirigeants du mouvement »*, M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national, et M. Jean-Marie Le Chevallier, chef de cabinet de M. Le Pen, suspecté de livrer des informations à la presse.

● **RECTIFICATIF.** — Dans la réplique de M. Georges Sarre aux propos de M. Jacques Chirac sur l'extrême droite, rapportée dans *le Monde* du 10 novembre, une erreur de transcription a pu faire croire que M. Serge Jeanneret, vice-président du groupe du Front national au conseil régional d'Ile-de-France, est adjoint au maire de Paris. M. Jeanneret est, en fait, président d'une commission du Conseil de Paris.

L'appel de vingt maires communistes

Vingt maires élus en 1983 sous l'étiquette communiste lancent un appel aux maires de France afin que ceux-ci accordent leur signature à M. Pierre Juquin pour l'élection présidentielle, a annoncé, le lundi 9 novembre à Grenoble (Isère), M. Alain Arvin-Bérod, chargé des élus au sein de la coordination nationale des rénovateurs. Adjoint au maire d'Echirolles et conseiller général, il a précisé que ces maires ne demandent pas à leurs collègues de s'engager à voter pour Pierre Juquin, mais simplement de permettre au candidat rénovateur de participer à l'élection.

Invité de l'émission d'A 2 « L'heure de vérité », le 19 octobre, M. André Lajoinie, candidat du PCF à l'élection présidentielle, avait déclaré à propos des maires susceptibles de soutenir la candidature de M. Juquin : *« Je dis qu'ils n'occuperont pas les cinq doigts d'une main. »*

Staline n'avait-il pas la majorité ?

« La non-transparence des organismes dirigeants ne vaut pas mieux, en définitive, que les combats de chefs des partis sociaux-démocrates. » Telle est l'opinion — critique — exposée par Robert Crémieux dans la tribune de discussion préparant le vingt-sixième congrès du PCF et publiée par *l'Humanité* (7 novembre).

« Certains s'interrogeront sans doute encore longtemps pour savoir pourquoi une notion telle que celle de « rénovation » n'est pas devenue le drapeau de tout le parti », écrit le rédacteur en chef adjoint de *l'Humanité*, qui affirme *« difficile de soutenir que le PCF n'est pas en situation d'avoir besoin d'un renouveau »*.

Rappelant que ceux qui voulurent, avant l'heure, abandonner la notion de *« dictature du prolétariat »* furent qualifiés de *« révisionnistes »* et voués aux gémonies, que ceux qui remirent en cause le *« rôle d'avant-garde »* du Parti communiste d'URSS furent *« mis au ban du parti »* et que, *« dans les années 60, les communistes adversaires du programme commun »* n'avaient eu comme alternative que le silence ou le départ, Robert Crémieux ajoute : *« Un débat démocratique n'est pas terminé parce que la majorité a tranché (...). A l'époque de ses pires crimes, Staline n'avait-il pas la majorité, voire l'unanimité du parti en sa faveur ? »*

On indique dans l'entourage de Robert Crémieux que le titre de ce texte — « Se taire ou partir (extraits) ? » — n'est pas de l'auteur.

La situation en Nouvelle-Calédonie

Un appel de personnalités au ministre de la justice

Plusieurs personnalités, parmi lesquelles Pierre Vidal-Naquet, Edgar Morin, Rony Brauman, Cornelius Castoriadis, Laurent Schwartz, Jean-Jacques de Felice, Jacques Derrida, Alain Finkielkraut, Olivier Stirn, Hélène Cixous, Paul Thibaud, Madeleine Rebérioux, Jean Chesnaux, viennent de lancer, après l'acquittement des auteurs de la fusillade meurtrière de Hienghène un appel au ministre de la justice :

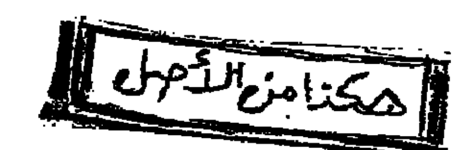
« A Nouméa, un jury composé exclusivement de Caldoches vient d'innocenter les auteurs de l'embuscade de Hienghène, le 5 décembre 1984, où dix militants indépendantistes ont été tués. Il est évident que les conditions de cette décision ne correspondent pas à une justice équitable : le jury n'était pas composé de citoyens impartiaux [illegible] de gens qui se sentaient proches des agresseurs. Ce jugement est inquiétant pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Il ne peut que jeter les deux communautés dans la violence : les Caldoches parce que sûrs de leur impunité, les indépendantistes par défiance envers toute légalité.

» C'est aussi l'utilisation parodique d'une institution démocratique : le jury populaire. Il est illégitime de ne pas tenir compte de la qualité calédonienne, de faire décider du sort des Mélanésiens par les seuls Caldoches.

» La pratique courante, quand une cour d'assises a à connaître d'un crime qui est lié à la situation locale, est de le faire juger en un autre lieu. Cette pratique qui s'applique aux Bretons, aux Basques ou aux Corses n'a pas été appliquée en Nouvelle-Calédonie.

» C'est pourquoi nous demandons au garde des sceaux, qui seul en a le pouvoir, de mettre en route une procédure de cassation dans l'intérêt de l'application de la loi, à l'encontre d'un jugement prononcé dans des conditions qui le rendent illégitime. »

Les signatures sont reçues à la revue *Esprit*, 212, rue Saint-Martin, Paris-3e ; tél. : 48-04-92-90.



garde
riseraient
Juquin

bulldozers

'avait-il pas
jorité ?

istre de la just

Société

L'affaire Luchaire

Le rapport Barba transmis à l'Elysée a été amputé de l'annexe relatant l'entretien avec M. Dubos

***Le Figaro* du 10 novembre publie l'annexe du rapport Barba sur les ventes d'armes illicites à l'Iran, dans laquelle le contrôleur général des armées rend compte d'un entretien qu'il a eu, le 19 juin 1986, avec M. Jean-François Dubos, qui avait été chargé de mission auprès du ministre de la défense, M. Charles Hernu.**

M. Barba avait déposé ses conclusions le 6 juin 1986 sans avoir entendu M. Dubos (*le Monde* du 10 novembre) et c'est à la demande de M. André Giraud, le ministre de la défense qui lui avait commandé ce rapport, que M. Barba a entendu M. Dubos treize jours après la remise de ses conclusions. A l'Elysée, on fait remarquer que le rapport Barba a été transmis au président de la République avec ses annexes, sauf celle relatant la déclaration de M. Dubos. On en lira ci-dessous la teneur.

« Déclaration de M. Dubos, maître des requêtes au Conseil d'Etat, ancien chargé de mission au cabinet du ministre (M. Hernu).

» Le 19 juin 1986, au cours d'un entretien que j'ai eu avec lui au Conseil d'État à propos de l'affaire Luchaire, M. Dubos :

» — a nié avoir reçu ou donné des instructions pour faciliter les exportations illicites de la société Luchaire en Iran : il croit, au contraire, qu'ayant été informé par la DPSD (1), de manière assez ambiguë selon lui, de la destination réelle des munitions, le cabinet du ministre a demandé à la DAI (2) d'inviter Luchaire à cesser de telles opérations :

» — a indiqué que les exportations d'armements ne relevaient pas de son secteur de compétence au cabinet du ministre et que notamment :

» Il n'assistait pas aux séances de la pré-CIEEMG (3) défense, ni *a fortiori*, à celles de la CIEEMG ;

» Il ne recevait pas systématiquement les fiches de renseignement établies par le bureau réservé ;

» Les conseillers techniques « armement » et « relations extérieures » parlaient souvent des problèmes d'exportations d'armes et munitions au ministre sans passer par son intermédiaire ; M. Hernu était particulièrement attentif à tout ce qui concernait les transferts de technologie ;

» Il n'a jamais eu à connaître de frais commerciaux extérieurs (FCE) ;

» a appelé mon attention sur le grand nombre d'affaires traitées par la CIEEMG et sur le rôle du secrétaire général de la défense nationale auquel incombe la responsabilité de signer les décisions d'autorisation CIEEMG :

» s'est étonné que M. Dewavrin le mette en cause dans cette affaire et pense qu'il le fait pour atténuer sa propre responsabilité ; il se rappelle avoir reçu M. Dewavrin à peu près au milieu du mandat de M. Hernu ; M. Dewavrin sortait du bureau de M. Heisbourg [conseiller diplomatique de M. Hernu (NDLR)] qui l'a accompagné ; des problèmes d'exportations vers divers pays ont été évoqués ; ses souvenirs ne sont pas très précis, mais il pense que M. Falcoz n'accompagnait pas M. Dewavrin ; M. Falcoz est un homme d'affaires ayant de nombreuses relations à Paris ; c'est un ami de M. Hernu... et de M. Chirac.

» a déploré que dans cette affaire, comme dans celle du *Rainbow-Warrior*, certaines personnes essaient de lui imputer, sans aucune preuve, des responsabilités qu'il n'a pas eues.

Le contrôleur général
des armées, BARBA ».

(1) Direction générale de la protection et de la sécurité de la défense.

(2) Direction des affaires internationales.

(3) Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre.

Une lettre du chef du contrôle général des armées

Après la publication dans le Monde *du 7 novembre de l'article relatant les doutes de certains contrôleurs des armées sur le fond et la forme du rapport Barba, nous avons reçu la lettre suivante du contrôleur général des armées Henri Blandin, chef du contrôle général des armées :*

Pour effectuer l'enquête prescrite par le ministre en mai 1986, j'ai désigné le contrôleur général Barba, dont les éminentes qualités morales et professionnelles étaient connues de toutes les autorités du ministère ; *j'ai estimé, en outre, que M. Barba* disposait à la fois de l'expérience et du recul nécessaire, pour mener à bien une mission difficile. Je n'ai entendu formuler à l'époque, au sein du contrôle, aucune critique sur ce choix ; le contraire m'eût surpris, car M. Barba bénéficie dans le corps de l'estime générale.

L'article du *Monde* est intitulé « La forme et le fond ». Chacun peut désormais apprécier à sa guise la forme du rapport. Quant au fond, je ne peux accepter sans protester que l'objectivité de l'auteur soit mise en doute. Prenant grand soin de marquer les limites de son enquête en raison du court délai dont il disposait, le contrôleur général Barba a pu recueillir, auprès d'un nombre suffisant de personnes concernées, les éléments nécessaires pour étayer sa conviction. Il ne lui était pas demandé de faire davantage. Un tel rapport ne vise qu'à éclairer rapidement le ministre qui, seul, peut décider des suites à lui donner. Si celles-ci comportent des prolongements disciplinaires ou judiciaires, les dispositifs statutaires et juridictionnels interviennent alors. Il n'est pas dans la mission du contrôle de se substituer à eux.

La divulgation de ce document est inadmissible puisqu'il comportait une classification « confidentiel défense ». De plus, en transformant substantiellement la nature et la portée du rapport, elle met en cause publiquement et indûment des personnes et porte atteinte aux règles de fonctionnement du contrôle général des armées, dont l'efficacité vis-à-vis du ministre repose, dans les travaux de cette nature, sur la rapidité et la discrétion de l'intervention. Je la condamne vigoureusement.

Cependant, je ne peux concevoir qu'un membre du contrôle général des armées puisse s'autoriser de cette situation pour, publiquement et anonymement, contester la compétence et l'honnêteté de l'un de ses pairs et s'attaquer nommément et de manière indigne à des personnalités entendues par l'auteur du rapport. Je condamne donc vigoureusement et déplore ces allégations irresponsables, exprimées en privé, dit-on, mais en fait à portée suffisante d'un journaliste pour qu'elles puissent trouver la plus large diffusion. J'ai pu m'assurer que je rejoins ainsi l'opinion générale du corps.

Le contrôle général des armées permet à chacun de ses membres d'exprimer librement son avis, et la critique mutuelle s'y exerce habituellement et de façon constructive. Mais le devoir de réserve s'y impose encore plus vigoureusement que dans les autres institutions militaires. Il me paraît donc particulièrement grave de l'enfreindre sans avoir utilisé les voies d'expression internes, en omettant de respecter les règles de déontologie dont on se prétend un ardent défenseur, en cherchant en outre à esquiver sa responsabilité personnelle et en prétendant engager tout ou partie de la collectivité à laquelle on appartient.

Pour ma part, j'entends faire en sorte que les droits et devoirs de chacun soient respectés et que le contrôle général des armées demeure une communauté militaire rassemblée dans sa diversité par un même dévouement discret et désintéressé au service de la défense de notre pays.

∴

[Les textes en vigueur, qui limitent la liberté d'expression des militaires sous peine de sanctions, contraignent la presse à ne pas révéler l'identité des cadres ou des appelés dont elle rapporte les propos. C'est la raison pour laquelle, depuis des décennies, *le Monde*, comme ses confrères, est obligé de leur garantir l'anonymat : en dehors de la voie syndicale, qui leur est interdite, c'est le seul moyen de protéger ces cadres. — J.I.].

En Belgique

Le port de Zeebrugge sert de plaque tournante à un trafic d'armes à destination de l'Iran

BRUXELLES
de notre correspondant

En Belgique aussi, la presse fait état de ventes d'armes à l'Iran, qui utiliseraient le territoire belge comme plaque tournante ou comme point de départ de ces livraisons. Cependant, la démission du gouvernement de M. Wilfried Maertens et la dissolution des Chambres ont obligé les commissions parlementaires d'enquête sur ces exportations illégales d'armes à abréger leur mission. Les parlementaires se sont séparés sans avoir eu le temps de tirer leurs conclusions, à la satisfaction évidente des responsables de ce trafic, Flamands comme Wallons unis pour une fois.

Les armes en question sont fabriquées dans le sud du pays et « exportées » *via* les ports flamands et notamment Zeebrugge. Ce port a aussi servi de plaque tournante aux ventes d'armes de la société française Luchaire. Le 5 février dernier, *le Soir* de Bruxelles révélait ainsi que cette société avait choisi Zeebrugge pour « relayer » Cherbourg après que des cargaisons eurent été saisies dans le port français (*le Monde* du 6 février). De leur côté, les « producteurs » belges faisaient transiter, notamment par Lille, des armes destinées à Téhéran. Ce trafic, auquel s'ajoutent d'autres filières, permet aux responsables des pays concernés d'arguer de la légalité de leur commerce.

Ainsi, les documents des douanes belges font toujours état de ventes vers la France, l'Espagne ou d'autres partenaires européens. Le ministre belge des relations extérieures pouvait déclarer officiellement que seul un fusil de chasse avait été exporté par la Belgique vers l'Iran. Or, dès le 18 juin dernier, le directeur général *du service belge des recherches* faisait état d'un rapport établi par les douanes suédoises, transmis à Bruxelles en novembre 1986, relatant notamment la livraison d'un million d'amorces fabriquées dans les poudreries de Belgique, chargées par l'intermédiaire d'une société suédoise à Cherbourg et livrées à l'Iran au lieu du destinataire fictif, espagnol.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

A Lyon

Le directeur régional de l'ASSEDIC inculpé et écroué

LYON
de notre bureau régional

Le directeur de l'Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce de la région de Lyon, M. Daniel Dumontier, quarante-cinq ans, a été inculpé le 5 novembre de « faux et usage de faux », ainsi que de « complicité d'escroquerie ». M. Dumontier a été placé sous mandat de dépôt et écroué à la prison Saint-Paul à Lyon.

Le conseil d'administration de l'ASSEDIC s'était prononcé le 1er octobre dernier, au cours d'un vote à bulletins secrets, pour l'ouverture d'une procédure de licenciement à l'égard de M. Dumontier, directeur depuis 1975. La majorité des membres du bureau reprochaient à celui-ci d'avoir privilégié certains organismes de formation dans l'attribution des fonds gérés par l'association.

Au nombre de ces organismes figure notamment la Société interrégionale de formation (SIF) qui a partagé un temps les locaux de l'ASSEDIC dans le neuvième arrondissement de Lyon. Le directeur de la SIF, M. Hervé Gaillon, ainsi que d'autres témoins ont été entendus, ou le seront, par les fonctionnaires du service régional de police judiciaire chargés de l'enquête. Au dire de M. Daniel Dumontier, dont le licenciement devait être définitivement arrêté jeudi 12 novembre, les sociétés n'auraient été privilégiées que pour la qualité des formations qu'elles dispensaient.

● **Mme Barzach demande le remplacement du délégué général du CFES.** — Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, a demandé, le mardi 10 novembre, le renvoi du délégué général du Comité français d'éducation pour la santé, le docteur Bernard Serrou, et la désignation d'un remplaçant à la direction du CFES, à l'issue d'une enquête sur le fonctionnement du comité. Mme Barzach avait demandé, en juin 1987, à l'Inspection générale des affaires sociales de procéder à une enquête sur le fonctionnement du Comité français d'éducation pour la santé.

A la cour d'assises des Alpes-Maritimes

Réclusion criminelle à perpétuité pour « El Bandido »

La cour d'assises des Alpes-Maritimes, présidée par M. Antoine Pancrazi, a condamné, lundi 9 novembre, à la réclusion criminelle à perpétuité Fernando Alonzo de Celada, malfaiteur argentin de trente-trois ans, surnommé « El Bandido ». Par cet arrêt, la cour a déclaré Celada coupable de dix-huit des vingt-deux crimes et délits dont il était accusé. Elle a en outre prononcé contre lui la peine de sûreté de dix-huit ans, durée pendant laquelle il ne pourra bénéficier d'aucune remise de peine. L'avocat général, M. Jean-Luc Cabaussel, avait lui-même requis une condamnation à perpétuité, en regrettant de manière allusive l'abolition de la peine de mort. La défense a décidé de former un pourvoi en cassation.

NICE
de notre correspondant

C'est avec les métaphores les plus audacieuses que l'avocat général Cabaussel s'est chargé de présenter l'image d'Alonso de Celada. Auparavant, Me Jean-Pierre Andréani (Nice), l'un des avocats de la partie civile, avait qualifié l'Argentin de « *chien enragé* » ; dans son réquisitoire, M. Cabaussel avait, lui, traité successivement l'accusé de « *salaud* », d'« *ennemi du genre humain* » ou encore de « *bête sauvage* », en le comparant accessoirement à un « *flibustier bourré de pistolets et de coutelas sautant à l'abordage de nos hôtels et de nos appartements* » sans lui accorder le bénéfice de l'intrépidité, ni même d'une altération mentale.

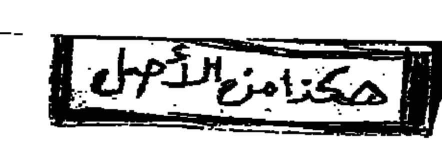
La pente était d'autant plus difficile à remonter par la défense que les jurés n'avaient pas manqué d'être impressionnés par le brusque accès de rage auquel « El Bandido » avait cédé en pleine audience quatre jours auparavant (*le Monde* du 6 novembre). Avec sobriété, Me Angélique Mistretta (Nice) allait s'attacher à montrer que son client, profondément marqué par son origine sud-américaine, « *n'a connu de son pays que la dictature, la torture et la violence* » et qu'il était surtout « *en équilibre instable sur la corde de l'irresponsabilité et de la raison* ».

Restaient les faits, décortiqués dans une plaidoirie en tous points remarquable de plus de deux heures par Me Michel Cardix (Nice). Ce sont d'abord trois actions que l'accusé a toujours niées : le meurtre d'un veilleur de nuit à Lyon, l'attaque à main armée, également contre un veilleur de nuit, à Valence (Drôme) et le viol d'une jeune femme à Cavalaire (Var). C'est, ensuite, reconnu par Alonso de Celada, le meurtre d'un autre veilleur de nuit à Nice, mais commis, selon l'avocat, sans intention homicide avérée. « *Celada,* a insisté Me Cardix, *n'est ni un tueur froid ni un violeur. C'est un psychopathe dont la responsabilité pénale, comme l'ont admis les psychiatres, doit être atténuée et qui a donc droit aux circonstances atténuantes permettant d'individualiser sa peine.* »

La cour et les jurés ont partiellement suivi la défense, mais ont rejeté les circonstances atténuantes. Ils ont néanmoins prononcé quatre acquittements, dont celui concernant le crime de viol.

GUY PORTE.

● **Manifestation d'Amiens : ouverture d'une information judiciaire.** — Une information judiciaire a été ouverte, lundi 9 novembre, par le parquet d'Amiens pour déterminer les circonstances au cours desquelles un militant de la CGT et du PCF, M. Lucien Barbier, qui participait à une manifestation, vendredi 5 novembre, a été grièvement blessé. M. Barbier, toujours hospitalisé, est dans un état critique. Sa famille a déposé plainte contre X auprès du procureur de la République.



Justice

Soutenu par la Ligue des droits de l'homme

Un détenu condamné à quinze ans de réclusion réclame la révision de son procès

Dans la nuit, les policiers croient entendre deux claquements, qu'ils prennent pour des coups de feu, avant de riposter. Depuis 20 kilomètres, ils poursuivent cette voiture volée. Elle est enfin bloquée dans un cul-de-sac, un petit chemin sans issue, vers la Vésubie, près de Plan-du-Var. Deux hommes en sortent précipitamment, il fait sombre, on voit mal. « Le Blanc » – le conducteur – se cache sous une pile de pont. « Le Noir », Max-Ernest Vandapuye, saute, croit-il, dans des fourrés. Il tombe en réalité 5 mètres plus bas et s'estourbit sur des rochers. On finira par le tirer de la rivière où il cherchait à se laisser entraîner par le courant.

L'affaire est simple. C'est le 7 avril 1982 Vandapuye vient de sortir de prison. Condamné à neuf ans de réclusion, il en a purgé six et demi. Il est dans une voiture volée conduite par un ancien codétenu ; dans une sacoche, il transporte une vieille arme, dont deux cartouches sont percutées. Est-ce cela, les deux claquements dans la nuit ?

Sûrement, pensent les jurés de la cour d'assises des Alpes-Maritimes qui, le 21 mai 1984, le condamnent à quinze années de réclusion criminelle pour tentative d'homicides sur agents de la force publique.

Aujourd'hui, Max-Ernest Vandapuye vient de fêter son trente-sixième anniversaire à la prison de Poissy. Il se dit innocent et, solidement épaulé par son comité de soutien et la Ligue des droits de l'homme, demande la révision de son procès et une suspension de peine, que sa santé réclame.

« Il donne l'impression de l'innocence », dit Claude Mauriac, qui a été *« frappé par un ton de vérité qui ne trompe pas »*, au cours d'un entretien que la chancellerie lui a ménagé avec le détenu Vandapuye. Dans les étroits locaux de la Ligue des droits de l'homme, sa compagne est là qui, en détective amateur, depuis trois ans, glane comme elle peut les éléments de l'innocence. Et son avocate aussi, Mᵉ Irène Terrel, qui, au mois de mai dernier, déposa un recours en révision fort argumenté.

Car, pour réviser, il faut débusquer des éléments nouveaux ; si on l'en croit, il n'en manque point. Ainsi, le témoignage du conducteur de la voiture volée, Jean-Claude Le Cocguen, qui ne fut pas entendu au procès parce que l'administration pénitentiaire le déclarait intransportable, alors qu'il était, dit-on, guéri. Mais aussi un nouveau plan des lieux qui laisse penser que la distance entre poursuivis et poursuivants était bien trop importante pour qu'on puisse distinguer une arme dans la main de Vandapuye ou entendre des coups de feu qui n'auraient jamais été tirés.

Grâce à une expertise balistique, enfin, on établit que les policiers qui ont tiré se trouvaient bien plus loin qu'ils ne l'ont dit. Des broutilles, insuffisantes pour obtenir une révision ? Le ministère de la justice, où *« l'on examine le dossier »*, le dira.

En attendant, les amis de Vandapuye contestent l'ensemble de l'enquête, de l'information judiciaire et du procès. *« A aucun moment on n'a voulu croire cet homme »*, dit Mᵉ Terrel. Derrière des murs pour quinze ans, bribes par bribes, il s'acharne à se faire entendre.

AGATHE LOGEART.

● **Nouvelle augmentation du nombre des détenus.** – Avec 50 347 détenus (48 148 hommes et 2 199 femmes) dans les prisons de France (métropole) au 1ᵉʳ novembre, le nombre des personnes incarcérées est de nouveau en hausse : il était de 49 796 au 1ᵉʳ octobre et de 49 074 au 1ᵉʳ septembre. Le nombre des prévenus, en attente d'un premier jugement ou d'un jugement définitif, est de 21 991 en novembre contre 20 674 en octobre. Il y a actuellement environ 32 500 places dans les prisons françaises.

● **Grève des gardiens à la prison des Baumettes.** – Les surveillants de la prison des Baumettes à Marseille ont entrepris, mardi matin 10 novembre, un mouvement de grève illimitée pour réclamer le renforcement, de leurs effectifs. Le mouvement lancé par l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP), syndicat majoritaire, la CGT et la CFTC, se traduit par la suspension des écrous et la suppression des parloirs des avocats, et des extractions non médicales. Outre le manque d'effectifs, les gardiens réclament le paiement des heures supplémentaires effectuées lors des émeutes des 16 et 17 juillet et du 13 août.

Sciences

A La Villette

M. Christian Marbach est nommé président de la Cité des sciences et de l'industrie

Le conseil des ministres du mardi 10 novembre a nommé à la présidence de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, à Paris, M. Christian Marbach, actuellement président directeur général de l'ANVAR (Agence nationale pour la valorisation de la recherche). La veille au soir, le conseil d'administration de l'établissement, au cours d'un vote, s'était mis d'accord sur le nom de son futur président.

Le nom de M. Marbach avait été souvent évoqué parmi les nombreux successeurs possibles de M. Maurice Lévy, qui a pris sa retraite le 7 septembre. L'hypothèse s'est transformée en quasi-certitude lorsque le *Journal officiel* du 5 novembre a publié la liste des nouveaux membres du conseil d'administration de l'établissement, qui désignait M. Marbach à la place qu'occupait M. Lévy *(le Monde* du 7 novembre) (1).

Depuis deux mois, l'Elysée d'un côté et le ministère de la recherche et Matignon de l'autre, avaient quelque mal à s'accorder sur le choix d'une personnalité pour ce poste tant convoité. La nomination de M. Marbach est de nature à calmer le jeu. Placé à la tête de l'ANVAR en 1979 par M. André Giraud, alors ministre de l'industrie, M. Marbach a résisté sous des gouvernements de diverses tendances et sa position n'a pas été menacée. Homme discret, n'élevant jamais la voix mais sachant faire preuve *« de dynamisme et de fermeté »*, aux dires de certains de ses admirateurs, il a réussi à mener efficacement sa barque.

Il a fait de l'ANVAR, au départ simplement destinée à la valorisation de la recherche auprès du CNRS, un organisme aidant les entreprises à innover et à se moderniser. Nombreuses sont les firmes, petites et grandes, qui ont pu bénéficier des services de cette *« banque pas comme les autres »*, qui s'est donné comme slogan : *« Semez la technologie et récoltez l'industrie »* (*le Monde* du 28 mars 1985). Et M. Marbach a su promouvoir cette politique malgré les aléas qu'a récemment connus l'ANVAR – sa supression a même été évoquée il y a quelques mois, – malgré les coupes claires faites dans son budget. Une attitude qui a sans nul doute joué en faveur du PDG de l'ANVAR puisque le ministre de la recherche, M. Jacques Valade, a toujours dit vouloir *« un gestionnaire »* à la tête de la Cité, et avait souhaité que cette dernière renforce ses liens avec l'industrie.

A La Villette, cette nomination a reçu *« un accueil plus que positif »* et c'est à peine si l'on déplore *« que le nouveau président ne soit pas un scientifique »* comme le souhaitait son prédécesseur. Si M. Marbach est en effet plutôt un grand commis de l'Etat, il a fait de l'« innovation » le maître mot de sa carrière tant à la société de financement SOFInNOVA qu'à l'ANVAR, ou comme co-organisateur du premier Salon Innova, en 1973. Il a même publié un roman sur ce thème (2). Il faut souhaiter que dans ses nouvelles fonctions, il fasse lui aussi preuve d'innovation et qu'en manœuvrant entre les écueils des pesanteurs administratives, il parvienne à redorer l'image de cette imposante Cité tellement critiquée depuis son ouverture.

ELISABETH GORDON.

[Né le 9 octobre 1937 à Altkirch (Haut-Rhin), M. Christian Marbach est ingénieur général des Mines et ancien élève de l'Ecole polytechnique. Il a été chargé de mission auprès du directeur général de la politique industrielle au ministère de l'industrie en 1968, puis directeur adjoint de la direction des études et programmes. Directeur général des sociétés de financement SOFINNOVA, BATINNOVA puis SOFININDEX, il a été nommé directeur général de l'ANVAR en juillet 1979, puis président du conseil d'administration de l'Agence en mars 1985.]

(1) D'anciens membres du conseil d'administration de la Cité des sciences et de l'industrie ont d'ailleurs appris qu'ils étaient désormais écartés de ce poste à la lecture du *Journal officiel*, ou, pour certains, à celle de nos colonnes.

(2) *L'Innovateur*, publié aux éditions Robert Laffont.

A la conférence de La Haye

Un accord pour l'Europe spatiale

Réunis à La Haye (Pays-Bas), les ministres des treize pays membres de l'Agence spatiale européenne sont parvenus à un accord total mardi 10 novembre.

Les programmes Ariane-5, Colombus, Hermès, DRS (satellite à haut débit) vont être lancés. Les ministres se sont aussi prononcés pour la poursuite de la coopération spatiale avec les Etats-Unis. La Grande-Bretagne reste en dehors de l'accord.

LA HAYE
de notre envoyé spécial

« Pour l'Europe, l'utilisation collective de l'espace constitue une occasion unique de se doter d'une identité commune. » En ouvrant, le lundi 9 novembre à La Haye, la conférence spatiale européenne, le prince Claus des Pays-Bas a donné le ton. *« Vous vous trouvez en ce moment*, a-t-il dit, *devant un choix difficile. Ou vous décidez de libérer effectivement les capitaux nécessaires, ce qui n'est assurément pas chose facile en cette période de restrictions budgétaires, ou vous renoncez, du moins provisoirement, à l'autonomie européenne de l'espace. »*

Les sommes en jeu sont en effet considérables : de l'ordre de 212 milliards de francs. Mais la réussite est à ce prix, *« si l'on ne veut pas*, a dit le ministre français de l'industrie, M. Alain Madelin, *qu'à l'horizon 2000 nous soyons cantonnés dans un second rôle pour de la conquête spatiale »*. Il a rappelé à cette occasion que l'effort financier demandé à chaque Européen pour les treize ans à venir correspond à quelque 55 F par an, dont 20 F seulement pour les trois programmes Ariane-5, Colombus et Hermès (*le Monde* du 10 novembre).

Des chiffres qui n'ont pas eu l'heur de plaire au ministre britannique du commerce et de l'industrie : M. Kenneth Clarke considérait qu'il est urgent d'attendre, arguant de ce que les programmes de l'Agence spatiale européenne (ESA) sont *« plutôt de nature à handicaper nos industries qu'à accroître leur compétitivité potentielle »*. Cette attitude a conduit à une marginalisation des Britanniques. *« Comme ils ne peuvent pas suivre le train*, notait un observateur, *ils prennent le parti de vouloir l'arrêter. »*

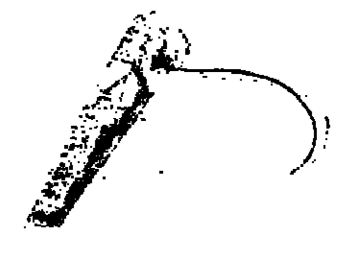
Est-il imaginable de se passer de la Grande-Bretagne pour cette nouvelle aventure spatiale ? En fait, rien ne s'y oppose et, malgré des divergences parmi les autres délégations, le principe de l'autonomie spatiale de l'Europe et la volonté d'être présents dans les vols habités ne sont pas vraiment remis en cause.

Mieux : le tour de table fait lundi montre que les intentions des Etats membres – Grande-Bretagne exceptée – couvrent à 99 % les dépenses de développement d'Ariane-5, à 95 % celles de Colombus et à 109 % celles d'Hermès. Reste que, politiquement, une absence de la Grande-Bretagne serait regrettable.

Lundi soir, les douze autres membres de l'ESA paraissaient donc avoir trouvé les voies d'un compromis sur les trois grands programmes qui leur ont été soumis. Maintenant, il paraît clair que l'Europe spatiale veut aller de l'avant et marquer sa présence dans les vols habités. Pas à n'importe quel prix ni à n'importe quelles conditions. M. Riesenthüber, ministre ouest-allemand de la recherche, qui préside la conférence, a en effet rappelé que l'ESA est invitée à réduire son train de vie, selon le vœu allemand, de 15 % à 20 % pour cette nouvelle étape de treize ans et que les Européens seront fermes dans leurs négociations avec les Américains sur la station spatiale.

« Le partenaire européen, a dit le ministre allemand, *ne peut être un bon partenaire pour les Américains que s'il est un partenaire fort »*, laissant entendre que, en cas d'échec, l'Europe avait toujours la possibilité de réaliser ses propres structures spatiales habitables en réorientant le programme Colombus.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.



PARIS EGALITE

Les Droits de l'homme et du citoyen ne se divisent pas.
Ils sont les droits de tous les hommes et de tous les citoyens ou ils ne sont pas.
C'est ce que la jeunesse de ce pays n'a cessé d'affirmer avec force ces dernières années.
Cette volonté se heurte à ceux qui prônent le racisme, l'exclusion et l'expulsion "des autres" comme toute politique pour demain.

Parce que le racisme n'est pas une fatalité.
Parce que nous refusons la logique du ghetto, de la violence et de la haine.
Parce que nous refusons une réforme du Code de la nationalité qui exclurait des jeunes de la société française.
Parce que nous refusons que l'on prive une partie des hommes et des femmes des droits qui sont communs à tous les hommes et à toutes les femmes.
Parce que l'espoir est du côté d'une France tolérante et fidèle aux Droits de l'homme.

Notre choix c'est l'intégration comme valeur essentielle de la vie commune, notre combat c'est l'égalité des droits.
Parce qu'aujourd'hui nous pensons qu'il faut non seulement défendre ces valeurs, mais aussi affirmer toute leur force, nous appelons tous et toutes à ***manifester dans la rue*** :

- CONTRE LE RACISME ET LA XENOPHOBIE
- POUR L'INTEGRATION ET L'EGALITE DES DROITS
- POUR LA DEFENSE DES VALEURS DEMOCRATIQUES

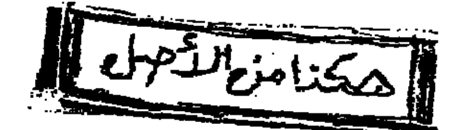
DIMANCHE 29 NOVEMBRE, 11 HEURES A PARIS

Philippe DARRIULAT, Président de l'UNEF-ID; Harlem DESIR, Président de SOS Racisme; Michel BOUCHAREISSAS, Secrétaire général du CNAL; Yannick SIMBRON, Secrétaire général de la Fédération de l'Education Nationale; Guy LE NEOUANNIC, Secrétaire National de la FEN; Jean-Claude BARBARANT, Secrétaire général du SNI-PEGC; Emile GRACIA, Secrétaire national du SNI-PEGC; Jean-Pierre MAILLES, Président de la FCPE; Jean-Louis BOISANTE, Secrétaire général de la FCPE; Pierre DELFAUD, Président de la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente; Jean-Louis ROLLOT, Secrétaire général de la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente; René TEULADE, Président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française; Edmond MAIRE, Secrétaire général de la CFDT; Alexandre ADLER, Journaliste; Pierre AIDENBAUM, Secrétaire général de la LICRA; Pierre-André ALBERTINI, enseignant; Sarah ALEXANDER, Artiste; Pierre ARDITI, Comédien; David ASSOULINE, Etudiant; Jean-Louis AUDUC, Syndicaliste, enseignant; Guy AURENCHE, Avocat à la cour; Docteur Jean AYME, Chef de service de psychiatrie; Isabelle BACLE-JEANTILS, Avocate à la cour; Pascal BEAU, Economiste; Guy BEDOS, Artiste; Pierre BERGE, Président-Directeur-Général d'Yves Saint Laurent; Gilles BERGEAS, SOS-Racisme Fédération de la Vienne; Louis BERTIGNAC et les VISITEURS; Adel BIBI, Association de Solidarité des Africains en France; Christiane BLANCO, SOS Racisme Paris; Jacques BOEUF, Président du Syndicat de la médecine générale; Richard BOHRINGER, Comédien; Jacques BORZEIX, Président de l'Université de Poitiers; Gérard BOULANGER, Avocat à Bordeaux, Président du Syndicat des Avocats de France; Jean-Michel BOUILLE, Secrétaire général du SGEN-CFDT; Evelyne BOUIX, Comédienne; Pierre BOURDIEU, Sociologue; Patrick BRUEL, Chanteur; Daniel BUREN, Architecte; Professeur CAQUET; Philippe CARRION, Etudiant; Marie-France CASALIS, Bureau national du Mouvement Français du Planning Familial; Philippe CASIER, UNEF-ID Amiens; Agnès CHABOT, Attachée de presse; Guy CHEYMOL, Administrateur provisoire de l'Université d'Avignon; Jean-Louis CHISS, Linguiste; "Chrétiens pour le socialisme"; "Comité de soutien à Yacine ABDELHAK"; Hubert COUDANNE, Professeur d'Université; Cyril COUTARD; Claude DANREY, Président de "Prensa Libre"; Albert DAUM, Secrétaire national du SNES; Guy DELAUNAY, Psychanalyste; Christian DELORME, Prêtre, CIMADE; Jean-François DELTEIL, Secrétaire général de l'Association des Etudiants Protestants de Paris; Djura DJURDURA, Artiste; Geneviève DOMENACH-CHICH, Secrétaire générale de la fédération LEO LAGRANGE; Philippe DUCAT, Porte-parole de "Plus Jamais Ça"; Annie DUPERREY, Comédienne; Gérard DUPEYRAT, Universitaire; Maurice DUVAL, Président du Comité de soutien avec les familles des victimes des violences policières de novembre-décembre 86; Jean DUVIGNAUD, Sociologue, Professeur d'université; Lef FORSTER, Avocat; Pierre FOUGEYROLLAS, Sociologue Professeur d'université; Danièle GAIN, Attachée de presse; Claude GALIBERT, Mouvement Rural des Jeunesses Chrétiennes; Joël GAUDELUS, Pédiatre; Isabelle GAUDIN, Attachée de presse; M. GAYRAUD, Président de l'Université Paul Valéry-Montpellier; Jacqueline GENET, Présidente de l'Université de CAEN; Bernard GIRAUDEAU, Comédien; Docteur GROLLEAU, Professeur de médecine; Olivier GUERIN, Magistrat; Jean GUIDONI, Chanteur; Roger HANIN, Comédien; Eliane HENRY, Présidente du Comité Départemental d'Action Laïque de Paris; Marc HENRY, Avocat honoraire; Frédéric HOCQUARD, Président de la FIDL; Dominique JAMET, Journaliste; "Jeunesse Ouvrière Chrétienne"; "Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine"; Marin KARMITZ, Producteur; Yvette LAMY, Présidente départementale des Eclaireurs de France; Claude LANZMANN; Brice LALONDE, Ecologiste; Catherine LARA, Chanteuse; Docteur LEDANDIS; Jean-Michel LE DAIN, Professeur; Michel LEIRIS, Ecrivain; Jean-Louis LLORCA, Secrétaire général de la Fédération Générale Autonome des Fonctionnaires; Philippe LEMAIRE, Avocat; Yves LEMOINE, Magistrat; Gérard LENORMAN, Chanteur; Didier LESCHI, Vice-président de l'UNEF-ID; Enrico MACIAS, Chanteur; Jean-Luc MAINARDI, Médecin; Jean MAIRE, Président du CLAP; René MAJOR, Psychanalyste; Christophe MALAVOY, Comédien; Suzanne MARAS LE DAIN, Avocate; Charles MENARD, Secrétaire générale de l'Union Syndicale de la Psychiatrie; Macha MERIL, Comédienne; Jacques MERINDOL, Instituteur; Rachid MEZOUARI, Secrétaire général de l'Union Nationale des Etudiants Marocains; Geneviève MICHAUD, Présidente de "Accueil et Promotion Inter Service Migrants"; Yves MILON, Avocat à la cour; Alexandre MINKOWSKI, Professeur de médecine; Jean MOUNIER, Président de l'Université de Rennes II; Jean NAVARRO, Président de l'ASOLAT; M. OUACHEKRADI, Président de l'Association des Travailleurs Marocains en France; Jean-Jacques PAYAN, Professeur d'Université Grenoble I; Paul PELISSIER, Professeur d'université; Vincent PELISSIER, Médecin; Michel PICCOLI, Comédien; Samuel PISAR, Avocat; Bernard POUYET, Professeur d'université; Laurence QUENTIN, UNEF-ID Bordeaux; Moustapha RAMDAME, SOS Racisme Tours; Christophe RAMEAU, Bureau National de l'UNEF-ID; Jacques RIVELAYGUE, Universitaire; Ludo ROCHE, Equipe nationale de la JEC; Elisabeth ROUDINESCO, Psychanalyste; Sylvie SCHERRER, UNEF-ID Dijon; Jean-Marie SCHWARTZ, Chercheur; Yvonne SEE, Vice-présidente de la section Française de la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté; Geneviève SERBIB, Avocate à la cour; Delphine SEYRIG, Comédienne; Stéphane SIEGER, Vice-président étudiant de l'Université de Poitiers; Jacques SOPPELSA, Président de l'Université de Paris I; Agnès SORAL, Comédienne; "SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE" (Adeline HAZAN, Présidente; Richard BONNETON, Jean-Marc HELLER, Georges MAMAN, Vice-Présidents; J.P. DESCHAMPS, Secrétaire général; Lionnel BOUNAN, Secrétaire général adjoint); Philippe TAURISSON, Aiguilleur du ciel; Francis TEITGEN, Avocat à la cour; Janine TILLARD, Présidente de "la Mémoire Courte"; Pierre TIMSIT, SOS Racisme Toulouse; Kaïssa TITOUS, SOS Racisme; Pierre TOULAT, Commission française Justice et Paix; Dominique TRICARD, Avocat; M.TROGLIC, Secrétaire national de la CFDT; Ruben URRUTIA, Secrétaire Général du CNAFAL; Bruno de la VARDE, Avocat à la cour et au Conseil d'Etat; C. VERCOUTERE, Délégué général du CEMEA; Bénédicte VOISIN, Présidente de la JEC; Bruno WAGMAN, Journaliste AFP; Lambert WILSON, Comédien; Père Joseph WRESINSKI, Secrétaire général Aide Toute Détresse (ATD) Quart Monde.

Paris Egalité s'adresse à tous les élus et responsables politiques de France en vue d'une autre parution;
Participation financière : 500 francs ou plus

Pour toute correspondance Boîte Postale 234 - 75624 Paris cédex 13 - Chèques de soutien à l'ordre de "Paris Egalité"





Education

Souhaitant devancer M. Monory

Le Parti socialiste présente un « plan d'urgence » pour l'école

Plan d'urgence, loi de programmation décennale : le PS sort l'artillerie lourde pour l'éducation. La présence de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti, lundi 9 novembre, aux côtés de M. Laurent Fabius, secrétaire national chargé de l'éducation et de la formation, pour la présentation à la presse des propositions socialistes en la matière, était destinée à en affirmer la *« priorité absolue »*. Le texte, intitulé « Education et formation : les nouvelles chances pour demain », devrait constituer le programme du PS sur l'école et l'université pour l'élection présidentielle.

Le PS souhaite convaincre les enseignants, les parents, les milieux économiques et l'opinion publique tout entière qu'il est nécessaire de *« consacrer à l'éducation et à la formation les ressources, les énergies et la constance nécessaires »*.

Après un « plan d'urgence » se traduisant, dès 1988, par un collectif budgétaire d'un milliard de francs et, en 1989, par une rallonge de quatre milliards, serait votée, au printemps 1989, une loi de programmation pour les années 1990-2000, prévoyant un supplément de crédits cumulatifs de quatre milliards par an (quatre milliards pour 1990, huit milliards l'année suivante, etc.). Tout cela s'ajoutant à la somme nécessaire *« pour faire face à l'évolution nationale du budget de l'éducation nationale »*. Au total, le supplément à payer s'établirait, au bas mot, à 225 milliards de francs de 1988 à l'an 2000, enseignement supérieur compris, alors que l'effort budgétaire national actuel pour l'éducation atteint à peine 200 milliards.

Devant ces chiffres, les socialistes tentent cependant de rester prudents. *« Rien ne pourra se faire en dehors de la situation économique et financière que nous trouverons concrètement* (en 1988), *et qui sera vraisemblablement fort difficile »*, avertit M. Fabius.

Le PS souhaite faire précéder le vote de la loi de programmation d'un *« débat national »* avec tous les acteurs du système éducatif, les partenaires économiques et sociaux et les collectivités territoriales. Pendant les dix ans d'application prévus, la loi de programmation pourrait être réexaminée tous les trois ans par le Parlement pour ajustement, tandis qu'un *« Haut Conseil »*, sorte de Haute Autorité de l'éducation, *« à la composition diversifiée »*, serait mis en place.

Contre l'échec scolaire

Pour multiplier les chances de tous, le PS se prononce pour un enseignement diversifié au collège et des procédures de suivi spécifiques pour les élèves n'atteignant pas le niveau du bac, pour l'utilisation du contrôle continu des connaissances, un meilleur respect des rythmes d'apprentissage et un assouplissement de la sectorisation.

Parmi les mesures prévues, dès octobre 1988, figure un plan de lutte contre l'illettrisme et l'échec scolaire, l'institution d'une véritable allocation de rentrée scolaire et l'attribution d'une enveloppe de 100 millions de francs destinée à inciter les établissements à s'engager par contrat vis-à-vis de l'Etat et des collectivités locales sur des objectifs pédagogiques.

La loi de programmation connaîtrait un début de réalisation à la rentrée 1989 — réduction des redoublements en cours préparatoire, maintien de tous les élèves jusqu'en fin de troisième, rôle accru des parents et des lycéens pour le passage en terminale, redécoupage du calendrier scolaire, encouragement aux lycées développant des sections scientifiques... — avant que ne soit engagée une réforme des examens (développement d'un système d'unités de valeur capitalisables) et des contenus et une évaluation du fonctionnement des établissements et de leurs performances.

Pour atteindre l'objectif des deux millions d'étudiants, le PS veut ouvrir l'enseignement supérieur aux catégories les moins favorisées, notamment en multipliant dans les villes moyennes des antennes universitaires et en améliorant l'aide aux étudiants. Les socialistes veulent que l'entreprise soit considérée comme un lieu de formation, et comptent *« donner un souffle nouveau à l'éducation permanente »* en développant les interventions de l'éducation nationale en direction des adultes.

Ce vaste changement de paysage doit, selon le PS, être favorisé par le recrutement, d'ici à l'an 2000, de près de quatre cent mille enseignants, *« une occasion de bien préparer le futur »*. Dès 1989, l'âge limite pour se présenter à certains concours serait supprimé, et l'on pourrait accomplir son service national dans un établissement scolaire après avoir reçu une formation. Mais c'est dans la dernière décennie du siècle que seraient mises en œuvre la *« revalorisation de la fonction enseignante »* et sa mutation (nouveau contenu des tâches), pour tenir compte d'un système éducatif *« fondé sur la continuité et la flexibilité »*.

Enfin, à tous les niveaux et à tous les âges de la vie, les enseignants pourraient accéder provisoirement ou définitivement à d'autres professions, tandis que des professionnels extérieurs à l'éducation nationale pourraient venir y enseigner.

PHILIPPE BERNARD.

Un avenir radieux...

QUEL *avenir radieux* pour l'éducation ! Les milliards pleuvent, les bacheliers et les étudiants croissent et se multiplient, la rémunération des professeurs s'envole et l'égalité des chances progresse... Le Parti socialiste, soucieux de ne pas laisser l'initiative à M. Monory sur un dossier traditionnellement favorable à la gauche, promet des lendemains électoraux qui chantent pour l'école. Il tire les premières conclusions de l'idée d'une programmation sur plusieurs années de l'effort budgétaire en matière d'éducation, comme c'est déjà le cas pour la défense nationale. On sait que le ministre de l'éducation nationale, qui défend cette même idée, s'apprête à publier son propre *« plan prospectif »*, destiné à jeter les bases d'un consensus sur l'école.

En dévoilant leurs batteries les premiers, les socialistes souhaitent obliger le ministre à se situer par rapport à leur propre plan. Mais ils risquent de se trouver en difficulté si le projet de M. Monory devait devenir une véritable loi-programme examinée par le Parlement avant l'élection présidentielle, comme l'a laissé entendre M. Chirac.

Dès à présent, le PS veut se démarquer en mettant en avant des thèmes égalitaires, comme l'accès de tous à l'éducation, l'attention aux plus démunis et la lutte contre la marginalisation. Il ne se prive pas non plus de rappeler la révolte étudiante de l'hiver dernier et la lutte des instituteurs contre les maîtres-directeurs, qu'il promet de supprimer. Au passage, il tente d'oublier l'enseignement privé, dont il ne souffle mot, et ne fait référence qu'une fois à la laïcité.

Mais le projet des socialistes pour l'école reste encore trop flou sur d'importantes questions. Comment seront financés et utilisés les milliards supplémentaires ? Quelles obligations nouvelles seront exigées des professeurs en contrepartie de la revalorisation de leurs traitements ? Quelles seront les étapes sur la voie des 80 % de niveau bac ? Le texte du PS, qui tente pourtant une synthèse entre les différents courants du parti, apparaît aussi affaibli par le refus de M. Jean-Pierre Chevènement et de ses amis de l'avaliser devant le bureau exécutif. Ils reprochent à M. Fabius de présenter « à la sauvette » un texte, alors que les militants sont consultés sur un autre, et critiquent la formule d'un « plan d'urgence » transitoire contenant des mesures catégorielles favorisant les pressions syndicales, au détriment des négociations sur une loi de programmation.

Reste qu'en fixant des ambitions élevées, les socialistes peuvent amener la majorité à préciser et à ajuster ses projets. Et l'on peut rêver... que l'école sorte gagnante de cette surenchère électorale.

Ph. Be.

CAMPUS

Champions journalistes

DOUZE sportifs de haut niveau, champions d'athlétisme, de hand-ball, de judo, de natation ou de pentathlon viennent de commencer une formation aux *« techniques de l'information et de la communication dans le sport »*, au Centre de formation des journalistes de Paris. Résultat d'un accord passé entre l'Institut national des sports et de l'éducation physique (INSEP) et le CFPJ, ce cycle d'études de trois ans est destiné à fournir une qualification professionnelle à des sportifs de haut niveau, pour qu'ils puissent accéder à des fonctions d'attaché de presse, de responsable de l'information et des relations publiques dans des institutions sportives ou des entreprises commerciales. Un accès est même prévu au métier de journaliste sportif, après une formation complémentaire dans les écoles de journalisme.

Cette nouvelle filière complète les formations déjà mises en place par l'INSEP pour permettre à de jeunes sportifs de préparer leur avenir professionnel : BEP d'électromécanique, BEP et bac professionnel de vente, BTS d'informatique ou d'action commerciale, diplôme de masseur-kinésithérapeute, MST d'économie et de gestion du sport...

J.-M. D.

★ INSEP, 11, avenue du Tremblay, 75012 Paris. CFPJ, 33, rue du Louvre, 75002 Paris.

Prix du jeune chercheur

Pascal Scweizer, de la société Spectec, et Jean-Marc Le Doussal, société Immunotech, sont les deux lauréats *ex aequo* du Prix du jeune chercheur industriel, d'un montant de 50 000 francs, créé par le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'azur et décerné au cours du forum SPORE sur la sponsorisation de la recherche, à Toulon. Le premier a été récompensé pour ses travaux sur le microscope laser, le second travaille sur les nouvelles technologies de marquage des anticorps permettant de localiser des cellules cancéreuses. Ces deux projets sont réalisés grâce à des conventions CIFRE (Convention industrielle de formation par la recherche).

★ Association nationale de la recherche technique, 101, avenue Poincaré, 75116 Paris. Tél. : 45-01-72-27.

La « convention » Top-Job

La première « convention-emploi à l'américaine Top-Job » aura lieu vendredi 3 décembre, à 17 heures, dans la grande salle de la Mutualité à Paris. Organisée par deux agences conseils, l'une en recrutement, Partenaires entreprises, l'autre en communication, ECA 2, elle consiste à permettre à des entreprises performantes de se présenter devant des jeunes. Ceux-ci auront la possibilité de poser directement leur candidature auprès de celles qui les intéressent.

★ Renseignements et inscriptions : Véronique Vallot, tél. : 49-00-06-66.

L'association Bio-Sève

Les étudiants du module de *« sensibilisation à l'économie et à la vie de l'entreprise »* de l'université Pierre et Marie Curie-Paris VI ont créé l'association Bio-Sève, dans le but de favoriser les contacts entre les étudiants (actuels et anciens) en biologie et les entreprises.

★ Association Bio-Sève. Bâtiment Esclangon, 4, place Jussieu, 75005 Paris. Tél. : 43-36-25-25, poste 37 37.

THÉATRE

« Barouf à Chioggia » de Carlo Goldoni

Le retour des pêcheurs

Un spectacle haut en couleur, plein de vie, de bagarres et de soleil. Ainsi le voulait Goldoni qu'une troupe venue du Nord sert à merveille.

La comédie de Goldoni, *Barouf à Chioggia*, est assez souvent jouée, chez nous comme ailleurs, parce que le public lui trouve un enchantement particulier.

Ce n'est pas surprenant. Lorsque Goldoni écrit en peu de jours cette pièce, en 1762 (il est âgé de cinquante-cinq ans), il a décidé de quitter l'Italie, pour toujours. Son contrat est signé avec Paris. Il y arrivera dans deux mois et demi. Et il a envie, avant de quitter à jamais Venise, sa ville natale, de donner quelque chose où il met tout son cœur, quelques souvenirs qui le hantent.

Chioggia, c'est une île de la lagune, à 20 kilomètres au sud de Venise à vol d'oiseau et à 40 kilomètres par la route. Elle est reliée à la terre ferme par un long pont de bois. Elle est habitée, dit Goldoni, par *« des pêcheurs et des matelots, des femmes qui font de la dentelle, dont il y a là un commerce considérable, et il n'y a qu'un petit nombre de gens qui s'élèvent au-dessus du vulgaire »*.

Quand Goldoni, à treize ans, était écolier à Rimini, son père, médecin, s'installa à Chioggia. Un jour Goldoni s'enfuit du collège avec une troupe de comédiens, et son père, à Chioggia, le garda près de lui, pour l'accompagner lors des visites aux malades. (*« Les malades pauvres paient mieux que les riches »*, constate Goldoni). C'est là sa première approche du peuple de Chioggia.

Deuxième approche : sept ans plus tard, Goldoni, par piston, décroche la place d'adjoint au substitut du lieutenant-criminel de Chioggia. A l'occasion des délits et crimes, petits ou moins petits, il participe à l'enquête, à l'instruction.

Et puis il y a les promenades que Goldoni, enfant, adolescent, fait sur le port, avec sa mère. Il l'aime beaucoup, elle est belle, elle boîte un tout petit peu. Goldoni a tenu à nous dire qu'il ne l'a pas fait souffrir au moment de sa naissance, *« révélant par là une nature pacifique qui ne s'est jamais démentie »*.

Or la mère et l'enfant, lorsqu'ils se promènent dans ce petit port, font comme nous en vacances, ils se dirigent vers l'endroit qui a le plus de caractère, le plus de vie : le bout du quai, où viennent accoster les bateaux de pêche quand ils rentrent. Spectacle des poissons qui sautent encore dans les caisses de bois. Odeur des algues et de l'iode. Plaisanteries des marins.

Difficultés et habitudes

Barouf à Chioggia, c'est cela, et la vente directe du poisson aux gens avant qu'arrivent les grossistes, *« ces voleurs »*. Et, tout près, les femmes sont là, elles attendaient leurs bonshommes, elles font leurs dentelles dehors, il y a plus d'air que dans les maisons. Elles plaisantent aussi. Mais elles se crêpent le chignon.

Pourquoi est-ce si beau, cette pièce? Pourquoi cela surclasse-t-il de très haut le simple tableau de la vie? Cela ne s'analyse pas. C'est que Goldoni est un très grand artiste et qu'il fait toucher, insensiblement, l'ensemble des difficultés et des habitudes de ce peuple tout en nous donnant, car c'est là qu'il est proprement inimitable, des portraits personnels, particuliers, de plusieurs femmes et hommes. Jamais Goldoni ne présente un « type » traditionnel de comédie. Chacun de ses personnages est toujours quelqu'un.

Jean-Louis Martin-Barbaz, qui anime le Centre dramatique du Nord-Pas-de-Calais, domicilié à Béthune, est venu, en visiteur, montrer à Paris sa mise en scène (que partage Laurent Pelly) de *Barouf à Chioggia*. Elle est claire, sensible, colorée (Goldoni tenait beaucoup à la couleur de chaque chose, de chaque mot), et très dynamique, ce qui est bien normal s'agissant de cette pièce où les hommes se bagarrent au couteau et les femmes avec ce qui leur tombe sous la main ou au bout de la langue, avant l'embrassade générale.

Ils sont quatorze acteurs excellents, emmenés par Chantal Deruaz, Mourad Mansouri, Françoise Ulrich, Florence Pelly, Michèle Manet, et Martin-Barbaz.

Ce spectacle mérite du monde, parce qu'il est beau et attachant, et aussi pour fêter un peu Jean-Louis Martin-Barbaz, l'exemple de l'artiste de grande dimension qui a accepté la responsabilité d'une maison dans une des provinces, qui accomplit une vraie mission de théâtre dans les villes, Béthune, Dunkerque, Lens, Seclin, Armentières, Bruay-Labuissière, Laon, Gauchy, et qui à cette fin s'est coupé de Paris, haut lieu des médias et des promotions et des lauriers. Or cette mise en scène de Goldini surclasse bien des choses jouées à Paris, et que nous célébrons parce qu'elles sont là. C'est la vie.

MICHEL COURNOT.

★ Cité internationale universitaire, 20 h 30.

« Conversations conjugales », de Danièle Sallenave

Boulevard du couple

Cinq ans de la vie commune d'un jeune couple sous le scalpel de Danièle Sallenave, dont la seconde pièce est souvent, et seulement, drôle.

La sortie d'un roman de Danièle Sallenave chez Hachette est toujours un bon, un agréable moment. Depuis *les Portes de Gubbio* (prix Renaudot 1980) jusqu'à *la Vie fantôme*, paru l'an passé, cet écrivain a conquis son public. Sa première pièce, présentée l'année dernière au Théâtre de l'Europe, avait été une convaincante confirmation de ses talents d'auteur. Voyage en émotion au travers du regard de deux petites filles interprétées par deux comédiennes d'âge mûr, *Regarde, regarde de tous tes yeux* était apparue comme une œuvre parfaitement bâtie, amusante, sensible, généreuse, sans concessions, superbement interprétée, superbement mise en scène par Brigitte Jaques.

On comprendra alors que *Conversations conjugales* était très attendue, d'autant que cette pièce marquait l'ouverture de la saison de Théâtre Ouvert *(lire l'article ci-dessous)*. Son sujet, à peine moins vieux que le monde : le couple. Encore n'est-ce là que le sujet apparent. Ecrite par une femme, la pièce s'intéresse plutôt à la femme dans le couple, une femme qui s'interroge et interroge ; un homme qui, le plus souvent, se tait.

Le traitement esthétique de l'environnement de ce couple est réaliste : appartement du genre atelier reconverti du onzième arrondissement, coin cuisine avec ses ustensiles, coin bureau-chaîne stéréo, coin salon-*Matin de Paris*, coin chambre-grand lit et couette. Les personnages de Danièle Sallenave sont donc bien d'aujourd'hui, plutôt branchés, plutôt à l'aise.

Leur vie de tous les jours rappellera la leur à beaucoup de gens. Les questions qu'ils se posent aussi : Et si on avait un chat ? Et si tu faisais les courses aujourd'hui ? Et si on faisait des œufs brouillés ? Et si tu fermais ton méchant roman pour que je puisse te prendre dans mes bras ? Bien d'autres encore qui laissent clairement voir que, si des mots sont échangés, ce ne sont pas ceux que les deux personnages voudraient prononcer. Plutôt des mots d'attente, des mots simples pour éviter de se dire le manque d'envie de l'autre, l'étiolement d'un amour d'où le désir a disparu.

La pièce est construite en vingt-huit séquences. Le metteur en scène Jean-Louis Jacopin leur donne un rythme rapide, parfois haletant, crée des situations comiques, de rares moments de pause. Comme pour animer la vacuité des échanges de la femme (Nada Strancar) et de l'homme (Alain Libolt). Mais, le spectateur le ressent assez tôt. Jean-Louis Jacopin n'a pas trouvé de mots entre les mots, d'émotions entre celles que l'auteur avait consignées dans son texte.

Les gens de théâtre parlent très souvent de ce qu'ils appellent le « sous-texte », cette face de leur travail qui est la plus dure à apprivoiser et qui donne à une pièce sa véritable dimension. Danièle Sallenave avait paru maîtriser cette difficulté avec sa première pièce. A moins que Brigitte Jaques ait su inventer ces moments de respiration, de silence qui nouent un drame.

On ne retrouve dans *Conversations conjugales* ni la marque de fabrique de son auteur ni l'extrême finesse de la mise en scène. On a alors l'impression que les deux interprètes, dont le talent n'est pas en cause, s'échinent en vain à donner consistance à leurs personnages. Plus grave, le spectacle laisse un goût vague de « boulevard chic ».

OLIVIER SCHMITT.

★ Théâtre ouvert au Jardin d'hiver. Du mardi au samedi à 21 heures, sauf mercredi à 18 h 30. Jusqu'au 12 décembre. Tél. : 42-62-59-49.

● **RECTIFICATIF.** – Le prix Interallié sera proclamé le 1er décembre, et non le 25 novembre comme nous l'avons écrit par erreur dans « le Monde des livres » du 6 novembre.

Théâtre ouvert centre dramatique national de création

En avant comme avant

En 1988, Théâtre ouvert aura dix-sept ans. Et un nouveau statut de centre dramatique national de création, subventionné raisonnablement par l'Etat mais chichement par la Ville de Paris.

A dater du 1er janvier 1988, Théâtre ouvert devient, comme promis en juin par le ministère de la culture, centre dramatique national de création. Un statut obtenu à l'arraché, à la suite de la très large mobilisation, qui au printemps dernier, a suivi l'annonce de la fermeture imminente de ce centre de la création dramatique contemporaine créé en 1980 par Lucien et Micheline Attoun sur une idée qu'ils avaient lancées en Avignon, il y a dix-sept ans.

Cette situation était dûe à Théâtre ouvert : situation créée notamment par une diminution des subventions de la Ville de Paris (200 000 francs en 1987, contre 400 000 francs en 1986). Depuis, la Ville est revenue sur sa décision, mais prévoit pour 1988 une simple reconduction des 400 000 francs de 1987. L'Etat, en revanche, assortit le nouveau statut de Théâtre ouvert d'une subvention de 4 millions de francs (+26 %).

En règle générale, les villes participent pour un tiers au budget des centres dramatiques nationaux installés sur leur territoire. Théâtre ouvert est donc loin du compte. *« Nous cherchons 1,5 million de francs »*, annonce Lucien Attoun, qui rappelle que Théâtre ouvert doit faire face à des charges très particulières pour un centre dramatique national, tel le loyer versé chaque mois à la Société du Moulin Rouge, propriétaire du Jardin d'hiver, où en 1980 s'ancrait le centre de création.

Sans omettre toute la partie souterraine, et par essence non rentable des activités de Théâtre ouvert : lecture de pièces, diffusion des « tapuscrits », découverte et promotion d'auteurs, travail dont les retombées se concrétisent parfois – et c'est bien le but recherché – hors les murs : parmi les exemples les plus célèbres, bien sûr, la rencontre de Bernard-Marie Koltès, jeune auteur dramatique, et du metteur en scène Patrice Chéreau.

Doté tout de même de subsides des plus conséquents, Théâtre ouvert poursuit donc sa route. La saison n'est pas encore totalement bouclée. Mais, après *Conversations conjugales* de Danièle Sallenave, Théâtre ouvert coproduit *Une journée d'août*, de Dominique Ducos, créée le 10 novembre à Gennevilliers. Michel Dubois, directeur de la Comédie de Caen, mettra en scène, au mois de février, *l'Etalon d'or*, de Daniel Lamahieu. Et, au prochain Festival d'Avignon, un gros plan sur les pièces inédites de la romancière Marie Redonnet.

D'autres projets sont en chantier : en janvier, une « carte blanche à la création ». Et le CREAS : Centre de recherches d'écriture des aArts du spectacle, atelier de rencontres, échanges, confrontations entre gens de théâtre, de radio et de cinéma.

ODILE QUIROT.

MUSIQUES

Svetlanov et l'Orchestre d'Etat de l'URSS

La tunique de Nessus

Emportés par l'autorité sans réplique du chef Evgueni Svetlanov, l'Orchestre d'Etat de l'URSS et la pianiste Loubov Timofeyeva, donnent un feu d'artifice de musique russe.

Invité par le Théâtre musical de Paris, l'Orchestre symphonique d'Etat de l'URSS s'est retrouvé dimanche à Pleyel, en raison des répétitions de *Porgy and Bess*. Formidable comme une armée rangée en bataille pour la célébration du 70e anniversaire de la révolution d'Octobre, tel il nous est apparu, avant même de jouer, dans cette manière de s'accorder, d'une violence et d'une brièveté exceptionnelles... Un orchestre d'une discipline de fer, sûr de lui, gonflé de fierté, sous l'autorité sans réplique d'Evgueni Svetlanov, son chef depuis vingt-deux ans.

Au piano, cette jeune femme à veste noire brodée de grosses fleurs de feu, c'est Loubov Timofeyeva, qui remporta le grand prix Marguerite-Long en 1969. Elle plombe avec une sombre ardeur les cloches du *2e Concerto* de Rachmaninov pour lutter contre cet orchestre Leviathan. Virtuosité électrisante, somptueuse, sous ces doigts aux sonorités de pierre, dans un courant de farouche lyrisme plus russe que nature.

L'*Adagio sostenuto* semble moins l'inspirer, toucher passe-partout, expression banale, rabato compliqué, mais que revienne au centre un mouvement animé et la cavale s'échappe, ivre d'espace, accumulant avec bonheur les fulgurantes techniques qui vont se déchaîner dans le final, où l'orchestre torrentiel ne lui fait aucun cadeau. Quel spectacle!

Un peu de repos, bien nécessaire, avec le *Poème op. 12*, page de jeunesse d'Alexandre Glazounov assez molle, mais aux si jolies couleurs à la Borodine, comme du miel sur les palettes idéales de ces instrumentistes, avant de plonger au plus noir de l'enfer dantesque, avec *Francesca da Rimini* de Tchaïkovski.

Svetlanov, avec sa bonne tête grisonnante de vieux loup de mer résistant au vent debout, y est tout bonnement prodigieux. L'orchestre d'une précision absolue lui colle à la peau comme une tunique de Nessus. La baguette est pour lui un accessoire inutile. Toutes les lignes de cette partition tourmentée, passionnée, embrouillée, passent par ses mains, d'une indépendance extrême, qui démultiplient les signes expressifs, cisèlent d'infimes détails, soulèvent la pâte comme un levain, déchaînent de fantastiques crescendo voisins de l'orgasme, ordonnent avec une clarté aveuglante « l'infernal tourbillon » qui emporte les amants maudits.

Un démiurge au centre de l'univers en fusion.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Ce concert sera retransmis par France-Musique, jeudi 12 novembre, à 20 h 30.





Culture

PHOTOGRAPHIE

Trois Suisses à Lausanne

Pierre Keller, l'insoumis

Avec le Musée d'art brut de Michel Thévoz, les ballets de Béjart, et maintenant le musée de l'Elysée consacré à la photo, Lausanne s'affirme comme une capitale culturelle.

Installé dans un bel hôtel particulier du dix-huitième siècle, face au lac Léman, le musée de l'Elysée a réussi en deux ans, sous la férule de Charles-Henri Favrod, à acquérir une enviable renommée nationale et à faire internationalement reconnaître la photographie suisse.

Celle-ci restait en effet méconnue dans le pays d'où sont pourtant issus Werner Bischoff et Robert Frank. Au vu de ces illustres aînés, la figure remuante de Pierre Keller est plutôt dissidente. Professeur d'art et de dessin, ami intime de Keith Jarring et de Tinguely, voilà quinze ans que ce fils de bonne famille, connu du Tout-Lausanne, révélé à Paris par Farideh Cadot, promène sa joviale silhouette de provocateur joufflu dans les bas-fonds de New-York et de Rio.

Archéologue du désir, c'est en voyeur actif, occulte et solitaire qu'il traverse de nuit le miroir où s'éploie le monde clandestin des pratiques minoritaires. Premier cercle d'un enfer, les docks, saunas et zones interlopes, où les parias et paumés des mégapoles se livrent à d'insoupçonnés rites sexuels que Keller, comme Weegee, traque au vol, au flash et à la dérobée avec son Polaroïd.

Reporter indésiré, il épingle avec une brutalité complice l'élan furtif des extases masculines. Plus que le térébrant décor où il se meut, le corps, animal et décadré, par l'équivoque avouée de ses formes – gorge ou verge, bouche et main – est l'enjeu de cette quête qui mue le spectateur à son tour en voyeur.

Tirés au format géant, ces instantanés, aux tons morbides et froids, conçus comme des tableaux, visent autant à conter un récit qu'à citer la peinture. Sondant les eaux dormantes de l'interdit, Keller, l'insoumis, poursuit à Tokyo, Rome ou Bogota un rêve périlleux qui le rapproche de Bacon et d romancier Jack Thieuloy. Au vu d'un aussi sulfureux voyage, l'hommage mérité rendu à Sabine Weiss par son pays natal en paraît désuet.

D'une faculté d'étonnement voisine de Ronis et Doisneau, son humanisme et sa curiosité chaleureuse émerveillent quand, sur fond de cité décatie, elle capte *Ruade, porte de Vanves* (1953), avec une intensité égale à ses plus beaux portraits. Ce survol de la photographie suisse est complété par un reportage du Zurichois René Burri, sur les sites désertés de la NASA, à travers les décombres des parcs à missiles. Il dresse en technicolor une ode peu flatteuse à l'utopie d'un siècle finissant.

PATRICK ROEGIERS.

★ Pierre Keller, « Architectures du corps », jusqu'au 29 décembre. Sabine Weiss et René Burri, « Dans la familiarité de Corbu Ç» et « Les ruines du futur », musée de l'Elysée, jusqu'au 6 décembre. A lire aussi : Pierre Keller, *Polaroïd 60×50*, éd. Paris-Audiovisuel, « l'Hebdo », musée de l'Elysée.

Le Musée de l'Elysée

Situé au milieu d'un grand parc, le Musée de l'Elysée a été ouvert en octobre 1985. Originellement consacré à la gravure, il est désormais uniquement voué à la photographie. Et sa direction a été naturellement confiée, après vingt ans de lutte, à Charles Henri Favrod, personnalité pivot de la photographie helvétique.

Il accueille sur ses 1 000 mètres carrés de cimaises, aux tonalités différentes, une vingtaine d'expositions par an. Alternant les œuvres du dix-neuvième siècle et les œuvres contemporaines, les ensembles monographiques et thématiques, avec une préférence marquée pour les rétrospectives, il se veut ouvert à toutes les tendances.

La subvention octroyée par le seul canton de Vaud est de 4 millions de francs français, dont un quart est consacré d'office aux expositions, le reste l'étant à la constitution d'une collection dont 35 000 à 40 000 documents sont d'ores et déjà présentables. La part du mécénat est un peu plus de 1 million de francs français. Le Musée cofinance certains projets (exemple : l'agence VU), édite de nombreuses affiches et cartes postales, ainsi que des catalogues (prochainement, Marc Trivier).

Pour une durée de cinq à six semaines, un droit d'entrée de 12 francs français, la fréquentation annuelle des expositions est de 60 000 visiteurs payants.

P. R.

★ Musée de l'Elysée, 18, avenue de l'Elysée, Lausanne, canton de Vaud. Tél. : 021-27-48-21.



Harry Meerson, « Samantha », 1987.

Cas de figure

Harry Meerson préfère le titre d'illustrateur et d'artisan à celui de photographe. A soixante-dix-sept ans, celui qui fonda sa carrière sur le concept « on n'a jamais plus de talent que son client » use de la carte blanche que lui offre l'Espace photographique de Paris (1) pour l'orner de couleurs mirobolantes. Figures fantômatiques et mortifères, surgies d'un autre monde, ses photographies des années 60 remises à jour par le périlleux usage des techniques nouvelles apparaissent comme de rutilants chromos enluminés. Entre Klimt et Beardsley, Erté et l'art égyptien, le triomphe maniériste d'un style exagérément sophistiqué où brille de mille feux l'absence de profondeur du faux.

P. R.

(1) Harry O. Meerson, « Transcendances et Transparences », à l'Espace photographique de Paris, 4-8, grande galerie, Paris-1er, jusqu'au 29 novembre. Catalogue présenté par Jean-Luc Monterosso et Michel Random, 62 pages, 120 F.





Communication

Après la suspension de l'instruction de l'affaire de Radio-Courtoisie

Brouillard sur la bande FM parisienne

La chambre criminelle de la Cour de cassation a-t-elle fait preuve d'arbitraire en suspendant l'instruction menée par le juge Claude Grellier contre M. Michel Droit ? Cette question va être posée à la Commission européenne des droits de l'homme par les avocats de Larsen-FM et Contact-FM, les deux radios dont la plainte avait mené à l'inculpation de l'académicien, membre de la Commission nationale de la communication et des libertés.

« Arbitraire » : le soupçon est lourd. Presque autant que celui de *« forfaiture »* qui pèse sur M. Michel Droit. Mais les avocats de la partie civile l'estiment légitimé par la décision – unique dans les annales judiciaires – de suspendre une instruction à la demande d'un inculpé et ce, malgré l'avis du représentant du parquet général. Devant la Commission européenne, les avocats vont invoquer l'article 6 de la Convention des droits de l'homme qui garantit à tout individu une justice équitable, indépendante et impartiale dans *« des délais raisonnables »*. Or, remarquent les avocats, la décision des magistrats de la Cour de cassation bloque le processus judiciaire. M. Grellier ne peut plus donner suite à la plainte de Larsen-FM et de Contact-FM. Aucun autre magistrat ne peut se saisir du dossier.

La partie civile estime que la Cour de cassation n'a pas suffisamment motivé une décision qui contribue à bloquer le cours de la justice jusqu'au 10 décembre, date à laquelle le juge Grellier sera dessaisi ou non du dossier. Enfin les avocats mettent en cause la présence d'un membre de la Cour de cassation, M. Yves Rocca, parmi les treize « sages » de la CNCL. Les magistrats peuvent-ils juger en toute indépendance d'une affaire touchant le fonctionnement d'une commission où siège l'un des leurs ?

Plainte de Black-FM

En attendant que la Commission européenne des droits de l'homme se penche sur ce recours, le dossier judiciaire des radios locales ne cesse de s'alourdir. Une nouvelle station, Black-FM, a déposé plainte pour éclaircir les circonstances qui ont conduit à son exclusion de la bande FM parisienne. Elle soupçonne une autre station consacrée à la communauté africaine, Tabala, d'avoir disposé d'informations confidentielles lors de son autorisation par la CNCL. Reste à savoir si M. Claude Grellier sera désigné pour instruire cette nouvelle plainte ou si on lui préférera un autre magistrat.

« Radios de papier »

Autre contentieux : celui des « radios de papier ». C'est le 9 novembre qu'expirait le délai de grâce accordé par la CNCL aux radios qui, plusieurs semaines après leur autorisation, n'avaient pas encore émis. Certaines d'entre elles, comme Alpha, Tabala, AYP, Tiwisi, Courtoisie, Asie, diffusent depuis quelques heures des programmes plus ou moins élaborés. Les services « programmes » de la CNCL procèdent à des auditions pour déterminer s'il s'agit bien de programmes réels et non de simulations préenregistrées. M. Gabriel de Broglie et M. Yves Rocca étant absents, ce n'est que les 12 et 13 novembre que la CNCL se réunira en séance plénière pour examiner les cas litigieux.

Mais bien d'autres problèmes se posent sur la bande de modulation de fréquence parisienne. De nombreuses stations comme Radio-Orient, Kiss-FM, Skyrock, Montmartre ou Notre-Dame n'ont pas gagné les sites d'émission qui leur sont désignés par la CNCL. D'autres continuent d'émettre avec des puissances excessives. C'est le cas de Radio-Solidarité, que la CNCL vient de suspendre pour dix jours à partir du 10 novembre.

La commission devra aussi se pencher sur le cas des radios de la communauté juive qui ne parviennent pas à se mettre d'accord sur le partage d'une fréquence.

Le tribunal de Paris, statuant en référé, vient d'astreindre Radio-J à respecter les horaires d'émission décidés par ses trois partenaires, Radio-Communauté, Judaïques-FM et Radio-Shalom *(le Monde* du 10 novembre).

Ces trois stations nous précisent qu'elles n'ont aucune dissension idéologique avec Radio-J et qu'elles n'ont jamais cherché à l'exclure d'une fréquence juive pluraliste. Elles affirment s'être engagées par mémorandum auprès de la CNCL à accorder 25 % du temps d'antenne à Radio-J, avant même leur autorisation. Reste que le mariage, apparemment souhaité, a bien du mal à se consommer.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

La Cour de cassation « indignée par la campagne partisane de certains journaux »

Au terme d'une assemblée générale extraordinaire tenue mardi 10 novembre durant plus de trois heures, les magistrats de la Cour de cassation ont diffusé le communiqué suivant :

« La Cour de cassation a pris connaissance avec indignation de la campagne intolérable et partisane qui s'est développée dans certains journaux et qui tend à jeter le discrédit sur ses décisions et à exercer une pression inadmissible sur le cours de la justice.

» S'interdisant toute polémique, elle continuera d'accomplir sa mission dans l'indépendance et la sérénité. »

Après avoir donné lecture de ce texte, le premier président de la Cour de cassation, Mme Simone Rozès, a indiqué qu'un *« prière d'insérer »* particulier serait adressé aux journaux *le Monde* et *le Matin.*

Le communiqué de la Cour suprême semble vouloir mettre fin à une effervescence et un émoi consécutifs à l'arrêt de la chambre criminelle qui ordonnait au juge Claude Grellier de « suspendre » l'instruction dix jours après l'inculpation de M. Michel Droit pour forfaiture. Cet arrêt a mis le Palais de justice de Paris en émoi. Les réactions de la presse, et notamment celle du *Monde* (daté 8-9 novembre), qui commentait la mesure en s'appuyant sur les conclusions du procureur général, M. Pierre Arpaillange, traduisant son inquiétude de voir les juges *« réduits au rôle de bouffons de la République »*, ont jeté le trouble parmi les membres de la juridiction suprême.

Réunis le lundi 9 novembre à l'occasion de l'audience solennelle du souvenir traditionnel consacrée à l'éloge des membres de la Cour de cassation décédés au cours de l'année, les hauts magistrats ont eu la surprise d'entendre le premier président, Mme Simone Rozès, leur demander de rester après les discours *« en raison des événements graves qui nous agitent légitimement »*.

Visiblement irritée, Mme Rozès se bornait à déclarer à l'issue de cette réunion que *« la situation méritait une réaction »*.

Quelques heures plus tard, dans le bureau de M. Guy Floch, vice-président du tribunal de Paris, c'étaient les juges d'instruction qui se réunissaient autour d'un buffet pour apporter leur soutien à M. Grellier. *« Nous sommes ici en signe de solidarité avec M. Grellier, qui a fait son travail dans le respect du code de procédure pénale »*, déclarait le doyen des juges, M. Alain Sauret, avant de préciser : *« Ce n'est pas M. Grellier qui est allé chercher M. Droit, mais un avocat qui s'est constitué partie civile. Si cette loi est à revoir, ce n'est pas à nous de le faire, c'est au législateur. »*

Tout en affirmant que les juges d'instruction continueraient *« à œuvrer pour la justice dans l'intérêt des justiciables »*, le magistrat devait ajouter, amer : *« Malheureusement, nous sommes actuellement sur le terrain d'un enjeu politique... »*

Faisant l'éloge des magistrats défunts devant la Cour de cassation, M. Michel Jéol, avocat général, avait conclu ses propos en ces termes : *« Nous, magistrats, faisons l'objet de nombreuses critiques, hier et plus encore aujourd'hui. On s'interroge sur notre objectivité, on doute de la force de notre caractère, on dénonce la tendance que nous aurions à nous fondre dans la grisaille, dans le conformisme, dans le panurgisme... Ne répondons pas à ces attaques. »*

MAURICE PEYROT.

DIGRESSIONS, *par Bernard Frank*

Version latine sur un mot de Churchill

1 *Le génie de la démocratie*

Mercredi dernier, à l'Assemblée nationale, et en réponse à un député du FN, M. André Giraud s'est taillé comme on dit un beau succès, y compris sur les bancs de l'opposition socialiste qui grelottait un peu et avait besoin de se réchauffer les mains sinon le cœur – l'évocation des armes à feu, leur éventuelle manipulation, ont tendance à la rendre verte – en reprenant la boutade de Winston Churchill que l'on cite avec plus ou moins d'exactitude.

Mais laissons la parole au ministre de la défense : « Il est facile de décrier la démocratie, comme chacun le sait, *c'est le plus mauvais régime... à l'exception de tous les autres,* mais peut-être est-ce justement celui dont vous ne voulez pas ? » Si Churchill de son vivant avait pu toucher des droits d'auteur sur ladite phrase, il aurait eu de quoi passer toute l'année à la Mamounia et se consacrer exclusivement à la peinture ! Le mot du « vieux lion », s'il est conforme à son légendaire sens de l'humour, mérite d'être examiné d'assez près au risque d'en décolorer l'esprit. Ce qui m'a étonné, c'est qu'en France un ministre en exercice qui a une réputation de rude bon sens, et avec l'approbation de la représentation nationale dans sa majorité, puisse affirmer même en le regrettant, même en tentant de corriger ce qu'a de fâcheux ce petit travers bien de chez nous par une boutade fameuse, qu'il est facile en 1987 de décrier la démocratie. Ce n'est pas du tout mon avis.

Les Français sont peut-être de mauvaise humeur, et les raisons de l'être, elles, ne chôment pas, mais ce n'est pas la démocratie qui est en cause, ou si elle est en cause, c'est par défaut : par le médiocre, le peu d'usage que l'on fait d'elle. Pour jeter, presque au hasard, quelques dates dans la mêlée, on comprend qu'en 1875, 1898, 1934, 1940, de nombreux Français aient eu la nostalgie d'autre chose que de la République, aient gardé des fidélités ailleurs, aient ressenti dans leur désarroi de la fascination pour des régimes où tout semblait marcher comme à la parade, aient même rêvé d'un communisme qui réconcilierait raison et bonheur, où, au prix d'une brève dictature du prolétariat vraiment sans douleur – le temps d'arracher une ou deux dents pourries, sur le point de tomber, – les hommes seraient enfin libres et frères, soulagés de leur servitude ; mais aujourd'hui, après tout ce que nous avons vu ou su, après l'écroulement bruyant de ces systèmes parodiques qui ne devraient susciter que le fou rire s'ils n'avaient pas été aussi sanglants, s'ils n'avaient pas essaimé des métastases dans tous les pays de cette Terre, aujourd'hui où les seules tyrannies qui aient encore quelque surface – oui, je songe à ces goulaschs populaires qui étaient partis comme en 14 pour changer le monde et l'homme et qui en cours de route, ne sachant plus sur quel sabot danser, voudraient bien que leurs affaires fonctionnent aussi mal que dans les démocraties bourgeoises et que cet alignement se fasse sans bruit, sans que les dirigeants perdent la face et leurs places, comment la démocratie n'apparaîtrait-elle pas enfin comme une idée neuve et précieuse ?

Churchill était bien l'homme politique du monde le mieux placé pour parler en connaisseur de la grandeur et des servitudes du système et prononcer sur lui ce verdict humoristique qui sert depuis de référence, lui qui avec des éclipses prophétiques a connu pendant plus de cinquante ans les délices et les simagrées de la vie parlementaire, lui qui fut, parmi les mille et un rôles joués, premier lord de l'Amirauté, chancelier de l'Echiquier, chef de guerre incomparable, par deux fois premier ministre, chassé de la scène avec éclat, rappelé dans le tumulte et qui doit d'ailleurs à la politique désastreuse menée continûment par ses pairs le principal et les intérêts de sa gloire !

Bien placé donc pour savoir que la démocratie choisit le plus souvent la mauvaise voie si elle a le choix, qu'elle concède à ses adversaires un nombre de jeux incroyable au point que, lorsque l'histoire nous permet de revoir en différé l'action passée des démocraties, les téléspectateurs que nous sommes tous en puissance s'arrachent les cheveux devant tant d'incohérences, se disent *« comment les démocraties ont-elles pu être aussi bêtes ? Nous qui ne sommes pas des spécialistes, nous aurions agi d'une façon un peu moins sotte. Ça saute aux yeux ce qu'il fallait faire ! »*. Et qu'il faut vraiment qu'elle (la démocratie) soit poussée dans ses ultimes retranchements pour qu'elle s'amende, pour qu'elle retrouve la raison, et cela au prix de beaucoup de sang, de peines, de larmes et de sueur ! Ce que voulait dire Churchill, c'est ce qu'il a dit bien sûr, et que tout le monde a compris, mais ceci également : que la démocratie est le plus mauvais régime pour ceux qui gouvernent en son nom. Pour ceux que nous avons choisis, plus ou moins, pour nous faire valoir ! Elle ne leur permet pas de se conduire n'importe comment sans qu'il y ait, un moment, contrôle et éventuellement sanction. De tout faire comme ils en ont envie : ni en bien, ce qui est notoire, ni en mal, ce qui l'est moins.

Le génie de la démocratie, car il y en a un, c'est d'avoir compris qu'aucun chef n'était démocrate. Il l'est peut-être avant d'arriver au pouvoir, il le redeviendra après, avec cette étonnante faculté d'oubli qu'il ont tous, il cesse de l'être quand il exerce ses fonctions. Et la démocratie est ce pouvoir particulier qui empoisonne le plaisir, sans pour autant les décourager, de ceux qui se mêlent de gouverner leurs semblables. Cette année de cohabitation nous aura fait comprendre jusqu'à quel point les hommes qui nous dirigent sont prêts à endurer de misères et d'affronts soit pour garder le pouvoir, soit pour l'obtenir pour de vrai, et cela pour le plus grand profit de ceux qui les observent et comptent les points !

2 *« Autour d'un effort de mémoire »*

Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris le dernier livre de Dionys Mascolo, qui est très bref, moins de cent pages, et qui a pour titre : *Autour d'un effort de mémoire. Sur une lettre de Robert Antelme* (Maurice Nadeau, 60 F.) Aussi, dans un premier temps, et comme souvent dans ces cas-là qui sont rares d'ailleurs, je vous le confie, car ce mince opuscule risque de vous surprendre, de vous émouvoir, de vous faire réfléchir, et telles furent mes réactions. Ce qu'il y a, c'est qu'ayant rencontré, il y a longtemps, et Mascolo et Antelme, cette connaissance qui m'a sans doute incité à les lire (je dis les car comme vous le verrez et comme le titre l'indique il y a le commentaire, les souvenirs de Mascolo et la lettre de Robert Antelme) a fait un peu écran, non pas à mon plaisir – et pourquoi pas d'ailleurs, ce mot n'est pas honteux et si ce livre parle de choses graves, il n'est pas pour autant à prendre avec des pincettes. Comme le dit Robert Antelme de retour des camps, *sorti d'affaire,* dans sa lettre à son ami : *« Je crois que je ne sais plus ce que l'on dit et ce que l'on ne dit pas. Dans l'enfer on dit tout, ce doit d'ailleurs être à cela que nous, nous le reconnaissons ; pour ma part, c'est surtout comme cela que j'en ai eu la révélation. Dans notre monde au contraire on a l'habitude de choisir et je crois que je ne sais plus choisir »,* – non pas donc à mon plaisir, mais à ma compréhension.

Que voulait Mascolo ? Pourquoi ce livre ? Quand je me suis appuyé pour ma propre cause sur la phrase d'Antelme, il me semble que j'ai répondu à mes questions. N'y aurait-il qu'une phrase comme celle-là, ce livre méritait d'être édité. Cette gêne dans le commentaire, je ne suis pas le seul à l'avoir éprouvée. C'est Dionys Mascolo qui nous la communique dès les premiers paragraphes. Dès la première ligne : *« C'est après une longue et pénible hésitation que je me décide à rendre publiques les paroles que Robert Antelme m'adressait en juin 1945 (...). Je n'ai donc fait que céder pour finir à la pression d'une nécessité si forte (ne pas laisser cela se perdre, ne pas le garder pour moi) qu'auprès d'elle mes répugnances les plus vives et jusqu'à la discrétion due à la personne de l'ami en venaient à paraître négligeables, et peut-être mesquines. Les réserves n'en sont pas moins fondées, l'indiscrétion certaine. »*

Nous allons vite comprendre le pourquoi de tant de précautions, ce qui a pu susciter cette façon de s'exprimer qui, si elle est assez propre à Mascolo, aurait pu aussi bien avoir sa place au début d'un récit d'une belle gravité protestante, de *l'Immoraliste* de Gide, par exemple. C'est que le consentement de Robert Antelme à la publication de cette lettre *« ne lui a pas été demandé »*, qu'*« immobilisé depuis l'été de 1983 par un accident cérébro-vasculaire, atteint de cet « oubli à mesure » ou « amnésie antérograde » qui laisse intacte la mémoire ancienne mais frappe le passé proche »,* il n'aurait pas été juste d'obtenir de lui ce consentement. Puisque Antelme pourra prendre connaissance de ce livre mais ne pourra pas ensuite en parler à Mascolo. Un dernier mot de présentation, peut-être pas si inutile en ces jours, et je vous laisse à cet *effort de mémoire* qui vous en dira beaucoup plus. Robert Antelme est l'auteur de *l'Espèce humaine* (rééditée dans la collection « Tel » chez Gallimard), récit inspiré sur et par son expérience de Dachau. Dionys Mascolo s'est longtemps occupé, je crois, des livres étrangers à la NRF. Il a écrit deux livres : a) *le Communisme* (Gallimard, 1953), énorme recherche au sens proustien, follement littéraire sur un sujet qui l'était moins, b) *Lettre polonaise sur la misère intellectuelle en France* (Editions de Minuit, 1957).

3 *Lâcheté*

Vendredi 6 novembre, 19 h 45. Avenue de la Porte-de-Choisy. A la station de taxis. Une femme noire attend avec son enfant dans les bras. Des paquets en vrac. Des hommes de même couleur un peu en retrait. Un taxi s'arrête sans s'arrêter, comme ils font souvent à cette heure. Non, il ne va pas dans sa direction (Issy-les-Moulineaux). Et dans la mienne ? (le XIVe). Pas davantage. Autre taxi. Même jeu. Mais le chauffeur me fait signe et m'ouvre la porte. Je monte sans demander mon reste, soulagé. C'est lui qui parle : *« Ces Noirs qu'ils aillent se faire foutre !* (Un instant de réflexion.) *Ne croyez pas que je sois méchant mais j'ai eu tellement d'ennuis, etc. »*

Des juges et des avocats protestent

● **L'Association française des magistrats chargés de l'instruction** (AFMI) estime que la procédure utilisée par l'académicien Michel Droit, au lendemain de son inculpation pour « forfaiture », *« paralyserait le cours de la justice »* si *« elle aboutissait et si elle devait se généraliser »*.

La procédure de la requête en suspicion légitime *« n'a abouti jusqu'alors que dans des cas rarissimes où une manifestation de partialité était intervenue, ce qui ne saurait être le cas d'une inculpation »*, a déclaré, le lundi 9 novembre, l'AFMI, dans un communiqué. *« En effet, a ajouté l'Association, une inculpation, acte couramment pratiqué par les juges d'instruction, n'équivaut pas à une condamnation. »*

« Le fait que Michel Droit soit un inculpé d'une qualité particulière ne l'autorise pas à se comporter autrement qu'un simple citoyen », a poursuivi l'AFMI, ajoutant : *« La brèche ouverte par l'utilisation de cette procédure, si elle aboutissait et si elle devait se généraliser, paralyserait le cours de la justice. »*

● **L'Union des jeunes avocats de Paris**, qui revendique un millier de membres, indique qu'elle *« a toujours apprécié la compétence et l'intégrité du juge Grellier »* et affirme notamment son *« attachement indéfectible aux principes de l'indépendance des magistrats instructeurs et du secret de l'instruction, garants de la sérénité de l'institution judiciaire »*.

● **Le Syndicat de la magistrature**, dont nous avions publié un communiqué tronqué dans *le Monde* daté 8-9 novembre, avait déclaré : *« On ose espérer que la présence au sein de la CNCL de M. Yves Rocca, avocat général près la Cour de cassation, actuellement détaché à la Commission nationale de la communication et des libertés pour les radios, est totalement étrangère à cette décision »* de suspendre l'instruction de l'affaire de Radio-Courtoisie.

M. Holeindre (FN) dénonce les journalistes « aussi dangereux que les voyous »

M. Roger Holeindre n'a pas l'habitude de faire dans la nuance. Celui qui fut grand reporter à *Paris-Match*, à l'occasion du débat sur le budget de l'intérieur, le lundi 9 novembre, à l'Assemblée nationale, s'en est pris à une de ses cibles favorites : les journalistes. Ils sont, selon le député du Front national, responsables d'un nouveau *« terrorisme en col blanc »* car *« certains porteurs de micros sont aussi dangereux que les voyous porteurs de pistolet, à cette différence près que ces derniers nous épargnent au moins les leçons de morale »*.

« Terrorisme intellectuel »

La preuve : *« M. Rachid Ahrab est interrogé sur la situation en Nouvelle-Calédonie, alors que, de nationalité algérienne, il n'a pas à se mêler des affaires françaises. »* Ce journaliste d'Antenne 2 n'est pas seul ; Alain Duhamel et Anne Sinclair sont aussi membres de la cinquième colonne du *« terrorisme intellectuel »*, puisque leurs émissions à la télévision ne sont que *« de la propagande dirigée contre nous et uniquement contre nous »*.

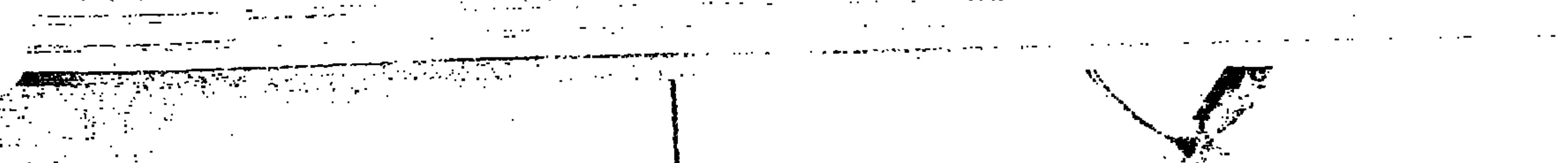
La hargne de cet ancien activiste de « l'Algérie française » vise aussi ses nouveaux collègues députés. A M. Guy Ducoloné, député communiste, il lance : *« Moi je me suis battu dans l'armée française pendant que vous la trahissiez. »* Et comme l'interpellé lui rappelait son passage à Buchenwald *« où chacun sait qu'il n'y avait que des traîtres. Mais cela pour vous est un détail ! »*, M. Holeindre lui lance : *« Si vous êtes un homme, je vous attends dehors. »* Il descend de la tribune en criant : *« Pauvre type »*.

Th. B.

[*« Colère unanime »* à la rédaction d'A 2. Le directeur de celle-ci, M. Elie Vannier, au cours du journal de 20 heures lundi soir, a cité la phrase de Voltaire : *« Les injures atroces n'ont jamais fait de tort qu'à ceux qui les ont dites. »*

Ce n'est pas la première fois que ce journaliste se trouve dans le collimateur de l'extrême droite. Il avait été empêché de travailler, notamment, à l'occasion du référendum en Nouvelle-Calédonie, où il avait dû affronter les calomnies, et mêmes les intimidations physiques, de la part de caldoches « ultras ».

Faut-il rappeler au député de Seine-Saint-Denis que si M. Ahrab a en effet la nationalité algérienne, il vit en France depuis l'âge d'un an et qu'il a, en tant que professionnel, à rendre compte et à commenter l'actualité ? La carte de presse n'est pas une carte d'identité. – A. W.]



Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

DRAMES DANSÉS DE BALI. Maison des cultures du monde (45-44-72-30), 20 h 30.

LES FILLES DU CHEF. Bastille (43-57-42-14), 19 h 30.

CONVERSATIONS CONJUGALES. Théâtre ouvert (42-55-74-40), 21 h.

UN CŒUR SIMPLE. Gennevilliers. Salle Gagarine (47-90-35-07), 20 h 30.

TROP CHER PAYÉ. Théâtre 18 (42-26-47-47), 20 h 30.

UNE BELLE JOURNÉE D'AOUT 1913. Gennevilliers. Théâtre (47-93-26-30), 20 h 30.

LA NUIT DES ROIS. TEP (43-64-80-80), 20 h 30.

PORGY AND BESS. Théâtre musical de Paris (42-61-19-83), 20 h.

MARIONNETTES ROYALES DU SIAM. Maison des cultures du monde (45-44-72-30).

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), la salle Richelieu. (40-15-00-15) à 20 h 30 : Turcaret.

TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : la Nuit des rois, de W. Shakespeare.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h : Porgy and Bess, musique de George Gershwin : chefs d'orchestre : Roger Cantrell, Chris Nance ; chorégraphie, assistant metteur en scène : Mabel Robinson ; mise en scène : Jack O'Brien.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Théâtre : 20 h 45 : Dans la jungle des villes ; 18 h 30 : E. Chojnacka.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Iphigénie.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20h 30 : Marionnettes royales du Siam (Thaïlande).

PETIT-MONKTPARNASSE (43-22-77-74), 21 h : C'était hier

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17) 20 h 30 : Derniers Chagrins.

ANTOINE (42-08-77-71) 20 h 45, la Taupe.

ARTISTIC ATHEVAINS (48-06-36-02) 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23) 21 h Une chambre sur la Dordogne.

ATALANTE (46-06-11-90) 20 h 30 : le Prince et le Marchand.

ATHÉNÉE (47-42-67-27) I. 21 h : les Acteurs de bonne foi. La Méprise. 18 h 30 : Elvire Jouvet 40. II. 18 h 30 : Fragments de théâtre I et II.

BASTILLE (43-57-42-14) 19 h 30 les Filles du chef.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) 20 h 45 : l'Excès contraire.

CHAPITEAU 181, avenue Daumesnil, 75012 Paris. 20 h 30 : Zingaro.

CIRQUE D'HIVER (47-00-12-25) 20 h 30 : On achève bien les chevaux.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69) Galerie 20 h 30 : Barouf à Chioggia. La Resserre 20 h 30 : Bérénice.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) 21 h : les Dindons de la farce tranquille.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) 20 h 30 : Casanova.

DAUNOU (42-61-69-14) 21 h : Monsieur Masure.

DIX HEURES (42-64-35-90) 20 h 15 : Maman.

EDGAR (43-20-85-11) 20 h 15 : les Péripatéciciens ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

ESPACE CARDIN (42-66-17-81) 20 h 30 : Normal Heart.

ESSAION (42-78-46-42) 19 h : Illuminations : 21 h. Poésie et absolu. ; 18 h 30, le Chef-d'œuvre sans queue ni tête.

FONTAINE (48-74-74-40) 21 h : Au secours tout va bien/les Inconnus.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) 21 h : l'Eloignement.

GALERIE 55 (43-26-63-51) 21 h : Bretayal (en anglais).

GAVEAU (45-63-20-30) 19 h : La petite chatte est morte.

GRAND EDGAR (43-20-90-09) 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles 22 h : Carmen Cru.

GRÉVIN (42-46-84-47) 21 h : les Trois Jeanne/Arthur

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) 20 h 30 : le Lutin aux rubans.

GYMNASE (42-46-79-79) 20 h 30 . Madame Sans-Gêne.

HUCHETTE (43-26-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : Lettre d'une inconnue.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99) 21 h, Première Jeunesse.

LIERRE THÉATRE (45-86-55-83) 20 h 30 : Hommage aux jeunes hommes chics.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) I. 19 h 30 : Baudelaire ; 20 h 30 : Parlons-en comme d'un créateur à l'autre. II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h : Un riche... Trois pauvres.

MADELEINE (42-65-07-09) 21 h : les Pieds dans l'eau.

MARAIS (42-78-03-53) 20 h 30 : En famille, on s'arrange toujours.

MARIE-STUART (45-08-17-80) 22 h : Sexfari.

MARIGNY (42-56-04-41) 20 h : Kean. Petite salle (42-25-20-74) 21 h : la Menteuse.

MATHURINS (42-65-90-00) 20 h 30, l'Idiot.

MÉNILMONTANT (42-45-89-57) 20 h 30 ; la Java des paumés (dern. le 10).

MICHEL (42-65-35-02) 21 h 45, Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) 20 h 30, Double mixte.

MODERNE (48-74-16-82) 18 h 30 : Hamlet ; 21 h : J. Mailhot.

MOGADOR (42-85-45-30) 20 h 30 : Cabaret.

MONTPARNASSE (43-22-77-74) Grande salle 20 h 45, : Autres Horizons (dern. le 7). Petite salle 21 h : C'était hier.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99) 20 h 45 : Hello and goodbye.

ŒUVRE (48-74-47-36) 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) 20 h 30 : Manoe ; 18 h 30 : Kleen.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81) 20 h 30 : l'Hurluberlu.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) 20 h 30 : l'Affaire du courrier de Lyon.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) 21 h : Y'a bon bamboula.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20) 21 h Moderato cantabile.

POCHE MONTPARNASSE (45-48-92-97) I. 19 h : Variations sur le canard ; 21 h : Ma chère Rose. 20 h 45 : Reine mère.

POTINIÈRE (42-61-44-16) 21 h : Crimes de cœur.

RANELAGH (42-88-64-44) 20 h 30 : Buffo ; 19 h : la Dispute.

RENAISSANCE (42-08-18-50) 20 h 45 : Un jardin en désordre.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20) 20 h 30 : Le Puceau d'Orléans.

Mardi 10 novembre

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) 20 h 45 : les Seins de Lola.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) 20 h : Jango Edwards.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) 21 h : le Baiser de la femme-araignée.

STUDIO LE REGARD DU CYGNE (45-49-29-01) 20 h 45 : la Faim.

TAI THÉATRE (42-78-10-79) 17 h : l'Ecume des jours : 17 h : Huis clos.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02) 21 h : l'Etonnante Famille Bronte.

THÉATRE 18 (42-26-47-47) 20 h 30 : Trop cher payé.

THÉATRE J.-L. BARRAULT-M. RENAUD (42-56-60-70), I. 21 h : J.-J. Rousseau ; II. 20 h 30 : Dom Juan ; 18 h 30 : les Sept Miracles de Jésus.

THÉATRE OUVERT (42-55-74-40) 21 h : Conversations conjugales.

THÉATRE 13 (45-88-16-30) 20 h 45 : Comme on regarde tomber les feuilles.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) 19 h : Violons dingues ; 21 h : S. Joly.

TOURTOUR (48-87-82-48) 19 h et 22 h 30 : Un cœur sous une soutane ; 20 h 30 : le Sous-Sol.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (42-96-12-27)

ARTISTIC-ATHÉVAINS 20 h 30, dim. 16 h : Une année sans été.

BOUFFES DU NORD, 20 h 30 : Penthésilée.

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune 20 h 30 : la Locandiera.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Le Plus Heureux des Hommes, d'Yves Ciampi, 16 h ; Something to think about, de Cecil Blount de Mille, 19 h ; Eijanaika, de Shohei Imamura, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

Relâche.

SALLE GARANCE CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Relâche.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.). Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

L'ARME FATALE (*) (A., v.o.) : U.G.C. Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) : 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BAMBA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BARFLY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Ermitage, 8e (45-63-16-16).

BOIRE ET DÉBOIRES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88).

LA BONNE (**) (It.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

COMÉDIE ! (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE CRI DU HIBOU (Fr.-It.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DÉMONS DANS LE JARDIN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA FAMILLE (It.-Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (A., v.o.). Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FUCKING FERNAND (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.). Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MALADIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06)

PÊCHEURS DE REQUINS (Mex., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LE SICILIEN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SUPERMAN IV (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43)

LES FILMS NOUVEAUX

LES LUNETTES D'OR. Film italo-français de Giuliano Montaldo, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'OEIL AU BEURRE NOIR. Film français de Serge Meynard : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SI TU VAS A RIO... TU MEURS. Film franco-brésilien de Philippe Clair : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES VRAIS DURS NE DANSENT PAS. (*) Film américain de Norman Mailer, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 11 NOVEMBRE

« Une heure au Père-Lachaise », 10 h 30, 14 heures et 15 h 30, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Eglises néo-gothique parisiennes : Sainte-Clotilde et sa chapelle des catéchismes », 11 h 30, façade de l'église, 23 *bis*, rue Las Cases ; « Saint-Eugène, une nouvelle Sainte-Chapelle du XIXe siècle », 14 h 30, 7, rue du Faubourg-Poissonnière (Monuments historiques).

« L'Opéra, chef-d'œuvre de Charles Garnier », 13 h 45, hall d'entrée (M.-C. Lasnier).

« Le château de la Reine-Blanche, de l'évocation de la Bièvre », 14 h 30, angle avenue des Gobelins et de la rue de la Reine-Blanche (Paris pittoresque et insolite).

« Le vieux Belleville et ses jardins », 14 h 30, métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (les Flâneries).

« La mosquée, histoire de l'islam », 14 h 30, entrée place du Puits-de-l'Ermite (Michèle Pohyer).

« Notre-Dame de Paris, Jacques Cœur alchimiste. Le secret de la Table Ronde. La mission secrète des Templiers », 15 heures, sortie métro Cité (Isabelle Hauller).

« Mouffetard et ses secrets », 15 heures, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 15 heures, parvis de l'Hôtel de Ville, devant la poste (Gilles Botteau).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (Pierre-Yves Jaslet).

« L'atelier de Gustave Moreau et le quartier de la Nouvelle Athènes », 15 heures, 14, rue de la Rochefoucault (Didier Bouchard).

« Le logis de Clemenceau », 15 heures, 8, rue Franklin (Paris et son histoire).

« De la rue où Dieu fut bouilli à l'hôtel de Montmort », 15 h 15, 24, rue des Archives (Simone Barbier).

« De la coulée verte Vercingétorix aux murs peints de Plaisance », 15 h 30, 7, rue du Faubourg-Poissonnière (Monuments historiques).

« Exposition Fragonard », 18 heures, métro Champs-Elysées-Clémenceau (Arcus).

JEUDI 12 NOVEMBRE

« Ateliers d'artistes et jardins verdoyants à Montsouris », 10 h 30, métro Cité-Universitaire (V. de Langlade).

« La salle des nymphéas et la collection Walter-Guillaume », 11 heures, Orangerie, entrée (Didier Bouchard).

« L'hôtel de Marle et l'hôtel Libéral Bruant », 14 h 30, 11, rue Payenne (Monuments historiques).

« Versailles : la cathédrale Saint-Louis et ses hommes célèbres », 14 h 30, parvis de la cathédrale (Monuments historiques).

« La villa Roche, chef-d'œuvre de Le Corbusier », 14 h 30, 10, square du Docteur-Blanche (Pierre-Yves Jaslet).

« La rue Saint-Honoré, de la galerie Véro-Dorat aux Saints Innocents », 14 h 30, métro Louvre (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels prestigieux du Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« La bibliothèque de l'Arsenal », 14 h 30, métro Sully-Morland, sortie quai Henri-IV (Arts et conférences).

« Versailles : musée Lambinet », 14 h 50, 54, boulevard de la Reine (l'Art pour tous).

« Les hôtels et l'église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Pont-Marie (Gilles Botteau).

« La bibliothèque Forney dans l'hôtel de Sens », 15 heures, 1, rue du Figuier (Monuments historiques).

« La villa Roche, chef-d'œuvre de Le Corbusier », 15 heures, sortie métro Jasmin (Monuments historiques ».

« Les secrets de la mosquée de Paris », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Isabelle Hauller).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau. Carte d'identité (Didier Bouchard).

« La peinture moderne, de Monet à Picasso », 15 heures, entrée de l'Orangerie (M.-C. Lasnier).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Anne Ferrand).

« Ateliers d'artistes, jardins secrets et curiosités de Montparnasse », 15 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Exposition : le jardin des porcelaines », 15 heures, musée Guimet, 6, place d'Iéna (Paris et son histoire).

« Sculptures de Rodin au musée d'Orsay », 18 h 30, 1, rue de Bellechasse (Hauts lieux et découvertes).

CONFÉRENCES

JEUDI 12 NOVEMBRE

3, rue Rousselet, 10 h 30 : « Les prémices du romantisme » ; 14 h 30 : « Afrique de saint Augustin » ; 19 heures : « Amérique précolombienne : écriture et calendrier » (Arcus).

5, rue de l'Abbaye, 18 h 15 : « Obstacles rencontrés par le christianisme », avec Marc Loda (Fraternité d'Abraham).

Institut d'études politiques, 27, rue Saint-Guillaume (amphithéâtre Boutmy), 18 h 30 : « Le tiers-monde et l'Amérique », par M. Michel Jobert, ancien ministre (les jeudis du CHEAM).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 10 novembre

TF 1

20.30 Ciné-star : l'Eté meurtrier ■■ Film français de Jean Becker (1983). Avec Isabelle Adjani, Alain Souchon, Suzanne Flon, Michel Galabru, Jenny Clève. 23.00 Ciné-star (suite). De Michel Denisot. Invités : Julie Delpy et Kim Basinger. 0.00 Journal. 0.12 La Bourse. 0.15 Permission de minuit. Emission de Frédéric Mitterrand et Jérôme Garcin.

A 2

20.30 Mardi cinéma : Viva la vie ■■ Film français de Claude Lelouch (1983). Avec Charlotte Rampling, Michel Piccoli, Jean-Louis Trintignant, Evelyne Bouix. 22.20 Les jeux de Mardi cinéma. Invitée : Annie Girardot. 23.30 Informations : 24 h sur l'A2. 0.00 Série : Brigade criminelle.

FR 3

▶ 20.35 Cinéma : Voyage au bout de l'enfer ■■■ Film américain de Michael Cimino (1978). Avec Robert de Niro, Christopher Walken, John Savage, Meryl Streep, John Cazale. 23.35 Journal. 0.05 Magazine : Décibels. Emission présentée par Jan-Lou Janeir.

CANAL PLUS

20.30 Football. Matra Racing-Lille OSC (championnat de France). 22.30 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : Alamo bay ■■ Film américain de Louis Malle (1985). Avec Amy Madigan, Ed Harris, Ho Nguyen, Donald Moffat, Truen V. Tran, Rudy Young. 0.10 Cinéma : Rue du Départ ■ Film français de Tony Gatlif (1986). Avec François Cluzet, Christine Boisson, Ann-Gisel Glass, Jean-Pierre Bacri, Maurice Barrier. 1.40 Cinéma : Secrets de Femmes. Film français (classé X) de Michel Barny (1986).

LA 5

20.30 Cinéma : Scarface (2e partie) □ Film américain de Brian De Palma (1984). Avec Al Pacino, Steven Bauer, Michelle Pfeiffer. 21.35 Série : Spenser. Une folie si discrète. 22.25 Série : Baretta. Le vieux pickpocket. 23.20 Série : Max la menace (rediff.). 23.50 Série : Les chevaliers du ciel. 0.20 Feuilleton : Le temps des copains. 0.50 Les cinq dernières minutes. L'écluse du temple.

M 6

20.30 Cinéma : le Président ■ Film français d'Henri Verneuil (1961). Avec Jean Gabin, Bernard Blier, Renée Faure, Alfred Adam, Louis Seigner. 22.25 Série : Maîtres et valets. Comtesse de Vorono (rediff.). 23.15 Journal. 23.25 Météo. 23.30 Magazine : Club 6. De Pierre Bouteiller. 0.15 Magazine : Médiator. Magazine de rock. 0.45 Musique : Boulevard des clips. Spécial chanson française. 1.40 Clip des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Les grands rendez-vous médicaux. 21.30 Le CARAN. Centre d'Accueil et de Recherche des Archives Nationales : des archives pour l'avenir. 22.30 Nuits magnétiques. Claudel. 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 6 octobre au Grand Auditorium), cante flamenco : Mateo Solea et Guadiana, chant; Antonio Carrasco, guitare. 23.07 Club d'archives. Les pêcheurs de perles : Le Mozart des années 30; Les premiers enregistrements de Stravinski; L'actualité des rééditions.

Mercredi 11 novembre

TF 1

13.35 Feuilleton : Haine et passions. 14.20 Feuilleton : C'est déjà demain. 14.45 Cinéma : Au grand balcon ■ Film français de Henri Decoin (1949). Avec Pierre Fresnay, Suzanne Dehelly, Georges Marchal, Félix Oudart. 16.30 Tiercé à Saint-Cloud. 16.40 Variétés : Dorothée au Zénith. 17.58 Flash d'informations. 18.00 Série : Mannix. 19.00 Feuilleton : Santa Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.55 Tirage du Tac-o-Tac. 20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.26 Tapis vert et tirage du Loto. 20.30 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invité : Michel Sardou. 22.10 Magazine : Super sexy. Emission présentée par Bernard Bouthier et Christine Eymeric. Casting au Crazy Horse Saloon ; Débat ; L'amour et les enfants ; Portrait d'une streep-teaseuse ; Strips ; L'amour et les plantes ; L'agenda d'un homme pressé ; Sondages ; Astro-sex ; Interview hard : Laurent Voulzy. 23.10 Journal. 23.22 La Bourse. 23.25 Permission de minuit. De Frédéric Mitterrand et Jérôme Garcin.

A 2

13.45 Série : Les rues de San-Francisco. L'image brisée. 14.40 Sports. 15.00 Rugby : France-Roumanie, à Agen. 16.35 Cinéma : la Symphonie pastorale □ Film français de Jean Delannoy (1946). Avec Michèle Morgan, Pierre Blanchar, Line Noro, Andrée Clément, Jean Desailly. 18.20 Ma sorcière bien-aimée. Une vie de chien. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. 19.10 Dessin animé. Spécial Bug's Bunny. 19.35 Série : Maguy. L'amant de la famille. Avec Rosy Varte, Jean-Marc Thibault, Marthe Villalonga. 20.00 Journal. 20.30 L'heure de vérité. L'invité : Jacques Toubon répondra aux questions d'Alain Duhamel, Albert du Roy, François-Henri de Virieu, Jean-Louis Lescène et Franz-Olivier Giesbert *(le Nouvel Observateur)*. 22.15 Documentaire : Parlez-moi d'histoire. La vie de Coco Chanel sera racontée par Jean d'Ormesson à Inès de La Fressange. 23.30 Informations : 24 h sur l'A2. 0.00 Histoires courtes. Hôtel November, de Rick Sykes ; Poste restante, d'Hervé de Lazé.

FR 3

13.30 Magazine : La vie à pleines dents. 14.00 Magazine : Décibels (rediff.). 14.30 Feuilleton : Trakal (2e épisode). 15.00 Flash d'informations. 15.05 Concert. A l'occasion du quinzième anniversaire des orchestres des Pays de Loire. Sous la direction de Georges Delerue, musiques de films. 16.00 Documentaire : Leur dernier combat. L'histoire de la guerre des as. 17.00 Flash d'informations. 17.05 Feuilleton : Ne mangez pas les marguerites. 17.30 Dessin animé : Croc-note show. 17.35 Magazine : Ciné-hit. 18.00 Dessin animé : David le gnome. 18.30 Feuilleton : La liberté Stéphanie. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.07 à 19.30, actualités régionales. 19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.05 Jeux : La classe. 20.35 Magazine : Thalassa. A l'occasion du quatre centième anniversaire de l'émission, Georges Pernoud se trouve en direct de Santorin, dans les Cyclades en Grèce. Reportages sur la Grèce, le transport maritime, la pêche, Santorin, douze ans d'histoire de mer et d'événements de voile, nombreux invités. 22.25 Journal. 22.50 Magazine : Océaniques. Questions sur le théâtre : Peter Brook. Production de la SEPT. Réal. J.-Cl. Lubtchanski. 23.45 Musiques, musique. Concerto pour harpe en si bémol majeur, opus 4, nº 6, de Haendel, par l'Orchestre de chambre de la radio-télévision luxembourgeoise, dir. Louis de Froment.

CANAL PLUS

14.00 Série : Batman. 14.25 Série : Le retour de Mike Hammer. 15.10 Documentaire : Les allumés du sport. Le billard à trois bandes. 15.45 Téléfilm : Le soldat perdu. De Gérald Thomas. 17.20 Série : Max Headroom. 17.45 Séries : Les épées de feu. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Mythofolies. Avec Michel Galabru. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 30. Présenté par Marc Toesca. 18.55 Starquizz. Présenté par Alexandra Kazan. 19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et les Nuls. Invité : Bertrand Tavernier. 20.35 Bandes annonces cinéma dans les salles. 21.00 Cinéma : Cours privé ■■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1986). Avec Elizabeth Bourgine, Michel Aumont, Xavier Deluc, Sylvia Zerbib, Emmanuelle Seigner. 22.25 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : Stardust memories ■■■ Film américain de Woody Allen (1980). 23.55 Cinéma : Superstitions □ Film américain de James W. Roberson (1982). 1.20 Les superstars du catch. 2.10 Série : Mr Gun.

LA 5

13.30 Série : Insiders. Le dernier du culte. 14.25 Série : Shérif, fais-moi peur. 15.15 Série : Jaimie. Voyage astral. 16.05 Série : Buck Rogers. Croisière sidérale. 16.55 Dessin animé : Le magicien d'Oz. La fuite magique. 17.20 Dessin animé : Dans les Alpes avec Annette. Inutiles recherches. 17.45 Dessin animé : Jeanne et Serge. Le match. 18.10 Série : Riptide. 19.00 Jeu : La porte magique. Présenté par Michel Robbe. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Variétés : Collaricocoshow. Emission de Stéphane Collaro. 21.45 Série : La loi de Los Angeles. 22.35 Série : Arabesque. 23.25 Série : Le renard. 0.30 Série : Hôtel. (rediff.). 1.20 Série : Les chevaliers du ciel. 1.50 Feuilleton : Le temps des copains. 2.15 Série : Arsène Lupin.

M 6

13.00 Série : Cher oncle Bill. Soignons l'oncle Bill (rediff.). 13.30 Série : Le frelon vert. La machine à rêves (2e partie). 14.00 Magazine : Ciné 6 première. L'actualité des films de la semaine. 14.35 Musique : Clip fréquence FM. 15.30 Magazine : Starter. Magazine musical. 16.05 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaï police d'Etat. Son dernier round. 18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie. Le guérisseur. 19.05 Série : Cher oncle Bill. 19.30 Série : Daktari. 20.24 Six minutes d'information. 20.30 Série : Dynastie. 21.20 Série : Falcon Crest. Odyssée. 22.10 Journal. 22.20 Météo. 22.25 Série : Les espions. 23.15 Magazine : Club 6. De Pierre Bouteiller. 0.00 Série : Les têtes brûlées. Hollywood s'en va-t-en guerre. 0.50 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. 21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Suisse, de la Belgique, du Canada. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Société Radio-Canada. 22.40 Nuits magnétiques. Claudel (2e partie). 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 6 mai au Victoria Hall de Genève) : Impressions brésiliennes, de Respighi ; Concerto pour piano et orchestre nº 1, et Choros nº 10 pour chœur mixte et orchestre, de Villa-Lobos ; Le Bœuf sur le toit, op. 58 a, de Milhaud, par l'Orchestre de la Suisse romande et le Chœur de chambre de la Radio suisse romande, dir. Uri Segal. Soliste : Nelson Freire, piano. 23.00 Informations. 23.07 Jazz club. En direct du Petit Cellier Besserat-de-Bellefon (Reims) : John Abercrombie (guitare), Marc Johnson (contrebasse), Peter Erskine (batterie).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* daté lundi 9 et mardi 10 novembre 1987 :

DES DÉCRETS

● Nº 87-900 du 9 novembre 1987 relatif aux prêts de consolidation consentis aux rapatriés en application de l'article 10 de la loi nº 87-549 du 16 juillet 1987 relative au règlement de l'indemnisation des rapatriés.

● Nº 87-902 du 4 novembre 1987 modifiant le code de la construction et de l'habitation et relatif à l'attribution des logements gérés par les organismes d'habitations à loyer modéré.

● Nº 87-904 du 6 novembre 1987 portant interruption de la forclusion opposable aux demandes de restitution aux familles des corps transférés du Vietnam en France, en application de l'accord franco-vietnamien du 1er août 1986.

UNE DÉCISION

● Nº 87-325 du 6 novembre 1987 de la Commission nationale de la communication et des libertés portant suspension d'une autorisation d'exploiter un service de radiodiffusion sonore en modulation de fréquence (Radio-Solidarité).

SPORTS

● **FOOTBALL : arrestation des perturbateurs du match Split-Marseille.** — Un communiqué de la police de Split (Yougoslavie) a annoncé, lundi 9 novembre, l'arrestation de quatre jeunes gens présumés responsables du jet de la bombe lacrymogène qui avait fait dix blessés, jeudi 5 novembre, lors du match de coupe d'Europe opposant l'équipe de Hajduk Split à celle de l'Olympique de Marseille. Un mineur de quinze ans avait introduit la bombe qui avait été dérobée le mois précédent par un jeune chômeur lors d'un exercice militaire.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 10 novembre à 0 h TU et le dimanche 15 novembre à 24 h TU.

Un flux zonal d'ouest s'établit sur la France permettant à diverses perturbations de traverser rapidement le pays. Elles affecteront d'abord plus particulièrement les régions de la moitié nord, mais progresseront plus au sud vendredi soir en perdant de leur activité. Après une légère amélioration samedi, des nuages et de petites pluies concerneront à nouveau la moitié nord de la France dimanche.

Mercredi, il y aura encore quelques résidus pluvieux le matin sur la Corse ainsi que sur l'extrême nord-est du pays ; ensuite les nuages resteront abondants sur ces régions pour le reste de la journée.

Sur le pourtour méditerranéen, le ciel se dégagera grâce au mistral qui soufflera fort.

Sur le Sud-Ouest et le massif Central, la matinée sera plutôt ensoleillée, après dissipation de quelques brumes ; puis les nuages deviendront abondants. Sur tout le reste du pays, le ciel sera gris ; de la pluie tombera de nouveau sur la Bretagne dès la mi-journée, puis gagnera les Pays de Loire, le Poitou-charentes, le Centre, l'Ile-de-France et le Nord-Picardie l'après-midi.

Mistral et tramontagne souffleront très fort en Méditerranée, tandis qu'un vent de sud-ouest, fort également, se lèvera sur les côtes de Bretagne et de la Manche. Ailleurs, il sera d'ouest à nord-ouest modéré.

Vendredi 13 novembre : des nuages abondants et les pluies affectant une grande moitié nord le matin, gagneront dans l'après-midi, le sud-est du pays en prenant un caractère plus discontinu. Toutefois, ils épargneront encore la Côte d'Azur et la Corse.

Sur le quart sud-ouest, encore des brumes et des brouillards le matin, mais des éclaircies perceront l'après-midi.

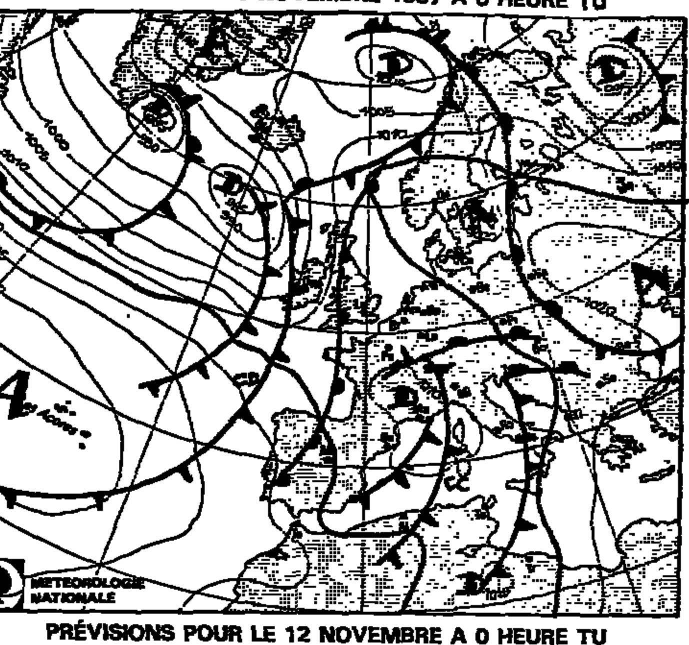
Le vent restera fort sur les côtes de Bretagne et de la Manche. Les températures seront en hausse d'un ou deux degrés.

Samedi 14 novembre : des nuages encore nombreux et quelques ondées concerneront le sud-est le matin, mais le temps s'améliorera l'après-midi.

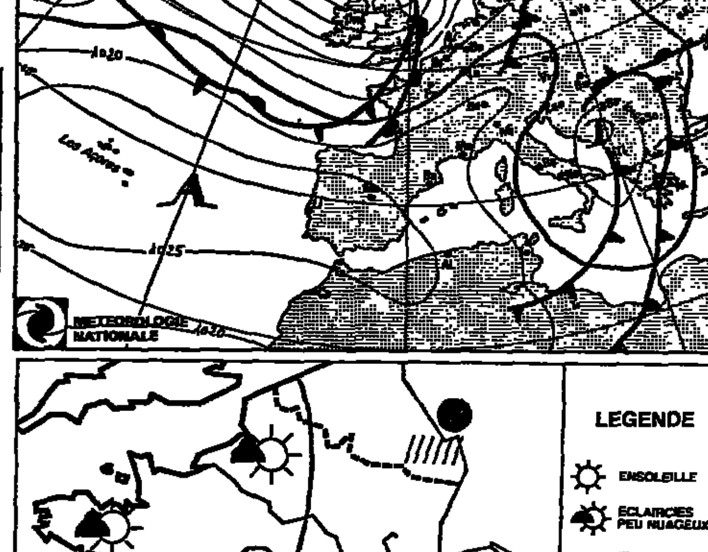
Ailleurs, après dissipation des brumes et des brouillards matinaux plus particulièrement sur le sud-ouest et après quelques passages nuageux accompagnés d'averses le matin sur la moitié nord, les éclaircies se montreront plus larges l'après-midi.

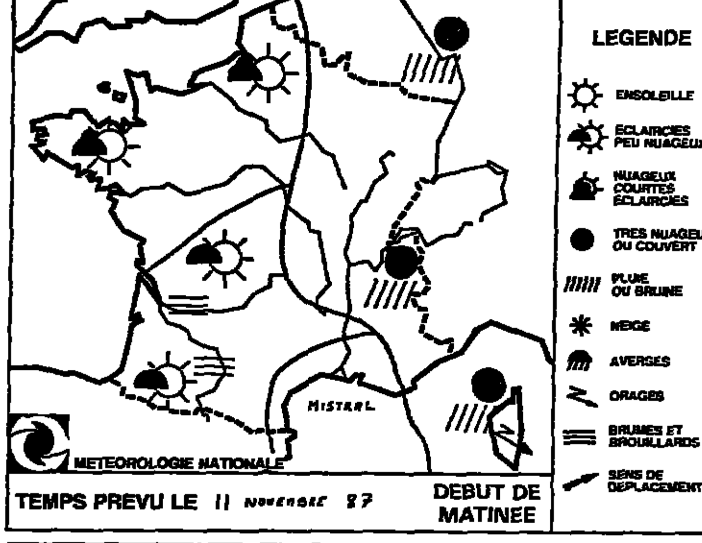
Dimanche 15 novembre : la France sera divisée en deux : un temps nuageux à couvert avec de petites précipitations affectera la moitié nord.

SITUATION LE 10 NOVEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 12 NOVEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPS PREVU LE 11 novembre 87 — DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 9-11 à 6 heures TU et le 10-11-1987 à 6 heures TU — le 10-11-1987

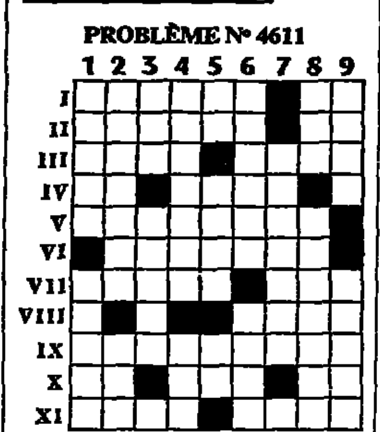
FRANCE	max	min	temps		max	min	temps		max	min	temps
AJACCIO	18	14	O	TOURS	11	8	B	LOS ANGELES	24	13	D
BIARRITZ	15	12	A	TOULOUSE	13	10	C	LUXEMBOURG	5	4	B
BORDEAUX	14	6	B	POINTE-A-P.	32	23	D	MADRID	16	9	D
BOURGES	11	9	B	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	21	11	D
BREST	13	7	C	ALGER	23	11	O	MEXICO	26	10	B
CAEN	9	7	C	AMSTERDAM	6	4	C	MILAN	11	9	P
CHERBOURG	9	8	P	ATHÈNES	20	11	D	MONTRÉAL	0	−1	C
CLERMONT-FERR.	12	8	C	BANGKOK	30	25	C	MOSCOU	−5	−6	A
DIJON	10	9	P	BARCELONE	20	11	N	NAIROBI	24	16	P
GRENOBLE St-M-H	10	7	P	BELGRADE	17	6	P	NEW-YORK	18	9	A
LILLE	6	2	B	BERLIN	8	4	C	OSLO	2	0	C
LIMOGES	10	7	B	BRUXELLES	5	3	C	PALMA-DE-MAJ.	21	12	P
LYON	12	9	B	LE CAIRE	22	11	D	PÉKIN	11	5	D
MARSEILLE-MAR.	17	11	N	COPENHAGUE	6	5	P	RIO-DE-JANEIRO	−	−	−
NANCY	8	8	B	DAKAR	30	24	D	ROME	18	15	O
NANTES	13	8	C	DELHI	31	15	D	SINGAPOUR	29	24	C
NICE	17	12	P	DJERBA	22	18	C	STOCKHOLM	−2	−11	D
PARIS-MONTS.	9	7	B	GENÈVE	10	8	P	SYDNEY	23	17	C
PAU	13	9	A	HONGKONG	24	21	C	TOKYO	12	8	D
PERPIGNAN	17	12	D	ISTANBUL	15	12	C	TUNIS	25	11	N
RENNES	12	7	C	JÉRUSALEM	17	8	D	VARSOVIE	4	−5	N
ST-ÉTIENNE	12	9	P	LISBONNE	19	13	D	VENISE	10	9	B
STRASBOURG	8	6	C	LONDRES	9	7	C	VIENNE	2	1	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4611



HORIZONTALEMENT

I. Moins on y trouvera de « canards », plus on diminuera le risque de rentrer bredouille! Avait les pieds on ne peut plus sur terre. — II. Réserve de faisans. Il n'y a vraiment pas grand-chose à en tirer. — III. Celui qui y met les pieds peut avoir besoin d'un coup de main. Avait onze frères. — IV. Va vers une fin irrémédiable. A certainement été heureux comme Ulysse! — V. Evoque une action… d'éclats. — VI. Doit souvent se résigner à ne pas suivre le droit chemin. — VII. Vues d'un très bon œil par celui qui veut se mettre à couvert. Porte des capsules. — VIII. Ne fait rien pour dissimuler le fait qu'il y a eu de l'abus. — IX. Montrer que l'on est disposé à offrir plus. — X. Donne lieu à d'innombrables emplois. Donne du fil mais pas à retordre. Adverbe. — XI. S'assure dès à présent un travail pour l'avenir. Peut mener à un accès de fièvre accompagné de délire.

VERTICALEMENT

1. Un qui avait bon dos. N'ont guère tendance à chipoter. — 2. On le quitte non sans un certain soulagement. Occasion pour maintes gens de se rendre à certains points de vue. — 3. Avec lui, il ne faut évidemment pas s'attendre à du nouveau. Partie d'un tube. — 4. Prouve le mauvais fonctionnement d'un « appareil ». Est utile pour celui qui a décidé de franchir le pas. — 5. Note. Pas faciles à aborder. Eclat de rire. — 6. Moyen de reproduction. Est citée dans la Bible. — 7. Le comble, pour lui, serait d'avoir le bourdon! — 8. Moteur à explosion. Occasion de renvoyer la balle. — 9. Marche sur la plante des pieds. A une tête de canari ou bien est une tête de linotte.

Solution du problème nº 4610

Horizontalement

I. Ignifuger. — II. Naïveté. — III. Tiret. — IV. Irène. — V. Ascètes. — VI. Van. Huso. — VII. Isatis. Na ! — VIII. Es. Assise. — IX. Wapiti. — X. Egarées. — XI. Rires. Ans.

Verticalement

1. Interviewer. — 2. Gai. Assagi. — 3. Nirvana. Par. — 4. Ive. Taire. — 5. Fétichistes. — 6. Ut. Réussie. — 7. Genêts. Sa. — 8. Néons. — 9. Rôles. Aérés.

GUY BROUTY.

Religions

A l'assemblée de Lourdes

Les évêques français sont unanimes à défendre le catéchisme du mercredi

L'assemblée plénière des évêques devait prendre fin mardi matin 10 novembre à Lourdes, avec un discours de clôture du cardinal Decourtray, nouveau président de l'épiscopat. La veille, l'assemblée avait débattu du jour du catéchisme et de la solidarité des catholiques français avec le tiers-monde.

LOURDES
de notre envoyé spécial

Comparaison n'est pas raison : il n'y aura pas de « guerre du catéchisme » en France, analogue à celle de l'école privée qui, en 1984, avait fait descendre les évêques dans la rue. Le débat de Lourdes sur la nécessité d'un *« temps réservé »*, dans la semaine scolaire, à l'enseignement religieux a cependant montré un épiscopat uni et résolu dans la défense de ce qu'il considère comme une liberté fondamentale.

Quelques chiffres lancés dans la discussion sont révélateurs : l'enfant du primaire passerait quelque neuf cent quarante-huit heures par an à l'école et mille devant la télévision. Quant à la catéchèse du mercredi matin, elle ne représente pas plus de trente heures par an pour un élève de CM 2. Or, déjà bref, ce temps d'enseignement religieux est menacé, selon les évêques, par l'extension de la semaine scolaire continue, qui supprime le congé du mercredi au profit du samedi. Selon des chiffres du secrétariat national de l'enseignement religieux, si moins de 2 % des établissements du primaire sont passés à la semaine continue, celle-ci serait déjà en pratique dans 36 % des collèges du public.

On sait que deux évêques ont engagé un recours administratif contre les autorités académiques de deux départements, le Cher et la Charente, qui, dans certains établissements, ont supprimé le congé du mercredi sans consulter les autorités religieuses, comme le prévoit une circulaire du ministère de l'éducation du 27 juin 1986. De façon unanime, l'assemblée plénière de l'épiscopat leur a apporté son soutien sans réserve. Un pasteur est venu lui-même exprimer l'égale inquiétude sur ce point des Eglises protestantes. Depuis longtemps, les responsables de la communauté juive défendent aussi le principe du congé du mercredi.

45 % des enfants du primaire

La question est de savoir si l'enseignement religieux relève de la conscience privée ou doit être considéré comme un service public. L'épiscopat catholique penche invariablement pour la deuxième solution. Il n'ignore pas que le nombre des enfants catéchisés, en diminution depuis plusieurs années déjà, s'amenuiserait encore si l'enseignement religieux était reporté au samedi ou le soir après la classe. Faut-il être des *« militants »* ou des *« héros »*, ont interrogé des évêques, pour envoyer aujourd'hui ses enfants au catéchisme ?

A ceux qui leur reprochent d'avoir une attitude défensive ou corporatiste, les évêques répondent qu'une éducation religieuse est encore suivie par 45 % des enfants scolarisés du primaire, et qu'il s'agit de l'exercice d'une liberté fondamentale. Archevêque de Bourges, Mgr Pierre Plateau, président de la Commission épiscopale de l'enseignement religieux, a fait monter la tension de l'assemblée en disant : *« Nous refusons de nous laisser reléguer dans une semi-clandestinité, sous prétexte que les catholiques seraient devenus minoritaires. Les minorités seraient-elles privées de droits civiques ? »*

Lors de la dernière rentrée scolaire, le cardinal Lustiger avait déjà donné le signal de l'offensive et, après lui, plusieurs évêques ont répété à Lourdes que, à travers la défense d'un temps réservé à l'éveil religieux des enfants, ils entendent *« protéger une certaine conception de l'homme, le patrimoine spirituel et la culture du pays »*.

On s'étonnera cependant de voir que les évêques concentrent leur tir sur les seuls pouvoirs publics. L'un d'entre eux a même comparé la situation de l'enseignement religieux en France à celle de la... Yougoslavie. La responsabilité des parents, notamment, est passée sous silence, comme si l'épiscopat semblait désarmé face à une pression sociale et familiale qui pousse, d'une manière semble-t-il irréversible, à la semaine continue.

HENRI TINCQ.

FAITS DIVERS

Le suicide méticuleux d'un couple à Caen

Pour solde de toute vie

Marcelle et Raymond Ory avaient mis leur maison en vente au mois d'août. Ils s'étaient résignés, avaient-ils expliqué à leurs voisins de Montmartin-sur-Mer (Manche), à aller vivre, à soixante-neuf et soixante-dix ans, en appartement. Ils habiteraient près de Granville, dans une de leurs propriétés. Les voisins n'avaient pas été étonnés. Marcelle était atteinte de la maladie de Parkinson.

Instituteurs à la retraite, Marcelle et Raymond Ory s'étaient fait construire cette maison il y a quinze ans, à l'entrée du village. Ils n'avaient pas d'enfants, peu d'amis, et ne fréquentaient pas le club du troisième âge. Raymond avait planté des arbres dans le jardin. De temps en temps, il tirait en l'air avec sa carabine pour faire peur aux oiseaux qui s'obstinaient à s'installer dans son verger.

Le nouveau propriétaire, avait-il été convenu, prendrait possession de la maison le 15 novembre. La semaine dernière, Raymond avait conduit la R-14 au garage : une vitre cassée. *« Comme d'habitude ?* avait demandé le garagiste. *Non, cette fois je suis pressé. J'en ai besoin jeudi »,* avait répondu l'ancien instituteur.

Jeudi est arrivé : le 5 novembre, Marcelle, qui avait fait la lessive la veille, a étendu le linge dans le jardin et rangé la maison. Puis l'heure est venue de poster les lettres : pour l'acheteur de la maison, la sœur de Raymond, les amis d'Avranches et le commissariat de Caen. Les instructions destinées au notaire sont restées sur la table, avec un peu d'argent pour payer les prochaines factures de téléphone et d'électricité. Après avoir fermé les portes, Marcelle et Raymond Ory sont partis avec la R 14. La voiture a pris la route de Caen, à une centaine de kilomètres du village.

Vendredi matin, après l'heure du courrier, les policiers de Caen se sont rendus, comme ils y étaient invités, sur le parking du centre hospitalier universitaire. Ils ont trouvé la R-14 rangée devant les bâtiments. Marcelle avait été délivrée de la souffrance d'une balle dans la tête. Raymond était mort à ses côtés.

Ils tenaient à déranger le moins possible. Pour léguer leurs corps à la science, ils étaient venus mourir au pied de la médecine. On reconnaît, au CHU de Caen, qu'on aurait hésité devant le trajet à accomplir pour prendre possession de leurs corps s'ils étaient décédés chez eux, dans la Manche.

Au nouveau propriétaire, Marcelle et Raymond ont indiqué l'endroit où il trouverait les clefs de la maison. Ils lui ont précisé qu'il pouvait utiliser le linge sans crainte, la maladie de Marcelle n'ayant rien de contagieux. Dans leur lettre au notaire, M. et Mme Ory ont expliqué que, leurs héritiers collatéraux n'ayant besoin de rien, ils léguaient tous leurs biens à l'Institut Pasteur.

CORINE LESNES.

ÉCHECS



CHAMPIONNAT DU MONDE
SÉVILLE
1987

Onzième partie : ajournée

Gaffe et contre-gaffe

Quelle qu'en soit l'issue, la onzième partie, commencée le lundi 9 novembre, restera dans l'histoire du championnat du monde comme la partie des gaffes.

A tout seigneur, tout honneur : c'est le champion du monde qui commit la première au trente et unième coup. Jusque-là, Karpov était seulement « un peu mieux », dans cette sixième défense Gruenfeld et troisième variante d'échange, surnommée désormais « variante de Séville » dans le bulletin officiel du match. Karpov donc cherchait sa voie, répétant des coups de cavalier. Kasparov attendait la nulle en faisant de même.

Après 31.Rf1, le champion du monde crut bon, lui aussi, d'amener son roi vers le centre et répondit... Ré7. Une « gaffe » positionnelle, et Karpov, qui n'est pas myope dans ce genre de position, vit immédiatement qu'après deux échecs (Fç5, Tf2) sa tour entrait sur la sixième rangée. Une fois son roi recentré et son cavalier libéré de la garde du pion é4, l'affaire se présentait bien pour lui. Pour les grands maîtres Sosonko et Ljubojevic, les Noirs étaient dans une situation *« critique »*, voire *« misérable »*.

Le « syndrome de la onzième partie » a-t-il alors frappé Karpov ? Dans son deuxième match contre Kasparov, il avait, toujours dans la onzième partie, gaffé et perdu. Bon cœur, a-t-il voulu offrir, lundi, un somptueux cadeau d'anniversaire à son rival, qui, il y a deux ans, jour pour jour, le samedi 9 novembre 1985, était sacré champion du monde à sa place ? Toujours est-il que, devenu soudain aveugle, il jouait l'impensable, l'horrible 35. Tç6. La contre-gaffe absolue qui lui coûtait sur-le-champ la qualité. Kasparov n'en revenait pas, gesticulant sur sa chaise, écarquillant les yeux, hochant la tête mais jouant, bien sûr, l'évident : 35...Ça5.

Courageux, Karpov n'a pas abandonné. A l'ajournement décidé par Kasparov, sa position est unanimement jugée perdante, encore qu'il faille au champion du monde une solide technique pour gagner. La reprise de cette dramatique partie était prévue le mardi 10 novembre. Score avant la reprise : 5 partout.

B. de C.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV

Onzième partie

Défense Gruenfeld-Variante d'échange

1. d4	Cf6	23. Tç1 (50)	h5 (67)
2. ç4	g6	24. Tç2 (64)	Cd6 (69)
3. Cç3	d5	25. Cg3 (70)	Cç4 (69)
4. çxd5	Cxd5	26. Cf1 (72)	Cd6 (74)
5. é4	Cxç3	27. Cg3 (82)	Cç4 (85)
6. bxç3	Fg7	28. g5 (86)	Rf7 (122)
7. Fç4	ç5	29. Cf1 (102)	Cd6 (122)
8. Cé2	Cç6	30. Cg3 (114)	Cç4 (125)
9. Fé3	0-0	31. Rf1 (114)	Ré7 (129)
10. 0-0	Fg4	32. Fç5+ (116)	
11. f3	Ca5		Rf7 (129)
12. Fxf7+	Txf7	33. Tf2+ (116)	
13. fxg4	Txf1+		Rg7 (134)
14. Rxf1	Dd6	34. Tf6	Fh6
15. Rg1 (3)	Dé6 (3)	35. Tç6 (124)	Ca5
16. Dd3 (11)	Dç4	36. Fxh6	Cxç6
17. Dxç4 (12)	Cxç4	37. Fç7	Tf8+
18. Ff2	çxd4	38. Ré2	Tf7
19. çxd4	é5 (5)	39. Fd6 (127)	Td7 (141)
20. d5 (16)	Fh6 (16)	40. Fç5	Ca5
21. h4 (22)	Fd2 (19)	41. Cf1	Ajour.
22. Td1 (42)	Fa5 (48)		

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

Position à l'ajournement

BLANCS : Ré2, Fç5, Cf1, Pa2, d5, é4, g2, g5 et h4.

NOIRS : Rg7, Td7, Ca5, Pa7, b5, é5, g6 et h7.

Le Carnet du Monde

Décès

– Jan-Denijs Bakker,
son fils,
Le docteur Marcelle Bakker,
sa belle-fille,
Marie-Claude,
sa petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jan Albert BAKKER,

survenu le 4 novembre 1987, dans sa quatre-vingt-septième année, à Arnhem (Pays-Bas).

– Antoine et Valérie BÉDIN,
Marianne et Charles,
ont la douleur d'annoncer le décès accidentel de leur fille et sœur

Laetitia,

rappelée à Dieu le 2 novembre 1987, à l'âge de six ans.

Une messe sera dite à son intention, le samedi 21 novembre, à 12 heures, en l'église Saint-Sulpice à Paris.

De la part des familles Bédin et Nouvellet :

273 Madison Road,
Scarsdale,
NY 10 583, USA.
14, quai de la Mégisserie,
75001 Paris.
33, rue d'Assas,
75006 Paris.

– Le conseil d'administration de l'ALAS (Association des anciens du lycée Albert-Sarraut, de Hanoï),
ont la douleur de faire part du décès de leur président

BUI-XUAN-NHUAN,
docteur en pharmacie,
licencié ès sciences,
ancien professeur à l'Ecole supérieure d'agronomie tropicale,
ancien directeur de recherche à l'Institut de recherches du coton et des textiles exotiques,

à son domicile à Paris, le 8 novembre 1987.

Les obsèques auront lieu à Nice, dans la plus stricte intimité familiale.
Une messe à son intention sera annoncée et célébrée ultérieurement.

L'ALAS,
Lycée Albert-Sarraut.

– Lydia, Guy et Irène Sitbon,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie-Yvonne DARRAS,
veuve d'Achille Darras,
ancien typographe au journal *le Monde*.

Les obsèques auront lieu le jeudi 12 novembre, à 8 h 30, en l'église Saint-Augustin.

Place Saint-Augustin,
75008 Paris.

– Dominique Johansen Franju,
Björn Johansen Franju,
Jacques et Marie-Laure Franju,
Louis et Christiane Jouanno,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Georges FRANJU,

survenu le 5 novembre 1987.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité. Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue du Docteur
Jacquemaire-Clemenceau,
75015 Paris.
(*Le Monde* du 6 novembre.)

– Marianne Gajdos-Török,
son épouse,
Madeleine et Jean-Louis Bonnet,
Marc et Gabriela,
Marianne, Christophe, Nicolas et Elizabeth,
Florence et Claude-François Boitias,
Mathilde, Julien, Philippe et Anne Gajdos,
Benoît, Vincent, Thibault, Daniel Lindenberg,
Judith, Hugo,
ses enfants et petits-enfants,

font part du décès du

docteur Alfred GAJDOS,

survenu le 2 novembre 1987, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Jouy-en-Josas, où il repose à côté de sa fille Catherine.

– M. et Mme Lucien Félix,
M. et Mme François Grémont,
M. et Mme Jacques Marie,
M. et Mme Michel Grémont,
M. et Mme Jean Alt
et leurs enfants,
font part du rappel à Dieu de

M. Bernard GREMONT,
ancien élève de l'Ecole des Chartes.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité le 21 octobre 1987.

Une messe sera célébrée à son intention le samedi 14 novembre, à 19 heures, en la chapelle de l'abbaye Sainte-Marie de Paris, 3, rue de la Source, 75016 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Jacqueline Ho Dac
et Jean Marquis,
Françoise Ho Dac
et Michel Guillemot,
ses enfants,
Julien et François Marquis,
Anne-Sophie
et Laure-Hélène Guillemot,
ses petits-enfants,
Monique Lecrique,
sa gouvernante,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur HO DAC Cung,

survenu à Paris, le 6 novembre 1987.

182 *bis*, boulevard Pereire,
75017 Paris.

– Mme Gilbert Mayer,
son épouse,
Le docteur et Mme Jean L'Hours,
M. et Mme Jean Mayer,
Le docteur et Mme Henry Mayer,
M. et Mme Jean-Marie Logerot,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Pierre Rivière,
sa sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-sixième année, de

M. Gilbert MAYER,
recteur honoraire
de l'académie de Nancy,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
des Palmes académiques,
commandeur du Mérite
de la République italienne,
commandeur de la Couronne de chêne
du grand-duché du Luxembourg.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Le 7 novembre 1987.

Résidence Harmonie,
6, boulevard de Neuilly,
92400 Courbevoie.

– Mme François de Mourgues,
Gilles de Mourgues,
Isabelle et Patrice Boudignon,
Serge, Agnès et Thierry,
Hélène et Jacques Goullet de Rugy,
Olivier, Camille et Nicolas,
Mme Odette de Mourgues,
Anne et Bruno Machelart,
Florence et Emile Claasen,
Marion et Jean-Philippe Taeleman,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur François de MOURGUES,
professeur agrégé,
stomatologiste des hôpitaux.

Selon sa volonté, les funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

La Château,
Châtillon-d'Azergues,
69380 Lozanne.

– Mme veuve Nguyen Van Dinh, née Tran Thi Huong, Pebble-Beach CA,
M. et Mme Pham Quang Dan
et leurs enfants, San-Francisco CA,
Dr et Mme Vu Tam Ich
et leurs enfants, Pebble-Beach CA,
Dr et Mme Nguyen Van Nghia
et leur enfant, Chantonnay, France,
Dr et Mme Tran Minh Man
et leurs enfants, Atlanta GA,
M. et Mme Roger Truong Van Nga
et leur enfant, Nice, France,
M. Nguyen Van Hien, Washington DC,
M. Nguyen Van Binh, Saïgon, Vietnam,
M. et Mme Le Si Han et leurs enfants, Atlanta GA,
M. Nguyen Van Chi, Washington DC,
ont la douleur de faire part du décès de

M. NGUYEN VAN DINH,
chevalier de l'Ordre national
du Vietnam Bao Quoc Huan Chuong,
chevalier de la Légion d'honneur,
ingénieur civil
de l'Ecole des mines de Paris,
ingénieur en chef
des travaux publics du Vietnam,
ancien directeur général
de la direction générale
des travaux publics du Vietnam,
ancien secrétaire d'Etat
aux transports, aux communications
et aux travaux publics
de la République du Vietnam (1963),

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année, le 18 octobre 1987.

La cérémonie religieuse a eu lieu en la chapelle d'Oglethorpe à Atlanta, Georgie, et l'inhumation a eu lieu au cimetière El Carmelo à Pacific Grove, Californie.

Cet avis tardif tient lieu de faire-part.

– Mlle Hélène Signoret,
M. et Mme Jean-Marie Magné
et famille,
M. et Mme Guy Mercier
et leur fils,
M. et Mme Jacques Vasserot
et leurs enfants,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée

Mme veuve Clément VASSEROT,
née Paulette Delaporte-Chanteau,

survenu à Nice, le 8 novembre 1987, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques ont été célébrées le mardi 10 novembre 1987, à 8 h 45, au Temple protestant (21, bd Victor-Hugo).

Une cérémonie religieuse a eu lieu ce même jour à 16 heures, au Temple de Fontgillarde, commune de Molines-en-Queyras (05), où le corps a été transporté.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

« Le vent cessa et il se fit un grand calme », Marc IV, 39.

– *Le 8 novembre 1987, s'est endormi dans la paix du Seigneur*

Mgr Paul VIGNANCOUR,
évêque de Valence (1957-1966),
archevêque-coadjuteur de Bourges (1966-1969),
archevêque de Bourges (1969-1984),
archevêque émérite de Bourges (1984-1987),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

rappelé à Dieu dans la quatre-vingtième année de son âge, la cinquante-deuxième année de son sacerdoce, la trentième année de sa consécration épiscopale.

Monseigneur Pierre Plateau,
archevêque de Bourges,
La famille épiscopale,
Le chapitre de la primatiale,
Le conseil des consulteurs et les prêtres du diocèse,
Le bâtonnier Pierre Vignancour et Madame,
son frère et sa belle-sœur,
Les familles Apchin, Godemel, Vignancour,
ses neveux et nièces,
ses petits-neveux et petites-nièces,
ses arrière-petits-neveux et petites-nièces,
Et toute la famille,

invitent à la messe des obsèques, qui sera célébrée en la primatiale Saint-Etienne de Bourges, le vendredi 13 novembre, à 14 h 30.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité dans la crypte de la primatiale.

Ils recommandent à votre prière fidèle l'ancien pasteur du diocèse de Bourges.
Ni fleurs ni couronnes.
« Sint unum » (« Qu'ils soient un »), Jean XVII, 21.

Archevêché de Bourges,
4, avenue du 95e-de-Ligne,
18002 Bourges Cedex.
Me Pierre Vignancour et Mme,
45, cours Sablon,
63000 Clermont-Ferrand.

Remerciements

– Mme Violette Henry,
Mme Françoise Bacci,
M. Marc Bacci,
M. et Mme Ivan Bacci,
et leurs enfants,
Mme Gisèle Smith,
M. Jean Smith,
La famille et ses amis,
remercient de la sympathie témoignée lors du décès de

René BACCI.

– Eugène Enriquez,
Ses enfants, petits-enfants,
dans l'impossibilité de répondre personnellement aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Micheline ENRIQUEZ,

et dont ils ont été profondément touchés, adressent leurs remerciements émus à tous ceux qui se sont associés à leur douleur.

31, avenue Théophile-Gautier,
75016 Paris.

Anniversaires

– Annie JEANBRAU-GRAZIETTI,

Oran, déc. 1942 – Montpellier, nov. 1985.

« Dans l'inachèvement d'une vie achevée... ».

Jeanbrau, Paris.
Grazietti, Nice, Bordeaux.

– Le 11 novembre 1985 disparaissait

Georges PETIT.

Son intelligence, sa bonté et son sens de l'humain restent dans les mémoires.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée à la mémoire de

M. Edouard MITAL,

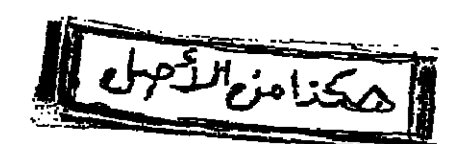
disparu le 12 octobre 1987.

Cet office sera célébré le 13 novembre, jour de son quarante-sixième anniversaire, dans l'église des Saints-Anges-Gardiens, à Saint-Maurice (Val-de-Marne), à 11 heures.

De la part des familles Mital et Balay.

Communications diverses

● La fête du roi des Belges. – un Te Deum sera célébré en l'église Saint-Louis des Invalides, le lundi 16 novembre, à 11 h 30, à l'occasion de la fête du roi des Belges.



Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE





L'anxiété dans tous ses états

D'après une enquête nationale : les états anxieux sont plus fréquents que les dépressions

PLUS de quatre millions de diagnostics d'anxiété ont été posés en France en 1986, et les prescriptions de tranquillisants se chiffrent par dizaines de millions. Un citoyen sur dix en consomme, qui lui ont été prescrits la plupart du temps par un généraliste.

Ces diagnostics sont-ils exacts ? Répondent-ils aux critères, internationalement acceptés à présent, qui définissent un spectre de souffrances psychologiques allant de l'anxiété simple, invalidante, aux phobies, aux obsessions et aux grandes crises de panique et d'angoisse ? Ou n'y aurait-il pas une certaine déviation, dans cette orgie de tranquillisants, vers une médecine de bien-être, orientée vers la satisfaction des consommateurs plutôt que vers le soulagement de souffrances réelles ?

C'est pour en avoir le cœur net qu'a été lancée, sous l'égide de l'INSERM, une « enquête nationale sur l'anxiété » (ENA), dont les tout premiers résultats ont été débattus à Bordeaux lors d'un symposium international qui réunissait des représentants de nombreux pays européens et des Etats-Unis.

Cent trente-neuf psychiatres français d'exercice libéral ont accepté de participer à cette enquête. Ils devaient y inclure les dix premiers nouveaux patients venus les consulter, pour quelque motif que ce soit, et pointer sur une liste de critères diagnostiques standardisés les symptômes observés.

L'étude des dossiers des 1 271 patients ainsi surveillés confirme la fréquence très grande des diverses manifestations de l'anxiété, qu'elles soient à l'état pur (chez 25 %) ou qu'elles accompagnent d'autres troubles psychologiques, notamment les dépressions névrotiques (21,5 %), réactionnelles (7,4 %), bipolaires ou psychoses maniaco-dépressives (2,2 %), ou la schizophrénie (3,1 %).

Parmi les névroses d'angoisse, les psychiatres ont relevé, une fois sur trois, la présence de troubles paniques et d'agoraphobie et, une fois sur quatre, une anxiété permanente généralisée. Dans un



MARIWAK.

tiers des cas également, des symptômes obsessionnels ou des troubles somatiques (cardiaques, digestifs, etc.) accompagnaient ce syndrome.

Il n'est pas sans intérêt de noter que près d'un malade sur quatre (et plus de 28 % des femmes) avait été traité auparavant pour une prétendue « spasmophilie ». Il s'agit, on le sait, d'un syndrome d'invention purement française qui reposerait sur des données que nul n'a jamais pu confirmer. Ces prétendus spasmophiles souffraient en réalité d'une dépression névrotique (pour 28 %), d'une névrose d'angoisse ou phobique (pour 27 %), d'hystérie (12 %) ou d'une névrose hypocondriaque (4,2 %), toutes accessibles à des moyens thérapeutiques qui sont très éloignés des diverses vitamines ou sels minéraux administrés pour la « spasmophilie ».

Deux fois plus de femmes

Une enquête conduite dans le Vaucluse et présentée par le docteur Charles Pull indique la grande fréquence de troubles anxieux qui concernent 15,67 % du tout-venant de la population, chiffre recoupant les 15,09 % de l'enquête américaine et les 14 % de celle conduite en RFA.

Dans tous ces pays, ces troubles sont deux fois plus fréquents chez les femmes que chez les hommes ; ils ont débuté vers vingt-cinq à trente ans ; ils augmentent après quarante-cinq ans, et 62 % des sujets n'ont jamais bénéficié d'un traitement.

Certains troubles observés chez l'enfant, notamment les phobies scolaires et l'angoisse de séparation, que les psychiatres américains traitent avec des doses élevées d'imipramine – ce qui n'est pas sans inquiéter l'école française, – sont très souvent, sinon toujours, le prélude à des névroses d'angoisse ou à des attaques de panique survenant à l'âge adulte. Mais le fait que deux fois plus de garçons que de filles ont une phobie scolaire et (ou) une angoisse de séparation intrigue, dans la mesure où la névrose d'angoisse de l'âge adulte s'observe au contraire deux fois plus souvent chez la femme que chez l'homme...

Est-ce parce que les femmes présenteraient, plus souvent que les hommes, des traits de caractères particuliers (en l'occurrence la dépendance et une personnalité obsessionnelle), dont le professeur Peter Tyrer (Grande-Bretagne) a démontré qu'ils constituaient un véritable terrain de vulnérabilité aux crises épisodiques d'anxiété ou de dépression ?

Dr ESCOFFIER LAMBIOTTE.

(Lire la suite page 22.)

LE COMBAT DES EPIC

LES EPIC seraient-ils une espèce en voie de disparition ? Ces établissements publics à caractère industriel et commercial semblent pour le moins avoir du plomb dans l'aile. Après le CESTA, chargé de la promotion des technologies avancées (*le Monde* du 4 novembre), c'est maintenant au tour de l'IRCHA – Institut national de recherche chimique appliquée – à être promis à une prochaine privatisation. Ces deux organismes diffèrent par bien des points. D'abord par leur mission – celle du second étant de faire du prédéveloppement industriel pour le compte d'entreprises – mais aussi par leur « poids » respectif et par leur ministère de tutelle : recherche pour l'un, industrie pour l'autre. Mais ils connaissent tous deux l'inconfort d'un avenir incertain.

Certes, aucune menace de suppression ne semble peser sur l'IRCHA. Mais, en avril dernier, M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, a clairement indiqué qu'il souhaitait *« transformer le statut public en société anonyme »* et qu'il jugeait *« inéluctable »* la suppression de son financement public (36 % des quelque cent millions de francs du chiffre d'affaires de l'institut). Cette annonce s'est traduite, en septembre, par l'annonce de 99 licenciements, sur les 275 personnes que compte l'établissement. Le directeur général, M. Gérard Mavel, ne voit là qu'un *« état de transition »* vers une *« restructuration »* qui permettra à l'organisme, une fois privatisé, d'être *« plus compétitif »*. Le personnel, qui multiplie depuis plusieurs mois grèves et manifestations, s'insurge au contraire contre ce *« projet de liquidation »*. *« D'autant,* souligne l'un de ses représentants, *qu'aucune solution n'est actuellement proposée pour l'IRCHA. »* Les négociations sont en effet actuellement en cours avec d'éventuels repreneurs, qui pourraient être *« un groupe relevant du tertiaire »*, selon M. Mavel, ou plusieurs sociétés qui pourraient soit acquérir l'ensemble des activités de l'organisme, soit se les partager, les uns reprenant la chimie, les autres l'environnement.

« L'IRCHA, isolé, n'a pas d'avenir sérieux », dit M. Havel. Ce n'est pas l'avis du cabinet d'experts-comptables du comité d'entreprise de l'institut. Dans un rapport récent, la société Secafi-Alpha note en effet que *« la préservation des missions de l'IRCHA suppose le maintien d'un financement public »* et que *« son statut d'EPIC, garant de son indépendance, constitue un atout supplémentaire pour l'obtention de certains financements publics et de contrats liés à la défense »*.

Les personnels de l'établissement ont aussi trouvé le soutien d'un comité de scientifiques, mené par M. Hubert Coudanne, président de l'université de Paris-Sud à Orsay, lequel se bat pour la *« sauvegarde »* de ce qu'il considère comme *« la seule structure d'interface entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée »*. Dans les problèmes de l'IRCHA, M. Coudanne voit un nouveau signe du *« bradage de la recherche publique française »*. En ce temps de libéralisme, un tel combat est-il encore d'actualité ?

ELISABETH GORDON.

Hommes-outils de l'espace

La présence humaine nécessaire pour continuer la conquête de l'espace

EN 1980-1981, pour le Centre national d'études spatiales (CNES), tout l'avenir tenait dans un grand programme, à réaliser avant la fin du siècle : Solaris. Il s'agissait de construire des laboratoires orbitaux et des vaisseaux automatiques pour les desservir. On envisageait un laboratoire en orbite équatoriale, pour tout ce qui touche à l'utilisation de l'apesanteur (microgravité) à des fins physiques ou biologiques ; et un autre en orbite polaire, pour ce qui relève de l'observation de la Terre. Les vaisseaux de liaison devaient assurer l'approvisionnement des laboratoires, conçus pour rester quinze ans dans l'espace. En retour, ils rapporteraient au sol les résultats des expériences et les produits fabriqués en orbite.

L'homme n'était pas exclu de Solaris ; on envisageait, dans une phase ultérieure, l'envoi d'astronautes. Mais, dans un premier temps, sa présence n'était pas jugée indispensable ; et certains défenseurs du projet jugeaient même qu'il aurait été plus encombrant qu'utile. L'absence de pesanteur permet, par exemple, l'isolement de molécules biologiques ou la création de nouveaux cristaux et alliages, et la présence d'un astronaute à bord, du seul fait de ses mouvements, aurait créé des accélérations perturbatrices qui auraient fait perdre le bénéfice de l'apesanteur.

En 1982, on ne parle plus de Solaris. Peu après, l'accent est mis sur Hermès, projet dont les premières études remontent à 1976. Hermès est alors défini comme un avion spatial, qui pourra être lancé par les versions futures d'Ariane et reviendra se poser en vol plané. Certes, il peut voler sans équipage, mais *Hermès* est conçu pour être piloté par des astronautes.

On connaît la suite. Intégré en juillet 1983 au plan à moyen terme du CNES, le programme Hermès est présenté aux partenaires de la France dans l'Agence spatiale européenne, discuté, puis adopté comme projet européen en juin 1986. Des études sont financées. La décision de lancer ou non la construction devait être un des points chauds de la conférence de La Haye, les 9 et 10 novembre.

Il y a plusieurs raisons à ce « retour » de l'homme dans l'espace. La principale est que la plupart des spécialistes sont convaincus que la présence de l'homme en orbite sera tôt ou tard une nécessité. Mais, comme l'explique M. Yves Sillard, alors directeur général du CNES et maintenant président de l'IFREMER, *« avant qu'Ariane ait fait ses preuves, il aurait été ridicule de prétendre envoyer des hommes dans l'espace »*.

« Ce qui nous a poussés à accélérer nos projets, ajoute-t-il, *c'est que l'exploration ne peut pas s'automatiser. Solaris était destiné à la fabrication de matériaux, mais chaque station devait alors être spécialisée. Or les Américains et les Soviétiques allaient avoir des stations multimissions, aux potentialités bien plus grandes. »* Il fallait donc les suivre pour éviter un retard durable. D'autant plus que l'envoi des hommes dans l'espace est plus difficile à réaliser et que la recherche en sera d'autant plus stimulée. *« Mon expérience à l'IFREMER me conduit aux mêmes conclusions,* dit M. Sillard. *On envoie des gens au fond des mers, on explore, on découvre. Ensuite, la robotique devient utile. »*

S'adapter aux situations

D'autres arguments ont joué. Le vol de Jean-Loup Chrétien à bord de Saliout-7 a fait toucher du doigt combien l'homme peut s'adapter aux situations qu'il découvre. En sens inverse, on avait pris la mesure des difficultés de l'automatisation complète des processus complexes. Il faut rappeler les spectaculaires récupérations ou réparations de satellites faites en outre par les astronautes des navettes américaines. Mais les très bons résultats des expériences d'isolement d'hormones par électrophorèse à bord des navettes ont sans doute pesé plus lourd pour la présence humaine, en montrant que les astronautes n'étaient pas gênants et en confirmant, d'autre part, l'intérêt des fabrications spatiales.

Or, si pour l'instant l'espace n'est utilisé que pour les télécommunications et l'observation de la Terre (qui se passent bien de la présence humaine), une troisième application viendra bientôt les compléter : la fabrication de produits en orbite, pour lequel il faudra des expérimentateurs, des metteurs au point, des réparateurs...

Tous les experts reconnaissent l'existence d'un marché pour ces produits, les discussions ne portent plus que sur l'importance de ce marché et la date à laquelle il s'ouvrira.

La question de l'utilité de l'homme dans l'espace paraît donc tranchée. Depuis 1961 et le vol de Gagarine, les Soviétiques n'ont jamais manifesté de doute à ce sujet. Les Américains sont aussi convaincus, et l'accident de Challenger, s'il a montré que ce n'était pas à l'astronaute de mettre en orbite les satellites – ni d'enseigner la science aux petits Américains, – n'a pas remis en cause la nécessité des vols habités. On saura après La Haye ce qu'en pensent vraiment les Européens.

MAURICE ARVONNY.

La dioxine innocentée

Dix ans après, aucun effet durable, aucun cancer induit, aucune malformation congénitale, n'a été relevé chez les victimes de la catastrophe de Seveso.

DIX JUILLET 1976, Seveso : l'émission dans l'atmosphère d'un nuage contenant environ 300 grammes de dioxine sème l'effroi parmi les populations, qui sont immédiatement évacuées ; les secours s'organisent pour parer aux effets dévastateurs de ce que certains ont appelé « *la plus grande catastrophe écologique depuis Hiroshima* ».

1983... 1986... 1987 : la découverte de fûts errant, contenant ce poison, les incendies de transformateurs à pyralène, substance isolante qui sous l'effet de hautes températures peut contenir de la dioxine, viennent régulièrement susciter les mêmes peurs et déclencher les mêmes plans d'évacuation et de secours, la télévision nous montrant à chaque fois les images inquiétantes des dépollueurs en scaphandre.

Des constatations rassurantes

Doit-on alors penser qu'après ces dix années les informations, fort peu nombreuses, disponibles à l'époque sur la toxicité de la dioxine pour certains animaux — qui étaient effectivement de nature à nourrir les plus vives appréhensions pour la santé de l'homme, — soient encore d'actualité ? Non, et heureusement non ! Il faut d'abord savoir que les agences de santé du monde entier, les organismes publics et privés, les médecins et les chercheurs ont investi plus de 1 milliard de dollars et lancé des programmes d'investigations cliniques et de recherches fondamentales, dont les résultats font poindre l'espoir de voir enfin se dissiper cette légitime angoisse. Je dis heureusement non, car il apparaît, de plus en plus, que l'homme est moins sensible que d'autres espèces animales aux effets de la dioxine, cette moindre sensibilité ayant tout récemment trouvé un début d'explication au niveau moléculaire.

Dans un article publié en février 1986 dans la revue *Scientific American* (et résumé dans *Pour la science* en avril 1986), le professeur Fred Tschirley dresse le bilan du suivi médical des populations exposées à la dioxine lors d'accidents industriels ou après dispersion d'herbicides contaminés en Suède et au Vietnam. D'autres résultats concernent des prisonniers volontaires compris entre dix-huit ans et trente-sept ans pour les autres accidents (800 personnes). Les risques d'initiation de cancers par la dioxine, tels qu'ils ont été évalués par différentes agences de santé aux Etats-Unis, aux Pays-Bas et en Allemagne fédérale, semblent très faibles, selon une étude du docteur Shu (Palo-Alto, USA) (1), et cela n'est pas surprenant puisque la dioxine n'endommage pas l'ADN, qui, on le sait, contrôle la multiplication des cellules vivantes. Par contre, comme le font d'autres substances chimiques, la dioxine peut, à doses répétées, accélérer le développement de cancers déjà initiés (promotion). Quant au pyralène lui-même, une revue détaillée de *Research*. On sait, depuis 1976, que la toxicité de la dioxine et d'autres composés halogénés comme ceux contenus dans le pyralène est contrôlée par un récepteur particulier sur lequel ils viennent, selon un mécanisme identique à celui d'une hormone, se fixer pour former un complexe stable et déclencher une suite d'événements biochimiques et toxicologiques. Or le récepteur humain vient d'être isolé, à partir du placenta, et caractérisé comme une protéine dont la capacité de fixation de la dioxine est nettement plus faible que celle des récepteurs d'animaux particulièrement sensibles à cette substance. Cette découverte, longtemps attendue, est certainement


APESTEGUY/SIPA.

ayant reçu sur la peau des doses contrôlées de dioxine. Dans tous les cas on a observé des effets à court terme (dont la chloracnée) mais, sauf rares exceptions, réversibles. La mortalité observée n'est pas différente de la mortalité naturelle de la population générale. Aucun effet durable, aucun taux anormal de cancer, aucune malformation congénitale ou défaut chromosomique n'a pu être relevé, alors que le recul du temps était de dix ans pour les victimes de Seveso (37 000 personnes) et ses effets sur la santé humaine par le docteur Renate Kimbrough (2), du centre de contrôle des maladies d'Atlanta, conclut à l'absence d'effets chroniques significatifs.

Un appui fondamental à ces constatations rassurantes vient d'être apporté, au niveau moléculaire, par les travaux d'une équipe américano-canadienne dirigée par le professeur Allan Okey (Toronto), et qui ont été publiés dans le numéro daté du 15 septembre 1987 de la revue *Cancer* de nature à stimuler les travaux qui aboutiront à élucider les derniers mystères qui entourent encore cette substance considérée jusqu'à présent, mais très probablement à tort, comme un poison terrifiant.

Dr PIERRE LESCA.
(Laboratoire de pharmacologie et de toxicologie fondamentales, Toulouse.)

(1) H P Shu et al *Regulator Toicolog and Pharmacolog*
(2) R Kimbrough R *Annual Revie of Pharmacolog and Toicolog*

BLOCAGES DE L'ANTIPSYCHIATRIE

ÉVÉNEMENT sans précédent dans le paysage psychiatrique français : un groupe de quatre cents médecins psychiatres des hôpitaux publics vient de lancer un appel pour tenter de sauver un établissement privé : la clinique de La Borde, située à Cour-Cheverny (Loir-et-Cher). Le Syndicat des psychiatres des hôpitaux et le Syndicat national des psychiatres privés viennent par ailleurs de s'adresser « *solennellement* » aux organismes de tutelle pour leur demander de trouver rapidement une solution aux difficultés de gestion que rencontre cette clinique.

Haut lieu de la psychiatrie française, établissement de rénommée internationale, la clinique de La Borde — animée notamment par le docteur Jean Oury et par le psychanalyste Félix Guattari — voit aujourd'hui son existence compromise. Ces difficultés trouvent leur origine dans un prix de journée (inférieur à 400 F) incompatible avec le mode de fonctionnement de cet établissement.

Une situation d'autant plus regrettable et d'autant plus injuste que cet établissement a notablement aidé à l'évolution de la prise en charge des malades mentaux grâce à son important travail de recherche sur une forme de pratique psychiatrique dite « *psychiatrie institutionnelle* ».

Evoqué publiquement il y a plusieurs mois (*le Monde* du 1er avril), après des années de tractations aussi répétitives que stériles avec les organismes de tutelle, le dossier apparaît aujourd'hui totalement bloqué. Statut d'établissement expérimental ou de recherche ? Relèvement dérogatoire de son prix de journée ? Aucune des mesures simples qui permettraient à l'équipe de La Borde de continuer son action et son œuvre ne semble intéresser le secrétariat d'État à *la sécurité sociale*. Pourtant, le ministre de la santé assure aujourd'hui tout mettre en œuvre pour trouver une solution. Si celle-ci n'était pas rapidement adoptée, il est clair que cette institution phare se transformerait à court terme en un établissement de gardiennage pour malades mentaux, comme il en existe tant.

JEAN-YVES NAU.

(Les personnes intéressées par l'évolution des idées et des pratiques en psychiatrie liront avec le plus grand intérêt le remarquable document de synthèse intitulé la Nouvelle Psychiatrie italienne, *publié sous la direction de la mission « recherche et expérimentation » du ministère des affaires sociales et distribué par la Documentation française.)*

L'anxiété dans tous ses états

(Suite de la page 21.)

Mais tous les « dépendants » et tous les « obsessionnels » ne font pas nécessairement une névrose d'angoisse, laquelle débute neuf fois sur dix par une véritable crise de panique. Pour le docteur J.-P. Boulenger *(voir encadré)*, c'est la crainte de la répétition de ces crises, particulièrement angoissantes, qui constitue le lit des névroses d'angoisse, de l'agoraphobie, si invalidante, en particulier. Ces crises sont fréquentes parmi les consultants de généralistes (ceux-ci les signalent chez 39 % de leurs patients) ou de psychiatres (42 %). Toutes ne deviennent pas chroniques ; l'âge d'apparition des premières crises se situe entre quinze et vingt ans, et les deux tiers de ces sujets sont des femmes...

LA CRISE DE PANIQUE

- **Symptômes subjectifs**
  - sensation de catastrophe imminente ;
  - peur de mourir ou de perdre la raison ;
  - sentiment de perte de contrôle, de malaise ;
  - peur d'avoir une syncope, une crise cardiaque ;
  - sentiment d'irréalité du monde extérieur ;
  - dépersonnalisation.
- **Symptômes somatiques**
  - palpitations, tachycardie ;
  - difficultés respiratoires ;
  - sueurs, bouffées de chaleur ;
  - tremblements ;
  - vertiges ;
  - fourmillements, paresthésie ;
  - hypersensibilité au bruit et à la lumière.

L'agoraphobie (ou crainte des lieux publics), qui, à l'extrême, conduit à la claustration totale du sujet, est liée dans plus de 90 % des cas à la peur de voir se répéter ces manifestations aiguës qui font craindre une mort imminente. Il existe vraisemblablement un terrain génétique pour l'apparition de cette pathologie, mais le rôle des événements éprouvants (ou stress) de l'existence comme cofacteur déclenchant paraît certain.

Des progrès thérapeutiques

Bien que la compréhension des mécanismes psychopathologiques et biologiques qui sous-tendent les crises de panique et les grandes névroses d'angoisse reste très fragmentaire, des progrès thérapeutiques ont été accomplis lorsqu'on a pu démontrer qu'elles cèdent à l'administration d'antidépresseurs spécifiques (tricycliques ou IMAO) à doses modérées.

Par ailleurs, les techniques de psychothérapie dites « cognitives » ou « comportementales » autorisent, elles aussi, des succès souvent remarquables. Il s'agit d'inverser, chez le malade, des mécanismes d'attente anxieuse, en lui faisant prendre conscience de l'inanité de ses peurs insaisissables dont il ne peut définir l'objet. Des peurs qui surviennent la plupart du temps en fin d'après-midi, lorsque la température corporelle est la plus élevée, alors que les dépressifs ont un cycle biologique inverse : c'est en effet à l'aube, lorsque leur température est la plus basse, qu'ils connaissent l'acmé de leur dépression, laquelle s'atténue en fin de journée, lorsque la détresse des anxieux est, elle, à son comble.

Ces études sur les rythmes biologiques (docteur P. Lemoine, Lyon) apportent donc un outil diagnostique dans l'immédiat, une arme thérapeutique (la privation de sommeil des déprimés durant la deuxième partie de la nuit est efficace) et, surtout, un thème important de recherches et de réflexion sur les liens entre la physiologie du sommeil, le cycle des hormones et les troubles de l'humeur ou de la sérénité.

Aux Pays-Bas, ce sont des mélanges particuliers que l'on fait inhaler aux angoissés, car ils sont sensibles au gaz carbonique, qui déclenche chez eux des crises aiguës, alors que l'oxygène et une ventilation pulmonaire accrue les soulagent.

Et surtout, partout dans le monde, les thérapeutes recourent aux fameux tranquillisants, dont il existe une famille déjà très nombreuse, laquelle s'enrichit depuis peu de nouvelles molécules, plus spécifiques, semble-t-il, que les benzodiazépines classiques et qui, surtout, sont dénuées d'action sédative, de synergie avec l'alcool et n'altèrent pas la vigilance.

En somme, des anxiolytiques (qui dissolvent l'anxiété) purs, dénués d'effets secondaires et qui ne devraient enlever aux anxieux ni leur créativité ni leur vigilance... Un pas en avant de plus pour la prise en charge des maladies liées à l'anxiété et dont tous les psychiatres conviennent qu'elles sont plus fréquentes encore que les dépressions, alors qu'elles n'avaient, jusqu'à présent, rencontré ni le même intérêt ni la même attention.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Demain

UN TÉMOIN AU TÉLÉPHONE

La facturation détaillée du téléphone est ressentie comme un besoin par de nombreux abonnés. Mais elle n'est pas partout disponible et ne renseigne qu'avec retard sur la consommation. Deux ingénieurs de l'Ecole de physique et chimie de Paris, MM. Eric Careel et Dominique Tauvin, ont conçu, avec l'aide du laboratoire de cette école, un compteur-enregistreur, le Témoin. L'appareil permet de faire apparaître sur l'écran d'un minitel des informations sur les 125 dernières communications telles que la date et l'heure de l'appel, le numéro appelé, le nombre d'unités qui seront facturées. Il est commercialisé 1 800 francs (TTC) par la société Inventel.

★ Inventel, 10, rue de Bellevue, 92150 Suresnes.

OBSERVATIONS ASTRONOMIQUES A DISTANCE

Les astronomes de l'ESO peuvent, depuis peu, effectuer des observations astronomiques à distance, au moyen de liaisons informatiques transitant pas satellite (1). L'ESO vient en effet de se doter d'un système de commande de télescope à distance, permettant à un observateur installé au siège de l'ESO, à Garching (RFA), d'observer les astres sur l'un des télescopes de l'ESO, à La Silla, au Chili, à 12 000 kilomètres de là. L'astronome a ainsi la possibilité, depuis la salle de contrôle de Garching, de manœuvrer le télescope de La Silla et de se faire transmettre les images des objets célestes observés, images qui ont été préalablement numérisées. Il faut moins de quatre minutes pour transférer l'image directe d'un astre. De plus, des liaisons vocales et télex sont prévues entre Garching et l'assistant de nuit au Chili, présent pour pallier d'éventuelles défaillances techniques.

(1) ESO : Organisation européenne pour des recherches astronomiques dans l'hémisphère austral.

SCIENCES

Parchemins par monts et par vaux

Aux archives nationales, l'histoire de la cartographie. Trois siècles d'espace français.

A L'OCCASION de la réunion à Paris du douzième Congrès international d'histoire de la cartographie, les Archives nationales présentent l'exposition « Espace français ». Trois cents documents anciens y racontent l'évolution, sur plus de trois siècles, de la représentation des champs, des villes, des chemins, des fleuves et des provinces de notre pays.

Certes, l'Antiquité n'ignorait pas l'art de dresser des plans et des cartes. Mais le haut Moyen Age l'oublia. La nécessité de retrouver cet art est venue des querelles entre propriétaires : les documents les plus anciens de l'exposition laissent peu de doutes à ce sujet. Les plans, dressés pour soutenir les revendications d'une des parties, montrent, selon les besoins, les diverses constructions, les cours d'eau, les chemins, les jardins, les prés et les champs qui étaient l'objet de litiges. Les représentations du seizième siècle sont naïves et amusantes, celles du dix-huitième siècle nettement plus précises.

Tous ces plans sont les ancêtres du cadastre. Mais il a fallu attendre Napoléon pour que soit promulguée la loi du 15 septembre 1807 créant les bases du cadastre moderne.

Outre la propriété – base des impositions, – les cartes sont indispensables à la gestion d'un Etat. Ce qui suppose, obligatoirement, l'établissement d'une carte de base levée selon des méthodes scientifiques. L'Académie des sciences s'en préoccupa dès 1666 en faisant essayer les méthodes de triangulation les plus modernes de l'époque.

La première carte de France digne de ce nom est due aux travaux des trois Cassini, qui, de père en fils, dirigèrent les mesures et les calculs aboutissant à la réalisation des 173 feuilles au 1/86 400 (soit une ligne pour 100 toises) ancêtres de la carte du dix-neuvième siècle au 1/80 000 (dite d'état-major) et de l'actuelle au 1/25 000.

Avant même la parution de l'œuvre remarquable de la dynastie Cassini, étaient apparues, pourtant, des cartes administratives où figuraient les généralités, les diocèses, les fermes ou les douanes. La *carte de la chastellenie de l'Ille*, dressée au dix-huitième siècle, montre ainsi l'imbrication, incroyable de nos jours, du territoire français et des terres d'Empire dans l'Artois et la Flandre.

On comprend que l'Assemblée nationale de 1789 ait mené rondement le découpage de la France en départements pour remplacer l'invraisemblable mosaïque administrative à laquelle on était arrivé à la fin de l'Ancien Régime.

On comprend aussi l'établissement d'un *Sistème général des mesures républicaines déduites de la grandeur du méridien terrestre*, connu de nos jours sous le nom plus simple de système métrique...

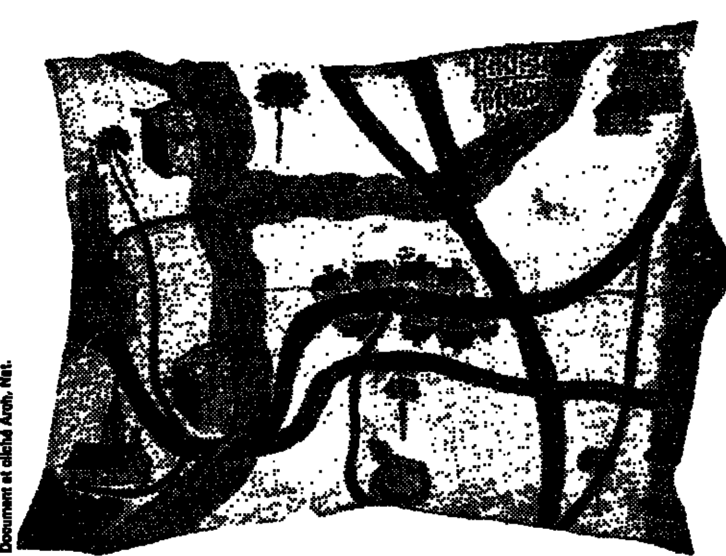
Les militaires ont été de tout temps grands utilisateurs de cartes : d'où les atlas de fortifications confectionnés dès Henri IV, les plans-reliefs, les cartes des sièges et batailles célèbres.

La représentation des routes, des fleuves, des ponts, de l'urbanisme est arrivée assez tardivement. Mais elle a été l'occasion de dessins et de gravures d'une extraordinaire beauté. Parmi ces chefs-d'œuvre, une mention toute particulière revient aux « concours » rédigés au dix-huitième siècle par les élèves de l'Ecole des ponts et chaussées. Villes, ports, châteaux, parcs, collines, lacs, paysages utopiques et même trompe-l'œil témoignent tous de l'extraordinaire virtuosité graphique et du sens artistique des candidats de cette époque.

Toute l'exposition est un enchantement pour l'œil. Tantôt la naïveté amuse, tantôt la beauté éblouit. On en vient presque à regretter la précision scientifique, la sécheresse objective et la perfection froide des cartes actuelles.

YVONNE REBEYROL.

★ Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple, Paris 4e. Tous les jours, sauf le mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 4 janvier.



Les plans fiscaux, ancêtres du cadastre, servent à asseoir l'impôt : plan des dîmes de Champeaux (Seine-et-Marne) au quinzième siècle.

SECTEURS DE POINTE

Un prototype texan

Près de Houston, un centre expérimental nourri par les universités.

HOUSTON

de notre envoyée spéciale

A PARCOURIR cette route cheminant au cœur de la forêt, non loin de Houston, en plein Texas, à rouler longuement sans apercevoir la moindre construction, on ne s'attend pas à tomber soudain sur une allée dénommée Research Forest. Il est vrai que quelques centaines de mètres plus loin apparaît un centre de recherche ultramoderne, le Houston Aera Research Center (HARC). Mais si ce dernier surprend d'abord par son environnement et par son architecture de briques et de verrières, il apparaît plus original encore lorsque l'on connaît ses objectifs : faire de la recherche appliquée en utilisant non seulement ses moyens propres mais aussi – et surtout – servir de centre fédérateur pour quatre grandes universités de la région.

Véritable rêve à l'américaine, la création de l'HARC doit tout à un milliardaire texan, M. George Mitchell. Fils d'un immigrant grec, ce dernier a connu les débuts difficiles de ceux qui ont dû travailler à la plonge pour payer leurs études. Sitôt son diplôme d'ingénieur de géologie en poche, il est engagé par une firme texane, mais très vite – et avec peu de fonds – il réalise d'astucieux investissements dans le pétrole et le gaz. Fort des succès qu'il remporte dans l'exploration souterraine, il s'intéresse alors au sol et achète, dans les années 50, des milliers d'hectares de terrain marécageux à une quarantaine de kilomètres de Houston, dont personne ne voulait. Exploitant au mieux la géologie et la configuration du terrain, il bâtit une ville de « troisième génération ». Les 20 000 habitants et les 300 entreprises des Woodlands disposent d'une superficie supérieure à celle de Manhattan et bénéficient, entre autres avantages, de trois golfs implantés pour le plaisir du jeu mais conçus aussi pour servir de réservoir en cas de trop violentes pluies.

Après le sous-sol et le sol, M. Mitchell décide d'investir dans les cerveaux. Et ce fut la fondation de l'HARC, créé sur le papier en 1982 et mis en service il y a trois ans. A sa nouvelle coqueluche, le pétrolier texan a donné d'emblée une quarantaine d'hectares de terrain et 10 millions de dollars. Surtout, il a négocié avec les quatre principales universités de l'Etat : Rice, celles de Houston et d'Austin, et celle d'agriculture et de mécanique du Texas. L'HARC, établissement à but non lucratif, dispose donc d'équipes de chercheurs (une centaine de personnes) et d'un budget propre (10 millions de dollars par an, dont une partie fournie par M. Mitchell). Mais il peut à tout moment, lorsqu'il se lance dans un projet, y associer des professeurs et des chercheurs des universités partenaires et profiter du matériel dont ces dernières sont dotées. En contrepartie, le centre des Woodlands met à la disposition de ses associés son superordinateur japonais et son carnet d'adresses d'industriels.

Beaucoup à gagner

Grâce à cet accord de coopération, le Texas dispose, aujourd'hui, d'une force de frappe scientifique suffisamment crédible pour pouvoir se poser en concurrent ou en associé des plus grands centres de recherche américains. Ainsi le « consortium » a-t-il pu participer sans complexe au concours lancé pour la réalisation des aimants de l'anneau de collision géant *(super-conducting super-collider)* que les Américains projettent de construire. Avec un certain succès, puisque, si la technique proposée par l'HARC n'a finalement pas été retenue, il semble acquis que le centre texan sera associé à la poursuite du programme. Les chercheurs de l'HARC et leurs collègues universitaires ont d'autres ambitions. Ils se sont ainsi lancés dans la géologie, l'espace – le centre spatial de Houston n'est pas loin, – les lasers, les matériaux et ils s'intéressent même à l'impact de la science sur la société.

Réussiront-ils à tout mener de front ? L'HARC, note un observateur, a engagé un pari : celui de réussir à faire cohabiter des universités assez réputées pour être jalouses de leur indépendance. L'édifice tiendra tant que chacun y trouvera son compte et, même s'il y a déjà quelques frottements, les chercheurs universitaires ont pour l'instant beaucoup à gagner des relations de M. Mitchell, parmi lesquelles figure le président Reagan. « *Il y a un an, lors de ma première visite ici, l'HARC ne me semblait pas très sérieux*, note un universitaire français. *Aujourd'hui, je miserais plus sur sa réussite.* »

M. Arthur Porter, le président du centre de recherche, est lui aussi très optimiste. Il compte sur une croissance rapide de l'établissement, dont le budget pourrait atteindre 200 millions de dollars dans dix ans. Et il verrait aussi d'un très bon œil la création d'un – ou de plusieurs – autres HARC hors des Etats-Unis, qui seraient autant de maillons d'un futur réseau international.

La recherche de partenaires européens susceptibles d'être intéressés par ce projet et les prises de contact ont été confiées à M. Luc Tissot, ex-président de la société horlogère suisse qui porte son nom et créateur, dans son pays, d'une fondation pour la promotion de l'économie. Soucieux d'établir « *un réseau d'amis de l'HARC* », ce dernier a organisé, en septembre dernier, un colloque à Neuchâtel, où il a invité non seulement des scientifiques et des industriels, mais aussi des personnalités politiques européennes. M. René Monory était présent, en tant que ministre de l'éducation nationale, mais peut-être aussi en tant que promoteur du Futuroscope de Poitiers, qui, à certains égards, « *peut être considéré comme le pendant français de l'HARC* », souligne M. Tissot. « *Certes, le Futoroscope ne fait pas de recherche. Mais les objectifs qui lui ont été fixés, le souci de ses responsables d'intégrer les activités de production, de formation et de loisirs, font de lui un établissement original.* »

Est-ce à dire que la future version européenne de l'HARC pourrait être implantée en France, et éventuellement associée au Futuroscope ? « *Nous n'en avons pas encore discuté avec les pouvoirs publics français*, précise M. Tissot. *Tout dépendra des secteurs qui seront définis comme prioritaires pour cet établissement : s'il s'agit de l'espace par exemple, la France sera bien placée. Cela dépendra aussi de l'accueil que réserveront à ce projet les institutions européennes.* » Bien des questions demeurent donc en suspens, mais rien ne presse. « *L'HARC est encore jeune et il connaît des problèmes de croissance. Pour ne pas le surcharger, il faut veiller à concilier sa capacité d'absorption de nouveaux projets et sa volonté d'expansion internationale.* »

E. G.

Point de vue

La déroute de la recherche civile

par FRANÇOIS KOURILSKY (*)

LE redressement de la recherche scientifique civile française a *été* programmé depuis 1982 par deux lois successives. L'ambitieuse loi d'orientation et de programmation de 1982 s'est terminée en 1985 sur des résultats positifs mais incomplets. Une loi votée en décembre de la même année, le « Plan triennal 1986-1988 », a corrigé certains objectifs et fixé des orientations : priorité à la recherche industrielle et fondamentale, programmation de l'emploi scientifique, évaluation. Le budget de 1988 boucle la dernière année de cette période triennale. Les objectifs ont-ils été atteints ?

Il ne le semble pas car, paradoxalement, ce plan destiné à préserver l'équilibre de la croissance des différentes composantes de la recherche fait la part belle aux activités militaires de recherche, aux grands programmes, et laisse les autres secteurs dans une relative stagnation. Il a d'ailleurs connu bien des avatars. Dès avril 1986, la recherche supportait 54 % d'annulations des autorisations de programme faites dans les budgets de l'Etat. Une nouvelle entité budgétaire (EBRD), englobant la forte hausse des crédits militaires, masquait cette année-là la déroute du budget civil de recherche. Sa croissance (4 %) était inversée (– 4 %) et les priorités remises en question.

Quelle est la nouvelle stratégie du gouvernement ? La cohérence entre des objectifs non précisés et des moyens demandés au Parlement est-elle respectée ?

La relance de la recherche industrielle française est la plus urgente des priorités. Face à ses concurrents, la France est la lanterne rouge pour l'exécution et le financement des recherches effectuées par ses entreprises. Elle a les capacités de se placer mieux. La recherche industrielle française, historiquement polarisée autour de grands programmes stratégiques tels l'aéronautique, l'électronique, l'électronucléaire, l'espace,... se limite trop à quelques secteurs d'activités ou branches industrielles. Les activités de recherche doivent rayonner dans l'ensemble du tissu des entreprises, notamment dans certains secteurs comme l'agro-alimentaire, le textile, la mécanique, la sidérurgie, etc., pour y favoriser l'innovation technologique et y accroître la compétitivité. L'incitation de l'Etat est ici déterminante.

Que nous indique le budget 1988 de la recherche ? Une incitation fiscale accrue, le crédit d'impôt recherche élargi et amélioré. Mais aussi des crédits incitatifs directs aux entreprises à un niveau inférieur à celui de 1985 (en dehors des grands programmes). La différence est nette par rapport à d'autres pays libéraux comme les Etats-Unis et la RFA. Le Fonds de la recherche et de la technologie, amputé en 1986, ne retrouve toujours pas en 1988 (930 millions de francs) son niveau de 1985 (1 170 millions de francs). Le financement d'actions importantes (Eurêka, SIDA, formation...) laisse peu de moyens à certains programmes nationaux de recherches technologiques industrielles dans l'agro-alimentaire, les biotechnologies, les matériaux... qui recevront en 1988 à peine la moitié du financement prévu pour 1986. D'autres sources de financement direct de la recherche industrielle sont en décroissance depuis 1985. C'est le cas de l'ANVAR (910 millions de francs en 1985, 626 millions de francs en 1988) et de l'AFME (Agence française pour la maîtrise de l'énergie) (330 millions de francs en 1985, 180 millions de francs en 1988).

Paradoxalement, malgré les avertissements des experts français et étrangers, la part du budget consacrée aux grands programmes de développement technologique (PDT) continue à croître inéluctablement. A l'exception du programme électronucléaire en stagnation prévisible, les programmes concernant l'espace (+ 8,8 %) (en l'attente de dépenses nouvelles concernant la navette Hermès et la station Colombus), l'aéronautique (+ 81 %), les télécommunications (+ 20 %), ont une croissance inexorable.

De ce fait, la concentration traditionnelle des crédits sur certains secteurs de recherche industrielle, loin de se corriger, s'est accentuée au cours du plan triennal. Comment maintenant soutenir la diffusion de l'effort des entreprises dans les secteurs économiques sensibles ?

Le maintien de l'effort pour la recherche fondamentale, réservoir de connaissances, de savoir-faire, de formation et de culture, fait l'unanimité des industriels, des scientifiques et des hommes politiques. La recherche fondamentale est pratiquée essentiellement en France dans les universités et certains organismes de recherche comme le CNRS, l'INSERM ou l'INRA, qui souffrent à des degrés divers d'une insuffisance globale de crédits d'équipement et de fonctionnement par rapport à la masse salariale. De 1985 à 1988, l'accroissement de leur budget ne couvre pas l'inflation et marque une perte du pouvoir d'achat des laboratoires. Ainsi, de 1985 à 1988, le budget de l'INRA (dotations ordinaires + autorisations de programmes) passe de 2 064 millions de francs à 2 187 millions de francs, celui du CNRS de 8 254 millions de francs à 8 956 millions de francs, celui de l'INSERM de 1 487 millions de francs à 1 608 millions de francs. Pour la première fois dans l'histoire de la recherche française d'après-guerre, les effectifs des organismes de recherche ont été réduits en 1987 et en 1988. Malgré ces réductions, une croissance relative des postes de chercheurs a maintenu en 1987 un recrutement qui s'affaissera en 1988. La réduction nette des effectifs d'ingénieurs et de techniciens pose problème. Cette période triennale aura été funeste pour l'emploi scientifique.

Comment se porte la recherche scientifique française en cette période d'incertitude sur les orientations et de stagnation des budgets ? Nous manquons en France d'indicateurs précis. La loi stipule qu'un rapport annuel d'évaluation du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie doit être fourni au Parlement. Le sera-t-il en 1987 ? La politique scientifique française mérite la clarté. Sa transparence doit être retrouvée à travers une définition précise des objectifs et des moyens, vérifiable dans un budget lisible.

(*) Directeur de recherche à l'INSERM, ancien vice-président du CSRT (1983-1987), ancien président de la commission recherche du Plan.



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



PROJETS "HAUTE FREQUENCE" SUR LA COTE D'AZUR

A Sophia Antipolis, le Département des Techniques Acoustiques Spécialisées de **THOMSON SINTRA ACTIVITES SOUS-MARINES,** leader mondial dans sa spécialité, conçoit et développe des dispositifs de traitement du signal en temps réels, composants clés des systèmes de Contre Mesures RADAR et TELECOMMUNICATIONS.
Ces dispositifs font appel aux techniques analogiques, acoustiques et numériques les plus rapides.

Pour répondre à la forte croissance de la demande et relever le défi des années 90 (introduction de l'optique intégrée par exemple), nous recherchons des :

INGENIEURS ELECTRONICIENS SPECIALISES HAUTE FREQUENCE

Vous prendrez en charge la responsabilité des projets nouveaux, de l'étude à la réalisation finale, dans nos lignes de produits :
- transformateur de Fourier temps réel
- systèmes de compression d'impulsions
- oscillateurs.

Vous êtes ingénieur de formation (ESE, ENST...) et justifiez d'une première expérience en électronique analogique et/ou numérique rapide et en traitement du signal : saisissez l'opportunité de franchir une étape importante dans votre carrière.

Votre goût pour le management, votre capacité à innover, à faire évoluer votre environnement, votre connaissance de l'anglais nous permettront de réaliser vos ambitions.

Si vous aimez relever des défis dans un contexte de sévère concurrence internationale, adressez sans tarder votre candidature à Antoine GARCIA, **THOMSON SINTRA ACTIVITES SOUS-MARINES,** Chemin des Travails, BP 53, 06801 CAGNES SUR MER en précisant la référence 1187/SHF.



HAVAS CONTACT

Chef de projet informatique

BANLIEUE SUD

Notre société spécialisée dans la vente et la réalisation de systèmes et de services automatisés livrés clés en mains offre les moyens et l'envergure d'un grand groupe et la flexibilité d'une organisation en petits centres de profit.
A la tête d'une équipe de 5 informaticiens, ce chef de projet prendra en charge l'aspect informatique (systèmes et applications) d'un gros projet pour l'un de nos clients. Sa responsabilité sera complète depuis l'analyse des besoins de l'utilisateur jusqu'à la réception effective du système.
Nos systèmes fonctionnent sur VAX sous VMS et différents logiciels DATATREIVE, FMS... (langage fortran).
Déjà chef de projet ou jeune informaticien à fort potentiel, vous êtes diplômé d'une école d'ingénieur et possédez une bonne pratique du temps réel.
De courts voyages sont à prévoir au Moyen-Orient, la pratique de l'anglais est donc nécessaire. La diversité des techniques de pointe présentes dans notre société vous garantit des perspectives d'évolution intéressantes.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. C/109.87/M à notre Conseil CRITERE - 12, rue Pergolèse 75116 PARIS.

LEVI TOURNAY ASKOM





LE CARBONE - LORRAINE

Groupe industriel français à vocation internationale : 1,4 milliards de F de CA, 39 établissements industriels dont 8 en France, 75% du CA réalisé à l'étranger recherche pour son DEPARTEMENT APPLICATIONS ELECTRIQUES (Gennevilliers)

RESPONSABLE PRODUIT VARIATEUR DE FREQUENCE
INGENIEUR ELECTRICIEN OU GENERALISTE

- Le candidat possède une réelle expérience de la vente.
- Après une période de formation à nos produits, il animera le développement des ventes d'une gamme performante de variateurs de fréquence en France et à l'étranger.

La fonction intègre les aspects marketing, budgets, résultats, animation des vendeurs, relations avec la fabrication et le développement aussi bien que la vente directe et la négociation de marchés avec des partenaires industriels ou des revendeurs.

- Déplacements fréquents en France et à l'étranger.
- Anglais indispensable.

Notre appartenance au groupe PECHINEY vous ouvre de larges perspectives de carrière.
Merci d'adresser lettre manuscrite + CV sous réf. LCL 13 à PECHINEY Direction des Cadres, Service Recrutement : 23, Rue Balzac – 75008 PARIS.



CONSENSUS

Ingénieur Responsable
Produits Electroniques

Rattaché au département Electronique Automatismes d'une importante société leader mondial dans son domaine, il participe à l'étude et à la conception des projets en France et à l'étranger.

Il assure les relations avec les clients, met en place des méthodes et une organisation en liaison avec le BE dans la conduite de projets (produits et systèmes).

Responsable de l'évolution et du développement technologique des produits, qu'il adapte en fonction des marchés et de la rentabilité.

De formation Ingénieur ESEO, INSA, ENSI, vous possédez une expérience significative (10 ans environ) dans la conduite de projets à dominante Electronique Automatismes.

Rompu au management de petites équipes, vous avez le sens de l'autonomie et des responsabilités.

Les perspectives d'évolution réelles et la rémunération attrayante sont de nature à motiver un candidat de valeur.

Une bonne maîtrise de l'anglais technique est souhaitée. Une grande disponibilité est nécessaire. Le poste est basé dans une importante et agréable ville du Centre Ouest.



Merci d'adresser CV complet, lettre man. sous réf. 116 A à Christian HOLLEVOET, 30 rue du Faubourg Montmartre, 75009 Paris à qui nous avons confié cette recherche.

DESSEIN

Pharmacologue

Notre Centre de Recherche de Romainville (93) où travaillent plus de 1000 personnes, regroupe les principales disciplines de Recherche et Développement dans les axes Santé humaine et agrovétérinaire.

Au sein des Recherches Pharmaceutiques et en liaison directe avec le Directeur, vous encadrerez une équipe de chercheurs spécialisés en neurobiologie. Pharmacien ou Médecin, vous êtes spécialiste du Système Nerveux Central ; vous possédez une expérience en recherche industrielle d'environ 10 ans qui vous a amené à diriger une unité importante de pharmacologie.

Vous participerez à l'élaboration de la stratégie de recherche avec l'ensemble des chercheurs concernés par le domaine, en particulier les chimistes et les cliniciens.

Vous parlez anglais couramment.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + C.V.) sous réf. 116/M à Claudine MAUSHART, Direction de l'Encadrement et de la Formation - 35, bd. des Invalides 75007 PARIS.



CURRICULUM

LA CFAO c'est notre domaine

Nous avons conçu et vendons dans le monde entier le système haut de gamme CAMX

Nous recherchons pour notre agence de GARCHES (92).

JEUNE INGENIEUR COMMERCIAL

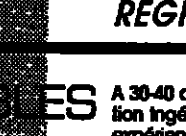
25-30 ans environ, ingénieur de formation, vous possédez une première expérience de la vente de produits mécaniques ou informatiques.
Vous serez responsable de la prospection et de la vente du système CAO CAMX sur une importante région Nord et Ouest de la France.
Adressez votre dossier de candidature (lettre + CV) à

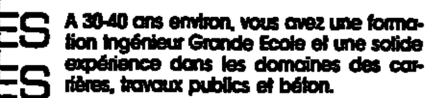
FERRANTI Infographics

FERRANTI INFOGRAPHIQUE,
Z A. La Bastide Blanche,
Bat B, 13127 VITROLLES.

CAMX la solution intégrée CAO-FAO

média system





REGIONS PARIS - VALENCE - NORD - LYON

RESPONSABLES DE CENTRES DE PROFIT

A 30-40 ans environ, vous avez une formation Ingénieur Grande Ecole et une solide expérience dans les domaines des carrières, travaux publics et béton.

Aujourd'hui, vous souhaitez valoriser votre savoir-faire en gestion technique et commerciale ainsi qu'en marketing industriel.

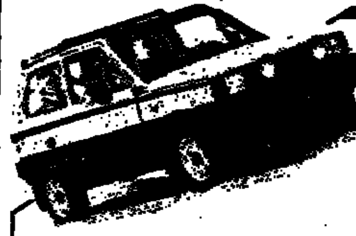
Grand groupe industriel français également implanté aux Etats-Unis, nous vous proposons un challenge à la mesure de vos ambitions : prendre à court terme la responsabilité d'un ou de plusieurs centres de profit.

A la fois gestionnaire, homme de développement et manager de tempérament, vous prendrez en charge les aspects gestion, commercial, technique et personnel.

Pour mener à bien votre mission, vos qualités de contact, votre dynamisme, votre goût d'entreprendre alliés à votre professionnalisme seront des atouts indispensables.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo exigée), sous la réf. 5057/LM, à

Communiqué 71, AV. VICTOR-HUGO - 75116 PARIS, QUI TRANSMETTRA



L'informatique chez FIAT AUTO FRANCE c'est un environnement gros système IBM : deux 4381 ; un parc espace disques : 32 GIGA en ligne 3380 ; plus de 100 terminaux locaux, un matériel télétraitement et serveur vidéotex. L'informatique chez FIAT, c'est aussi la qualité des relations humaines au sein de petites équipes très compétentes.

Analyste confirmé

Après un diplôme de l'enseignement supérieur (MIAGE, DUT...) vous avez acquis une première expérience de développement d'application dans un environnement : MVS/SP, COBOL ANS, CICS, VSAM.

Vous êtes donc prêt à prendre en charge des projets de développement et de maintenance de nos différentes applications depuis l'analyse des besoins spécifiques avec les utilisateurs jusqu'à la mise en production.

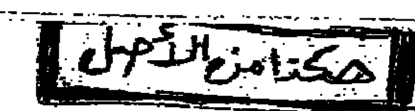
La maîtrise des aspects méthodologiques (MERISE...), vos aptitudes à l'encadrement ainsi qu'un sens développé des relations utilisateurs vous permettront d'évoluer vers un poste de Chef de Projet à plus grandes responsabilités dans un environnement stimulant.

Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite + CV,
à notre Conseil, AFL Sélection,
16 rue de la Paix, 75002 PARIS.





média system



SECTEURS DE POINTE

***Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.**

Ingénieurs en organisation de production

Nous avons l'esprit, pour imaginer, concevoir, innover, l'enthousiasme pour agir, réaliser, gagner.

Au sein d'une équipe intervenant dans tous les domaines d'activité de nos usines, vous serez chargés de missions pour optimiser et développer l'utilisation des concepts et techniques de JUST IN TIME, QUALITÉ TOTALE et GPAO.
Nous souhaitons intégrer :
— De jeunes ingénieurs généralistes : AM, ECL, ENI, INSA...
— Motivés par la vie en usine et les contacts humains.
— Ayant si possible une bonne connaissance de l'anglais.
Ces postes peuvent déboucher sur des postes à responsabilités après une expérience concluante dans la fonction organisation. Une formation complémentaire est assurée.
Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo (retournée), sous réf. LM/10 à :
3M FRANCE, Service Recrutement, Avenue Boulé, 95250 BEAUCHAMP.

média-system

3M

CONSULTANTS EN TÉLÉCOMMUNICATIONS

Nous développons notre activité de conseil en réseaux de télécommunications (voix, données, images) auprès des grands utilisateurs.
Nous recherchons des **ingénieurs consultants** pour leur confier la responsabilité de missions dans les domaines suivants :

- Études stratégiques (marché, produits),
- Schémas directeurs,
- Conseil pour la mise en œuvre de projets.

Vous possédez de solides connaissances techniques, un sens aigu de la synthèse et de la communication et vous avez acquis une première expérience au sein d'un grand groupe ou d'un cabinet de conseil.

Rejoignez-nous pour valoriser ces atouts dans le cadre d'une activité de conseil à haut niveau.

Le parfait simple.

SESA : Une entreprise en pleine expansion : plus d'un milliard de francs de chiffre d'affaires en 1986, 1600 personnes, une implantation nationale et internationale.
Une entreprise leader dans le conseil et la réalisation de grands systèmes informatiques et de télécommunications.

SESA - Direction des Ressources Humaines
30, Quai de Dion Bouton 92806 Puteaux Cedex
Réf. : 58 LM

SESA

ARTEFACT



M A T E R I E L

Notre parc installé est de 1 200 PC, notre budget achat micro-informatique de 25 MF.
Nous vous proposons de gérer :
- nos achats ;
- notre parc installé.

De formation Ingénieur et/ou Ecole de Gestion, vous connaissez les produits micro-informatiques (PC, imprimantes, modems...) dont vous gérez les stocks et les approvisionnements.
Vos 30-35 ans vous donnent la maturité nécessaire aux négociations commerciales.
Merci d'adresser votre lettre manus, C.V., photo et prét., en précisant la réf. DE/6/LM, à **STIME**, Service du Personnel 69-71, bd Galliéni - 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

MEDIA 84



LES NOUVEAUX ESPACES

sep Les nouveaux espaces

Motoristes de l'espace, nous assurons en particulier la maîtrise d'oeuvre des ensembles propulsifs des trois étages du lanceur Ariane. Notre société est filiale du Groupe SNECMA, 25 000 personnes dont 3 400 cadres, qui poursuit une politique active de recherche et de développement de technologies avancées.

Participez avec nous à la conquête de l'espace.

La réalisation d'un important programme de développement de systèmes propulsifs bi-liquides destinés à des applications militaires nous conduit à rechercher pour notre Centre de VILLAROCHE

INGENIEURS ETUDE - DEVELOPPEMENT

Vous avez une formation Grande Ecole (SUP'AERO, ENSTA ou équivalent...) et une expérience de cinq ans minimum acquise si possible dans le secteur aéronautique et spatial. Nous vous confierons la resposnabilité de la conception et du développement d'équipements intégrés dans les systèmes propulsifs (moteurs ou organes).

La taille de notre entreprise et du Groupe peut permettre une évolution de carrière motivante.

Postes à pourvoir à Melun-Villaroche (45mn Sud de Paris).

Vous voudrez bien adresser, lettre, CV et prétentions sous réf. NS7 à SNECMA, Département Encadrement, 2, bld Victor, 75724 PARIS Cedex 15.

GROUPE SNECMA

CONTESSE

LA PRODUCTIQUE : UNE VOCATION ET UNE REALITE

CHEFS DE PROJETS LOGICIEL

Regroupant des marques connues en France et à l'Etranger pour leur technicité (ACMA, Mécanique de CASTRES, SEIV, SERI, SOFERMO, etc...), nous sommes aujourd'hui une entreprise autonome de 1800 personnes dotée d'une véritable synergie. A partir des équipements complexes que nous concevons et fabriquons (robots, XAO, machines spéciales installations automatisées...), nous sommes en mesure de proposer à nos clients des solutions globales et des services adaptés à leurs besoins.

Afin de renforcer notre potentiel technique, nous recherchons des chefs de projets en informatique industrielle.

A la tête de petites équipes, ils seront responsables de projets de pilotage d'ateliers flexibles et de centres de production automatisés.

Vous êtes Ingénieur Logiciel temps réel : Centrale, Supelec, ou équivalent, ayant déjà réalisé des applications industrielles et conduit des projets, de préférence en société de service.

Nous vous offrons de participer à des projets motivants en bénéficant d'une réelle autonomie.

La connaissance des matériels et logiciel VAX et du langage Pascal est souhaitée.

Les postes sont basés à l'OUEST de Paris.

Merci d'adresser lettre, C.V et rémunération actuelle sous *réf.* M 10 11 à :

Renault Automation - Direction du Personnel
Centre Parly 2 - BP 70 - 78152 LE CHESNAY Cedex

RENAULT Automation

UN PRO D'UNIX, en région lyonnaise

Une grande affaire d'ingénierie informatique, dont les activités s'exercent principalement dans les milieux de la gestion, a axé son développement sur les techniques micros et accélère sa croissance en s'engageant résolument sur la voie du multiposte. Elle vous propose une mission claire et stratégique : concevoir, mettre en place et faire grandir son environnement sous UNIX.

Ingénieur diplômé, vous avez acquis, en 2 à 3 ans, une solide pratique du langage C, d'UNIX et de ses outils associés et souhaitez, sans quitter la technique, changer de dimension.

Notre consultante, Mlle A. DANIEL, vous remercie de lui écrire (réf. 5069 LM) à "Carrières de l'Informatique"



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE

MEMBRE DE SYNTEC

BASF Peintures + Encres

Notre Société : 1200 personnes, 5 sites de fabrication et de commercialisation en France, filiale d'un des premiers groupes chimiques mondiaux... prépare son expansion en s'attaquant à de nouveaux domaines d'activité et recherche :

Pour la division Peintures Industrielles

CHEF DE LABORATOIRE réf. CL 1/87

Dans le cadre de notre extension, vous créerez et développerez une équipe de laboratoire Mastics d'étanchéité et Revêtements pour Métaux.
Ingénieur chimiste, vous avez acquis une expérience dans l'un ou l'autre de ces domaines.
Anglais indispensable.

CHEF DU LABORATOIRE D'ANALYSES réf. CL 2/87

Dans le cadre du regroupement de nos laboratoires d'analyses, vous organiserez votre équipe et suivrez la mise au point de nouvelles méthodes d'analyses et de traitement des différentes demandes. Vous serez en liaison avec les autres laboratoires de notre société et du groupe en Europe. Anglais indispensable.
De formation universitaire ou Ingénieur, vous êtes un spécialiste des méthodes d'Analyse.

Pour la division Encres pour l'emballage : Héliogravure - Flexographie

INGENIEURS CHIMISTES réf. IEE 4/87

Vous serez rattaché au laboratoire Développement/Assistance clientèle et pourrez donc évoluer dans l'une ou l'autre de ces filières en fonction de vos capacités et motivations.
Ingénieur chimiste, vous avez 3 à 5 ans d'expérience dans la formulation de colorants, peintures ou équivalent et êtes à même de prendre rapidement la responsabilité d'un petit groupe de chimistes.
L'Anglais est indispensable, l'Allemand souhaitable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence choisie à Johannes BIEHLER

BASF Peintures + Encres S.A. - Service du Personnel
BP 26 - 60602 Clermont de l'Oise Cedex

BASF

Le Monde

L'augmentation des ventes et des recettes publicitaires, la création de suppléments - Campus, Radio Télévision, le Monde des Affaires...-, la diversification vers d'autres médias, la construction d'une imprimerie ultra-moderne, un C.A. consolidé d'un milliard de F et des bénéfices démontrent la réussite du redressement du journal. Dans ce contexte de développement, nous avons repensé l'ensemble de nos systèmes de gestion et opérationnels. Pour remplacer le titulaire actuel appelé à d'autres fonctions, notre Direction Financière cherche un

Ingénieur-contrôleur de gestion motivé par la construction de systèmes

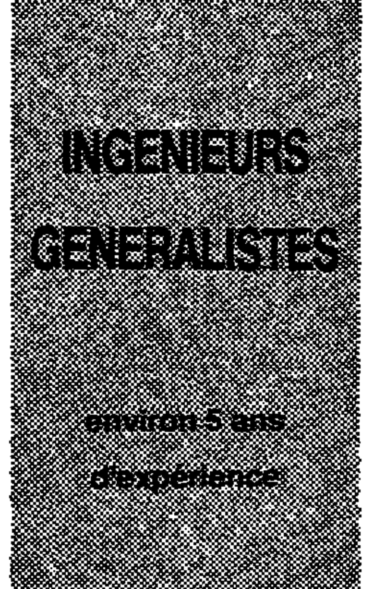
Rattaché à notre Directeur Financier, vous prendrez à terme la responsabilité générale d'aider les opérationnels à maîtriser leur gestion. Etablissement et animation du processus budgétaire, suivi des réalisations, mise en place du système de gestion de l'imprimerie, élaboration du tableau de bord de synthèse et du rapport mensuel de résultats, appréciation de la rentabilité des investissements... autant de missions à mener sans exclure des études ponctuelles et l'évolution du système de gestion. Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer des ingénieurs possédant si possible une expérience industrielle dont au moins 3 à 5 ans en contrôle de gestion. Nous exigeons autant technicité en contrôle industriel, hauteur de vue, esprit de synthèse que sens de la pédagogie, capacité de réalisation et ténacité d'opérationnel.

Merci d'adresser votre lettre de motivation + CV + photo + prétentions à PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL, 10 rue du Colisée 75008 PARIS, sous la réf. 354/M.

PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



REJOIGNEZ SGN SUR LES TERRES NEUVES DE LA TECHNOLOGIE

Nous sommes parmi les premières sociétés françaises d'ingénierie avec 1 500 collaborateurs (dont 80 % d'ingénieurs et techniciens supérieurs) et un chiffre d'affaires d'environ 2 milliards de francs.

Nous mettons en œuvre des technologies nouvelles dans de nombreux secteurs industriels : aéronautique, verre, nucléaire, transports, agro-alimentaire...

Nous sommes intéressés par votre expérience acquise en ingénierie ou en production dans les domaines :
- **génie chimique** (procédés),
- **génie mécanique** (assemblage, manutention, conception de systèmes),
- **automatismes** (systèmes de production continue et discontinue),
- **informatique industrielle** (conduite de procédés).

En fonction de vos compétences, il vous sera confié des responsabilités dans l'élaboration de procédés ou dans la conduite des projets (de la conception au suivi de réalisation).

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre, photo et prétentions) à :
Hélène MONTANIER - Direction de la Gestion des Ressources Humaines
1, rue des Hérons - Montigny-le-Bretonneux - 78182 St-Quentin-en-Yvelines.



LA MAITRISE DE L'INGENIERIE

Un ingénieur pour vendre nos panneaux à plasma

Appartenant à une société de premier plan dans le domaine des composants électroniques, nous fabriquons et commercialisons des panneaux de visualisation plats (dits à plasma) où nous sommes N° 1 en Europe pour les applications professionnelles.

L'essor rapide des panneaux à plasma, en France et à l'export, nous conduit à accentuer stratégiquement cette famille de produits qui s'adressent aux grands équipementiers militaires et civils. Vous serez responsable du Marketing et de la vente de ces produits (de l'évaluation du cahier des charges à la négociation finale).

Jeune ingénieur, vous connaissez à travers une première expérience (2 à 3 ans) le contexte de production de produits «high-tech». Votre goût et vos talents relationnels vous font rechercher maintenant une fonction autonome où le contact est essentiel.

Merci d'adresser votre candidature s/réf. A.124.87 M à notre Conseil CRITERE - 12, rue Pergolèse 75116 PARIS.



Critère



LE CARBONE - LORRAINE

Groupe industriel français à vocation internationale : 1,4 milliards de F de CA, 39 établissements industriels dont 8 en France, 75 % du CA réalisé à l'étranger recherche pour son DEPARTEMENT APPLICATIONS ELECTRIQUES (Gennevilliers)

INGENIEUR TECHNICO – COMMERCIAL

- Le candidat susceptible de nous intéresser, INGENIEUR GENERALISTE ou ELECTRICIEN, possède une expérience d'environ 3 à 5 ans dans le développement et/ou l'industrialisation des produits de grandes séries pour l'électroménager, l'équipement automobile ou l'outillage portatif.
- Après une période de formation à nos métiers et à nos méthodes de gestion, il se verra confier des responsabilités dans le marketing, la vente et la gestion en France et à l'étranger.
- Anglais indispensable.

Notre appartenance au groupe PECHINEY vous ouvre de larges perspectives de carrière. Merci d'adresser lettre manuscrite + CV sous réf. LCL 12 à PECHINEY Direction des Cadres, Service Recrutement : 23, Rue Balzac – 75008 PARIS.



CONSENSUS

Débutants, et si vous pensiez carrière informatique ?

Groupe parisien de sociétés de services et d'ingénierie en informatique, nous avons su depuis plus de vingt ans conquérir une excellente réputation auprès de grands organismes du secteur public et privé et sur des marchés très vastes et diversifiés, tout en demeurant des entreprises à dimension humaine.

Aujourd'hui, nous recherchons de jeunes collaborateurs • Bac + 2 ou possédant plusieurs années d'études supérieures scientifiques ou en gestion • dégagés des obligations militaires • libres rapidement.

Vous n'avez pas de connaissances particulières en informatique, nous vous formerons intégralement à la technique et à nos méthodes et vous permettrons de connaître une véritable évolution au sein de notre groupe.

Pour un premier contact, merci d'adresser une lettre manuscrite avec CV détaillé + photo, sous réf. M 1011, à l'agence Carré Turenne, 129, rue de Turenne 75003 Paris, qui transmettra.

Carré Turenne

chef de produit promoteur de produit

Avec des ressources impressionnantes : 2 000 personnes qui travaillent ensemble dans la recherche et le développement, la technologie des applications, la vente et le service, HAGGLUNDS DENISON, filiale du Groupe ASEA est une nouvelle source puissante dans l'INDUSTRIE HYDRAULIQUE. Nous avons le matériel et le savoir-faire pour satisfaire les besoins les plus exigeants des marchés d'aujourd'hui. Pour l'avenir, nous avons l'ambition et le potentiel pour trouver les meilleures solutions.

CHEF DE PRODUIT EUROPE

A 30 ans environ, Ingénieur de formation, vous avez, si possible, un diplôme d'Ecole de Commerce et une connaissance des produits hydrauliques. Vous avez une parfaite maîtrise de l'anglais. L'allemand serait un plus.

Rattaché au Directeur Général, vous dirigerez tous les aspects commerciaux de notre ligne de produit et votre mission portera sur deux aspects essentiels :

Développer la stratégie commerciale *: - vous visitez les clients dans toute l'Europe afin d'avoir une connaisance et des contacts approfondis avec le marché - vous assurez le lancement des nouveaux produits sur le plan stratégique, la présentation en clientèle en passant par toutes les étapes nécessaires : littérature, prévisions...*

Assurer une pénétration et une profitabilité optimum sur le marché européen *: - vous fournissez les prévisions de vente et prévoyez un niveau de stock suffisant et régulier - vous poursuivez les efforts publicitaires et promotionnels - vous établissez la politique de prix.* *(Réf. C.P.E.)*

PROMOTEUR DE PRODUITS FRANCE

A 27 ans environ, Ingénieur Arts et Métiers, vous avez une expérience qui vous a permis d'approfondir votre connaissance des systèmes et des circuits hydrauliques ainsi qu'une attirance certaine pour le marketing et une bonne maîtrise de l'anglais.

Rattaché au Directeur des ventes France et basé en région parisienne, vous apporterez votre assistance technique et commerciale auprès de notre réseau France : - vous établissez en commun avec le réseau, des objectifs et des stratégies locales - vous suivez de façon approfondie les clients ciblés - vous élaborez une politique de prix et un programme de formation pour la France. *(Réf. P.P.F.)*

Pour ces deux types de poste, nous vous offrons de réelles perspectives d'évolution au sein de notre Direction Marketing.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, C.V. et photo, sous la réf. du poste choisi à ASEA - Service du Personnel - B.P. 5 - 95340 PERSAN.

HÄGGLUNDS DENISON

ASEA

MEDIA 84



CHARGE DU DEVELOPPEMENT DES PRODUITS NOUVEAUX dans le cadre d'une assistance technique auprès de sa clientèle industrielle.

Le candidat âgé de 30 à 35 ans environ, diplômé AM, INSA, ou Centrale Lyon justifiera d'une forte expérience ingénierie ou Bureau d'Etudes.

Une bonne connaissance de la productique, de la maintenance et des nouveaux matériaux sera appréciée.

Le poste directement rattaché à la Direction Technique est basé à LILLE. Il comprendra la réalisation de missions opérationnelles en France et à l'étranger.

Merci d'adresser lettre manuscrite, sous référence M 1700, CV, photo et prétentions à Véronique BARET - APAVE.
Service Recrutement - 51, avenue de l'Architecte Cordonnier - 59019 LILLE Cedex.

apave

NORD - PICARDIE

CONTESSE

Ingénieur d'Etudes

au bord de la mer... et à 2 heures de Paris.

Hoechst High Chem

Notre société est filiale de l'un des leaders mondiaux de la Chimie et de la pharmacie. Nous réalisons en France un CA de 5 milliards tant en produits importés qu'en produits fabriqués. Notre activité s'exerce au sein d'un centre de recherches et d'applications et de 4 usines.

Pour notre usine proche du **Havre**, nous intégrons à l'équipe **«Travaux Neufs»** un Ingénieur ECP, Mines ou ENSAM...

Vous participerez à l'étude et à la réalisation d'une très importante unité de production de matières plastiques. Vous aurez bien-sûr acquis une expérience confirmée de ce type de poste.

La connaissance de l'**allemand** est indispensable.

Au terme de ce chantier, vous accéderez à d'autres responsabilités au sein des Services Techniques de notre Société.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature sous référence 805 M.

Société Française HOECHST,
Département des Ressources Humaines,
Tour Roussel Hoechst, cédex 3,
92080 Paris La Défense.

Hoechst
La voie de l'innovation

DESSEIN

COMBUSTION ET TECHNIQUES HAUTES TEMPERATURES

Partenaires pour l'excellence

En pleine expansion, notre équipe de **BAYONNE** doit augmenter son effectif. Nous créons des postes d'

INGENIEURS

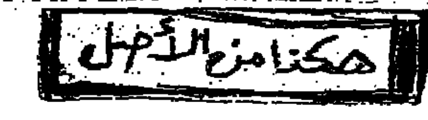
- **Responsable de projets de modélisation de la combustion,** vous aurez la charge des aspects technique et financier des contrats en cours.
Ingénieur Grande Ecole, vos connaissances en thermique et mécanique des fluides sont solides; une expérience en modélisation de phénomènes physiques sera appréciée. (Réf. AMB - 52/4)
- **Responsable de projets de développement de nouvelles technologies en combustion,** vous aurez la charge - avec l'appui des agents techniques - de la conception, la réalisation et la mise au point de prototypes et de bancs d'essais.
Ingénieur Grande Ecole, vous avez des connaissances en énergétique. Votre attirance pour la technologie et l'expérimentation se sont déjà confirmées lors d'une première expérience. (Réf. AMB - 52/5)

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence choisie à :

BERTIN

Mme BRENOT - BERTIN & Cie
BP 3 - 78373 PLAISIR CEDEX

HAVAS CONTACT







Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

SOCIETE D'INGENIERIE SPECIALISEE DANS LA CONCEPTION, L'ETUDE ET LA REALISATION D'ENSEMBLES INDUSTRIELS FAISANT APPEL A DES TECHNOLOGIES DE POINTE, recherche des

Ingénieurs grandes écoles

parlant anglais et acceptant des déplacements de courte ou moyenne durée.

Pour la Région Parisienne

DES INGENIEURS ELECTROTECHNICIENS

Réf. 87-21
• Pour concevoir et réaliser des installations électriques mettant en œuvre des systèmes à base d'électronique de puissance rapide. Première expérience industrielle souhaitée.

Réf. 87-22
• Pour étudier et suivre la réalisation de réseaux électriques MT, HT et THT, (production et distribution). De formation électrotechnique, il aura une spécialisation en réseaux électriques et l'expérience du dimensionnement des sources de production et des réseaux.

UN INGENIEUR EN GENIE CHIMIQUE

Réf. 87-25
Il conduira des Essais de mise en service de circuits procédés dans le domaine nucléaire. Une bonne connaissance de la mécanique des fluides et du génie thermique est indispensable.

UN INGENIEUR D'ESSAIS SUR ENSEMBLES MECANIQUES

Réf. 87-26
A une formation de base en mécanique, devra s'ajouter une solide connaissance des automatismes industriels et de bonnes notions en mécanique des fluides et si possible en robotique.

UN INGENIEUR EN CONDUITE D'INSTALLATIONS INDUSTRIELLES

Réf. 87-28
Il conduira les essais d'installations de contrôle commande et de contrôle de radioprotection au sein d'ensembles industriels complexes dans le domaine nucléaire.
Il devra avoir une formation de base en automatismes et en informatique industrielle.

UN INGENIEUR D'ESSAIS EN GENIE CLIMATIQUE

Réf. 87-50
Il conduira des Essais sur des installations de ventilation.
Des connaissances en Génie Thermique seront appréciées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 32122 en précisant la référence du poste choisi à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui vous garantit l'entière confidentialité.

CONTESSE

INGENIERIE

TEMPS REEL

LOGICIEL DE BASE

TELECOM

PARIS - GRENOBLE - COTE D'AZUR

Concevoir et réaliser des logiciels, c'est notre métier et c'est dans ce domaine, l'informatique industrielle temps réel, que nous investissons.
Nous recherchons des

INGENIEURS GRANDES ECOLES

• **INGENIEURS LOGICIELS**
Débutants ou première expérience (1 à 3 ans) connaissant langage C, 68000, UNIX, MSDOS.

• **INGENIEURS CONCEPTEURS CONFIRMES**
Télécommunication (modèle OSI).
Système temps réel.
Vous évoluerez dans une ambiance humaine et technique high tech (formation, projets, clients). Votre rémunération sera attractive et votre poste évolutif.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et photo à SILICONE
Chemin des Prés - 38240 MEYLAN.

CONTESSE

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Vous possédez une solide connaissance de l'informatique, une expérience des méthodes et techniques de développement de systèmes informatiques et des qualités pédagogiques et rédactionnelles.

Pour renforcer nos activités en :
• **Génie logiciel,**
• **Assurance qualité,**
• **Formation technique,**

et satisfaire les besoins internes de l'entreprise et de nos clients, nous recherchons : **des Ingénieurs expérimentés, de formation Grandes Écoles.**

Venez rejoindre nos équipes et prendre rapidement des responsabilités au sein d'une entreprise en pleine expansion : 1.600 personnes, plus d'un milliard de francs de chiffre d'affaires en 1986, une implantation nationale et internationale.

SESA - Direction des Ressources Humaines
30, Quai de Dion Bouton 92806 Puteaux Cedex
Réf. 57 LM

Le parfait simple.

La maîtrise d'un grand projet exige de réunir les meilleurs professionnels, conseils, experts, réalisateurs, chacun d'eux ayant la volonté et les moyens de réussir cette entreprise.

Nous avons développé des technologies et un savoir-faire exceptionnels dans le domaine des télécommunications, des réseaux télématiques et monétiques, des systèmes d'automatisation : annuaire électronique, péages de métro, systèmes de commandement pour les forces armées, Transpac...
Les succès que nous rencontrons dans le monde en témoignent.

Nous voulons vous faire partager notre conception du "Parfait Simple".

SESA

ARTEFACT



Le succès et la progression du Monde aujourd'hui, nous les devons d'abord à une équipe avec une synergie et un dynamisme interne exemplaire. Notre développement repose également sur une politique volontariste d'investissements vers les nouvelles technologies. Dans le cadre de la mise en place de notre nouvelle imprimerie ultra moderne, nous recherchons un

Chef de projet talentueux

43 XX - CICS - DL1

Dans l'environnement d'un ambitieux projet d'optimisation de la distribution de notre support, vous participez à l'élaboration d'un très important logiciel.
Vous possédez une formation supérieure (Ecole d'Ingénieur, MIAGE...). Votre trentaine, votre vécu en SSII et (ou) société vous permettent de maîtriser parfaitement la méthodologie MERISE avec une bonne connaissance COBOL sur matériels IBM.
Homme de conseil, d'écoute, vous saurez favoriser la meilleure coordination entre les différents interlocuteurs. Par la suite, d'autres projets vous attendent ! La rémunération est motivante...
Merci de nous adresser votre dossier (lettre, CV, photo) au 79/83 rue Baudin, 92300 Levallois Perret, sous référence TN1/108 (à mentionner sur le courrier et l'enveloppe).
Nous vous assurons confidentialité et réponse.

BERNARD JULHIET *RESSOURCES HUMAINES*

Membre de Syntec



conseils en organisation

Afin d'assurer notre important développement dans le domaine du Conseil auprès des GRANDES ENTREPRISES INDUSTRIELLES, nous souhaitons recruter plusieurs :

INGENIEURS CHEFS DE PROJETS

2 à 5 ans d'expérience

Vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs :
X - CENTRALE - MINES - PONTS - SUPELEC - ENSTA

Vous avez une première expérience industrielle réussie de 2 à 5 ans, acquise au sein des fonctions suivantes : Etudes, Méthodes, Production, gestion de production, Achats, informatique industrielle.

Nous vous proposons :
- de pratiquer un métier passionnant, au service d'entreprises de secteurs très variés : aéronautique, automobile, construction mécanique, électronique, agro-alimentaire...,
- de développer l'ensemble de vos compétences grâce à une formation continue, en France et aux Etats-Unis,
- de maîtriser les techniques modernes de gestion des entreprises industrielles,
- de bénéficier d'opportunités d'évolution de carrière motivantes : les candidats performants auront comme perspective d'accéder à des postes d'Ingénieurs en Chef, puis d'Associés du Cabinet.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence GUC 2 à :
Paule BOURY, ARTHUR ANDERSEN & CIE
Tour GAN, Cedex 13, 92082 PARIS LA DEFENSE 2.



HAVAS CONTACT

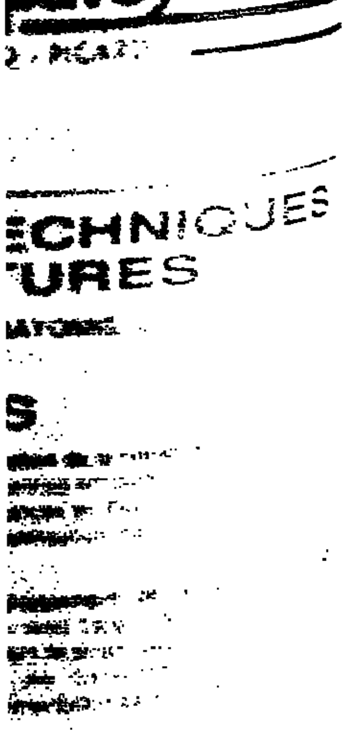
Institut de Recherche pharmaceutique situé en proche banlieue Sud-Ouest recrute :

INGENIEUR CHIMISTE

ou équivalent

Possédant une bonne connaissance en synthèse organique.
Une expérience dans un laboratoire de recherches est fortement souhaitée.
Envoyer CV et lettre manuscrite sous réf. M 80322 à HAVAS CONTACT - 1, Place du Palais Royal 75001 PARIS qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.





Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

INGENIEUR ET MANAGER



Le management industriel, c'est la voie que vous propose LEVER (détergents, 3 milliards de F. de CA, 1800 personnes), société française du groupe UNILEVER dans l'une des plus grandes unités de détergents d'Europe, située près de Lille.

ECP, ENSAM... ENSCP, ENSIC...

démarrez

au développement produits

(Réf. 22/87 DEP)
Intégré dans une équipe de développement, en relation étroite avec les départements marketing et fabrication, vous prendrez en charge la mise au point des produits nouveaux et l'amélioration des produits existants. Ce poste suppose de fréquents contacts avec les centres de recherche internationaux d'UNILEVER.

aux travaux neufs

(Réf. 22/87 TN)
Chef de projet, vous conduirez des actions d'ingénierie (conception et mise en œuvre de nouvelles installations de fabrication et de conditionnement) dans un contexte d'investissements très soutenus.

à la production

(Réf. 22/87 PRO)
Dans un département de fabrication, vous acquerrez la maîtrise des paramètres opérationnels de production : animation des hommes, conduite d'opérations d'amélioration de productivité, démarrage de nouvelles installations industrielles.

Après cette première étape, vous prendrez des responsabilités croissantes dans l'encadrement d'équipes et de projets, à travers des expériences croisées travaux neufs - production, recherche - développement, nationales - internationales. Déterminés et ouverts, vous souhaitez progresser dans un environnement international jusqu'aux plus hauts niveaux de management.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence choisie à ***UNILEVER FRANCE SERVICES*** *- Recrutement des cadres - 8, avenue Delcassé - 75384 PARIS CEDEX 08.*

UNILEVER UNE DIMENSION INDUSTRIELLE A L'ECHELLE HUMAINE

SOURCES

PME SPÉCIALISÉE DANS LES ANTENNES PARABOLIQUES
(guidage et rayonnement)

RECHERCHE

1) PR SON SERV. ÉTUDES ET FABRIC. HYPERFRÉQUENCE

INGÉNIEUR ou TECHNICIEN CONFIRMÉ

Niveau DUT avec expérience de conduite de projets ou développement.

2) PR SON SERV. ÉTUDES ET FABRICATION CHAUDRON. DE PRÉCISION

un technicien

Niveau DUT ou BTS avec expérience de rédaction de documents techniques.

Envoyer c.v. et photo et prétentions à l'attention de Mme David, CGTI, rue Baptiste-Marcet, 44570 TRIGNAC.

NIXDORF COMPUTER

NIXDORF développe pour l'ensemble de ses filiales un nouveau système intégré de gestion générale qui met en œuvre une base de données relationnelles et une architecture de réseaux.

Pour participer à la réalisation de ce projet au sein d'équipes de développements situées à l'ÉTRANGER – et ce, pendant 6 mois/1 an – puis procéder en France à l'adaptation, à l'installation et au suivi de ces produits, nous recherchons :

INGÉNIEURS

pour travaux d'analyse et programmation avec langage de quatrième génération

Une première expérience réussie est demandée dans la réalisation d'applications de gestion du type stocks, facturation ou comptabilité. la connaissance d'un système de gestion de bases de données est souhaitée. une excellente pratique de la langue anglaise est necessaire.

Une formation complémentaire de quelques semaines aux outils informatiques utilisés sera assurée.

Adresser C.V. détaille et photo a.
NIXDORF COMPUTER
Direction des Relations Humaines
7-13, Boulevard de Courbevoie
92521 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX



Nous avons besoin de conseils...

Nous sommes leaders sur le marché des Banques, des Assurances et des Services depuis plusieurs années.
En 1988, nous voulons doubler le volume de notre activité de Conseil auprès de ceux qui prennent les décisions.
Vous, vous remplissez aujourd'hui, dans un cabinet international ou une grande SSII des missions de :

Consultant senior

en informatique stratégique, organisation, schémas directeurs, conception de systèmes complexes, audits.
Vous pouvez nous aider et si vous nous rejoignez, nous sommes en mesure de vous donner en retour de fortes opportunités de développement personnel.

Ecrivez-moi, Catherine BOURSIER, CAP SOGETI TERTIAIRE, 26 rue de la Pépinière, 75008 Paris et nous en parlerons.
Si vous êtes un expert des valeurs mobilières, des instruments financiers, de la gestion d'entreprises, des outils de communication, du transport, de la distribution, c'est encore mieux.



média-system



1er producteur mondial d'aluminium, nous recherchons un

INGENIEUR CHEF DE PRODUIT

qui sera chargé, au sein de notre filiale française ALCAN DIFFUSION, de la vente de nos produits fabriqués grâce à une technologie de pointe les Alliages d'aluminium superplastiques, utilisés principalement dans l'aéronautique, les transports en général et l'électronique.

Le niveau technologique des affaires traitées, leur importance, exigent les compétences d'un Ingénieur A.M. - E.N.I. (ou formation équivalente) de 25 à 35/40 ans, très à l'aise avec la langue anglaise, et disponible pour des déplacements courts mais fréquents.

Ses aptitudes à la négociation, sa forte personnalité, feront le reste... car nous avons pour lui, à terme, de réels projets d'évolution de carrière, au sein du groupe ALCAN.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite + CV + photo) sous référence LM/871117 à notre Conseil 24 Boulevard Chasles - 28000 CHARTRES.

SOURCES 2



FRANCE CONSEIL INDUSTRIE

Nous sommes une PMI de la Région Parisienne dont la performance permet une qualité de prestations telles que nous sommes l'un des fournisseurs privilégiés d'une clientèle très exigeante. Dans le cadre de notre developpement nous offrons à un

Jeune Ingénieur
passionné de belle mécanique

la possibilité d'intégrer notre Bureau d'Etudes où il réalisera des Etudes et des Développements de pièces mécaniques sophistiquées utilisant toutes les techniques de pointe (laser, F.E...).

Pour bien vous intégrer dans notre petite entreprise, nous vous souhaitons diplômé (AM, IDN, ICAM, ECAM...) et ayant acquis, si possible, une première expérience d'études, de préférence dans un contexte "assurance qualité" Une habilitation Secret Défense permettrait de gagner du temps. Compte tenu des relations que vous entretiendrez avec notre fabrication et nos clients vous devez au-delà de votre rigueur posséder de réelles qualités relationnelles. Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, merci de faire parvenir votre dossier de candidature en précisant la référence 413 M à

jlp j.l parichon
38 rue de Lisbonne - 75008 Paris - Tél. 45.63.03.10

X. MINES, ECP, A.M., GRANDE ECOLE EUROPÉENNE D'INGÉNIEURS + FORMATION DE TYPE ISA, INSEAD, CESMA...

STRATÉGIE INDUSTRIELLE POUR UN GRAND GROUPE AUTOMOBILE

Etudes de planification industrielle

Nos sites de fabrication (organes, composants, assemblages) et nos fournisseurs sont implantés dans le monde entier. Relié au Directeur de la stratégie industrielle, vous proposez la stratégie d'implantation de nos unités industrielles à long terme ainsi que la répartition de nos fabrications à moyen terme. Ce poste en relation avec la Direction de la planification, la Direction des fabrications et des achats, vous implique fortement dans la politique industrielle de l'entreprise Réf. EPI

Gestion des programmes et des investissements

Relié au Directeur de la stratégie industrielle, vous suivez l'ensemble des programmes industriels et les développements technologiques dans l'entreprise Vous préparez les grands dossiers technologiques et techniques pour la Direction Générale, vous en assurez la cohérence en analysant et synthétisant les plans d'investissements industriels (3 milliards annuels), en relation avec les Directions techniques. Réf GPI

Vous avez déjà acquis, en entreprise, une première expérience des grands mécanismes industriels Vos qualités d'analyse et votre sens de la négociation, dans un milieu très évolutif, vous permettent de réussir une mission qui vous ouvre de larges possibilités au niveau du management technologique ou financier de notre groupe

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à l'agence Carré Turenne, 129, rue de Turenne 75003 Paris, en mentionnant la réf du poste choisi sur l'enveloppe

Objectif : zéro panne matériel, zéro panne logiciel.

NOUS SOMMES L'UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS EUROPEENS.
L'ATTEINTE DE NOS OBJECTIFS EN MATIERE DE PRODUCTIVITE ET DE RENTABILITE PASSE PAR LA MAITRISE DE NOS SYSTEMES INFORMATIQUES.

Ingénieur système

Sur le site, vous dirigez une équipe de 3 personnes chargées d'installer et d'optimiser le bon fonctionnement des matériels suivants : • Calculateurs DEC VAX 8650 + VAX 8800 (VMS) + MICRO VAX en réseau LAVC • Périphériques. • Une centaine de postes de travail graphique CAO. • Réseaux ETHERNET

Hors site, vous apportez votre concours aux unités décentralisées dans l'implantation de leur système CAO.
• Conception de l'architecture et installation des systèmes CAO • Formation des responsables. • Assistance technique lors du démarrage de l'exploitation.

Vous assurez également **la veille technologique** en tenant à jour l'information sur les nouveaux matériels et logiciels ; tests et essais.

Ingénieur, vous avez déjà acquis une première expérience qui vous permet de maîtriser rapidement cette responsabilité et vous ouvre de larges perspectives d'évolution dans le groupe

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à l'agence Carré Turenne, 129, rue de Turenne 75003 Paris, sous ref 896 mentionnee sur l'enveloppe

Le Monde
CADRES

***Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.**

Consultants en organisation informatique

X, CENTRALE, MINES, ENST, ENSIMAG, HEC, ESSEC

Expert en organisation informatique et en systèmes d'information, nous occupons une place de premier plan dans le conseil auprès des grandes administrations. Notre performance et notre activité croissante nous conduisent à renforcer notre équipe de consultants.

Vous êtes diplômé d'une grande école. Vous êtes débutant ou possédez une expérience de 3 à 5 ans acquise dans un cabinet d'organisation ou de conseil informatique. Senior ou junior, formé à nos méthodes, vous serez responsable de tout ou partie de projets où vous aurez une large part d'autonomie et la possibilité d'accéder rapidement au management d'équipes.

Merci d'adresser votre candidature sous référence A/115.87/M à notre conseil Critère 12, rue Pergolèse 75116 Paris.


Critère

LTH-TOURNAY/ASSCOM

INGENIEUR DE GRANDE ENVERGURE



SUPELEC
CENTRALE

Généraliste de formation (Supélec, Centrale), vos connaissances juridiques et de gestion vous ont permis de réussir pleinement votre première expérience professionnelle en entreprise (5 ans minimum).

Aujourd'hui, vous aspirez à d'autres fonctions.

Votre spécialisation en matière de fluides et votre savoir en génie civil vous mèneront tout naturellement à prendre en charge la conception et la mise en œuvre (création et aménagement) de nos implantations.

Vous devrez faire preuve de créativité et de sens pratique car sur place, et notamment à l'étranger, vous aurez à répondre rapidement, par des solutions adaptées, aux problèmes techniques locaux. Vous managerez l'équipe avec laquelle vous travaillerez.

*Hiérarchiquement rattaché à la Direction des Travaux, **ce poste basé à PARIS**, vous amènera à vous déplacer en FRANCE et à l'étranger.*

Il nécessite donc une parfaite maîtrise de l'anglais.

Votre réussite à ce poste et votre formation polyvalente, vous ouvriront des perspectives intéressantes d'évolution de carrière au sein d'un Groupe de première importance dans son domaine.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 4001 à RSCG CARRIERES 48, rue Saint Ferdinand 75017 PARIS qui transmettra.



1er Groupe Européen de la filière avicole.
Potentiel de production et d'élevage : 1 million de poulets par jour ;
Filiales : production d'œufs et de poussins, d'aliments pour le bétail, produits dérivés, transport par route et par mer.
CA : 2 milliards. 1 800 salariés.

Nous recherchons pour l'une de nos filiales, ELIO, notre

FUTUR RESPONSABLE DU SERVICE FORMULATION ET MATIERES PREMIERES

Débutant ou disposant d'une première expérience, vous avez entre 26 et 32 ans, une formation de type AGRO ou CHIMIE (ENSC - Paris, Lyon ou équivalent).

Naturellement, vous êtes passionné par la recherche appliquée et les fonctions où vous pouvez mesurer directement l'efficacité des formulations que vous aurez élaborées. Nous pouvons vous proposer un rôle à la mesure de vos potentialités. Poste basé dans le FINISTERE SUD.

Envoyer C.V. + lettre + photo sous réf. BB/87 à l'adresse suivante
Groupe DOUX - BP 22
29150 CHATEAULIN Cedex.

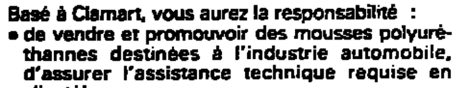


Pierre Lichau

GROUPE CHIMIQUE DE DIMENSION INTERNATIONALE

recherche pour renforcer l'équipe de vente du Département POLYURETHANNES de sa filiale I.C.I. FRANCE (CA 1986 : 6 milliards de francs), un

JEUNE INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL H/F



VOTRE MISSION :

Basé à Clamart, vous aurez la responsabilité :
- de vendre et promouvoir des mousses polyuréthannes destinées à l'industrie automobile, d'assurer l'assistance technique requise en clientèle ;
- de contribuer à la recherche et au développement d'applications nouvelles dans les secteurs traditionnels et sur de nouveaux marchés ;
- et d'élaborer les études de marchés, prévisions et le plan marketing concernant votre secteur.

Vous travaillerez en étroite collaboration avec les Directions Marketing et Recherche & Developpement basées en Belgique.

VOTRE PROFIL :
- vous êtes ingénieur chimiste, ingénieur plasturgiste ou équivalent ;
- vous justifiez si possible d'une première expérience dans la vente ou dans les polyuréthannes;
- vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise.

L'expansion du Groupe vous permettra, après cette première mission réussie, d'accéder à de plus larges responsabilités dans le cadre d'un développement de carrière en France ou en Europe.

Si ces perspectives vous intéressent, merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous la référence 87/09/PU/LM, à I.C.I. FRANCE - Service du Personnel - 1, avenue Newton - 92142 CLAMART Cedex.

MEDIA PA

Jeune société de services aux entreprises souhaite élargir le champ de ses prestations et recherche une collaboration avec un

CONSULTANT EN RECRUTEMENT SENIOR

Profil : 30 ans environ, formation supérieure, expérience terrain.

Cette proposition concerne plus particulièrement un candidat ambitieux, entrepreneur et autonome, ayant l'envergure de participer à la création d'un cabinet (prise de participation financière).

Adresser lettre de motivation avec c.v. et photo à P.GUINDI, 105 boulevard Murat 75016 Paris.

Société spécialisée dans la Production vidéo-broadcast et les nouvelles technologies de l'image recherche pour l'EST de la FRANCE son :

ATTACHE TECHNICO-COMMERCIAL

Il sera chargé de la promotion et de la vente des applications des nouvelles technologies de l'image de la production et de la post-production vidéo dans les entreprises industrielles, commerciales et de communication.

Pour en savoir plus écrivez sous référence 824 ou téléphonez au 83.35.42.63 au

CABINET BLIQUE
BP 3097
54013 NANCY CEDEX.

Cabinet Claude Blique

Jonction

JEUNE PROMOTEUR

Notre société, créée récemment, est intégrée à un Groupe International de promotion-construction immobilière. Elle intervient dans trois domaines : bureaux, appartements et résidences-services. Animée par une équipe très motivée, elle connait une réussite exemplaire.

Pour faire face à cette expansion, nous recherchons pour la Direction du Logement, un JEUNE PROMOTEUR, chargé de la recherche foncière et du montage d'opérations.

Dans ce cadre, vous établissez tous les contacts nécessaires avec les interlocuteurs immobiliers, les administrations, vous assurez leur suivi et faites du repérage direct sur le terrain.

VOS ATOUTS :
- vous avez entre 25 et 30 ans, une formation supérieure et une expérience foncière de 2 à 3 ans,
- vous connaissez le marché immobilier de Paris et de sa banlieue et vous maîtrisez l'environnement juridique, technique et économique,
- vous possédez un sens aigu des affaires.

Des qualités relationnelles indéniables alliées à un punch et une efficacité sans limite permettront de vous intégrer facilement à notre équipe et d'être opérationnel immédiatement.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. DR (C.V., lettre manuscrite et photo), à **KAUFMAN & BROAD DEVELOPPEMENT** - Service du Personnel 6, cours Michelet - 92064 PARIS LA-DEFENSE Cedex 52.

KAUFMAN & BROAD DEVELOPPEMENT

MEDIA PA

SECTEURS DE POINTE

A l'occasion de l'implantation de la Direction Médicale ROUSSEL-UCLAF dans notre centre de Recherche de Romainville (93) nous engageons des :

Biométriciens

Au sein d'un groupe international dont plus de 51 % de l'activité sont consacrés à la Santé, vous serez responsable de la coordination des missions biométriques relatives à la conduite d'essais cliniques, phase I - II - III.

Vous réaliserez donc l'appui méthodologique, stratégique et technique, à l'élaboration des protocoles et à la mise en place d'essais cliniques, selon les "Bonnes Pratiques Cliniques".

Dans ce secteur pluridisciplinaire, vous travaillez avec les coordinateurs-produits chargés du suivi des essais cliniques, avec les biométriciens des filiales françaises et étrangères et ceux de Hoechst.

Pour mener à bien vos missions, vous aurez à animer et organiser une équipe composée de cadres, techniciens, secrétaires qui vous assisteront dans l'exploitation des informations (suivie, validation analyse statistique), la gestion de toutes les données et enfin la production de rapports rédigés selon les standards internationaux.

Biostatisticien niveau 3ème cycle, éventuellement médecin, vous travaillez depuis plusieurs années dans le domaine biopharmaceutique. La gestion de base de données et l'utilisation de logiciels statistiques (type SAS) ne sont plus un secret pour vous.

Votre expérience, votre sens des relations internationales, votre parfaite connaissance de l'anglais, et votre goût des contacts, vous permettront de contribuer efficacement à la décision de mise sur le marché de nos produits.

Merci d'adresser votre candidature (lettre et C.V.) sous référence 106/M à Claudine MAUSHART, Direction de l'Encadrement et de la Formation - 35, bd. des Invalides - 75007 PARIS.


ROUSSEL UCLAF

CURRICULUM

CONSULTANTS EN RESSOURCES HUMAINES AVEC LA FIBRE COMMERCIALE

Vous pensez qu'il est impliquant mais passionnant de développer le conseil en R.H. au sein d'un cabinet qui a su s'imposer, plus par la qualité de ses prestations dans la recherche de cadres et dirigeants de haut niveau, que par sa taille.

Vous voulez en tant que consultants, participer à notre réflexion stratégique, à notre essor et devenir de **futurs associés.**

Venus d'horizons divers (psycho, Sup de Co, ingénieurs...) la trentaine, vous avez acquis une expérience des ressources humaines (en entreprise ou en cabinet) ou avez assuré des responsabilités opérationnelles à un niveau direction commerciale ou marketing en entreprise.

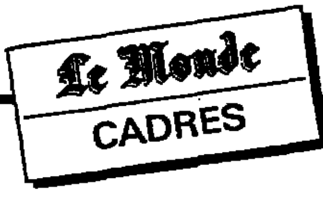
Partenaire de réflexion, venez rejoindre une équipe soudée qui s'investit véritablement pour la réussite.

Votre cursus, vos expériences professionnelles nous intéressent.

Faites-nous part des raisons qui déterminent aujourd'hui votre démarche envers notre cabinet, écrivez sous la réf. 7071, Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris qui transmettra.

Discrétion assurée.





Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Valorisez votre savoir-faire dans un secteur en pleine mutation

HCA (Havas Contact / Aum Publicité) est une agence du Groupe Eurocom.

Son secteur d'activité est celui de la Communication des Ressources Humaines actuellement en pleine évolution.

Aussi elle recherche un

Directeur de Clientèle Développement H/F.

Rattaché au directeur de l'agence il aura pour mission de l'assister dans l'encadrement des CP, notamment lors des consultations.

Sa solide expérience acquise en agence, son sens commercial, son goût du challenge, sa maturité, lui permettront de réussir et d'évoluer à ce poste.

Rémunération fixe + intéressement..

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence DC 2 à :

1, place du Palais Royal - 75001 PARIS

HCA

GROUPE MAURICE GENOYER

Pour compléter son développement international sur l'EUROPE (Espagne, Italie) et le MOYEN-ORIENT,

recherche

CADRES COMMERCIAUX EXPORT

Après une période d'intégration et de formation à nos produits (matériel d'équipement pour industries pétrole, gaz, chimie, eau et divers...) se verront confier progressivement des responsabilités opérationnelles nécessitant de fréquents voyages à l'étranger.

Evolution possible vers des fonctions détachées à l'étranger, dont CANADA.

Anglais courant impératif + espagnol ou italien. Tempérament de gagneur en plus d'une expérience indispensable de 3 à 5 ans dans un domaine d'activité similaire.

Envoyez lettre manuscrite + c.v. + photo à : PHOCÉENNE DE MÉTALLURGIE, B.P. 61, 13742 VITROLLES CEDEX.

Impte sté de publicité quartier Alma/rive gauche recherche SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE

- **MINI. NIVEAU BAC**
- **EXCEL. STÉNODACTYLO INDISP.**
- **MI-TPS APRÈS-M.**
- **GDE DIPS. NÉCESS.**

Envoyer c.v., photo et prétentions à RÉGIE-PRESSE, Service du Personnel, 7, rue Montessuy, 75332 Paris Cedex 07, 45-55-91-71.

ORGANISATION INTERNATIONALE VÉTÉRINAIRE (siège Paris) organise concours pour constituer une liste de réserve de

TRADUCT. LIBÉRAUX DE LANGUE MATERNELLE ESPAGNOLE

Diplômés de l'ESIT ou équivalent ayant excellente connaissance anglais et/ou français et expérience professionnelle 3 ans minimum. Traitement de texte indispensable.

Ecrire sous le nº 8153 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue Montessuy PARIS-7e.

Pet. maison d'édition, Paris-5e, recherche pour poste à temps complet, à partir du 4 janvier 1988, claviste expérimenté(e) pour saisie et mise en page directe écran, sur matériel MCS Compugraphic Power View 10. Envoyer c.v. et prétentions au nº 6 991 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Montessuy, PARIS-7e.

Société d'économie mixte de la ville de Saint-Denis

Crée, dans le cadre de sa restructuration liée à son développement (constructions neuves, gestion du patrimoine, réhabilitation, aménagement, zone d'activités), un poste de :

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Son titulaire, collaborateur direct du Directeur Général, sera plus particulièrement chargé de la gestion de la société, de la mise en œuvre de la politique financière et de la politique du personnel.

Candidature et CV à adresser à :
M. le Président de la SEM
LE LOGEMENT DIONYSIEN
Hôtel-de-Ville, BP 269,
93205 SAINT-DENIS, CEDEX 01.



Société du Groupe Saint-Gobain

Leader sur l'Europe de machines haute technologie pour l'industrie du verre, recherche sur Paris

ingénieur commercial
Export USA

analyser et définir la politique marketing à suivre aux Etats-Unis et y développer les ventes.

Le candidat souhaité est âgé de 28 ans minimum, diplômé d'une école d'ingénieur et ayant une formation complémentaire aux US. Il a une expérience réussie dans la vente de biens d'équipement. Ce poste suppose une réelle mobilité géographique.

Envoyer Curriculum-Vitae et photo à :
SGCC – Service Personnel
56-60, avenue du vieux Chemin de Saint-Denis
92230 GENNEVILLIERS

P.R.Bley

FOYER RÉADAPT. SOCIALE pour adultes hommes (internat) à Etampes (91)

PROPOSE

poste éducatif

à pers. diplômée et expérimentée (conv. collect. 51).

Tél. : 64-94-50-36, le matin.

NÉGOCE INTERNATIONAL DE PRODUITS DE BASE

TRADER CONFIRMÉ

- 10 ans minimum de pratique des marchés physiques de produits agricoles tropicaux et des couvertures à terme.
- Bonne expérience de la gestion administrative et financière d'une unité indépendante de négoce international.
- Langues : anglais et français.
- Age minimum 40 ans.

Ecrire lettre manuscrite avec détail de carrière, références, photo et rémunération souhaitée, sous réf. 31499 à CONTESSE, 20, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

Groupe français de taille internationale en expansion

recherche

ASSISTANT CONTROLEUR

Ce poste s'adresse à un candidat type école de commerce (ESCAE ou équivalent) de formation comptable (DECS ou équivalent), débutant ou ayant au maximum une expérience professionnelle de 2 ans, de préférence en cabinet d'expertise comptable.

Le titulaire du poste participera aux travaux de consolidation et de contrôle au niveau du groupe et assurera la coordination des opérations de consolidation effectuées par les filiales auxquelles il apportera son assistance si nécessaire.

Le poste, basé à Paris, est à pourvoir rapidement.
Ecrire sous le nº 8 152 LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Montessuy, 75007 PARIS.

Ctre optique mutualiste
BÉZIERS (34)
Recherche
OPITICIEN DIRECTEUR TECHNIQUE

EN UNION DES MUTUELLES
RUE JOSEPH-FABRE
34500 BÉZIERS.
TÉL. : 67-31-53-53.

GROUPE DE PRESSE PROFESSIONNELLE
recrute
JOURNALISTE SPÉCIALISÉ(E)
matériel audiovisuel (hi-fi, télé, son...) pour poste rédacteur en chef-adjoint.
Envoyer lettre manuscrite, c.v. et photo à Luzin S.A., 54, rue E.-Marcel, PARISM-2e.

Recherche pour revue enfantine

DIRECTEUR (TRICE) ARTISTIQUE

Attiré(e) par le public enfant en prestation extérieur.

Adresser candidature et CV sous le nº 2631 à A.C.P. «PA», 6, Bd Poissonnière 75009 PARIS qui transmettra.

L'innovation en électronique et informatique

Filiale Groupe DIGITONE spécialisée dans les logiciels pour applications techniques de l'informatique, recherche pour :
AIX EN PROVENCE et TOULON

DIGILOG
GROUPE DIGITONE

INGENIEURS INFORMATICIENS

débutants ou possédant quelques années d'expérience. Une formation initiale en électronique, un goût pour le système et des réalisations en matière de traitement du signal, traitement ou synthèse d'images seront appréciés.

Merci d'envoyer C.V. et prétentions à :
DIGILOG - 21, rue Frédéric Joliot - Z.I.
13763 LES MILLES Cedex.

Pierre Lichau



Vous qui souhaitez:
- intégrer une équipe gagnante, jeune et motivante;
- et participer à la révolution électronique des 10 prochaines années.

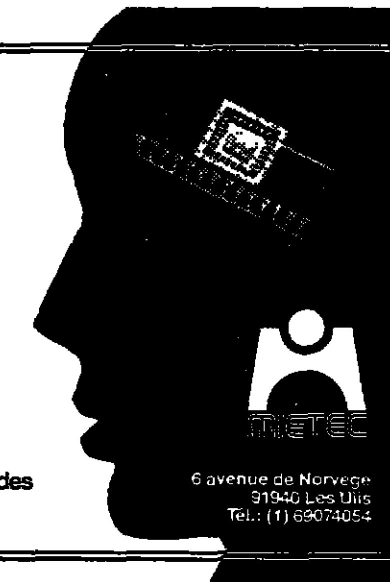
Le spécialiste européen des circuits intégrés spécifiques (ASIC)

recherche des

Ingénieurs de ventes

- Vous êtes diplômé(e) avec 3 à 5 ans d'expérience de ventes auprès de grands-comptes.
- Vous possédez l'anglais.
- Vous souhaitez valoriser vos compétences au sein d'une société dynamique de taille humaine en pleine expansion.

Venez rejoindre MIETEC, le centre micro-électronique du groupe ALCATEL, le Nº2 mondial des télécommunications.
Adressez-nous votre dossier (cv et prétentions)





LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

cherche

5 CADRES
(m/f)

à titre temporaire dans le domaine des

MARCHES PUBLICS

- ☐ universitaire droit/économie
- ☐ min. 5 ans expérience pertinente post-universitaire
- ☐ âge: 30/50 ans.

Renseignements et acte de candidature à remplir:
C.C.E., Division Recrutement, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles (Belgique).

Délai pour le dépôt des candidatures: 09.12.1987, le cachet de la poste faisant foi.

Référence à citer: 10T/87 (également sur l'enveloppe).

ANNONCE DE PLACES VACANTES

Le CHUV, Centre hospitalier universitaire vaudois, situé à Lausanne (Suisse), au bord du lac Léman, est un hôpital de 1 200 lits.

Pour compléter ses équipes de soins dans les différents services des secteurs de

CHIRURGIE
MÉDECINE
GYNÉCOLOGIE & OBSTÉTRIQUE
CHIRURGIE PÉDIATRIQUE
PÉDIATRIE
SOINS INTENSIFS (adultes et enfants)

Il cherche des

INFIRMIERS(ÈRES) D.E.

au bénéfice d'un minimum de 6 mois d'expérience professionnelle

Si vous êtes :
- Désireux(se) d'élargir votre champ d'activités ;
- Attiré(e) par le changement et la nouveauté ;
- Disponible pour une année ;
- Agé(e) de moins de 30 ans (autorisation de séjour).

Vous trouverez dans nos services :
- Une activité variée centrée sur la personnalisation des soins ;
- Un travail en équipe ;
- Des possibilités de logement ;
- Un restaurant d'entreprise ;
- Un salaire minimum de 3 000 francs suisses brut par mois, adapté aux années d'expérience professionnelle.

Les engagements pourraient intervenir à partir de juillet 1988 jusqu'en octobre 1988.

ECRIVEZ A :
COORDINATION DES SOINS INFIRMIERS
Mont-Paisible 16, CHUV, CH — 1011 LAUSANNE
en joignant : une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé, copies des diplômes et certificats d'employeurs.

Délai de postulation : 30-11-1987 au plus tard.

Des entretiens de candidature seront organisés en France ; vous serez renseigné(e) individuellement.

Nestlé

DÉVELOPPEMENT ALIMENTAIRE

Dans près de 60 pays Nestlé fabrique des produits alimentaires de haute qualité. Le maintien de son succès dépend largement des nouveaux articles créés par ses 19 centres de développement, dont chacun a la responsabilité de la mise au point d'une gamme de produits. Le LINOR, qui est situé, en Suisse, à Orbe, au pied du Jura vaudois, est le plus important. Il est chargé du développement dans le domaine du café, des céréales, des boissons chocolatées, des produits fermentés et des emballages.

SI VOUS AVEZ : de l'intérêt pour une activité dynamique et variée, quelques années de pratique comme ingénieur mécanicien spécialisé en génie alimentaire, de préférence dans l'industrie laitière, la capacité d'organiser et de promouvoir votre travail de manière indépendante, un esprit créatif, environ 30 à 40 ans,
alors vous avez de bonnes chances d'être l'

INGÉNIEUR DE PROJETS

que nous cherchons pour renforcer notre section ENGINEERING, dans le domaine des produits fermentés en général.

VOS TACHES ESSENTIELLES SONT : la conception, la réalisation et l'adaptation d'équipements prototypes nécessaires aux essais et à l'industrialisation de nos procédés, l'interaction avec les technologues de produits, nos ateliers et les sous-traitants, le contact en anglais, allemand et français avec vos collègues et les fournisseurs de nationalités différentes.

VOUS TROUVEREZ CHEZ NOUS : des conditions de travail intéressantes, une ambiance internationale, un emploi stable, des possiblités de formation continue, une qualité de vie agréable.
Si vous pensez correspondre au profil décrit, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre curriculum vitae avec copies des diplômes et certificats ainsi qu'une photo.

NESTEC S.A.
LINOR, Centre de développement alimentaire
CH – 1359 ORBE.

LE SULTANAT D'OMAN

recherche

INGÉNIEUR DE DÉCOR INTÉRIEUR

Conditions :
- fournir des diplômes de bons et de formes ;
- expérience : pas moins de 15 ans dans le domaine ;
- parler et écrire parfaitement l'anglais ;
- salaire et primes très intéressants ;
- lieu de travail : sultanat d'Oman.

Les demandes sont à envoyer à : Ambassade du sultanat d'Oman, 50, avenue d'Iéna – 75016 Paris.
Pour tous renseignements, téléphoner au : 47-23-01-63, poste 769.

Nous offrons à une jeune fille une place AU PAIR pour une année en SUISSE. Nous attendons l'aide au ménage et la responsabilité pour notre fils âgé de 2 ans. Possib. d'apprendre l'allemand. Date d'entrée : env. 15 janvier 1988. Ecrivez-nous avec photo : E.A. Schmid, Aarauerstr. 241, CH-5712 Beinwil a.See.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

SOMMAIRE

■ Le prudent communiqué publié, le 9 novembre, à Bâle, à l'issue de la réunion des gouverneurs des Banques centrales n'a pas calmé l'inquiétude des marchés financiers. On a assisté à un recul général des cours — particulièrement à Francfort, Paris et Wall Street. *(Voir page 32.)*

■ La cotation de l'action Suez s'est établie à 261 F, soit 17,6 % au-dessous du prix de l'offre publique. Cet échec risque de remettre en cause la confiance des petits épargnants pour le marché boursier. *(Voir ci-contre.)*

■ Le gouvernement accorde aux fonctionnaires un rattrapage salarial supérieur à celui qu'il avait envisagé. Les syndicats estiment ce geste insuffisant et redoutent que les négociations sur les revenus pour 1988 soient retardées. *(Voir page 33.)*

■ L'accord entre les dockers CGT et les entreprises de manutention va permettre au port de Marseille d'accroître sa productivité et de regagner une part du marché maritime européen. *(Voir page 32.)*

Les privatisations

L'action de Suez a chuté de 17,6 % pour sa première cotation

« C'est affreux ! » Le ton était donné dès l'ouverture de la Bourse, lundi 9 novembre, à la simple évocation de la cotation du titre Suez. *« On ne sait rien, revenez dans une heure »*, se bornaient à répéter régulièrement les commis de la charge Dupont-Denant, choisie pour coter le titre. Et le suspense durait d'autant plus que, comme pour la plupart des autres privatisations, le système retenu pour le premier jour a été celui de la « cotation par boîte ». Une façon de fixer le cours au calme, loin du public, à la différence du marché à la criée.

Les ordres d'achats et de ventes sont déposés dans un casier. Ils sont ensuite dépouillés, confrontés, et un cours est alors établi. Ce procédé fastidieux ne permit d'annoncer officiellement le résultat qu'en milieu d'après-midi, pour éviter peut-être qu'il ne pèse sur le marché. Car le choc fut rude : 261 F pour un prix d'offre de 317 F ! Un niveau nettement inférieur à ce qu'espéraient bon nombre d'intervenants qui le situaient entre 280 et 290 F.

Cela représente une chute de 17,66 % par rapport au niveau arrêté pour le public le 5 octobre dernier. Il est vrai que ce prix avait été fixé à la veille des secousses violentes qui perturbent l'ensemble des places financières internationales depuis le 19 octobre. Mais tout de même, dans une séance qui a perdu 4 %, l'action Suez figure parmi les plus fortes baisses avec 8,4 % si on se réfère à son dernier cours de 285 F vendredi 6 sur le marché officieux de Londres.

Si la chute est impressionnante, le nombre de titres échangés est à lui seul très préoccupant. Près de deux millions d'actions en une seule séance ont été vendues, et donc achetées, ce qui représente 6,6 % du total mis en vente. Du jamais vu lors des privatisations. Tout d'abord, le montant des transactions n'a jamais atteint le million de titres le premier jour *(voir tableau)* ; ensuite, à l'exception de la Sogénal, il n'a pas représenté plus de 2 % des actions cédées, parfois même nettement moins.

Dans ce contexte qui a certes évolué, le fait nouveau est la vente rapide des investisseurs étrangers. Jusqu'à présent, ils se plaignaient de n'avoir pas suffisamment d'actions lors des attributions officielles. Ils profitaient des séances de Bourse pour en acquérir. A présent, la tendance s'est inversée. Et, sur les deux millions de titres cédés, nombre venaient d'intervenants anglo-saxons. Les institutionnels français ont peu participé à ces ventes. Au contraire, devant le peu d'ordres d'achat, ils ont dû, pour certains, se transformer en acheteurs, tout comme des membres du noyau dur.

Autre élément troublant pour les intervenants, le nombre d'ordres de ventes qui n'ont pas été exécutés. Ils seraient estimés à deux millions, ce qui porterait à quatre millions le nombre de vendeurs potentiels. Au cours de 261 F, leurs souhaits n'ont pas pu être réalisés, car ils étaient à un niveau supérieur. Que feront-ils, ces actionnaires, dans les jours prochains ? Maintiendront-ils leurs ordres ou attendront-ils ? Impossible à dire. En fixant à un niveau très bas le premier cours, les autorités du marché espèrent limiter un nouveau flux de ventes, surtout si l'action résiste bien. Ce niveau pourrait alors être considéré comme un plancher.

A l'inverse, elles n'auraient pu endiguer le flux si le cours avait été proche des 300 francs. Les actionnaires auraient alors vendu leurs titres, espérant ainsi « limiter les dégâts ».

DOMINIQUE GALLOIS.

	Prix OPV (1)	Date de l'OPV	Premier jour de cotation	Nombre de titres échangés	Premier cours	Prime à l'émission	Cours au 9 nov.	Variation par rapport à OPV
Saint-Gobain	310	24-11-86	24 déc. 86	369 503	369	+ 19 %	418	+ 34,8 %
Paribas	405	19-01-87	12 févr. 87	264 000	480	+ 18,5 %	338	– 16,5 %
Sogenal	125	09-03-87	9 avril	350 000	225	+ 80 %	110	– 12 %
BTP (Banq. de trav. publics)	130	06-04-87	27 avril	57 100	176	+ 35,3 %	134	+ 3 %
BIMP (Banq. indust. mob. privée)	140	21-04-87	11 mai	49 380	170	+ 21,5 %	169	+ 20,7 %
CCF (Crédit comm. de France)	107	27-04-87	21 mai	897 839	125	+ 16,8 %	110,10	+ 2,8 %
CGE (Comp. génér. d'électr.)	290	11-05-87	3 juin	850 103	323	+ 11,4 %	229	– 21 %
Agence Havas	500	25-05-87	10 juin	50 000	540	+ 8 %	425	– 15 %
Société générale	407	15-06-87	9 juillet	617 254	432	+ 6 %	366	– 10 %
TF 1	165	29-06-87	24 juillet	426 000	178	+ 7,8 %	160	– 3 %
Suez	317	5-10-87	9 novembre	1 972 721	261	– 17,66 %	261	– 17,66 %

(1) Offre publique de vente.

BILLET

Le test manqué

La première cotation des actions de Suez avait valeur de test. Nul n'en doutait et surtout pas le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation qui s'est trouvé comme pris dans une nasse. L'offre publique de vente de Suez remonte au 5 octobre. Quinze jours plus tard, les Bourses s'effondraient. M. Balladur n'avait plus le choix sinon celui — bien mince — de reporter d'une semaine la première cotation. Et de constater que son chant de victoire sur l'actionnariat populaire se terminait en lamento. Car ce qui valait 317 F le 5 octobre n'en valait plus que 261 le 9 novembre.

Ainsi la cohorte des petits porteurs apprenaient-ils brutalement que la Bourse n'est pas un jeu où l'on gagne à tous les coups. Leur réaction risque d'être aussi vive qu'a été leur enthousiasme pour les premières privatisations. Beaucoup déjà se retournent vers les placements de père de famille, les bons livrets A, qui ne produisent que 4,5 % mais les rapportent à coup sûr.

L'échec paraît plus politique qu'économique. L'épargnant français n'est toujours pas mûr, semble-t-il, pour la spéculation boursière, dont il ne retient qu'une facette : celle du gain rapide et facile. Il ignore que ceux qui y font fortune disposent de moyens bien supérieurs aux siens, ce qui permet de répartir les risques et de mieux résister aux tempêtes, fussent-elles de la force de celle que l'on connaît actuellement.

A bien des égards, le mouvement de défiance qui s'opère aujourd'hui rappelle l'engouement que connurent, durant la seconde partie des années 50, les valeurs pétrolières — après la découverte du gisement de Parentis puis de ceux du Gabon et de l'Algérie — et la formidable désillusion qui s'ensuivit lorsque les cours baissèrent. La perte de confiance fut considérable, même si les épargnants se sentirent surtout trompés dans leur espérance de gain, plus que par les pertes effectives qu'ils subirent.

Les difficultés que connaît Suez ne remettent pas en cause les privatisations dans leur ensemble. Il serait trop simple de condamner au vu d'un accident de parcours — aussi grave soit-il — une stratégie qui a sa cohérence. Mais elles révèlent les excès qui ont été commis, ne serait-ce que dans la publicité et les commentaires officiels qui ont accompagné les premières ventes — certes réussies — des entreprises nationalisées.

Plus fondamentalement, c'est la méthode qui est contestée. Aux privatisations à la française (tout sur le marché et d'un seul coup) s'oppose la sagesse allemande, qui consiste à ne livrer les actions des entreprises nationales que par petits paquets en tenant compte des cours pratiqués et de l'état général du marché. Cette méthode, il est vrai, interdit tout battage idéologique. Des rapports dépassionnés entre l'épargnant français et ses industries — voire ses entreprises — restent à *établir*.

FRANÇOIS SIMON.

REPÈRES

Réserves de change

Baisse en France

Les réserves de change de la France ont diminué de 4,2 milliards de francs en septembre, revenant de 415,02 milliards à 410,80 milliards. En un an, c'est-à-dire par rapport à septembre 1986, la baisse est de 26,7 milliards de francs.

Masse monétaire

Forte croissance en France

La masse monétaire M 3 (moyens de paiement, placements à vue, comptes à terme, bons, titres à court terme) a progressé de 0,4 % en septembre après une hausse de 0,4 % en août et 0,8 % en juillet, selon les statistiques publiées par la Banque de France. En taux annuel, calculé à partir de la moyenne du quatrième trimestre 1986, la croissance de M 3 ressort à 9,4 % contre 9,9 % en août, alors que l'objectif des autorités monétaires est fixé cette année entre 3 % et 5 %.

Budget

Le déficit allemand plus élevé que prévu

Le déficit budgétaire de l'Etat fédéral devrait atteindre 31 milliards de marks (105 milliards de francs) en 1988, et non 29,3 milliards comme le prévoyait initialement le gouvernement ouest-allemand. Les recettes fiscales pourraient en effet être inférieures de 1,2 milliard de marks à ce qui était envisagé en juillet, alors que les dépenses totales, chiffrées à 275 milliards, sont en hausse de 2,4 % par rapport à 1987. Ces nouvelles prévisions vont rendre un peu plus difficiles les débats budgétaires au Bundestag, qui devra arrêter la loi de finances en troisième et dernière lecture, le 27 novembre, après avoir tenu compte de la volonté de M. Stoltenberg, le ministre de l'économie, de stabiliser le déficit mais aussi de l'appel des industries en difficulté à de nouvelles subventions.

Économie

A Bâle

La réunion des gouverneurs des banques centrales n'a pas permis de rassurer les marchés

BALE

De notre envoyé spécial

La réunion mensuelle des gouverneurs des banques centrales du groupe des Dix à Bâle n'aura donné lieu, en fin d'après-midi le lundi 9 novembre, qu'à un communiqué laconique où les responsables des instituts d'émission en appellent « *aux gouvernements des grands pays industriels pour adopter des politiques fiscales destinées à réduire les déséquilibres des balances des paiements, promouvoir la stabilité des taux de change et soutenir une croissance non inflationniste* ». Par la même occasion, ils se déclarent « *prêts à soutenir ces objectifs par des politiques monétaires appropriées* ». Enfin, ils indiquent avoir « *accueilli avec satisfaction les récentes mesures prises par les banques centrales européennes qui reflètent le renforcement de leur coopération monétaire* ».

Par cet appel du pied à peine voilé, les gouverneurs du groupe des Dix s'adressent d'abord aux Etats-Unis aux prises avec un énorme déficit budgétaire, mais aussi au Japon et à la RFA pour leurs substantiels excédents commerciaux. Mais, malgré la persistance des remous monétaires, aucune décision n'a été annoncée concernant le dollar. Personne ne s'attendait à des initiatives spectaculaires, les réunions mensuelles des gouverneurs, au siège de la Banque des règlements internationaux (BRI), ne s'y prêtant guère. Se tenant à huis clos, elles ne donnent généralement même pas lieu à un communiqué et encore moins à une conférence de presse. Néanmoins, dans la mesure où les représentants des instances monétaires des principaux pays industriels se retrouvaient pour la première fois depuis le début de la tourmente financière, cette rencontre revêtait un caractère particulier. D'abord par la présence des gouverneurs en personne, comme le président du conseil d'administration de la Réserve fédérale des Etats-Unis, M. Alan Greenspan, ou du gouverneur de la Banque du Japon, M. Satoshi Sumita.

Alors qu'à la veille de la réunion le porte-parole de la BRI croyait encore pouvoir s'assurer que les habitudes seraient respectées, la publication d'un communiqué à l'issue des entretiens est venue souligner l'importance du moment. Une fois n'est pas coutume, il a été précisé dans ce texte que les gouverneurs avaient « *procédé à un échange de vues sur les récents développements sur les marchés monétaires des capitaux et de change et sont tombés d'accord sur l'analyse de la situation et sur les politiques nécessaires pour y faire face* ». Mais presque rien n'a transpiré de la teneur de ces travaux, les participants se cantonnant généralement dans le mutisme le plus complet.

Parmi les rares participants qui ont consenti à dire quelque chose à la presse, le gouverneur de la Banque du Japon, M. Sumita, a déclaré, peu après un entretien avec son collègue américain, M. Greenspan, qu'ils avaient tous deux « *la même position sur la nécessité de stabiliser les parités* ». De son côté, le vice-gouverneur de la Banque d'Italie, M. Lamberto Dini, n'a pas dissimulé qu'il ne se faisait pas trop d'illusions sur l'éventualité d'une réunion, dans un proche avenir, du groupe des Sept.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Nouvelle et forte chute à la Bourse de Paris

La baisse du dollar affaiblit le franc face au deutschemark

(Suite de la première page.)

Toujours selon les opérateurs, les milieux financiers allemands seraient résignés à une nouvelle réévaluation du mark qui pourrait aller jusqu'à 6 % et même davantage. La semaine dernière, selon la publication confidentielle Platow Brief, M. Karl Otto Poehl, président de la Bundesbank, aurait été partisan d'une telle réévaluation, limitée à 2 %, mais M. Gerhard Stoltenberg, le ministre des finances, s'y serait opposé pour ne pas pénaliser les agriculteurs allemands.

L'hypothèse est vraisemblable dans la mesure où la Bundesbank s'est toujours montrée favorable à toute réévaluation du mark, considérée comme vertueuse puisqu'elle contient l'inflation en abaissant le coût des importations, notamment aux matières premières. Quant aux exportations du pays, l'excédent record enregistré en septembre, et probablement pour toute l'année 1987, montre assez qu'elles ne sont pas touchées par les réévaluations en chaîne du mark. Ajoutons que la spéculation à la hausse de la monnaie allemande a repris mardi avec vigueur, tandis qu'à Paris les taux d'intérêt au jour le jour, utilisés comme une arme par les autorités monétaires, ont dépassé maintenant 9 % comme aux mauvais jours de la fin décembre 1986, avant l'ajustement du SME le 12 janvier 1987 : le même scénario se met en place, murmure-t-on à Paris et à Francfort.

Relevons, enfin, que l'OPEP, lors de sa prochaine conférence, le 9 décembre à Vienne, pourrait décider de libeller les prix de son pétrole en un « panier » de monnaies, et non plus en dollars, comme elle l'a toujours fait. C'est ce qu'a déclaré, lundi, à Caracas, son président, le nigerian Rilwanu Lukman.

Il faut rappeler qu'au moment de la première chute du dollar, en 1978-1979, l'OPEP avait envisagé une telle solution, vite abandonnée lorsqu'au printemps 1980, le billet vert amorça une remontée de cinq ans. Cette fois-ci, les choses paraissent plus sérieuses.

FRANÇOIS RENARD.

SOCIAL

Accord entre les acconiers et le syndicat CGT

Les dockers de Marseille acceptent de faire un important effort de compétitivité

Après quarante jours de conflit, un accord a été signé, le 9 novembre, entre le patronat des entreprises de manutention à Marseille (les acconiers) et le Syndicat des dockers. Cet accord concerne quelque deux mille ouvriers des bassins est du port, ceux de Fos n'étant pas touchés par la nouvelle convention collective (valable pour deux ans) qui remplace des dispositions datant de 1947. Ces dispositions avaient été unilatéralement dénoncées par le patronat le 1er juillet 1986. Un plan social coûteux, financé par l'Etat, le port, le patronat et les collectivités locales devrait permettre le départ de cinq cent trente à cinq cent cinquante dockers dans les six mois. En contrepartie, la CGT a accepté de revoir à la baisse le nombre d'ouvriers composant chaque équipe, ce qui devrait améliorer très sensiblement le coût de passage des marchandises et donc la compétitivité internationale de Marseille.

Reconquête

L'ÉVÉNEMENT qui vient de se produire dans la communauté portuaire de Marseille a une importance capitale, à la fois sur les plans social, économique et commercial.

Alors que depuis de nombreux mois, à cause des grèves interminables de marins et de dockers, la réputation du premier port de France (et du second d'Europe) se ternissait de manière irréversible, l'accord conclu entre les dockers et leurs employeurs donne l'espoir de voir un jour Marseille redevenir la porte maritime de l'Europe du Sud, mise à mal par la place grandissante que prennent dans le bassin méditerranéen Gênes et surtout Barcelone, dont l'étoile ne cesse de monter. D'un strict point de vue social, cet accord, qui intervient quelques mois après des arrangements comparables conclus paritairement et à prix d'or au Havre et à Dunkerque, est, toutes proportions gardées, d'une ampleur équivalente aux réductions d'effectifs qu'on a pu constater dans les secteurs de la sidérurgie, du charbon ou des chantiers navals.

Sur les deux mille dockers employés à Marseille même, c'est-à-dire sur les quais de Mourepiane et de la Joliette, plus du quart des effectifs va soit partir dans les six prochains mois en préretraite, soit, après avoir touché une « prime à la valise » d'au moins 200 000 F, tenter une nouvelle aventure professionnelle. Etat, patronat, port autonome, collectivités locales, n'auront pas lésiné sur les moyens financiers exceptionnels qui ont permis d'obtenir le « oui » des dockers. Ils ont apporté plus de 200 millions de francs en sus des procédures législatives et réglementaires habituellement en vigueur. Dans l'entourage de M. Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer, on souligne l'esprit de responsabilité dont a fait preuve la puissante fédération CGT des ports et docks pour inviter ses leaders provençaux à ouvrir et à mener jusqu'à son terme une véritable négociation paritaire avec leurs employeurs.

Si les dockers ont obtenu des conditions de départ avantageuses et l'assurance en contrepartie de trouver davantage de travail sur les quais pour ceux qui restent en activité, les employeurs eux aussi peuvent s'estimer satisfaits. Afin de réduire les coûts de passage des marchandises et donc améliorer la compétitivité de Marseille par rapport à ses concurrents, les ouvriers ont accepté de diminuer le nombre des personnes qui composent les équipes de chargement ou de débarquement des marchandises. Pour le trafic des navires porte-conteneurs par exemple, on passera de vingt-quatre à seize hommes. Dans certaines catégories de marchandises, l'économie réalisée pourra représenter 50 %, ce qui est considérable lorsque l'on sait que la manutention des colis représente jusqu'au tiers du coût de passage total d'une marchandise par un port (alors que la douane représente 18 % ou les taxes portuaires proprement dites 28 %).

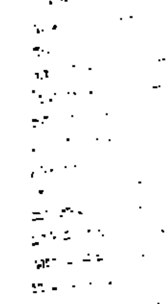
Economiquement, la position de Marseille ne peut, à l'avenir, que s'en trouver améliorée. Déjà, les pouvoirs publics et les autorités portuaires songent à la façon d'étendre à Fos (le grand terminal des navires transocéaniques, des pétroliers et des minéraliers) les bienfaits de l'accord de Marseille-ville. A Fos, en effet, il serait souhaitable de réduire de trois cents l'effectif des dockers.

L'accord du 9 novembre était, enfin, une impérieuse nécessité pour que Marseille espère retrouver une part de sa grandeur passée et fasse pencher vers le sud une Europe commerciale et maritime dominée par la « ligne royale » Le Havre, Dunkerque, Anvers, Zeebrugge, Rotterdam et les prestigieux ports de la Hanse, qui trouvent leur prééminence non seulement dans leur rôle de point de départ et d'arrivée des navires de toutes nationalités mais dans leur situation de plates-formes négociantes industrielles et commerciales pour l'Europe entière, y compris l'Europe de l'Est.

Aujourd'hui, en effet, aucun grand port européen ne peut compter sur un arrière-pays qui serait son fief exclusif. La zone d'attraction d'Anvers s'étend jusqu'à la vallée du Rhône, et par Trieste transitent des millions de tonnes de pétrole pour l'Allemagne. Les quarante jours de grève auront coûté plus de 60 millions de francs à Marseille et le déroutement de plus de trois cents navires, et la perte de 400 000 tonnes de marchandises. Des tonnes qui n'auront pas été perdues pour tout le monde... La page de la reconquête des trafics que les grands ports français n'auraient jamais dû laisser échapper reste à écrire.

FRANÇOIS GROSRICHARD.





Économie

Revalorisation de 1 % à compter du 1er mai

Les syndicats jugent insuffisant le rattrapage salarial annoncé par le gouvernement

A quelques nuances près, l'ensemble des organisations syndicales de fonctionnaires ont réagi dans le même sens après l'annonce par M. Hervé de Charette d'une revalorisation des salaires pour la fonction publique *(nos dernières éditions du 10 novembre)*.

Les uns et les autres observent que le rattrapage en niveau, égal à une revalorisation de 2,1 % sur l'année, ne compensera pas l'évolution des prix que l'on prévoit de 3,5 %. *« On entérine les pertes de pouvoir d'achat »*, déclare la FEN tandis que la CFDT écrit que *« la perte de pouvoir d'achat demeure considérable »*. La CGT renouvelle sa revendication d'une augmentation de 5 % à dater du 1er janvier 1987. Elle maintient d'ailleurs son mot d'ordre d'action pour le 12 novembre.

M. Hervé de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique, a fait adopter par le conseil des ministres du mardi 10 novembre un projet de décret majorant de 1 % à compter, rétroactivement, du 1er mai 1987 les traitements et pensions des fonctionnaires.

La majoration se substitue à la hausse de 0,6 % prévue pour le 1er novembre dans le calendrier initial de M. de Charette, annoncé à la mi-février après l'échec des négociations salariales. Cela portera, pour l'ensemble de l'année, la hausse du niveau des traitements de 1,7 % à 2,1 % (pour une évolution prévue du glissement des prix en 1987 de 3,4 %). Concrètement, l'effet de cette mesure – qui coûtera 2,5 milliards de francs supplémentaires – jouera en deux fois. Au 1er novembre, la hausse sera de 1 % et se traduira par une rallonge équivalente de la paie du même mois. A la fin décembre, les fonctionnaires toucheront six mois de rappel (du fait du relèvement rétroactif de 1 % des salaires de mai, juin, juillet, août, septembre et octobre), soit *« un versement complémentaire moyen de l'ordre de 500 francs »*, précise le ministère.

Cette mesure a l'avantage de s'appliquer intégralement aux retraités, touchant ainsi, avec les collectivités locales et les hôpitaux, huit millions de personnes. Telle est la conclusion d'un long affrontement.

En effet, il y a un an, le 12 novembre 1986, M. Chirac adresse sa traditionnelle directive salariale pour le secteur public – qu'il ne devrait pas renouveler pour 1988 – en indiquant, dans un langage extrêmement strict, que la hausse de la masse des rémunérations devra être de 2% en 1987, les entreprises ne pouvant aller jusqu'à 3 % que si elles dégagent des gains de productivité. Résultat : tous les accords seront calqués – conflits de fin d'année aidant, – sur une évolution de 3% en masse sans que les contreparties de productivité soient toujours dégagées. Dans la fonction publique, qui, au départ, se disait non concernée par la directive..., M. de Charette négocie sur la base de 3% d'évolution en masse, tout en y intégrant, comme dans les entreprises publiques.

A la fin janvier, les négociations échouent. Les syndicats rejettent le projet de conclusions de M. de Charette, jugeant trop imprécis les engagements de l'Etat d'assurer le maintien du pouvoir d'achat moyen en cas de dérapage de l'inflation. Mais à la mi-février, le ministre s'engage à respecter le calendrier de hausses en niveau – basé sur 1,7 % pour l'année – qui avait été proposé aux syndicats. Puis, progressivement, et après concertation, il met en œuvre la totalité des mesures prévues jusqu'à l'achèvement de la mensualisation des pensions.

Le 15 octobre dernier, toutes les fédérations de fonctionnaires, qui se plaignent de l'absence de dialogue avec le gouvernement, appellent à la grève. Celle-ci ne fait qu'à moitié recette et on parle de demi-échec. L'entourage du ministre assure alors que, lorsque le rattrapage sera annoncé pour les fonctionnaires, ceux-ci auront moins que les agents d'EDF, de la SNCF et de la RATP, entreprises où des accords salariaux ont été signés. Concrètement, EGF, la SNCF et la RATP ont accordé une rallonge en masse de 0,5 % (la prévision pour la moyenne des prix en 1987 étant de 3,3 %). Dans la fonction publique, dit-on, on mettra la barre plus bas : la rallonge sera de 0,3 %, voire de 0,4 %. Mais pas plus. Seule FO, lors de la consultation engagée par M. de Charette, se montre plus optimiste.

L'optimisme de FO était justifié : les mesures prises ce 10 novembre représentent, en effet, en masse 0,5 % – certains calculs conduisent même à un bonus de 0,56 %, – ce qui porte l'évolution de la masse salariale de 3 % à 3,5 %. La fonction publique, où il n'y a pas eu d'accord, est ainsi mise sur le même plan que les entreprises publiques où des contrats ont été signés.

M. N.

Une logique à géométrie variable

EN revalorisant d'une manière plus conséquente que prévu les revenus des fonctionnaires, M. de Charette se défend naturellement de tout électoralisme, ce qui pourrait convaincre si le gouvernement n'avait à plusieurs reprises changé de tactique dans le domaine social. Celle-ci a été fluctuante, et les syndicats ont beau jeu de dire que la décision ministérielle est un *« effet positif »* de leur grève du 15 octobre. Pour M. de Charette, le gouvernement n'a pas voulu *« sanctionner »* les fonctionnaires, les *« efforts »* accomplis depuis deux ans en matière de productivité – et de réduction des effectifs – justifiant des compensations.

L'entourage de M. de Charette précise aussi que les mesures annoncées le sont pour *« solde de tout compte »*, ce qui n'est pas le cas dans les entreprises publiques, où l'on doit se revoir lorsque l'évolution réelle des prix en 1987 sera connue. D'ores et déjà, le traitement réservé aux fonctionnaires oblige le gouvernement à faire plus pour le secteur public. Ne va-t-il pas être débordé par cette logique salariale à géométrie variable ?

On peut certes donner acte à M. de Charette de ne pas avoir réintroduit pour le niveau des salaires une indexation *a posteriori* sur les prix. Le mélange de hausse en niveau et de modification rétroactive de calendrier ne manque pas d'habileté technique. Mais on peut se demander comment le ministre – si soucieux de *« renouer avec la politique contractuelle »* – va négocier les salaires de 1988 avec les syndicats. Le gouvernement, toujours fidèle à la doctrine du maintien du pouvoir d'achat en moyenne, prévoit une progression de la moyenne des prix de 2,5 %, sur laquelle devra se caler l'évolution de la masse salariale. Or les fonctionnaires sont déjà à 3,11 % en masse. Où le ministre trouvera-t-il les moyens de négocier des augmentations générales ? Un vrai casse-tête en pleine période électorale.

MICHEL NOBLECOURT.

La réélection de M. Saouma à la tête de la FAO

Un Oriental « bizarre »

Réélu le 9 novembre à la direction générale de la FAO pour la troisième fois consécutive, M. Edouard Saouma a demandé au « principal contributeur » de l'organisation (les Etats-Unis) de s'acquitter de son dû, qui s'élève à 67 millions de dollars.

ROME

de notre envoyé spécial

« Je n'ai préparé qu'un seul discours, celui de ma réélection », confiait la semaine passée Edouard Saouma, mi-provocateur, mi-superstitieux, pendant que ses doigts roulaient sur un chapelet d'ambre bleu aux extrémités dorées. Une vieille manie d'Oriental chez ce chrétien maronite né en 1926 dans le nord du Liban.

« Voici le texte. Il est en français, mais je le prononcerai en arabe », lâchait-il dans un éclat de rire, témoignant sa gratitude aux Etats du Proche-Orient, ses alliés de toujours. Depuis sa première élection à la direction générale de la FAO en 1975, M. Saouma s'est cependant attaché à ne pas être l'homme d'une coterie, si puissante soit-elle. Recevant dernièrement un journaliste étranger, il lui demanda à plusieurs reprises : *« Citez-moi un pays »*. Sitôt fait, il s'empressa de montrer à son interlocuteur la lettre personnelle de soutien à sa candidature envoyée par le chef de l'Etat du pays nommé. En quelques minutes, Edouard Saouma montra qu'après deux mandats de six ans, il conservait des appuis sur les cinq continents, en dépit des défections ou des états d'âmes des Nord-Américains de quelques pays d'Europe, d'Afrique noire et d'Océanie.

« Il n'a jamais donné aux grands bailleurs l'impression qu'il était leur employé », explique un de ses proches, *même s'il reçoit plus souvent l'ambassadeur des Etats-Unis que celui du Cap-Vert »*.

A Rome, on l'appelle l'« Imperator ». Les opposants critiquent son autoritarisme et sa manière parfois brutale de traiter les délégués, s'ils n'ont pas agi comme il l'entendait. *« A soixante et un ans, il n'aime pas discuter longtemps quand il pense avoir raison »*, observent ceux qui le côtoient. Ses collaborateurs reconnaissent qu'il manque de diplomatie et aussi d'humour. *« Mais il faut une main de fer pour diriger une organisation de cent cinquante-huit Etats, avec des Arabes, des Européens et des Africains. Sinon, c'est le bordel ! »*

En fait, beaucoup reprochent à M. Saouma de ne s'être pas fondu dans le moule anglo-saxon de la FAO. Au siège, la plupart des délégués ont conservé des horaires à l'américaine : arrivée à 8 heures, déjeuner entre 12 et 14 heures, départ massif à 17 heures.

Lui n'a jamais pris ce rythme. Il déjeune en début d'après-midi, comme les Italiens, et reste tard à son bureau. Le matin, il lit *Libération* – pour savoir ce que lisent ses filles installées à Paris. – *le Monde*, auquel il reste attaché depuis ses études d'agronomie à Montpellier dans les années 50, et l'*International Herald Tribune* pour sa couverture internationale de l'actualité.



Il n'a pas pris de dispositions particulières pour recevoir la presse américaine. *« C'est un bourreau de travail »*. En ce sens c'est un Libanais « bizarre », remarque un de ses vieux compagnons. « A trente ans, il représentait son pays à la FAO. Il savait de mémoire les textes constitutifs lors des débats techniques ».

Une forte personnalité

Séduit par Kundera, amoureux du cinéma (italien en particulier), il mène à Rome une vie discrète. Son appartement, qui domine les Termes de Caracalla non loin du siège, n'a rien d'un palais. Il s'est servi une seule fois en douze ans de l'escorte de motards à laquelle il a droit, pour ne pas manquer un avion.

Rien là de très croustillant pour les paparazzi qui ont voulu savoir de quel bois se chauffait ce prétendu « empereur ».

Personnage rugueux, mais facilement affable, voire enjôleur, Saouma a surtout heurté les Anglo-Saxons par sa conception du multilatéralisme et du rôle de la FAO. Avec les programmes de coopération technique (PCT) qu'il a lancés en 1976, l'institution a mis la main à la pâte. Elle a multiplié sur le terrain les actions d'urgence contre la peste bovine, les inondations, les invasions de criquets ou tout simplement, la faim. Fin 1986, 3300 projets avaient été ainsi réalisés pour une valeur de 240 millions de dollars. Ils ont permis des interventions limitées mais concrètes, préparant le terrain à des actions de plus grande envergure menées ensuite par d'autres organisations internationales. Pour ce faire, Edouard Saouma a taillé dans la bureaucratie, veau d'or trop gras qui engloutissait à son arrivée 77 % du budget de la FAO, contre 54,5 % aujourd'hui.

A cette mission sur le « champ de bataille », M. Saouma a ajouté une vocation normative qui a fait grincer des dents parmi les grandes puissances céréalières du globe. C'est le cas du pacte mondial de sécurité alimentaire, en vertu duquel les Etats s'engagent à ne pas user de la nourriture comme d'une arme face aux pays pauvres.

Le directeur général a aussi fait adopter un texte sur la phytogénétique, demandant aux signataires de communiquer des informations sur les semences améliorées. Le Canada et les Etats-Unis n'ont pas adhéré à cette nouvelle règle du jeu. Quant au code de conduite sur l'usage des pesticides, il a indisposé tous les pays occidentaux producteurs, qui considèrent trop facilement le tiers-monde comme un champ d'expériences doublé d'un débouché commercial.

Polyglotte, (il s'exprime aussi bien en français, en arabe et en espagnol, qu'en italien et en anglais), et, habile négociateur, M. Saouma passe pour être la plus forte personnalité du système onusien. Au fil des ans, il a réussi à imposer le principe d'une charte des paysans, de journées mondiales pour l'alimentation, d'études prospectives approfondies sur l'agriculture, « priorité des priorités » en matière de développement.

« Toute sa réflexion a été conduite en fonction de l'action qu'il veut mener », explique un responsable de la FAO. Son ambition n'est autre que de creuser le même sillon. *« Il est très engagé personnellement »*, dit-on à Rome, comme pour l'excuser de son obstination.

Eric FOTTORINO.



Marchés financiers

Saint-Louis augmente son capital

Le groupe italien Ferruzzi, qui détient depuis le 19 octobre 6,29 % du capital de Saint-Louis-Bouchon (sucre, oléagineux), a indiqué, le 9 novembre, qu'il avait ces jours derniers accru sa participation par des achats en Bourse, sans toutefois préciser leur montant. D'après les statistiques de la Chambre syndicale, 304 250 titres Saint-Louis ont été échangés, le 6 novembre, et 91 398, le 7 novembre, soit au total 8 % du capital. Cette opération menée par Ferruzzi traduit sa volonté de renforcer sa position dans les oléagineux. Le groupe de Ravenne, qui contrôle déjà l'américain Central Soya, est, semble-t-il, intéressé par Lesieur et Koipé, les filiales «corps gras» de Saint-Louis.

Pour se prémunir d'une OPA, le groupe sucrier va lancer une augmentation de capital de l'ordre de 60 millions de francs qui doit permettre à son principal actionnaire, Worms et Cie, de renforcer sa participation. Saint-Louis recevra de Worms 3 % du capital que détient ce groupe dans BSN (à travers ses filiales Pechelbronn et Préservatrice foncière). En contrepartie, Worms recevra 603 462 actions nouvelles de Saint-Louis (10 % du capital) et portera ainsi sa participation à 28 %.

Hoogovens reprend la branche européenne de l'américain Kaiser

Le métallurgiste néerlandais Hoogovens rachète à l'américain Kaiser Aluminium and Chemical sa branche européenne, Kaiser Aluminium Europe Incorporated (KAE), pour 159 millions de dollars. Le rachat de KAE, qui emploie environ 2 700 personnes en Allemagne, en Belgique et en Suisse, pour un chiffre d'affaires de quelque 2,7 milliards de francs, correspond à la volonté de Hoogovens de prendre une position importante dans l'industrie européenne de l'aluminium. Elle lui permettra de réaliser dans ce secteur un chiffre d'affaires d'environ 6 milliards de francs et d'employer 6 300 personnes. Il sera le quatrième producteur de feuilles et de plaques d'aluminium en Europe.

Des bénéfices pour Moulinex en 1988

C'est par un constat optimiste que M. Roland Darneau, directeur général de Moulinex, a conclu le premier bilan de son activité depuis sa nomination, en juin 1987, alors qu'à la fin de la direction de M. Jean Mantelet, président-fondateur, malade et âgé, les déficits se succédaient.

Moulinex est leader européen du petit appareil ménager. L'entreprise compte 25 000 points de vente et 8 000 salariés. Les deux tiers de son chiffre d'affaires sont réalisés à l'exportation. Le chiffre d'affaires de 1986 était de 3,3 milliards de francs et les pertes s'élevaient à 226 millions. M. Darneau mise sur un déficit de 60 millions en 1987 et un retour au bénéfice en 1988.

Le nouveau directeur balaie d'un geste toutes les questions insidieuses : oui, il *« a les moyens de jouer pleinement son rôle de directeur général »* et ses rapports avec M. Mantelet sont *« bons »*. Les chiffres sont là pour prouver son propos. Les licenciements ? *« Il y en aura encore, mais le redressement de la société réduira leur nombre. »* Enfin, grâce au noyau dur constitué par l'actionnariat de M. Jean Mantelet, *« la société n'est pas opéable »*.

Moulinex ne sera réellement redevenue une société florissante que si elle peut définitivement s'affirmer comme leader européen.

Première importante acquisition d'Unisys

Le groupe informatique américain Unisys, né du rachat de Sperry par Burroughs, procédera à sa première acquisition importante depuis sa création. En 1986, elle va, en effet, acheter pour 310 millions de dollars Timeplex, une firme exploitant des réseaux de communications de données à longue distance. Timeplex a réalisé un bénéfice net de 19,5 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 147,2 millions au cours de son dernier exercice fiscal achevé le 30 juin 1987.

NEW-YORK, 9 nov. ↓

Découragement

Wall Street a enregistré une nouvelle baisse lundi. Le Dow Jones des trente industrielles a perdu 58,85 points, pour terminer à 1 900,20 points. Il était retombé au-dessous de la barre des 1 900 en cours de séance. Quelque 161 millions d'actions ont été échangées, un marché somme toute peu actif.

Il reflète un certain découragement des investisseurs face à la chute du billet vert. Alors que la baisse du marché des actions et la détente sur le coût du crédit avaient entraîné, en octobre, un repli vers des investissements plus sûrs, le marché obligataire a baissé lundi. De fait, l'incertitude des opérateurs n'a aucune raison de disparaître : rien n'a changé fondamentalement depuis la crise du 19 octobre : les négociations entre le Congrès et la Maison Blanche, concernant la réduction du déficit budgétaire, n'ont pas abouti, le dollar dégringole toujours et les gouverneurs des banques centrales, réunis à Bâle, n'ont annoncé aucune mesure pour soutenir le dollar.

Le pessimisme attaque même le moral des employés de Wall Street. Un millier d'entre eux ont décidé de lancer, mardi, un mouvement de grève pour obtenir une amélioration de leurs retraites. Des piquets de grève devaient être organisés mardi à Wall Street.

VALEURS	Cours du 6 nov.	Cours du 11 nov.
Alcoa	42 5/8	42 5/8
Allegis (ex-UAL)	72 1/2	71 7/8
A.T.T.	29 3/8	28 5/8
Boeing	36	35 3/8
Chase Manhattan Bank	28 1/2	27 7/8
Du Pont de Nemours	90	88
Eastman Kodak	51	49 1/2
Exxon	41 1/4	40 1/8
Ford	75 5/8	73 3/8
General Electric	46 1/8	44 1/4
General Motors	58 3/4	57 7/8
Goodyear	49 7/8	47 1/2
I.B.M.	119 1/2	118 1/8
I.T.T.	50 7/8	48 7/8
Mobil Oil	38 3/4	37
Pfizer	53 5/8	51 3/4
Schlumberger	33 3/4	33 1/8
Texaco	30 3/8	29 1/8
Union Carbide	21 3/4	20 1/2
U.S.X.	28 3/8	27 1/2
Westinghouse	47 3/4	46 7/8
Xerox Corp.	58 1/8	57 1/8

PARIS, 10 novembre ↓

Nouveau séisme

La série noire continue. Après les krachs des 19, 26 et 28 octobre, la Bourse de Paris vient de vivre une nouvelle et importante secousse. Après l'amorce dès les premières transactions d'un repli significatif, le mouvement s'est amplifié en séance où l'indicateur affichait – 6,47 %. Seule la minute de silence à 13 heures en souvenir des victimes des guerres a eu raison momentanément de la baisse. Mais pour soixante secondes seulement... On ne comptait plus les valeurs réservées à la baisse, parmi lesquelles figuraient Michelin, Roussel-Uclaf, Imétal, Nord-Est et... Matra notamment. Les ordres de vente affluaient au palais Brongniart en provenance en grande partie des investisseurs étrangers, notamment anglo-saxons, et aussi des petits porteurs. La mauvaise tenue de Wall Street et de Tokyo ainsi que l'annonce qu'aucun réaménagement monétaire n'aura lieu rapidement ont perturbé les investisseurs. Sur le MATIF, le contrat de décembre perdait 1,79 % à 95,95.

En début d'après-midi, aucune action française n'était en hausse... et les replis étaient très importants. Les quinze plus fortes baisses françaises étaient toutes comprises entre 10 et 15 %. Elles affectaient des titres comme Peugeot, Colas, CGIP ou Marine Wendel. Le bain de sang n'épargnait aucune valeur, même pas les privatisées comme Paribas ou Saint-Gobain.

Le cours du titre Suez n'était pas connu à l'issue de la séance officielle, mais peu d'investisseurs se faisaient des illusions sur son évolution.

Dans cette situation épouvantable, la charge d'agent de change Tuffier et Associés a décidé de reporter de huit à quinze jours son introduction sur le second marché, qui était prévue pour le vendredi 13.

LONDRES, 9 nov. ↓

Affaiblissement

Tout comme les autres places européennes, la Bourse de Londres a clôturé en baisse lundi, arrivant à son plus bas niveau de l'année. L'indice FT des trente valeurs industrielles a perdu 42 points, à 1 232. Le Stock Exchange a été victime de la crise monétaire, qui se traduit par la chute vertigineuse du dollar. Les intervenants s'inquiétaient notamment de l'absence de décision lors de la réunion des gouverneurs des banques centrales à Bâle.

Les valeurs vedettes comme Glaxo, Reuters, BAT et BP se sont affaiblies et le découragement a saisi les investisseurs. Car l'horizon économique et financier semble bouché et sombre. L'annonce du déficit commercial américain, jeudi 12, pourrait peser sur l'ensemble des places boursières. Parmi les fortes baisses de la séance, on notait Granada, après le lancement d'une OPA (offre publique d'achat), de 224 millions de livres sur Electronic Rentals. Les mines d'or étaient en forte hausse et les fonds d'Etat ont gagné jusqu'à 3 livres pour certains dans l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt.

TOKYO, 10 nov. ↓

Aggravation

Tokyo est malade du dollar. L'indicateur Nikkeï des 225 valeurs les plus représentatives du marché clôturait, mardi, en perdant 731,91 yens, pour s'établir à 21 686,46 yens.

Les pertes spectaculaires sont dues essentiellement à la chute du dollar face au yen, qui a terminé la journée à son niveau le plus bas depuis la seconde guerre mondiale, à 133,65 yens. Il était descendu jusqu'à 133,40 yens en cours de séance.

Le ministre japonais des finances réaffirme que la Banque du Japon *« continuerait d'intervenir sur le marché »*. Selon les cambistes, l'établissement aurait racheté, mardi, plus de 1,6 milliard de dollars (9,5 milliards de francs) pour tenter d'enrayer la chute de la monnaie américaine.

VALEURS	Cours de 9 nov.	Cours du 10 nov.
Akaï	438	441
Bridgestone	1 130	1 070
Canon	915	885
Fuji Bank	3 040	2 990
Honda Motors	1 220	1 190
Matsushita Electric	2 000	1 880
Mitsubishi Heavy	617	601
Sony Corp.	3 960	3 860
Toyota Motors	1 780	1 730

FAITS ET RÉSULTATS

● **Yves Saint Laurent reporte son introduction en Bourse.** – Yves Saint-Laurent SA va reporter son introduction à la Bourse de Paris, prévue pour le 4 décembre, en raison de la crise boursière actuelle. L'opération devait s'effectuer par le biais d'une augmentation de capital de 600 millions de francs permettant de placer 20 % du capital dans le public. *« L'introduction sera réalisée dès que les marchés financiers français et étrangers auront retrouvé un équilibre satisfaisant. Cela n'interviendra sûrement pas avant la fin de l'année »*, indique la société.

● **Pickens a porté sa participation à 9,9 % dans Singer.** – Le raider américain T. Boone Pickens qui avait acquis en août 4,4 % du groupe électronique américain Singer vient d'annoncer qu'il avait porté sa participation à 9,9 %. Un groupe, conduit par un autre prédateur, M. Paul Bilzerian, a lancé le 2 novembre une offre publique d'achat d'environ 1,06 milliard de dollars sur la même firme. Il s'agit du premier raid important depuis le 19 octobre. M. Bilzerian avait indiqué, il y a quelques jours, qu'il avait pris une participation de 10 % dans Singer (*le Monde* du 4 novembre).

● **Brown Boveri renonce à émettre des bons de participation.** – Le groupe électromécanique suisse Brown Boveri renonce à émettre des bons de participation en raison des difficultés actuelles sur les marchés boursiers. Il proposera à l'assemblée générale de procéder sous une autre forme à l'augmentation du capital.

● **Le norvégien Norsk Hydro détient 100 % de Cofaz.** – Epilogue dans le rachat de l'entreprise Cofaz, spécialisée dans les engrais, par le norvégien Norsk Hydro : les actionnaires français (Total, Paribas et Rhône-Poulenc) ont exercé, comme prévu, leur option de vente sur les 20 % d'actions restant entre leurs mains. En conséquence, le norvégien détient désormais 100 % de Cofaz.

● **Léanord entre dans le giron d'Intertechnique.** – La Sfena cède à IN2, la filiale informatique du groupe Intertechnique, la participation de 50,96 % qu'elle détenait dans Léanord. Instrument SA, Matra et le président de Léanord, M. Bernard Pronier, conserveront les parts qu'ils détiennent (29 %, 10 % et 10 % respectivement). Léanord, qui fut filiale de Creusot-Loire, a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires de 155 millions de francs. Il devrait s'élever à 220 millions environ cette année. L'entreprise est spécialisée dans les micro-ordinateurs (notamment pour l'Education nationale).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1155	....
Alain Manoukian	217 20	206 50 o
Arnault & Associés	460	....
Asystel	316	....
B.A.C.	390	390
B. Demachy & Assoc.	501	....
B.I.C.M.	720	680
B.I.P.	400	....
Bolloré Technologies	700	....
Boiron	568	545 o
Câbles de Lyon	798	790
Calberson	630	....
Cardif	1270	1221
C.D.M.E.	725	680
C. Equip. Elect.	290	....
C.E.G.I.D.	643	....
C.E.G.E.P.	154	144 50
C.E.P.-Communication	910	....
C.G.I. Informatique	580	....
Ciments d'Origny	432	....
C.N.I.M.	265	260
Concept	205	....
Conforama	625	....
Dafsa	180	....
Dauphin O.T.A.	2700	2800
Desmolay	1450	....
Deville	700	680
Drouot-Ob. convert.	....	....
Editions Belfond	190	144 o
Elect. S. Dassault	328	315 o
Elysées Investiss.	20	19 20 o
Expand	425	....
Filipacchi	336	322 o
Gaintoil	601	560 o
Guy Degrenne	985	....
I.C.C.	203	200
IDIA	121	....
I.G.F.	116	111 o
IN2	140	134 50 o
Int. Metal Service	159	151
La Commande Electro.	295	....
Le gd livre du mois	216	207 o
Loca Investissement	254	244 10
Locamic	178 10	188 30
Marsten	320	301
Media Immobilier	280	280
Metallurg. Minière	119 50	113
Mécalogie Internat.	280	....
Métroservice	185	....
M.M.B.M.	470	440
Molex	178	168
Navale-Delmas	600	576 o
Olivetti-Logabax	298	273 o
Om. Gest. Fin.	375	380
Petit Boreau	190	184
Presstigaz	400	384 o
Pier Import	200	198
Presbourg (C. In. & Fin.)	100	100
Rexel	903	884 o
St-Gobain Emballage	1000	980 o
St-Honoré Matignon	150	144 o
S.C.G.P.M.	215	....
Segin	320	311
Sema-Metra	425	408 o
S.E.P.	1101	1003 o
S.E.P.R.	1000	980 o
Sigos	851	798
S.M.T.Goupil	230	214 o
Sodislog	700	652 o
Sofibus	375	....
Supra	574	....
TF 1	180	....
Union Financ. de Fr.	500	470
Valeurs de France	375 90	....

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ **LEMONDE**

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES

le 9-11-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1300	40	91	–	–	165	–	–	–
Paribas	400	8,50	30	–	–	56	62	71	–
Peugeot	1300	37	102	–	–	250	310	–	–
Thomson-CSF	1100	12	62	–	–	310	–	–	–
Elf-Aquitaine	280	17	30	–	–	26	34	–	–
Midi	1100	13	–	–	–	–	–	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 nov. 1987

Nombre de contrats : 43 011

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	97,70	97,15	96,50	–
Précédent	97,30	96,85	96,40	96,65

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,6250 F ↓

Le dollar a poursuivi sa chute mardi, dans des marchés très nerveux. A Tokyo, la monnaie américaine a clôturé au plus bas historiquement, à 133,60 yens. A Paris, elle continuait de baisser, à 5,6250, contre 5,6535 à la clôture des échanges interbancaires lundi.

FRANCFORT	9 nov.	10 nov.
Dollar (en DM)	1,66	1,6530

TOKYO	10 nov.	10 nov.
Dollar (en yens)	134,30	133,60

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (10 nov.) .... 8 7/8-9 %

New-York (9 nov.). 6 3/4-6 13/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	6 nov.	9 nov.
Valeurs françaises	75,2	72,8
Valeurs étrangères	97	93,7

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	299,9	292,3

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	6 nov.	9 nov.
Industrielles	1 959,05	1 900,20

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	6 nov.	9 nov.
Industrielles	1 274	1 232
Mines d'or	261,6	277,6
Fonds d'Etat	91,12	92,34

TOKYO

	9 nov.	10 nov.
Nikkeï Dow Jones	22 418,37	21 686,46
Indice général	1 836,20	1 775,58

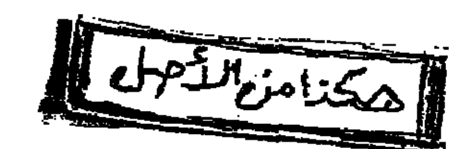
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,6250	5,6300	+ 90	+ 110	+ 130	+ 155	+ 390	+ 490
$ can.	4,2614	4,2684	– 6	+ 22	– 5	+ 30	– 43	+ 56
Yen (100)	4,2166	4,2236	+ 175	+ 204	+ 327	+ 362	+ 971	+ 1068
DM	3,3937	3,3987	+ 145	+ 167	+ 266	+ 292	+ 791	+ 868
Florin	3,0177	3,0228	+ 92	+ 110	+ 189	+ 211	+ 555	+ 630
F.B. (100)	16,1964	16,2248	+ 259	+ 364	+ 491	+ 658	+ 1523	+ 2022
F.S.	4,1239	4,1306	+ 203	+ 236	+ 339	+ 377	+ 1014	+ 1146
L (1 000)	4,5881	4,5997	– 141	– 79	– 275	– 201	– 623	– 482
£	10,0969	10,1115	– 19	+ 34	+ 8	+ 81	+ 134	+ 351

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 5/8	6 7/8	6 3/4	6 7/8	7 5/16	7 7/16	7 5/16	7 7/16
DM	3 1/2	3 3/4	3 5/8	3 3/4	3 7/8	4	4	4 1/8
Florin	4 3/4	5 1/4	4 7/8	5	5	5 1/8	5	5 1/8
F.B. (100)	6 3/8	6 7/8	6 5/8	7	6 3/4	7 1/8	6 3/4	7 1/8
F.S.	2	2 1/2	2 3/4	2 7/8	3 3/4	3 7/8	3 3/4	3 7/8
L (1 000)	9 3/4	10 3/4	11 3/8	12 1/8	11 5/8	12 1/4	11 3/8	11 3/4
£	9 1/4	9 1/2	8 7/8	9	8 11/16	8 13/16	8 1/8	8 5/8
F. franç.	8 3/4	9 3/4	9 5/8	9 7/8	9 1/2	9 3/4	9 3/8	9 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DU 10 NOVEMBRE

Cours relevés à 14 h 54

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1813	4,5 % 1973	1706	1690	1690	− 1 62
4005	C.N.E. 3%	3801	3800	3800	− 0 03
1130	B.N.P. T.P.	1060	1050	1050	− 0 93
1107	C.C.F. T.P.	1060	1002	1008	− 4 90
1115	Créd. Lyon. T.P.	1045	1045	1045	....
1845	Renault T.P.	1600	1575	1575	− 1 56
1850	Rhône-Poul. T.P.	1830	1765	1765	− 3 54
1190	St-Gobain T.P.	1210	1210	1210	....
1135	Thomson T.P.	1060	1070	1070	+ 0 94
380	Accor	341	324	328	− 3 81
490	Agence Havas	425	405	405 50	− 4 59
605	Air Liquide	512	480	480	− 6 25
1660	Alcatel	1650	1580	1580	− 4 24
1910	Als. Superm.	1540	....	....	....
370	A.L.S.P.I.	280	275	251	− 10 36
295	Alsthom ★	263 50	255	245 50	− 6 83
1600	Arjom. Prioux	1470	....	....	....
430	Aussedat-Rey	303	....	....	....
1030	Aux. Entrepr. ★	767	740	700	− 8 74
920	Avions Dassault	847	841	838	− 1 06
370	BAFIP	289	....	....	....
325	Bail-Equipem. ★	289	280	270	− 6 57
785	Bail Investiss.	781	780	785	+ 0 51
340	B.N.P. C.I.	290	270	271	− 6 55
545	Cie Bancaire	423	382	381	− 9 93
380	Bazar H.-V.	291	275	272	− 6 53
430	Béghin-Say ★	376	350	352 10	− 6 11
825	Berger (Ma)	535	500	500	− 6 54
690	Bic ★	492	480	457	− 7 11
1040	B.I.S.	749	700	680	− 9 21
2500	Bongrain S.A.	2300	2060	2050	− 10 87
945	Bouygues	890	854	854	− 4 04
76	B.P. France	69	68 50	65	− 5 80
4230	B.S.N.	4050	3845	3890	− 3 95
2100	Cap Gem. S. ★	1672	1640	1570	− 6 10
1100	Carnaud	981	958	957	− 2 45
2800	Carrefour ★	2295	2160	2130	− 7 19
143	Casino	130	124	121 50	− 6 54
117	Casino A.D.P.	104 50	101 10	101	− 3 35
....	C.C.M.C.	1010	....	....	....
770	Cetelem	516	500	465	− 9 88
680	Cerus	443	412	413	− 6 77
1560	C.F.A.O.	1370	1280	1270	− 7 30
275	C.G.E.	229	209	210	− 8 30
1000	C.G.I.P. ★	785	730	676	− 14 01
830	Chargeurs S.A.	772	720	721	− 6 61
58	Chiers-Châtill.	44	....	....	....
995	Ciments franç. ★	820	801	785	− 4 27
475	Club Méditerr.	358 50	350	351	− 2 09
155	Codetel ★	150	151 50	148	− 1 33
300	Cofimeg	310	302 90	294	− 5 16
1650	Colas	1303	1100	1110	− 14 81
225	Compt. Entrepr.	197	180	181	− 8 12
650	Compt. Mod.	482	470	470	− 2 49
985	Créd. Foncier	880	855	861	− 2 16
435	Crédit F. Imm.	380	335	325	− 14 47
115	C.C.F.	110 10	107	107	− 2 82
560	Créd. Lyon. (CI)	620	601	601	− 3 06

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
820	Crédit Nat. ★	715	671	651	− 8 95
160	Crouzet ★	141	139	131 10	− 7 02
2550	Damart S.A.	2110	....	....	....
375	Darty ★	268	251	260	− 2 99
305	Darty (DP)	224 50	219 90	195	− 13 14
1800	De Dietrich	1450	1440	1440	− 0 69
255	Dév. R.N.C. (Li)	258	....	....	....
470	D.M.C.	378	370	360 50	− 4 63
400	Drouot Assur.	310	290	290	− 6 45
2130	Docks France ★	1476	1400	1360	− 7 80
820	Dumez ★	689	650	633	− 8 13
1100	Eaux (Gén.)	1014	976	951	− 6 21
1140	Ecco ★	960	908	910	− 5 21
760	Electrofinancière	551	515	515	− 6 53
290	Elf-Aquitaine	251	235	233	− 7 16
280	— (certific.)	235	218	215	− 8 51
780	Epeda-B-Faure	585	....	....	....
3100	Essilor	2065	1900	1890	− 8 47
2200	Essilor Int. (DP)	1468	1465	1460	− 0 54
375	Esso S.A.F. ★	380	350	335	− 6 94
1970	Eurafrance	1201	1119	1000	− 16 74
1360	Eurocom ★	914	890	874	− 4 38
3450	Euromarché	2825	2749	2560	− 9 38
560	Europe nº 1 ★	500	490	440	− 12
1130	Exor ★	900	860	830	− 7 78
850	Facom	523	505	490	− 6 31
1050	Fichet-Bauche	815	820	820	+ 0 61
200	Finextel ★	196	196 20	196 20	+ 0 10
124	Fives-Lille	96 20	90	90	− 6 44
1100	Fromageries Bel	1075	1020	1025	− 4 65
1280	Gal. Lafayette ★	988	960	935	− 5 36
380	Gascogne	258	230	230	− 10 85
1450	Gaz et Eaux	1220	1200	1200	− 1 64
500	Géophysique ★	335	323	294	− 12 24
1950	Gerland	1410	....	....	....
595	GTM-Entrepose	413	400	405	− 1 94
520	Guyenne-Gas. ★	390	362	370	− 5 13
2570	Hachette ★	2020	1970	1925	− 4 70
590	Hénin (La)	450	430	390	− 13 33
1170	Hutchinson	1048	1009	1009	− 3 72
153	Imétal	120 10	....	....	....
360	Imm. Plaine-M.	325	319	306	− 5 85
1050	Ingénico	840	800	800	− 4 76
4600	Inst. Mérieux	3799	3725	3580	− 5 76
520	Interbail ★	520	499	500	− 3 85
1000	Intertechnique	780	760	725	− 7 05
630	J. Lefebvre	530	500	500	− 5 66
1220	Lab. Bellon	1095	1001	991	− 9 50
1440	Lafarge-Coppée	1085	1000	980	− 9 67
1340	Lebon ★	1350	1355	1340	− 0 74
2850	Legrand ★	2185	2110	2004	− 8 28
2450	Legrand (DP) ★	1740	1700	1615	− 7 18
720	Leroy-Somer ★	505	490	470	− 6 93

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1780	Lesieur	1560	1401	1401	− 10 19
680	Locabail Immob.	660	650	635	− 3 79
575	Locafrance ★	365 50	361 50	361 50	− 1 09
865	Locindus	850	840	831	− 2 24
445	Luchaire	210 10	205	195	− 7 19
1940	L.V.M.H.	1375	1270	1276	− 7 27
1320	Lyonn. Eaux ★	1159	1135	1091	− 5 87
76	Mais. Phénix	63 10	60 60	55	− 12 84
675	Majorette (Ly)	530	....	....	....
330	Mar. Wendel ★	203	176	179 90	− 11 38
1660	Martell	1550	1410	1410	− 9 03
....	Matra	1600	1450	1450	− 9 38
2500	Merlin-Gerin ★	1985	1861	1825	− 8 06
265	Michelin	210	189 90	190	− 9 52
1050	Midi (Cie)	822	780	775	− 5 71
240	Midland Bk SA ★	200	200	190	− 5
1280	Min. Salaig. (Ma)	684	....	....	....
44	M.M. Penarroya	33 50	32 95	30	− 10 45
70	Moulinex	55	53	50	− 9 09
775	Navig. Mixtes	675	660	650	− 3 70
119	Nord-Est	102	....	....	....
440	Nordon (Ny)	348	....	....	....
480	Nouvelles Gal.	341	....	....	....
850	Occident. (Gén.)	653	588	585	− 9 96
1270	Omn.F.Paris	925	....	....	....
225	Olida-Caby	212	201 50	201 50	− 4 95
320	Opfi-Paribas	251	....	....	....
3300	Oréal (L')	2227	2085	2050	− 7 95
395	Paribas	338	308	304	− 10 05
520	Paris-Réesc. ★	391	384	352 50	− 9 85
1020	Pechelbronn ★	812	800	762	− 6 16
1010	Penhoët	857	850	800	− 6 65
815	Pernod-Ricard	725	672	675	− 6 90
1370	Peugeot S.A.	986	850	836	− 15 12
17	Poclain	15 15	14 05	14 05	− 7 26
1780	Poliet	1580	1430	1500	− 5 06
690	P.M. Labinal	544	538	538	− 1 10
3190	Presses Cité	2520	....	....	....
1200	Prétabail Sic.	1126	1120	1091	− 3 11
640	Primagaz	642	610	610	− 4 98
600	Printemps ★	410	400	380 10	− 7 29
1900	Promodès	1725	1725	1671	− 3 13
1460	Radiotechn.	971	900	870	− 10 40
79	Raff. Dist. Total	73	70 20	70 50	− 3 42
3180	Redoute (La) ★	2770	2650	2700	− 2 53
380	Robur financière	260	252	252	− 3 07
1230	Roussel-Uclaf	948	760	780	− 19 83
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
4570	R. Impériale (Ly)	4305	....	....	....
205	Sade	184	....	....	....
1600	Sagem ★	1400	1399	1351	− 3 50
455	Saint-Gobain	418	396	395	− 5 50
1100	St-Louis	1270	1150	1141	− 10 16
1580	Salomon	1080	....	....	....
1600	Salvepar	1199	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
630	Sanofi	586	531	521	− 7 95
520	S.A.T. ★	480	455	430	− 8 52
1270	Saupiquet (Na)	1021	1000	1000	− 2 06
330	Schneider ★	260	250	230	− 11 54
96	S.C.O.A.	76 50	68 85	68 85	− 10
690	S.C.R.E.G.	498	468	457	− 8 23
830	Seb ★	680	645	640	− 5 88
400	Selimeg ★	406	405	407	+ 0 25
1110	S.F.I.M.	1215	1205	1096	− 9 79
51	S.G.E.	40 50	40	38	− 6 17
450	Signaux ★	300	295 10	274	− 8 67
845	Silic	741	720	667	− 9 98
500	Simco-U.P.H. ★	530	512	498 10	− 6 02
330	Simnor (Li)	330	....	....	....
1100	Skis Rossignol	1055	1000	910	− 13 74
650	Sliminco	635	631	609	− 4 09
380	Société Générale	366	....	....	....
167	Sodecco	162	160	160	− 1 23
220	Sodero (Na)	185	180	180	− 2 70
2300	Sodexho	2030	1900	1930	− 4 93
128	Sogenal (Ny)	110	....	....	....
370	Sogerap	332	324	332	....
2760	Sommer-Allib. ★	2270	2170	2018	− 11 10
670	Source Perrier	593	568	565	− 4 72
800	Sovac ★	649	619	601	− 7 40
470	Spie-Batignol.	325	320	320	− 1 54
480	Strafor ★	398	380	370	− 7 27
....	Suez	261	....	....	....
280	Synthélabo ★	245	240	240	− 2 04
815	Talcs Luzenac	555	528	528	− 4 86
3380	Tél. Elect.	2720	2567	2501	− 8 05
1040	Thomson-C.S.F.	761	704	685	− 9 98
380	Total (CFP) ★	346	330	334	− 3 47
89	— (certific.)	76 50	76	72 10	− 5 75
1290	T.R.T. ★	1032	1020	960	− 6 98
380	U.F.B.	350	340	326 50	− 6 71
950	U.I.C. ★	785	760	730	− 7 01
520	U.I.F. ★	516	497	495	− 4 07
825	U.I.S.	768	768	749	− 2 47
215	U.C.B. ★	170	169	162	− 4 71
685	Unibail	700	700	681	− 2 71
545	Valéo	454	388	388	− 14 54
68 80	Vallourec	41 40	39	39	− 5 80
345	Via Banque	292	288	254	− 13 01
800	Elf-Gabon	696	....	....	....
117	Amax Inc.	92 50	....	....	....
145	Amer. Express	138	126 10	126 10 c	− 7 28
172	Amer. Teleph.	165	....	....	....
144	Anglo Amer. C.	100 20	96 60	96 60	− 3 59
685	Amgold	468	450	450	− 3 85
970	BASF (Akt)	810	780	780	− 3 70
1020	Bayer	861	815	815	− 5 34

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
123	Buffelsfont.	106	102	102	− 3 77
189	Chase Manh.	188 50	....	....	....
78	De Beers	53 10	....	....	....
1850	Deutsche Bank	1450	1341	1325	− 8 62
985	Dresdner Bank	810	718	710	− 12 35
145	Driefontein Cst	113	....	....	....
525	Du Pont-Nem.	510	....	....	....
510	Eastman Kodak	420	396	396	− 5 71
78	East Rand	57 80	57	57	− 1 38
266	Electrolux	190 40	....	....	....
186	Ericsson	150	149	149	− 0 67
265	Exxon Corp.	228 20	210	210	− 7 98
450	Ford Motors	450	....	....	....
93	Freegold	75 70	70	70	− 7 53
121	Gencor	86 70	....	....	....
280	Gén. Electr.	248	238 10	238 10	− 3 99
520	Gén. Belgique	357 50	338	338	− 5 45
380	Gen. Motors	326 60	....	....	....
106	Goldfields	79	74	72 50	− 8 23
45	Gd Metropolitain	35 90	36	36	+ 0 28
91	Harmony	87 80	83 10	83 10	− 5 93
46	Hitachi	45 90	44 35	44 35	− 3 38
910	Hoechst Akt.	778	751	751	− 3 47
111	Imp. Chemical	108	....	....	....
720	IBM	669	647	644	− 3 74
325	ITT	281	262 50	262 50	− 6 58
145	Ito-Yokado	137	....	....	....
82	Matsushita	79 50	....	....	....
980	Merck	982	940	940	− 4 28
365	Minnesota M.	326	....	....	....
245	Mobil Corp.	215 50	....	....	....
230	Morgan J.P.	197	....	....	....
38800	Nestlé	33180	30000	30000	− 9 58
182	Norsk Hydro	126	107 90	107 90	− 14 37
220	Ofsil	186 50	166	166	− 10 99
1790	Petrofina	1495	1433	1430	− 4 35
575	Philip Morris	495	476 50	476 50	− 3 74
113	Philips	81 70	76 30	76 30	− 6 61
95	Placer Dome	69 50	62 35	62 90	− 9 50
380	Quilmès	310	290	290	− 6 45
700	Randfontein	504	474	474	− 5 95
640	Royal Dutch	597	562	562	− 5 86
....	Rio Tinto Zinc	28 85	25 05	25 05	− 13 17
99	St Helena Co	68 80	65	64 50	− 6 25
220	Schlumberger	190	176	176	− 7 37
103	Shell transp.	94 40	93 60	93 60	− 0 85
1890	Siemens A.G.	1345	1230	1220	− 9 29
180	Sony	161 40	156	154	− 4 58
184	T.D.K.	160	156	154	− 3 75
28	Toshiba Corp.	26 50	25 20	25 60	− 3 40
330	Unilever	291	268	268	− 7 90
236	Unit. Techn.	198	177	177	− 10 61
715	Vaal Reefs	530	475	475	− 10 38
340	Volvo	246	....	....	....
330	West Deep	250	225	225	− 10
360	Xerox Corp.	331	313	313	− 5 44
2 09	Zambia Corp.	1 54	1 40	1 42	− 7 79

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9040	..
Emp. 8,80 % 77	123	4 136
9,80 % 78/93	99 60	3 287
10,80 % 79/94	101	2 007
13,25 % 80/90	104 55	5 829
13,80 % 81/89	105 20	11 342
16,20 % 82/90	112	13 404
16 % juin 82	113 50	6 776
14,60 % fév. 83	112 10	10 520
13,40 % déc. 83	112 90	11 932
12,20 % oct. 84	107 60	1 133
11 % fév. 85	104 85	7 926
10,26 % mars 86	98 65	6 840
ORT 12,75 % 83	1779	..
OAT 10 % 2000	97 90	4 580
OAT 9,90 % 1997	102 15	9 032
OAT 9,80 % 1996	97 75	7 652
Ch. France 3 %	140 10	..
CNB Bques janv. 82	102	3 177
CNB Paribas	102	3 177
CNB Suez	102	3 177
CNI janv. 82	102 05	3 177
PTT 11,20% 85	102 20	9 693
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	104	4 553
CNT 9% 86	91	4 925
CRH 10,90% déc. 85	99 40	8 493
Mérologie L 6% 6/7	69 20	5 820

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	680	617 o
Agache (Sté Fin.)	1720	....
A.G.F. (St Cent.)	661	....
Applic. Hydraul.	635	610 o
Arbel	349	....
Astorg	285	....
Avenir Publicité	335 50	322 o
Bain C. Monaco	250	232 o
Banque Hypoth. Eur.	315	315
Béghin-Say (C.I.)	235	216 o
B.G.L.	390	362 o
Blanzy-Ouest	617	620
B.N.P. Intercontin.	240	....
Bénédictine	5100	5000
Bon-Marché	730	....
B.T.P.	134	132
Caff	580	565
Cambodge	570	580
C.A.M.E.	286	232 o
Campenon Bern.	280	255 o
Carbone-Lorraine	490	....
C.E.G.Frig.	425	408 o
Centen. Blanzy	1720	1660 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Centrest (Ny)	190	....
Cerabati	100	....
Chambourcy (M.)	800	....
Champex (Ny)	136	....
C.I.C. (Financ. de)	229	....
C.I. Maritime	574	....
Clause-Sesam	245	....
Citram (B)	460	390 o
Clause	400	372 o
Cofradel (Ly)	1586	1372 o
Cogifi	345	330
Comiphos	368	344 o
Cie Industrielle	2450	2352 o
Comp. Lyon-Alem.	431	413 70 o
Concorde (La)	805	770 o
C.M.P.	28	20 50 o
Créd. Gén. Ind.	554	532 o
Cr. Universel (Cie)	520	505
Créditel	134 90	....
Darblay S.A.	418	418
Delalande S.A.	1075	838 o
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1400	1320
Didot-Bottin	680	634 o
Eaux Bass. Vichy	1170	1088 o
Eaux Vittel	2000	1820 o
Economats Centre	544	413 50 o
Electro-Banque	281	270
Elf-Antargaz	700	....
E.L.M.-Leblanc	650	600 o
Entrepôt-Bretagne	211	210
Entrepôts Paris	400	384 o
Epargne (B)	2650	2650
Europ. Accumul.	34 90	....
Eternit	1780	1699 o
Finalens	193	....
FIPP	287	....
Fnac	600	....
Foncière (Cie)	340	....
Fonc. Lyonnaise	602	578 o
Foncina	475	460
Forinter	1050	1080
Fougerolle	255	....
France I.A.R.D.	247	233
France (La)	5300	4890
From. Paul Renard	421	....
GAN	870	815
Gaumont	424	....
Gévelot	618	563 o
Gr. Fin. Constr.	393 60	390
Gds Moul. Paris	335	....
Groupe Victoire	1882	1807 o
G. Transp. Ind.	440	450
H.E.F.	110	....
Immindo S.A.	411	410
Immivest	250	247
Immobail	358	352
Immobanque	700	670
Immob. Marseille	6810	6540 o
Immofice	463	....
Invest. (Sté Cent.)	2900	....
Jaeger	155	145 70
Lafitte-Bail	440	420
Lambert Frères	164 50	158 o
Lille-Bonnières	668	642 o
Loca-Expansion	261	....
Locafinancière	333	330
Locatel	679	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1001	1000
Lucia	880	844 o
Machines Bull	35	....
Magasins Uniprix	181	....
Magnant S.A.	88 40	83
Maritimes Part.	225	214 o
Métal Déployé	382	....
Mors	99	....
Navig. (Nat. de)	44	42 20 o
OPB Paribas	185	174
Optorg	165	....
Oréal (L') C.I.	1492	1389 o
Origny-Desvroise	825	792 o
Palais Nouveauté	620	586 o
Paribas-CIP	383	381 30
Paris France	230	225
Paris-Orléans	251	238
Partenaire	275	284 o
Patern. Sbq. Div.	1350	....
Pathé-Cinéma	455	....
Pechiney (cert. inv.)	230	209 o
Piles Wonder	800	730 o
Piper-Heidsieck	600	576 o
P.L.M.	116	111 50 o
Porcher	447	429 o
Promodès	1030	1072 d
Providence S.A.	1380	1325 o
Publicis	2180	2093 o
Raff. Souf. R.	98 70	....
Rhône-Poul. (c. inv.)	306	295
Ricqlès-Zan	200	169 o
Rochefortaise S.A.	600	548 o
Rochette-Cenpa	56	32 o
Rosario (Fin.)	700	....
Roudière	160	153 o
Rougier et Fils	61 20	56
Sacer	350	382 50 d
SAFAA	280	....
Safic-Alcan	840	595 o
SAFT	1272	1240
Saga	190	180
St-Gobain C.I.	470	465
Salins du Midi	397	....
Santa-Fé	130	127
Satam	91	87 30 o
Saulnes	42	....
Savoisienne (M)	220	....
SCAC	353	....
Senelle Maubeuge	273 50	257
S.E.P. (M)	128	123
Serv. Equip. Véh.	74 20	....
Sicli	216	207 80 o
Sicotel	305 10	305 10
Sinvim	210	205
Siph (Plant. Hévéas)	350	330
Sté Générale-CIP	330	....
Sofal financière	1640	1605
Soficot	538	516 o
Sofio	455	440
Soficomi	650	610
S.O.F.I.P. (M)	142 60	....
Sofragi	1000	1000
Soudure Autog.	357	322 o
Souvbail	610	600
S.P.I.	512	501

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Suez (Fin. de)-CIP	252	....
Stemi	1030	....
Taittinger	1230	1155
Testut-Aequitas	580	446 o
Tour Eiffel	395	400
Ulsner S.M.D.	550	....
U.A.P.	260	244 40
U.T.A.	821	875
Veuve Clicquot	3115	2950
Vicat	1222	1173
Viniprix	1300	1248 o
Virax	145	118 o
Waterman S.A.	845	....
Brass. du Maroc	118	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	930	780 o
Alcan	400	225
Alcan Alum	132	128 90
Algemeine Bank	106	102
American Brands	247 50	227
Am. Petrofina	410	....
Arbed	268	....
Asturienne Mines	128	....
Banco de Santander	225	200
Bco Pop Espanol	310	280
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	3500	2100 o
B. Régl. Internat.	41000	39000 o
Br. Lambert	412	373
Canadian-Pacific	80 15	75 10
CIR	19 50	16 60 o
Commerzbank	705	660
Dart. and Kraft	250	225
De Beers (port.)	90	....
Dow Chemical	445	412
Gén. Belgique	357 60	338
Gevaert	920	....
Glaxo	100	95
Goodyear	279	270
Grace and Co	285	254 50
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	309 20	308
I.C. Industries	172	160 50
Johannesburg	1360	810 o
Kubota	21	....
Latonia	276	289
Midland Bank Plc	34 90	32
Mineral-Ressourc.	58 85	....
Nixdorf	1891	....
Noranda	88	79 20
Olivetti	25 70	23 20 o
Pakhoed Holding	176	172
Pfizer Inc.	300	277
Procter Gamble	485	433
Ricoh Cy Ltd	40	39
Rolinco	216 10	208
Robeco	237 10	228
Rodamco	429 80	417
Saipem	13 10	11 70 o
Shell fr. (port.)	136	....
S.K.F. Aktiebolag	270	192 o
Steel Cy of Can.	117	100 o
Tenneco	239	....
Thorn EMI	47 50	45
Toray Indust. inc	28 45	27 30
Vieille Montagne	891	860
Wagons-Lits	600	530
West Rand	16 10	16 60

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Calciphos	205	195 o
C.E.M.	....	....
Cochery	184 50	....
Cogenhor	110	110
C. Occid. Forestière	183	....
Coparex	288	281
Dubois Inv. (Certo.)	755	725 o
Gachot	120	110 40 o
Hydro-Energie	335	310 o
Hoogovens	250	....
Métroservice (bons)	35 20	32 60 o
Nicolas	670	617 o
Patenôtre-R.D.	3400	....
Révillon	340	335
Rorento N.V.	159 60	161 20
S.P.R.	506	394 o
Ufimex	380	....
Union Brasseries	128 60	....

SICAV (sélection) 9/11

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	692 68	668 03
Action	181 76	176 90
Actions France	390 32	376 21
Action Invest.	326 08	310 34
Actions sélectives	489 94	476 09
Aedificandi	577 78	556 90
A.G.F. Actions (ex-CIP)	980 82	958 90
A.G.F. 5000	495 58	483 49
A.G.F. ECU	1037 30	1027 03
A.G.F. Interfonds	414 50	404 39
A.G.F. Invest.	88 55	86 39
A.G.F. OBLIG.	1059 48	1054 21
A.G.F. Sécurité	10344 88	10344 88
Agfimo	553 07	539 58
Altefi	211 85	204 19
A.L.T.O.	184 76	178 07
Amazi-Gan	4710 44	4496 84
America-Valor	664 75	634 61
Amplitude	452 01	438 84
Arbitrages court terme	5543 15	5532 07
Argonautes	339 78	329 09
Associc Première	23769 28	23769 28
Associc	1171 57	1171 57
Aurecic	1369 22	1328 37
Axa Europe	113 09	107 96
Axa Investissements	101 26	96 67
Bourse-Investiss.	385 69	368 20
Bred Associations	2670 21	2662 22
Bred International	80 16	78 59 ♦
Capital Plus	1688 60	1686 60
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	327 50	314 90
Cortal court terme	1272 49	1272 49
Cortal Intérêt trim.	1042 03	1022 10
Cortexa	817 03	779 98
Credinter	438 44	425 67
Croissance France	235 35	225 22
Croissance Immobilière	551 12	526 13
Croissance Mercure	2592 85	2517 33
Croissance Prestige	308 04	294 07
Drouot-France	665 91	640 25
Drouot-Investiss.	883 25	852 74
Drouot-Sécurité	239 21	228 36
Drouot-Sélection	131 31	125 36
Ecocic	1176 78	1159 39
Ecureuil Privatisations	309 71	300 69
Elicoop Sicav	11380 78	11380 78
Eli-Valeurs	7458 76	7276 84
Energie	237 41	226 64
Epacic	2821 04	2818 22
Epacourt Sicav	4091 97	4081 77
Epargne Associations	24457 70	24421 07
Epargne-Capital	7894 86	7815 69
Epargne-Croiss.	1333 46	1287 77
Epargne-Industr.	647 48	618 12
Epargne-Inter	588 90	551 73
Epargne J	53740 27	53740 27
Epargne-Long-Terme	1851 20	1807 01
Epargne-Oblig.	187 52	182 50
Epargne-Centre	1028 28	1028 28
Epargne-Unie	1050 07	1012
Epargne-Valeur	378 25	369 10
Epavoblig	1282 31	1279 75
Epsilon	1003 62	983 68
Eurinvest Croissance	......	......
Eurinvest Rendement	......	......
Eurocic	9350 31	9221 98
Euro-Croissance	496 82	482 35 ♦
Eurodyn	933 66	902 98
Euro-Gan	3988 48	3807 62
Extrême-Orient Sicav	497 88	483 18
Foncal Placement	60763 50	60581 75
Foncal Valorisation	13225 53	12866 21
Foncicav (div. par 10)	10819 08	10819 08
Fonciel	240 62	229 71 ♦
France-Gan	4970 64	4745 24
France-Garantie	275 78	275 21
France-Investiss.	400 93	382 75
France-Net	121 57	120 37
France-Obligations	426 11	421 89

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Francic	329 13	319 54
Francic Pierre	90 82	87 98
Francic Régions	962 20	934 17
Fructi-Associations	1351 68	1351 68
Fructicapi	306 37	301 84
Fructicourt	106727 98	106727 98
Fructidor	243 44	239 84 c
Fructifrance	646 38	629 62
Fructimmo	225 83	220 13
Fructivalor	434 28	423 67
Fructivar	82791 60	82585 14
Fructi ECU	589 21	580 80
Fructi-Première	11158 49	10891 62
Futuroblig	995 98	994 98
Gestilion	57272 76	57129 94
Gestion Amérique	315 18	300 89
Gest. France Europe	83 20	78 43
Gestion Oriant	156 79	149 68
Gestion Sécuricourt	10727 51	10621 30
Gestion Sicavimmo	664 58	634 44
Gestion Uni-Japon	1384 36	1321 58
Gestion Associations	138 78	135 73
Gestion Mobilière	569 92	543 12
Gest. Rendement	453 90	432 32
Gest. Sél. France	613 92	596 08
Haussmann Associat.	1188 99	1188 99
Haussmann court terme	1211 52	1211 52
Haussmann Epargne	1381 29	1381 29
Haussmann Europe	1820 72	1851 30
Haussmann France	804 92	775 83
Haussmann Oblicroiss.	1266 12	1266 12
Haussmann Obligation	1436 55	1394 63
Horizon	1001 35	972 18
I.M.S.I.	534 53	510 29
Indo-Suez Valeurs	636 57	606 75
Interoblig.	11609 87	11067 18
Intersélect France	394 30	378 42
Intervaleurs Indust.	530 98	506 90
Invest. net	14527 44	14498 44
Invest. Obligataire	17991 26	17955 35
Japacic	169 59	154 94 ♦
Jeune Épargne	228 96	225 58
Laffitte-Amérique	237 68	228 90
Laffitte-crt-terme	59153 64	59153 64
Laffitte-Expansion	721 92	689 18
Laffitte-France	268 71	257 48
Laffitte-Immobilier	218 76	208 84
Laffitte-Japon	304 46	280 65
Laffitte-Oblig.	146 06	139 43
Laffitte-Placement	64545 58	64545 58
Laffitte-Rend.	208 31	198 95
Laffitte-Tokyo	1226 31	1170 70
Lion-Associations	11442 41	11442 41
Lion court terme	116085 86	116085 86
Lion-Institutionnels	23284 36	23228 28
Lionplus	709 52	702 89
Livret portefeuille	559 98	543 67
Méditerranée	149 60	142 82
Mininax	25927 41	25927 41
Mondiale Investissem.	408 42	389 90
Monecic	5587 63	5587 63
Monedon	51737 12	51737 12 ♦
Moné J.	55467 44	55467 44
Monétaire	270538 94	270538 94
Monevalor	63252 08	63252 08
Multi-Obligations	421 80	402 67
Mutuelle Unie Sél.	143 17	136 68
Natio.-Assoc.	6204 48	6192 10
Natio.-Epargne	13588 44	13432 12
Natio.-Court terme	201925	201925
Natio.-Immobilier	918 32	881 80
Natio.-Inter.	1126 86	1096 51
Natio.-Obligations	530 37	516 18
Natio.-Patrimoine	1246 28	1212 52
Natio.-Placements	64926 52	64926 52
Natio.-Revenu	1023 28	1013 16
Natio.-Sécurité	10805 98	10805 98
Natio.-Valeurs	596 37	580 41
Nippon-Gan	4727 79	4513 40
Nord-Sud Développ.	1188 41	1184 04 ♦

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Nomest IF	13600 61	13235 79
Oblicic Régions	1018 12	1004 05
Oblicoop Sicav	1337 91	1311 68
Obligations Convert.	401 07	382 88
Oblifran	1101 76	1090 84
Optimavalor	525 53	501 70
Paramérique	517 95	494 47
Paneurope	714 20	681 81
Paribas Croissance	534 48	512 89
Paribas Epargne	16583 53	16552 43
Paribas France	84 69	82 22 ♦
Paribas Opportunités	94 66	91 90
Paribas Patrimoine	483 09	463 40
Paribas Revenus	92	91 09
Patrimoine-Valor	1094 03	1082 94
Patrimoine-Retraite	1631 24	1609 25
Phénix Placements	247 31	246 08
Pierre Investiss.	638 85	609 88
Placement A	859 70	859 70
Placement crt-terme	71788 88	71788 88
Placement J	55897 75	55897 75
Placement Premier	53985 07	53985 07
Placements Rendement	10740 38	10740 38
Placements Sécurité	106334 53	106334 53
Planinter	797 98	778 52
Première Obligations	10809 49	10528 31
Pri/Association	21962 45	21962 45
Province Investiss.	455 99	436 31
Quartz	102 10	99 59
Rentacic	158 93	156 58
Revenus Trimestriels	5476 37	5424 13
Revenu Vert	1112 85	1111 84
Rivoli Plus	1035 76	989 78 ♦
St-Honoré Assoc.	14103 86	14033 49
St-Honoré Bio-aliment.	880 12	849 28
St-Honoré Pacifique	476 65	455 04
St-Honoré P.M.E.	403 13	384 85
St-Honoré Real	11489 19	11443 42
St-Honoré Rendement	11363 34	11308 81
St-Honoré Services	416 05	400 05
St-Honoré Technol.	654 27	624 60
St-Honoré Valor	12045 17	11949 57
Sécuricic	11088 31	11077 23
Sécur. Mobilière	405 32	386 94
Sécuri Taux	10853 18	10853 18
Sélection Croissance	449 58	436 49
Sicadan (Cindam BP)	726 74	716
Sicav-Associations	1419 44	1417 31
S.F.I. fr. et étr.	544 18	528 33
Sicav 5000	295 72	287 81
S.I. Est	1091 69	1042 13
Silvafrance	460 28	447 96
Silvarm	369 76	359 65
Silvarente	202 01	200 01
Silvinter	382 69	372 44
S.N.I.	1091 79	1059 90
Sogeparge	338 87	328 62
Sogeprenière	64699 90	62805 73
Sogemax	50860 22	48378 85
Sogevalor	78182	77340 40
Sogevar	920 66	878 93
Sogiinter	1152 27	1100 02
Soleil Investiss.	430 98	411 42
Stratégie Actions	975 31	937 80
Stratégie Rendem.	1057 98	1024 69
Technocic	994 15	955 49
Techno-Gan	5513 04	5263 05
Tallion	5202 90	5161 39
U.A.P. Investiss.	354 72	341 90
Uni-Associations	112 86	112 86
Unifrance	398 78	380 70
Unifoncier	1074 19	1025 48
Uni-Garantie	1308 40	1280 76
Unigestion	777 58	742 33
Uni-Régions	2579 51	2462 54
Unimonte	2101 13	2032 04
Univar	182 23	182 23
Univers-Actions	902 94	873 25
Univers-Obligations	1481 37	1432 86
Valorem	446 61	435 72
Valoblig	60571 60	59871 98
Valorg	1539 23	1537 69
Valrel	80868 11	80825 70

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/11	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 674	5 626	5 400	5 900
ECU	6 997	7 010	....	....
Allemagne (100 DM)	339 450	340 510	328 500	347 500
Belgique (100 F)	16 221	16 249	15 650	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	301 820	302 750	292	310
Danemark (100 krd)	87 950	88 380	84	91
Norvège (100 k)	89 550	88 840	84	91
Grande-Bretagne (£ 1)	10 118	10 123	9 800	10 550
Grèce (100 drachmes)	4 313	4 327	3 600	4 500
Italie (1 000 lires)	4 597	4 613	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	412 150	415 300	401	421
Suède (100 krs)	94	93 900	90	96
Autriche (100 sch)	48 221	48 550	46 750	49 200
Espagne (100 pes.)	5 043	5 065	4 800	5 300
Portugal (100 esc.)	4 190	4 189	3 500	4 400
Canada ($ can 1)	4 305	4 284	4 070	4 500
Japon (100 yens)	4 208	4 215	4 080	4 280

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/11
Or fin (kilo en barre)	84800	84000
Or fin (en lingot)	85500	84000
Pièce française (20 fr)	555	559
Pièce française (10 fr)	390	.....
Pièce suisse (20 fr)	561	565
Pièce latine (20 fr)	482	495
Souverain	638	642
Pièce de 20 dollars	3100	3010
Pièce de 10 dollars	1522 50	1500
Pièce de 5 dollars	880	.....
Pièce de 50 pesos	3435	3390
Pièce de 10 florins	525	520
Or Londres	463 50	468 75
Or Zurich	464	461 50
Or Hongkong	461 38	462 55
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ♦ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

ITALIE : large victoire des « oui » aux référendums

Les électeurs se prononcent pour la responsabilité civile des juges et la révision du programme nucléaire

Les référendums par lesquels les Italiens étaient appelés, les dimanche 8 et lundi 9 novembre, à se prononcer sur la *poursuite du programme nucléaire* et la responsabilité des juges, ont donné une très large victoire des « oui ».

Selon les chiffres officiels annoncés mardi 10 novembre par le ministère de l'intérieur, les électeurs ont approuvé à 80,1 % l'instauration de la responsabilité civile des juges pour les erreurs judiciaires ; à 85,1 % *le transfert au Parlement* de certains pouvoirs de la commission d'enquête sur les délits commis par les ministres ; à 80,6 % le transfert au Parlement de la faculté de choisir les sites des centrales nucléaires ; à 79,7 %, la suppression des aides aux communes accueillant les centrales et à 71,8 % l'interdiction de *participer aux programmes nucléaires* étrangers.

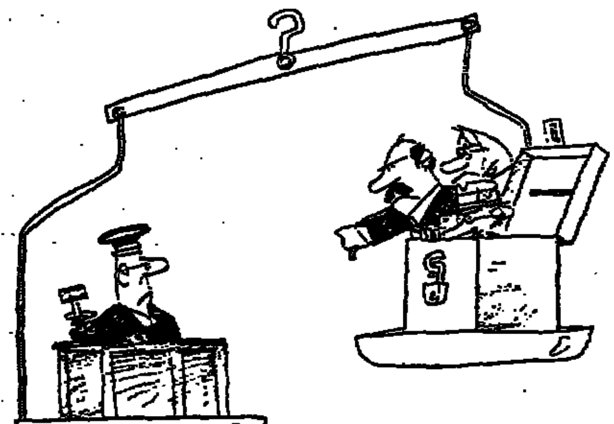
Cette victoire écrasante des « oui » est cependant tempérée par un très fort taux d'abstention.

ROME
de notre correspondant

Deux « premières » historiques, vérifiées en Italie à l'occasion des référendums des 8 et 9 novembre sur la justice et le nucléaire, permettent à tout un chacun, selon la loi du genre, de s'estimer satisfait.

Tout d'abord les « oui » – un camp composite, favorable à l'abrogation des normes soumises à l'appréciation des citoyens – l'ont très largement emporté : dans quatre cas, par les quatre cinquièmes des voix ou plus ; dans le dernier, par plus de 70 %. Ainsi se trouve abolie la commission parlementaire dite « *inquirente* », qui avait pouvoir *d'instruire les poursuites contre les* ministres ; ainsi le Parlement se trouve-t-il dans la quasi-obligation de revoir le « plan énergétique national », puisque, désormais, les implantations de centrales nucléaires dans le pays et la participation de l'Office italien de l'électricité *(ENEL)* à des *installations* à l'étranger se trouvent entravées ; ainsi, enfin, députés et sénateurs ont-ils quatre mois, aux termes de la loi, pour voter un nouveau texte *déterminant* les modalités d'un dédommagement des citoyens injustement inquiétés à l'occasion d'une enquête pénale.

A neuf reprises dans le passé – en 1974, 1978, 1981 et 1985, – les citoyens avaient été appelés à se prononcer pour l'abrogation d'un ou plusieurs textes ; toujours ils avaient répondu « non ». Le scrutin des 8 et 9 novembre marque, en ce sens, un profond changement. Mais ce résultat se trouve gravement altéré par *le fait que l'abstention est montée* à un niveau historique : 34,8 %, alors que, dans le passé, en semblable occasion, elle avait été à huit reprises inférieure ou à peine supérieure à 20 %.



Ce bond en avant des abstentions *contribue à relativiser la victoire* des « oui » : ceux-ci n'ont, en effet, reçu l'assentiment que d'à peine plus de 45 % des citoyens (en tenant compte des bulletins blancs et nuls, qui ont atteint eux aussi un pourcentage record : environ 13 % des suffrages exprimés). Or la somme des voix des partis qui avaient proposé les référendums (socialistes, libéraux et radicaux pour les deux questions relatives à la justice ; radicaux, Démocratie prolétarienne et Verts pour le nucléaire) ou avaient finalement annoncé leur ralliement au camp des « oui » (pour l'essentiel la DC et le PC ainsi que le MSI-droite nationale) représentaient près de 95 % de l'*électorat aux législatives* de juin dernier – 83 %, si l'on tient compte, là aussi, des abstentions.

On est donc très loin du « déluge » de « oui » pronostiqué *par le secrétaire du Parti socialiste*, M. Bettino Craxi, le défenseur le plus en vue de l'abrogation des cinq textes soumis à référendum. M. Giorgio La Malfa, secrétaire des républicains, champions du petit camp des « non », peut être fier de *s'en être tiré avec les honneurs de la* guerre.

« Désinformation » ?

M. Craxi revendique cependant pour lui l'essentiel du prestige de la victoire, observant que les « non » et les *abstentions s'expliquaient surtout* par une action de *« désinformation »* et une *« formidable campagne d'incitation des citoyens à ne pas voter »*. (La presse avait, dans sa majorité, exprimé son scepticisme sur l'utilité des référendums.) La Démocratie chrétienne avait en *outre appelé à voter « non » sur un* des cinq textes, celui relatif à la participation de l'ENEL à des centrales nucléaires à l'étranger, mais elle n'a pas été suivie par les électeurs.

Quelles seront les conséquences pratiques de ces consultations ? L'abolition de *« l'inquirente »* aura pour conséquence, en cas de situation pénale, de soumettre ministres et anciens ministres à la justice ordinaire – moyennant, comme dans les autres pays démocratiques, une *autorisation du Parlement, si les* intéressés sont encore *députés* ou sénateurs.

Les trois référendums sur le nucléaire ont été acquis à une majorité telle qu'on peut penser que même la seule centrale existante et les deux autres quasi achevées sont très menacées. *La* participation de l'Italie pour un tiers au surgénérateur Superphénix fera certainement l'objet, elle aussi, d'une âpre mise en cause par les plus convaincus des vainqueurs des 8 et 9 novembre. Le titre du quotidien d'extrême gauche *il Manifesto* est de ce point de vue sans ambiguïté : *« Divorce du nucléaire »*.

Enfin, la question dite de *« la responsabilité civile des juges »* va se présenter aussitôt devant le Parlement : *le président de la République* est en effet autorisé à suspendre, cent vingt jours durant, la promulgation du résultat du référendum, afin de permettre aux députés et sénateurs de trouver des normes de remplacement à celles qui viennent d'être abrogées. Les plus farouches *promoteurs de la consultation* souhaiteraient que les juges soient appelés à payer de leurs propres deniers les torts faits aux citoyens (internements abusifs, par exemple) en cas de *« faute grave »* des magistrats dans la conduite de l'enquête.

Ni la DC ni le PC cependant (61 % des voix, 65 % des députés à eux deux) n'entendent voir punis pécuniairement *« les juges qui se trompent »* estimant qu'une telle situation ferait planer une lourde menace *sur leur* indépendance. Ce pourrait être dès lors à l'Etat de fournir la réparation civile (pécuniaire), les juges ne répondant de leurs fautes que sur le plan disciplinaire. Le Parti socialiste a lui-même déjà annoncé, le 9 novembre, par la voix de son secrétaire, que *« des accords équilibrés et efficaces pourront rapidement être conclus »*.

JEAN-PIERRE CLERC.

Sur le vif

Je suis pas la seule

Qu'est-ce que je suis vexée, vous ne pouvez pas savoir. J'ose plus me montrer dans les couloirs. Faut que je vous dise : ça va faire trente-cinq ans que je les bassine, ici, rue des Italiens, que j'essaye de les culpabiliser, de *les apitoyer, de leur expliquer* que je suis une « pas comme les autres », un cas unique, exceptionnel, toujours à trembler, à croire que j'ai tout loupé, la reine du complexe de l'échec, la Madone de l'anxiété, la « jüdische Angst », l'angoisse juive *incarnée.*

J'arrête pas de les embêter, de les tirer par la manche, de leur demander s'ils m'aiment, si je ne suis pas trop moche, trop tapée, *s'ils trouvent vraiment que mon* billet du jour est encore meilleur que celui de la veille. Et quand ils m'envoient péter : Allez, dégage, tu nous casses les pieds, on n'a pas que toi à s'occuper, je me mets à chialer et je vais m'effondrer dans mon placard à balai en sanglotant bien fort pour leur filer des remords. Ça marche neuf fois sur dix. Ils viennent, ils m'épongent, ils m'essorent, ils me ramassent : Allez, mouche ton nez, pleure pas, on n'est pas des Le Pen, faut pas croire.

Et puis là, ce matin, à la *conférence*, l'humiliation suprême ! Au moment de faire le menu, le chef du service société annonce un énorme papier sur l'anxiété. Stupeur générale. Un papier sur Sarraute ? *Non,* pas du tout, un papier sur les quatre millions de cas diagnostiqués *rien qu'en France l'an dernier.* Non seulement c'est banal, courant, mais, ce qui est encore plus rageant, c'est une *histoire* de bonnes femmes. Ça affecte deux nanas pour un mec.

Et attendez, c'est pas fini, si on est toutes à s'angoisser, à se faire des idées, à trembler pour un rien, c'est parce que – lisez l'*article, vous verrez* – on a des traits de caractère particuliers : on est dépendantes et on a une personnalité obsessionnelle. Ils m'ont regardée, soulagés, rigolards : Après ça, tu diras plus qu'on est racistes. Non, sexistes !

CLAUDE SARRAUTE.

Le gouvernement va céder ses participations bancaires minoritaires

L'Etat français va céder avant le 31 décembre prochain – à l'occasion *des bilans de fin d'exercice* – l'ensemble des participations minoritaires qu'il détient encore dans des groupes bancaires publics ou privatisés, a annoncé, le mardi 10 novembre, le *ministère de l'économie*, dans un communiqué : *« Il s'agit des 49,7 % que l'Etat détient dans le capital du Crédit du Nord, filiale de Paribas, et 49 % qu'il contrôle dans l'Européenne de Banque, l'Union de Banque à Paris et la Banque Chaix, filiales du CCF, au travers du Consortium français de participations bancaires (CFPB). »*

Ce communiqué annonce, par ailleurs, que les relations financières qui existent entre l'Etat, le Groupe des assurances nationales (GAN) et le Groupe du Crédit industriel et commercial (CIC) seront restructurées avant la fin de l'année.

NIGER

Le président Kountché hospitalisé à Paris

Le colonel Ali Seibou, chef d'état-*major des forces armées nationales* au Niger, a été désigné pour assurer l'intérim de la présidence du Conseil militaire suprême *« en raison de l'état de santé très préoccupant du chef de l'Etat »*, a annoncé la radio nationale nigérienne.

[Le président Kountché est, en effet, hospitalisé à Paris, pour la troisième fois en l'espace de quelques mois. Selon *certaines sources, son état est jugé critique.*]

A Gaza

Une jeune Palestinienne tuée dans une manifestation

Une élève palestinienne, âgée de dix-sept ans, Intissar Al Attar, a été tuée mardi 10 novembre par balles, lors d'une manifestation en faveur de l'OLP à Gaza, apprend-on de source palestinienne.

La victime a été vraisemblablement tuée par des colons israéliens qui ont ouvert le feu sur les manifestants qui lançaient des pierres. – *(AFP.)*

Les comptes de la Sécurité sociale

Un léger répit pour le régime général

Les satisfactions pour le présent ne lèvent pas les inquiétudes pour l'avenir : c'est *le sentiment que* suscitent les comptes provisoires du régime général portant sur les trois premiers trimestres de 1987, présentés le lundi 9 novembre.

La situation est certes meilleure cette année que ne le prévoyait le rapport de juillet dernier. Les rentrées de cotisations dépassaient les prévisions de 0,6 milliard de francs fin septembre, de 1,6 milliard fin octobre (soit 0,3 % de la masse salariale). Un résultat dont les causes, pour l'instant, restent peu claires, mais que l'on attribue en général à un rattrapage des salaires après *la* hausse des prix.

Les dépenses, elles, ont été conformes aux prévisions en ce qui concerne les retraites (dont la croissance avait connu son apogée en 1986) et les prestations familiales : un peu *plus élevées pour* les allocations familiales proprement dites, mais moins pour les nouvelles prestations. En particulier on ne comptait que cent vingt-quatre mille bénéficiaires de la nouvelle allocation parentale d'éducation fin septembre pour le régime général ; le nombre ne *devrait sans doute* pas dépasser cent quarante mille à la fin de l'année.

Pour l'assurance-maladie, le plan Séguin, les campagnes de modération des caisses primaires et de la caisse nationale et la sensibilisation qui a accompagné les états généraux ont amené un net ralentissement des dépenses de médecine de ville : une *chute de l'activité* des généralistes (le nombre des consultations a baissé de 0,6 %, celui des visites de 6,3 %) et une baisse de 3,7 % des remboursements de médicaments. Malgré une progression des *versements aux hôpitaux* (+ 7 % au lieu de + 6 % prévus sur l'ensemble de l'année), le total devrait être inférieur de plusieurs milliards au moins aux prévisions de juillet : la branche *maladie serait donc en équilibre* à la fin de l'année, comme la branche famille. Cela laisse prévoir, même si le rapport, limité au constat, ne l'évoque pas, un déficit global de l'*ordre de* 10 à 11 *milliards* de francs pour le régime général sur l'exercice 1987 au lieu des 13,8 prévus.

D'ores et déjà, la situation de trésorerie du régime général s'est améliorée, puisque les creux des 13 et 14 octobre n'ont atteint que 5,9 milliards de francs *de découvert, alors* qu'on craignait d'arriver à 10 milliards. Cette amélioration devrait se retrouver en décembre : le point le plus bas des 13-14 décembre *n'atteindrait que 8,1 milliards* de francs, selon les prévisions de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale ; on ne dépasserait donc pas le montant des avances de la Caisse des dépôts (8,5 milliards de francs) au lieu des 15 milliards redoutés en juillet.

Ces bonnes nouvelles risquent cependant de ne pas se prolonger en 1988. La commission des comptes ne disposera de prévisions qu'en décembre. Mais tout le monde se demande si l'inflexion des dépenses d'assurance-maladie sera durable. On peut aussi s'attendre à un accroissement des dépenses de prestations familiales et de retraite par suite du rattrapage de l'inflation. Mais l'incertitude la plus grave *concerne les perspectives économiques* : un ralentissement de l'activité entraînerait sans doute un nombre accru de chômeurs et aurait pour conséquence des recettes, au mieux, stagnantes.

G. H.

Le numéro du « Monde » daté 10 novembre 1987 a été tiré à 567 181 exemplaires

A B C D E F G

Au conseil des ministres

Réforme du « 1 % logement »

M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, a présenté au conseil des ministres, le mardi 10 novembre, un projet de loi tendant à créer une agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction, chargée de gérer le « 1 % logement ».

M. Méhaignerie – dont les propos ont été rapportés par M. Alain Juppé, ministre délégué au budget, *porte-parole du gouvernement* – a souligné que deux cent cinquante mille logements sont financés, chaque année, par cette participation des employeurs.

L'ensemble des partenaires sociaux ayant souhaité la réforme des institutions chargées de ce financement, M. Méhaignerie a *indiqué* que son projet de loi prévoit un recentrage de l'utilisation des fonds en faveur du logement social, à l'exclusion d'autres emplois, et un renforcement du rôle des partenaires sociaux. La nouvelle agence, dotée d'un conseil d'administration composé de représentants des employeurs, des syndicats, des comités interprofessionnels du logement et de l'Etat, doit remplacer l'Association pour le contrôle des collecteurs interprofessionnels et l'Association financière interrégionale des collecteurs.

M. Méhaignerie estime qu'une rigueur accrue dans la gestion des fonds permettra de réduire la contribution des entreprises de 0,77 % à 0,72 % le 1er janvier 1988.

Deux nouveaux hauts commissaires nommés à Nouméa et à Papeete

Changement des hauts commissaires en poste en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française : M. Clément Bouhin, préfet des Pyrénées-Atlantiques, a été nommé, mardi 10 novembre, en conseil des ministres, délégué du gouvernement à Nouméa, en remplacement de M. Jean Montpezat qui devient, pour sa part, haut commissaire à Papeete, en remplacement de M. Pierre Angeli, lequel réintégrera le Conseil d'Etat.

[Né le 2 février 1926, à Dunkerque, M. Clément Bouhin, débute dans la carrière administrative en 1945 comme contrôleur, puis commissaire à la direction générale des prix et des enquêtes. Elève de l'ENA de 1953 à 1955, il est, en 1956, chef de cabinet du préfet, à la disposition du gouverneur général de l'Algérie, puis chef du cabinet du préfet des Hautes-Pyrénées. Il occupe ensuite successivement les postes de sous-préfet de Bressuire, de secrétaire général du Var, de sous-préfet de Morlaix puis de Chalon-sur-Saône. Il est nommé secrétaire général du Val-de-Marne en novembre 1973, avant de devenir préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon en 1979, puis préfet des Vosges en 1983. Il était préfet des Pyrénées-Atlantiques depuis le 31 juillet 1985.]

